



UNION AFRICAINE
**BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES**

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE VÉTÉRINAIRE EN AFRIQUE

VET-GOV

**ANALYSE DES CAPACITES EN
ELEVAGE ET EVALUATION INSTITUTIONNELLE DES
ORGANISATIONS PAYSANNES EN AFRIQUE DE
L'OUEST ET AU MAGHREB**



**ANALYSE DES CAPACITES EN ELEVAGE ET EVALUATION
INSTITUTIONNELLE DES ORGANISATIONS PAYSANNES
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU MAGHREB**

SOMMAIRE

ACRONYMES	vii
RESUME EXECUTIF	xi
INTRODUCTION	1
1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	2
1.1. Collecte des données	2
1.2. Pays visités	3
1.3. Evaluation des données qualitatives recueillies	3
2. DIAGNOSTIC DU CADRE INSTITUTIONNEL AU NIVEAU RÉGIONAL	6
2.1. Au niveau de la CEDEAO	6
2.2. Au niveau de l'UMA	7
3. DIAGNOSTIC DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS PAYSANNES RÉGIONALES	9
3.1. Diagnostic des capacités du ROPPA	9
3.2. Diagnostic des capacités de l'UMAGRI	11
4. DIAGNOSTIC DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS PAYSANNES NATIONALES DANS LA CEDEAO	13
4.1. Bénin	13
4.2. Burkina Faso	17
4.3. Cap Vert	23
4.4. Côte d'Ivoire	26
4.5. Gambie	32
4.6. Ghana	35
4.7. Guinée Bissau	41
4.8. Libéria	44
4.9. Mali	48
4.10. Niger	54
4.11. Nigéria	59
4.12. Sénégal	63
4.13. Sierra Léone	70
4.14. Togo	72
5. DIAGNOSTIC DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS PAYSANNES NATIONALES DANS L'UMA	79
5.1. Mauritanie	79
5.2. Tunisie	85
5.3. Soudan	94
6. RECOMMANDATIONS ET PLAN D' ACTIONS POUR UN APPUI PERFORMANT DES OPE EN AFRIQUE	99

6.1.	<i>En synthèse</i>	99
6.2.	<i>Recommandations majeures</i>	99
6.3.	<i>Plan d'actions</i>	101
	CONCLUSION	102
	BIBLIOGRAPHIE	104
	ANNEXES	108
	<i>Annexe 1. Plan d'actions global pour l'ensemble des pays de la CEDEAO et de l'UMA</i>	108
	<i>Annexe 2: Chronogramme de la mission terrain et structures rencontrées</i>	145
	<i>Annexe 3. Listes des personnes rencontrées</i>	147
	<i>Annexe 4. Questionnaire organisations nationales</i>	150
	<i>Annexe 5. Questionnaire organisations régionales</i>	152
	<i>Annexe 6. Questionnaire structures publiques</i>	154
	<i>Annexe 7. Termes de référence de l'étude</i>	155

ACRONYMES

AAGDS	Accelerated Agricultural Growth and Development Strategy
ABeC	Association Béninoise des Cuniculteurs
ABL	Association des Bouchers du Libéria
ACB	Associations Communautaires de Base
ADEPTA	Association pour le Développement des Echanges internationaux de Produits et Techniques Agroalimentaires
AFD	Agence Française de Développement
ANADER	Agence Nationale de Développement Rural
ANAG	Association nationale des Agriculteurs de Guinée-Bissau
ANAP	Association Nationale d’Amitié avec les Peuples
ANEP	Association Nationale des Eleveurs de Porcs du Bénin
ANOPACI	Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d’Ivoire
ANOPER	Association Nationale des Organisations Professionnelles d’Eleveurs de Ruminants
ANPROVBS	Association Nationale des Professionnels de la Viande et du Bétail au Sénégal
ANR	Agriculture and Natural Resource Policy
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d’Agriculture du Mali
APE	Accord de Partenariat Economique
AREN	Association pour La Redynamisation de l’Elevage au Niger
ASPRODEB	Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la base
ATA	Agricultural Transformation Agenda
BRS	Banque Régionale de Solidarité
CAADP	Comprehensive African Agriculture Development Programme
CAAS	Comprehension Assessment of the Agriculture Sector in Liberia
CAAS	Evaluation globale du secteur de l’Agriculture au Libéria
CCAA	Comité Consultatif pour l’Agriculture et l’Alimentation
CECURI	Centre Cunicole de Recherche et d’Information
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CISV	Communauté Engagement Service Volontariat
CIVAC	Société Ivoirienne d’abattage et de charcuterie
CNACI	Chambre Nationale d’Agriculture de Côte d’Ivoire
CNCR	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux
CNOP-G	Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée
COFENABVI-AO	Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail et Viande de l’Afrique de l’Ouest
CPF	Confédération paysanne du Faso
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale
CTOP	Conseil Togolais des Organisations Paysannes
CVA	Chaîne de valeur Ajoutée
DAES	Directorate of Agricultural Extension Services
DGEDA	Direction Générale du Développement et des Etudes Agricoles
DGFIOP	Direction Générale du Financement, des Investissements et des Organismes Professionnels
DGPA	Direction générale des productions animales

DGPA	Direction Générale de la Production Agricole
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
DOFAP	Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement
DOPAF	Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement
DPFA	Direction de la Promotion des Filières Animales
DPOE	Direction de la Promotion des Organisations d'Éleveurs
DRCA	Direction du Renforcement des Capacités des Acteurs
DWFC	Coopératives des femmes fermières de district
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDL	Federal Department of Livestock
FEB	Fédération des éleveurs du Burkina
FEBEVIM	Fédération Nationale des Groupements inter Professionnels de la Filière Bétail-Viande au Mali
FENACOCOFBVI-CI	Fédération Nationale des Coopératives de la Filière Bétail-Viande de Cote d'Ivoire
FENAFERB	Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina
FENAFILS	Fédération Nationale des Acteurs de la filière Lait au Sénégal
FEPAB	Fédération des professionnels agricoles du Burkina-Faso
FFS	Fermes Scolaires
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
FMARD	Federal Ministry of Agriculture and Rural Development
FNJPAF	Fédération Nationale des Jeunes Professionels Agricoles
FNM	Fonds National de la Micro finance
FODEFCA	Fonds d'Appui au Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage
FONG	Farmers Organizations Network of Ghana
FONSTAB	Fonds d'Appui à la Stabulation
FRGA	Fond Régional de Développement Agricole
FUN	Famers Union Network of Liberia
GAPNET	Ghana Poultry Network
GDAHEDC	General Directorate of Animals Health and Epizootic Diseases Control
GIPAC	Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles
GIVLAIT	Groupement Interprofessionnel des Viandes rouges et du Lait
IAB	Interprofession de l'Aviculture du Bénin
IART	l'Institut de Recherches et de Formation Agricoles
ILRI	International Livestock Research Institute
INTERPORCI	Interprofession Porcine de Cote d'Ivoire
IPAS	Interprofession Avicole du Sénégal
IPRAVI	L'Interprofession Avicole de Cote d'Ivoire
JICA	Japanese International Cooperation Agency
LASIP	Liberia Agriculture Sector Investment Program
MAAP	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Pêche
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches
MAFF	Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security
MEPA	Ministère de l'Élevage et des Productions Animales

MCA	Millenium Challenge Account
MLFR	Ministry of livestock, Fisheries and Rangelands
MoA	Ministère de l'Agriculture de la République du Libéria
MOFA	Ministry of Food and Agriculture
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MRH	Ministry of Human Ressource
NACOFAG	National Coordinating Organization for Farmers Associations – The Gambia
NAFCU	Union Nationale des Coopératives Fermières
NAFFSL	Fédération Nationale des Fermiers de Sierra Léone
NAFSL	National Farmers Association of Sierra Leone
NAFSL	Association Nationale des Fermiers de Sierra Léone
NARI	Institut national de recherche agricole
OADISA	Organisation des Associations de Développement de l'Île de Santo Antão.
OAF	Associação Académica de Coimbra
OCB	Organisations Communautaires de Base
ODVS	Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal
OEP	Office de l'Élevage et du Pâturage
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires
OIE	Office international des épizooties
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation non Gouvernemental
OP	Organisations Paysannes
OPA	Organisations Paysannes Agricoles
OPE	Organisations Paysannes d'Élevage
PAC	Politique Agricole Commune
PADME	Projet pour la promotion et l'Appui au développement des Micro-Entreprises
PAFASP	Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales
PAOS	Programme des Organisations de la Société Civile
PAPAM	Projet d'appui à la Production Agricole au Mali
PARE	Pastoral Resolve
PASAOP	Programme d'Appui au Service Agricoles et aux Organisations Paysannes
PDA	Politique de Développement Agricole
PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'agriculture en Afrique
PDESOC	Projet de Développement de l'élevage au Sénégal Oriental et en Haute Casamance
PDMAS	Programme de développement des marchés agricoles et agroalimentaires du Sénégal
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNDE	Plan National de Développement de l'Élevage
PNDEL	Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PNOPPA	Plate-forme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin
PPCB	Péritpneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
PROGEBE	Projet régional de gestion durable du bétail ruminant endémique

PSDEPA-CI	Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture en Cote d'Ivoire
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTF	Partenaires Financiers et Techniques
RECA	Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger
RECAO	Réseau régional des Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest
RENOP	Réseau Nationale des Organisations Paysannes
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
SDDE	Stratégie de Développement Durable de l'Elevage
SFD	Structures Financières Décentralisées
SIAGRO	Salon International des Industries et Techniques Agro-Alimentaire
SOGAS	Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal
UA-BIRA	Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine
UCAAP	Union of Chambers of Agriculture and Animal Production
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
UMAGRI	Union Maghrébine des Agriculteurs
UNAP-Bénin	Union Nationale des Aviculteurs Professionnels du Bénin
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNPCB	Union nationale des producteurs de coton du Burkina
UNPRB	Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina
UNPSB	Union Nationale des Producteurs Semenciers du Burkina
UOFA-AO	Union des Organisations de la Filière Avicole de l'Afrique de l'Ouest
USAID	United States Agency for International Development
USAID/PCE	Projet de Croissance Economique de l'USAID
UTAP	Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
UTICA	Union Tunisienne de l'Industrie, du commerce et de l'Artisanat
VET-GOV	Programme Régional pour le Renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique
ZAE	Zone Agro-Ecologique

RESUME EXECUTIF

L'Union Africaine, à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), cherche à promouvoir le développement de l'élevage dans le continent. Ce secteur d'activité représente en moyenne 30% du Produit Intérieur Brut (PIB) agricole soit près de 10% du PIB national en Afrique sub-saharienne, et fournit l'essentiel des moyens de subsistance à près de 250 millions de personnes à faible revenu.

L'un des objectifs stratégiques du programme VET-GOV de l'UA-BIRA consiste à renforcer les capacités des institutions régionales fournissant des services vétérinaires, afin qu'elles assurent pleinement leurs rôles de coordination, d'harmonisation, d'intégration et d'appui. Le but ultime est l'avènement d'un environnement plus propice aux investissements publics et privés dans le secteur de l'élevage.

Ainsi, l'étude commanditée par l'UA-BIRA voulait répondre à deux questions majeures :

- Comprendre l'importance que les organisations paysannes régionales accordent à l'élevage,
- Evaluer leur capacités et dispositions internes à prendre en compte les questions liées à l'élevage en vue de leur garantir, dans l'avenir, l'appui du Programme VET-GOV.

Cette évaluation devait être sous-tendue au préalable par une évaluation du dispositif institutionnel régional et national pour la CEDEAO, l'UMA et le Soudan.

L'étude réalisée à partir de 36 Organisations paysannes dans 14 pays de la CEDEAO, 2 pays de l'UMA (Mauritanie, Tunisie) et au Soudan a permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- Au plan des capacités institutionnelles régionales,
 - » la CEDEAO reste une institution qui polarise beaucoup d'efforts pour le développement des OPA de manière générale. Elle met en œuvre plusieurs instruments pour les appuyer au-delà de leur implication dans les différentes stratégies régionales ;
 - » l'UMA a un dispositif institutionnel à l'endroit des OPAP encore embryonnaire, situation rendue complexe par l'existence d'une diversité de textes très différents d'un pays à un autre.
- Au plan des capacités institutionnelles nationales,
 - » les pays de la CEDEAO marquent de plus en plus une volonté affirmée d'appuyer les OPE avec toutefois des moyens très disparates. Très peu de pays ont une structure dédiée aux OPE et quand c'est le cas, les moyens ne suivent pas toujours (compétences, effectifs, logistique, système d'information, etc.). Les OPE sont de plus en plus impliquées dans les décisions concernant le développement de l'Elevage, cette implication étant facilitée par l'existence d'une Plateforme des Politiques d'Elevage, dispositif conçu et mis en œuvre par l'UA-BIRA ;
 - » dans les pays de l'UMA et au Soudan, le fonctionnement des Plateformes des Politiques d'Elevage offre de plus en plus un cadre d'implication des OPE dans les stratégies de développement de l'Elevage. La volonté d'appuyer les OPE est affirmée par un trop plein de présence de l'Etat dans le pilotage des OPE dans certains pays comme la Tunisie qui demeure malgré tout un modèle en matière de dispositif d'appui des OPE. Les difficultés communes dans les autres pays résident encore dans l'allocation de ressources et l'élaboration de stratégies claires en direction des OPE.
- Au plan des capacités des organisations paysannes régionales,
 - » L'évaluation a confirmé les capacités déjà connues du ROPPA en matière de plaidoyer, même si l'Elevage (bien qu'étant intégré) occupe encore une place modeste dans les discours.

- » L'UMAGRI ne déroge pas non plus à la règle, car mettant plus en évidence les questions agricoles que les questions d'Elevage.
 - » La coopération entre le ROPPA et l'UMAGRI gagnerait à être renforcée pour capitaliser mutuellement sur les Bonnes Pratiques de chacune de ces organisations paysannes régionales.
- Au plan des capacités des organisations paysannes nationales,
 - » L'évaluation a mis en évidence les faibles capacités des OPE dans les pays de la CEDEAO à l'exception du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Les principales faiblesses sont encore liées à la gouvernance (plans stratégiques, fonctionnement et renouvellement des bureaux, absence d'une base de données réelle), leur faible aptitude à développer des systèmes de financement durable, leurs faibles capacités de plaidoyer et leur faible outillage pour démontrer le poids et leurs impacts dans le développement économique et social de leurs pays.
 - » Les OPE des pays de l'UMA et du Soudan également éprouvent les mêmes difficultés, même si des appuis de l'Etat existent notamment pour la Tunisie.

Ainsi donc, les recommandations majeures pour développer les OPE peuvent être articulées autour des quatre axes suivants :

- La mise en place d'une Organisation faîtière Régionale de l'Elevage dans la CEDEAO et une autre dans l'UMA ; ces organisations bénéficiant du coaching du ROPPA et de l'UMAGRI ;
- L'évaluation réelle du poids de l'Elevage dans le PIB national et de la contribution de l'Elevage dans le revenu des ménages à travers la généralisation de l'utilisation de la boîte à outil « Livestock Sector Investment and Policy Toolkit » ;
- Le déploiement d'un Système d'Information fiable et dynamique sur l'Elevage en Afrique par la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Elevage dans la CEDEAO et dans l'UMA ;
- La capacitation réelle des OPE en gouvernance saine et durable, plaidoyer et savoir faire technique.

INTRODUCTION

L'Union Africaine, à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), cherche à promouvoir le développement de l'élevage dans le continent. Ce secteur d'activité représente en moyenne 30% du Produit Intérieur Brut (PIB) agricole soit près de 10% du PIB national en Afrique sub-saharienne, et fournit l'essentiel des moyens de subsistance à près de 250 millions de personnes à faible revenu.

A cette fin, l'un des objectifs stratégiques du programme VET-GOV de l'UA-BIRA consiste à renforcer les capacités des institutions régionales fournissant des services vétérinaires, afin qu'elles assurent pleinement leurs rôles de coordination, d'harmonisation, d'intégration et d'appui. Le but ultime est l'avènement d'un environnement plus propice aux investissements publics et privés dans le secteur de l'élevage.

Ainsi, l'UA-BIRA a commandité une évaluation des organisations paysannes régionales, afin de comprendre l'importance que ces organisations accordent à l'élevage, mais aussi d'évaluer leur capacités et dispositions internes en place afin de faciliter la prise en compte des questions traitant de l'élevage en vue de leur garantir, dans l'avenir, l'appui du Programme VET-GOV.

La mission vise à déterminer la place et l'importance de l'élevage dans les organisations paysannes régionales en Afrique de l'Ouest, au Maghreb et au Soudan. Elle doit également permettre d'évaluer les dispositions et capacités de ces organisations à assurer le bon fonctionnement de ces organisations et leur aptitude à contribuer au développement de l'Elevage en Afrique.

Au terme de cette évaluation, une feuille de route intégrant les besoins de soutien et d'appuis des organisations paysannes et des structures publiques devra permettre au Programme VET-GOV de disposer d'un plan d'actions continental consolidant les 5 régions (Ouest, Centre, Est, Nord et Sud) pour un appui ciblé assurant davantage le développement de l'Elevage en Afrique (impact sur les programmes de croissance économique, de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté).

Ce rapport concerne les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que ceux des pays de l'Union du Maghreb Arabe. Le cas du Soudan, dont certaines des Organisations professionnelles Agricoles sont membres de l'organisation régionale UMAGRI a été également traité dans le présent document.

L'étude comporte les 6 chapitres suivants :

- Chapitre 1 : Approche méthodologique ;
- Chapitre 2 : Diagnostic du cadre institutionnel au niveau régional ;
- Chapitre 3 : Diagnostic des capacités des organisations régionales ;
- Chapitre 4 : Diagnostic du cadre institutionnel et des capacités des organisations professionnelles nationales dans la CEDEAO, dans l'UMA et au Soudan ;
- Chapitre 5 : Evaluation globale du cadre institutionnel et des capacités par pays ;
- Chapitre 6 : Recommandations majeures et plan d'actions.

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Collecte des données

Avec l'appui des points focaux pays de VET GOV, la collecte de données a été effectuée à travers des entretiens avec :

- Les responsables des OP nationales et régionales au plus haut niveau (directeur exécutif/secrétaire général...);
- Les responsables gouvernementaux en charge du secteur de l'élevage.

Les groupes cibles rencontrés sont indiqués ci après :

- Les équipes dirigeantes du ROPPA et de l'UMAGRI;
- Les dirigeants des plateformes nationales membres du ROPPA et de l'UMAGRI ;
- Les représentants des associations nationales d'éleveurs ;
- Les directeurs de l'élevage/services vétérinaires ou de l'Agriculture selon que les ministères en charge de ces 2 départements sont intégrés ou séparés ;
- Les autres acteurs pertinents identifiés comme la FAO.

L'étude s'est focalisée sur les organisations œuvrant sur les principales filières d'élevage dans la zone CEDEAO, au Maghreb et au Soudan. Il s'agit des filières des bovins, petits ruminants, porcins, volailles et lapins.

Les informations suivantes consignées dans des questionnaires ont permis la collecte des données pour l'évaluation.

- Au niveau des organisations régionales (ROPPA, UMAGRI)
 - » Statuts, organigramme, historique et fonctionnement ;
 - » Ressources financières ;
 - » Ressources humaines ;
 - » Principales réalisations ;
 - » Plan stratégique ;
 - » Interaction avec les plateformes membres ;
 - » Place des filières associées à l'élevage.
- Au niveau des autorités gouvernementales
 - » Cadre institutionnel de l'élevage (lois d'orientation, plan stratégiques) ;
 - » Statistiques mises à jour sur les productions animales ;
 - » Défis, menaces et opportunités pour le secteur de l'élevage ;
 - » Défis, menaces et opportunités pour les OP nationales ;
 - » Niveau d'interaction avec les OP dans la formulation et la mise en œuvre de programmes et projets agricoles.
- Au niveau des Associations nationales d'éleveurs
 - » Statuts, organigramme, historique et fonctionnement ;
 - » Adhésion (modalités, nombre d'adhérents) ;
 - » Ressources financières ;
 - » Ressources humaines ;
 - » Principales réalisations ;

- » Plan stratégique ;
- » Interaction avec les membres ;
- » Niveau d'interaction avec la plateforme nationale ;
- » Niveau d'interaction avec l'OP régionale.

Ces données primaires ont été complétées par une revue documentaire exhaustive à partir d'investigations personnelles, des documents fournis par les points focaux, les structures publiques et les responsables des organisations paysannes (OP).

1.2. Pays visités

Le choix des pays visités a été effectué en commun accord avec le Programme Officer de VET-GOV. Ainsi, les pays suivants ont été visités :

- Dans les pays de la CEDEAO
 - » Burkina Faso ; o Cote d'Ivoire ; o Ghana ;
 - » Mali ;
 - » Niger ;
 - » Sénégal.
- Dans les pays de l'UMA
 - » Mauritanie ;
 - » Tunisie.
- Et le Soudan.

1.3. Evaluation des données qualitatives recueillies

Ces évaluations ont été faites à partir des données collectées et l'établissement de critères d'appréciation variable selon les cibles (communautés régionales, organisations paysannes régionales, organisation paysannes nationales, structures publiques). Une évaluation chiffrée a été réalisée à partir des données qualitatives recueillies dans l'optique de mieux comprendre les disparités. L'échelle de notation pour chaque critère a été de 0 à 4. Plus, le dispositif est mature plus la note est croissante :

- Note 0 : inexistant ;
- Note 1 : niveau faible ;
- Note 2 : niveau moyen ;
- Note 3 : bon niveau ;
- Note 4 : niveau excellent.

A partir de ces notations, des graphiques ont été élaborés pour illustrer davantage le positionnement des structures cibles par rapport aux critères d'évaluation.

• Diagnostic du cadre institutionnel régional

Six (6) critères ont été identifiés pour l'évaluation qualitative du cadre institutionnel régional pour l'appui aux OPE :

- i. Existence d'une stratégie régionale d'appui aux Organisations Paysannes d'Elevage : il s'agit de vérifier au niveau des Etats et des Institutions régionales s'il y a une réelle volonté de placer les OP au cœur du développement de l'Elevage. L'affirmation de cette volonté passant par une prise en charge de

- ces questions dans les stratégies de développement agricole à la fois aux niveaux national et régional.
- ii. Existence d'une structure officielle dédiée aux OPE : la volonté doit être traduite également au niveau institutionnel par l'existence d'une structure reconnue œuvrant exclusivement pour le développement des OPE.
 - iii. Existence d'une base de données nationale sur les OPE : une bonne prise en charge des OP nécessite la connaissance du portefeuille d'OP existantes dans chaque pays.
 - iv. Compétences pour l'encadrement des OPE : l'idée est de s'assurer que les personnes en charge des questions de développement des OPE comprennent les rôles de ces OP dans le développement de l'Élevage, et également ont les compétences pour assurer leur bon encadrement.
 - v. Moyens logistiques et techniques pour l'encadrement des OPE : les moyens matériels et logistiques pour réaliser les missions d'encadrement, de suivi des OPE sont aussi évalués dans l'optique de s'assurer d'une efficacité de l'appui des institutions au développement des OPE.
 - vi. Dynamisme de la mise en œuvre institutionnelle de l'appui aux OPE : l'appui institutionnel doit pouvoir se faire dans un cadre dynamique, mettant en synergie les pouvoirs publics et les OPE pour garantir une qualité des échanges entre parties prenantes et également permettre que les OPE et leurs pays d'origine ne soient pas toujours dans des positions antagonistes, défensives lorsqu'il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre les stratégies de développement de l'Élevage dans les pays. Il s'agit ainsi d'évaluer l'existence des plateformes d'élevage et leurs fonctionnalités (tenu de réunions périodiques, régularité du travail des commissions techniques, etc.).

- **Diagnostic des organisations paysannes régionales et nationales**

Quatorze (14) critères ont été identifiés pour l'évaluation qualitative des capacités des OPE :

- i. Conformité des statuts : il s'agit de vérifier au niveau des OPE et organisations faitières l'existence de textes (statuts, règlement intérieur, procès verbal) et leur conformité avec les lois nationales ou régionales.
- ii. Intégration de la chaîne de valeur : l'objectif est de s'assurer que tous les segments de la chaîne de valeur sont présents pour garantir une meilleure synergie entre acteurs et espérer développer une filière forte, intégrée et compétitive.
- iii. Existence d'un bureau et fonctionnement : il est question de vérifier un des aspects de la gouvernance de la structure. L'objectif est de s'assurer qu'il ya réellement un bureau avec les différents composantes telles que définies dans les textes. Ce bureau fait-il l'objet d'un renouvellement comme prévu dans les textes. Existe-t-il des commissions fonctionnelles, des réunions périodiques, des activités et des concertations régulières.
- iv. Patrimoine et capacités de financement durable : il s'agit de s'assurer que l'OPE ou l'organisation faitière a des biens qui lui appartiennent et renforcent sa crédibilité, son autonomie, sa visibilité. Entre autres points, la structure dispose-t-elle de titres de propriétés pour un siège social, un parc logistique, un parc informatique. Existe-t-il des ressources qui lui permettent de fonctionner avec ou sans appui de l'Etat ou des bailleurs. A-t-elle d'autres sources de revenus qui lui permettent d'avoir un fonctionnement autonome inscrit dans le long terme. Par exemple, l'Etat lui a-t-il délégué la gestion de certaines infrastructures ? ou un fond est mis en place avec le concours de l'Etat (décision institutionnelle) pour financer les activités de l'OPE.
- v. Plan de développement : un aspect majeur de la gouvernance consiste à la définition d'une vision, d'objectifs clairs avec une feuille de route sur ses actions de développement à court et moyen termes ?
- vi. Base de données des acteurs : une bonne prise en charge des préoccupations des membres nécessite

- la connaissance du portefeuille des membres de l'OP ou de l'organisation faîtière.
- vii. Poids dans l'économie : ce critère évalue le poids de l'OPE dans le secteur et dans l'économie nationale. L'OPE a-t-elle réellement connaissance de son poids en termes d'offre, d'acteurs, etc. Réalise-t-elle des études pour mesurer son poids économique dans le développement du secteur et dans l'économie nationale.
 - viii. Capacités de plaidoyer : il s'agit de vérifier si l'OPE a tous les atouts requis pour mener efficacement une négociation ou un plaidoyer : compétences techniques, nature et importance des moyens à disposition pour atteindre les cibles visées (média, internet, presse écrite et télévisée, autres outils), assistance technique pour un plaidoyer efficace, formalisation des actions et mesure des impacts du plaidoyer.
 - ix. Impact sur les Politiques : il est question de vérifier si l'OPE influe réellement sur les politiques nationales de développement du secteur de l'Élevage ou de sa filière. La nature des décisions prises par l'Etat à partir des actions réalisées par l'OPE doit permettre d'attester qu'effectivement l'implication de l'OPE notamment dans la Plateforme des Politiques d'Élevage ou dans d'autres cadres d'échanges avec les pouvoirs publics a eu un effet bénéfique dans l'élaboration des politiques nationales de développement du secteur de l'Élevage ou de sa filière.
 - x. Impact sur l'offre nationale : l'OPE doit disposer d'études qui attestent que ses actions ont effectivement eu un effet bénéfique dans l'offre nationale des produits offerts par l'OPE.
 - xi. Impact sur les revenus des acteurs et leur vulnérabilité : l'OPE doit montrer des études qui attestent que ses actions ont permis de mesurer l'augmentation des revenus de ses membres et de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des ménages agropastoraux ainsi que la réduction de la pauvreté en milieu pastoral.
 - xii. Impact sur les capacités des acteurs : l'OPE doit pouvoir prouver que c'est grâce à ses actions qu'il y a eu un renforcement de capacités de ses membres. Toutes les actions de renforcement de capacités doivent être documentées.
 - xiii. Impact sur les investissements privés : le plaidoyer et le dynamisme de l'OPE ont-ils permis une augmentation des investissements dans le secteur, notamment avec l'arrivée de promoteurs privés ou a-t-il permis à certains acteurs de se professionnaliser davantage en accroissant leurs investissements dans leurs activités ?
 - xiv. Rayonnement régional et international : l'OPE est-elle connue au niveau de la sous région, au niveau continental et au-delà de l'Afrique. Bénéficie-t-elle à ce titre d'appuis d'externes et a-t-elle des implantations dans d'autres pays de sa région, est-elle affiliée à des organisations régionales, continentales ou internationales ?

- **Evaluation de la maturité du pays en matière d'appui aux OPE**

C'est le fruit de la synthèse des différents paramètres du dispositif national et des capacités des OPE.

2. DIAGNOSTIC DU CADRE INSTITUTIONNEL AU NIVEAU RÉGIONAL

Il s'agit de d'évaluer le cadre institutionnel (national, régional) pour l'appui au développement des organisations paysannes agricoles (OPA) en général et d'élevage (OPE) en particulier au niveau de la CEDEAO et de l'UMA. En effet, il existe une volonté réelle manifestée par l'Union Africaine, à travers l'UA-BIRA de développer ces organisations professionnelles.

2.1. Au niveau de la CEDEAO

La stratégie n'est pas réellement formulée, mais aujourd'hui les Organisations Professionnelles Agricoles sont impliquées dans toutes les politiques visant le développement agricole en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), un Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) a été mis en place pour assurer la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA. Le ROPPA est un membre actif, de même que le Réseau régional des Chambres d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO). Dans l'UEMOA, les OPA jouent également un rôle majeur dans le Fond Régional de Développement Agricole (FRGA). Par ailleurs, elles bénéficient de financement notamment sur le volet renforcement des capacités. Les interventions sont orientées vers l'appui à la mise en place et au renforcement des capacités d'organisation et d'intervention des structures institutionnelles concourant à la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'UEMOA. Le FRGA assure les financements dans les domaines suivants :

- la formation pour la gestion des exploitations agricoles et des organisations professionnelles agricoles ainsi que pour la gestion durable des ressources naturelles;
- l'appui à la constitution d'organisations professionnelles à vocation régionale;
- l'appui à l'organisation de circuits de commercialisation intracommunautaires et avec les Etats tiers;
- l'appui à la formation aux négociations internationales agricoles;
- l'appui à la professionnalisation des SFD ;
- l'appui à la diffusion des technologies.

Il n'existe pas encore d'entités clairement érigées au niveau des structures régionales (UEMOA, CEDEAO) dédiées aux Organisations Paysannes. Toutefois, dans l'espace CEDEAO, les OPA les plus actives d'un fait de leur dimension régionale bénéficient d'appuis de la part des organisations régionales. En effet, la CEDEAO tout comme l'UEMOA appuient certaines OPA en allouant des ressources financières pour le fonctionnement de leurs activités. Au sein de ces organisations régionales, il ya de plus en plus des compétences clefs capables de porter les questions des OPA de manière efficace.

Par ailleurs, la dynamique de mise en œuvre institutionnelle de l'appui aux OPA se développe. Au niveau sous régional, le Cadre consultatif accorde une place importante à l'approche participative et inclusive d'où la présence des OPA. Ainsi, la mise en œuvre du PDDAA semble s'inscrire sur une bonne voie.

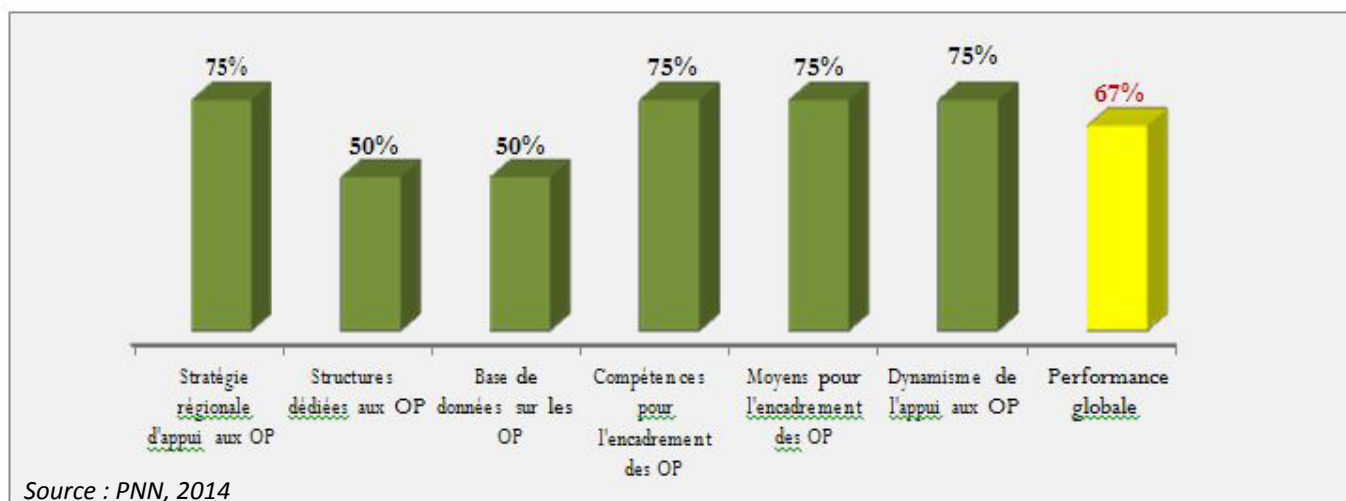


Figure 1 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP par la CEDEAO

2.2. Au niveau de l'UMA

L'agriculture et la pêche constituent un des piliers fondamentaux des économies des pays de l'UMA. Les organisations professionnelles agricoles et de pêche jouent primordial dans la sécurité alimentaire à travers l'encadrement des petits producteurs et l'accès au marché. Au Maghreb, il existe différents types d'organisations professionnelles opérant dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (OPAP). Elles sont régies par des textes juridiques et des règlements intérieurs diversifiés et souvent mal adaptés à un partenariat public privé efficient leur permettant de jouer pleinement leur rôle de développement du secteur. Le renforcement du partenariat public privé dans la sécurité alimentaire est une priorité des pays de l'Union du Maghreb arabe et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ainsi, l'UMA a sollicité en 2014 l'appui de la FAO pour analyser la législation relative au secteur professionnel dans l'agriculture et la pêche et le renforcement des capacités managériales, techniques et de mise en réseau des OPAP. C'est un grand pas de la Direction de la Sécurité Alimentaire qui a en charge la gestion des OPAP. Le secteur de l'Élevage devrait réellement en profiter pour combler ce retard dans l'appui institutionnel de l'UMA aux OPE ou OPAP.

En effet, ce projet pilote devra contribuer à l'amélioration de la production animale et la pêche en améliorant le revenu des éleveurs, apiculteurs et pêcheurs dans les zones d'intervention du projet à travers un meilleur encadrement des éleveurs, apiculteurs et pêcheurs par les OPAP. La réussite de cette expérience permettra sa multiplication et son élargissement dans d'autres secteurs et contribuera à la consolidation et le développement durable du secteur de l'élevage et de la pêche qui concourent dans le sens de sa haute contribution à la sécurité alimentaire des ménages.

Les principales activités retenues dans ce projet concourent à la durabilité des actions entreprises et s'articulent autour des points suivants :

- Analyse du cadre législatif et institutionnel des OPAP ;
- Renforcement des capacités managériales, d'appui conseil et de mise en réseau des OPAP ce qui permettrait de passer à un meilleur taux d'encadrement des éleveurs et pêcheurs qui se traduirait par une meilleure rentabilité de l'activité de l'élevage des petits ruminants, de l'apiculture et de la pêche artisanale et par conséquent une augmentation du revenu des ménages ;
- Assurer une meilleure intégration des populations vulnérables (dont les femmes rurales et les jeunes) dans la chaîne de valeur ;
- Apport du matériel d'intervention nécessaire aux Unions Régionales (UMAOC, UMAPI, Union

Maghrébine de la pêche artisanale) pour mener à bien leurs programmes d'encadrement et d'appui conseil ;

- Utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) par les OPAP dans la mise en réseau, l'encadrement technique et le transfert et la circulation des informations avec les éleveurs et pêcheurs ;
- Elaboration de guides sur le management des OPAP, la mise en réseau, la gestion des projets, l'appui conseil qui seront distribués aux acteurs du projet. Le secteur de l'élevage et de la pêche artisanale en tirerait un grand profit.

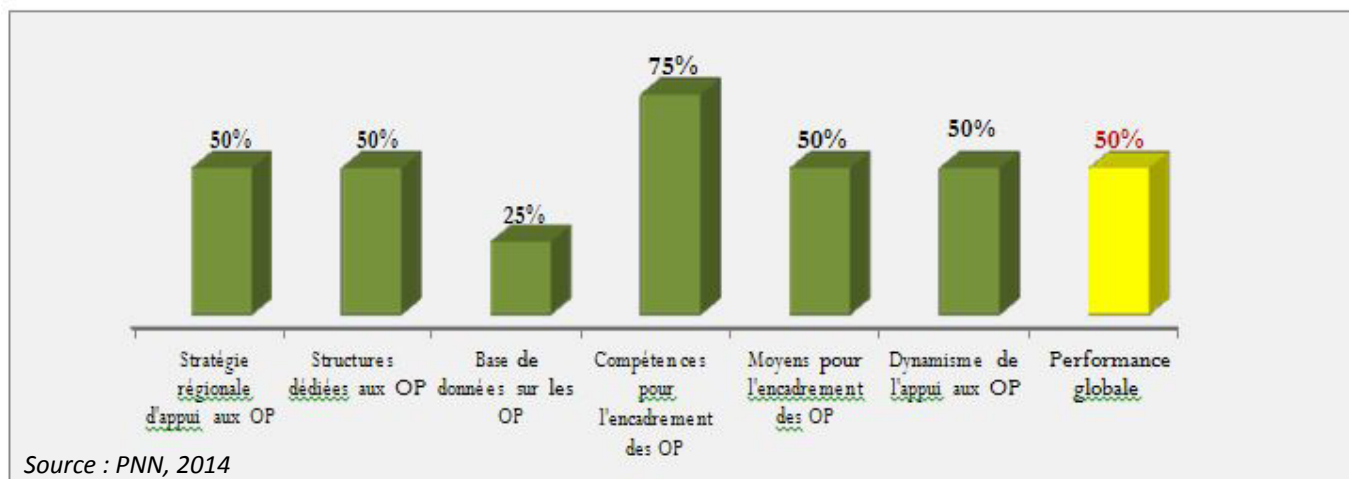


Figure 2 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP par l'UMA

3. DIAGNOSTIC DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS PAYSANNES RÉGIONALES

Les six (6) critères ont été retenus pour l'évaluation du ROPPA et de l'UMAGRI.

3.1. Diagnostic des capacités du ROPPA

En Afrique de l'ouest, l'organisation paysanne régionale de référence est le Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'ouest (ROPPA). Le ROPPA fut porté sur les fonts baptismaux le 6 juin 2000, lorsque des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de différents pays d'Afrique de l'Ouest créèrent à Cotonou leur structure faitière sous-régionale. Les 10 membres fondateurs étaient les suivants: Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée- Bissau et Gambie. En 2006, le réseau s'est élargi à deux pays anglophones : le Ghana et la Sierra Leone. C'est ainsi que le ROPPA considère désormais la zone CEDEAO (15 pays) comme son rayon d'action.

Les missions suivantes lui sont dévolues :

- Promouvoir et défendre les valeurs d'une agriculture paysanne performante et durable au service des exploitations familiales et des producteurs agricoles ;
- Informer et former les membres des Organisations Paysannes et des Associations de producteurs agricoles à partir des expériences pertinentes des membres du ROPPA et des autres acteurs du développement ;
- Encourager et accompagner la concertation et la structuration des organisations paysannes et des producteurs agricoles dans chaque pays en vue de leur participation/implication dans la définition, la mise en œuvre des politiques et programmes de développement des secteurs agricoles et ruraux ;
- Promouvoir la solidarité entre les organisations paysannes et de producteurs agricoles membres du ROPPA ;
- Assurer la représentation de ses membres aux niveaux régional et international ;
- Favoriser la concertation et la coopération entre le ROPPA et d'autres organismes similaires de la région et du monde.

Les objectifs assignés au ROPPA comportent ainsi à la fois :

- Des Objectifs au niveau national
 - » Accompagnement des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles dans les pays pour la mise en place de cadres ou mécanismes nationaux de concertation ou l'appui technique à la restructuration des mécanismes nationaux ;
 - » Renforcement des cadres ou mécanismes nationaux existants, en particulier en matière de communication ;
 - » Renforcement des capacités de représentation et de négociation.
- Des objectifs au niveau régional
 - » Elaboration de la carte d'identité rurale et réalisation d'études pour une meilleure compréhension des évolutions en cours par rapport aux exploitations familiales ;
 - » Organisation et échange d'expériences appui à l'émergence de cadre d'échanges afin de faciliter la commercialisation des produits agricoles dans la sous-région ;
 - » Mise en place d'un système d'information et de communication pour mieux faire face aux différents enjeux et défis actuels.

Tableau 1 : Présentation du ROPPA

PLATEFORMES MEMBRES DU ROPPA	PAYS
Confédération Paysanne du Faso (CPF)	Burkina Faso
Plate-forme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-BENIN)	Bénin
Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI)	Côte d'Ivoire
National Coordinating Organization for Farmers Associations – The Gambia (NACOFAG)	Gambie
Plateforme admise comme membre du ROPPA lors de la 4ème convention ordinaire du ROPPA qui s'est tenue à Saint Louis, Sénégal.	Ghana

PLATEFORMES MEMBRES DU ROPPA	PAYS
Confédération Nationale des Organisations Paysannes (CNOP-G)	Guinée
Cadre National de Concertation des Organisations de Producteurs Agricoles de Guinée Bissau Quadro Nacional de Concertação das Organizacoes Camponenses y Productores Acgricolos da Guiné Bissao.	Guinée Bissau
Liberian farmers Union Network - Liberia	Liberia
Coordination nationale des organisations paysannes du mali (CNOP)	Mali
Plateforme Paysanne du Niger	Niger
Conseil Togolais des Organisations Paysannes (CTOP) Réseau Nationale des Organisations Paysannes (RENOP)	Togo
Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)	Sénégal
La plate-forme du Sierra Leone a été admise comme membre du ROPPA lors de la 4 ^{ème} convention ordinaire du ROPPA qui s'est tenue à Saint-Louis, Sénégal.	Sierra Leone

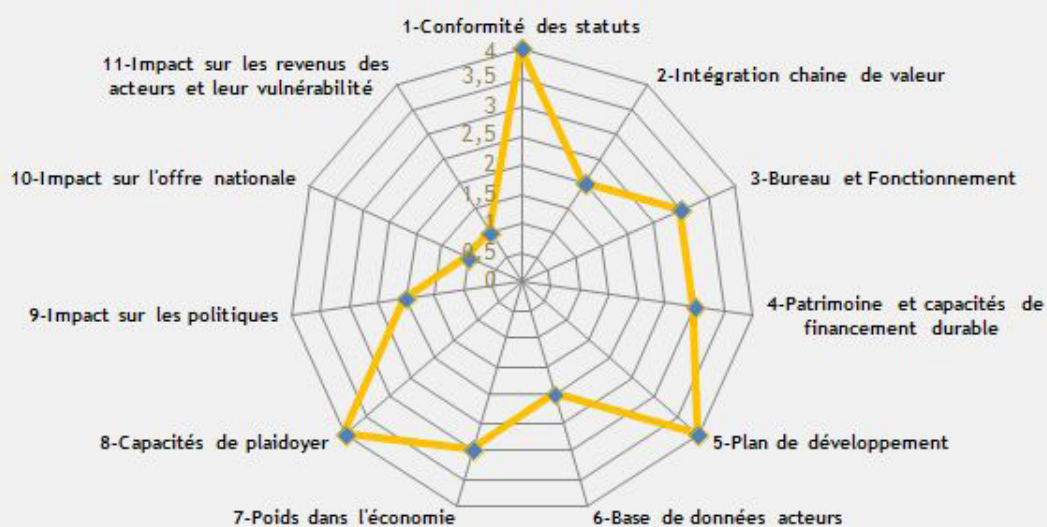
Le ROPPA est devenu un modèle de Société Civile Agricole pour le continent africain. Son engagement et ses actions de plaidoyer ont permis des avancées notoires notamment dans l'amélioration de l'environnement économique. Le ROPPA a participé à l'élaboration de la politique Agricole de la CEDEAO et à la mise en place du Fond Régional de Développement Agricole (FRDA). Il représente l'Afrique au Comité Sécurité Alimentaire de la FAO et participe régulièrement au G20 Agricole.

Le ROPPA est également une Société civile avec des moyens relativement importants lui garantissant ses capacités de plaidoyer. A ce titre, le ROPPA a développé le concept des Universités paysannes pour former les paysans à la négociation et au plaidoyer afin de défendre leurs intérêts et de voir leurs préoccupations prises en charge par les pouvoirs publics, les bailleurs et donateurs divers. Les compétences y sont présentes pour une grande partie et les règles de gouvernance sont appliquées. Les bureaux et ses représentations au niveau des membres sont fonctionnels, même si certains ont quelques difficultés présentement. Le ROPPA travaille sur la base d'un plan stratégique et a son propre siège social. Les OP nationales travaillent sur la base d'obligations de résultats. Le ROPPA fait l'objet d'audits pour confirmer ses règles de bonne gouvernance.

Son impact énorme dans le développement agricole africain pourrait être mieux mesuré. Quelques plateformes du ROPPA connaissent des difficultés (Côte d'Ivoire, Bénin, Sierra Léone et Guinée Bissau). Le secteur de l'Élevage, bien qu'étant intégré dans le secteur Agricole, peine à être visible. Cette situation pousse les acteurs de l'Élevage à se chercher une nouvelle identité capable de prendre en charge spécifiquement la problématique du développement de l'Élevage en Afrique.

Le ROPPA œuvre pour la mise en place d'un Fond Régional des OP et envisage la mise en place d'une Bourse des Produits agricoles en partenariat avec le CTA. Il a actuellement des besoins en renforcement de ses effectifs (deux experts pour les chaînes de valeur Elevage et Pêche). Enfin, une démarche Qualité du ROPPA pour renforcer sa gouvernance interne et renforcer l'efficacité de ses actions avec les OP nationales a été identifiée comme besoin pour développer la culture du résultat au sein du ROPPA.

Evaluation des capacités du ROPPA en matière d'Elevage



Source : PNN, 2014

Figure 3 : Evaluation qualitative des capacités du ROPPA en matière d'Elevage

3.2. Diagnostic des capacités de l'UMAGRI

Les représentants de l'Union Maghrébine des Agriculteurs (UMAGRI) n'ont pas été rencontrés. L'évaluation a été faite sur la base d'une recherche bibliographique et de lecture d'articles sur internet. L'UMAGRI est une organisation régionale agricole à caractère professionnel, économique et social. Elle a été créée le 21 Mai 1989 et réactivée le 04 Juillet 2007 après quelques années de léthargie. À l'initiative de sa création se trouvent cinq organisations paysannes nationales de l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Récemment, l'organisation a enregistré les adhésions de l'Union Centrale des Coopératives Agricoles égyptienne et de l'Union soudanaise des agriculteurs (Sudanese Farmers and Pastoralists Union), portant le nombre de ses membres à sept. Le siège permanent de l'UMAGRI est à Tunis, en Tunisie.

Tableau 2 : Présentation de l'UMAGRI

Plateformes membres de l'UMAGRI	Pays
Union Marocaine de l'Agriculture	Maroc
Union Nationale des Agriculteurs Algériens	Algérie
Syndicat Général des Agriculteurs et Eleveurs de Libye	Libye
Fédération d'Agriculture et d'Elevage de la Mauritanie	Mauritanie
Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche.	Tunisie
Union centrale des coopératives agricoles égyptienne	Egypte
Union soudanaise des agriculteurs Sudanese Farmers and Pastoralists Union	Soudan

Les missions de l'UMAGRI s'insèrent dans les objectifs suivants fixés par l'article 3 de son Statut :

- Formuler des opinions, des suggestions et des recommandations appropriées à l'essor et la gestion de la profession afin d'assurer la coordination et l'intégration dans tous les domaines du développement agricole dans les pays Maghrébins ;
- Œuvrer en coordination avec les gouvernements des pays maghrébins afin d'activer le commerce des produits agricoles entre les pays de l'Union du Maghreb Arabe dans la perspective prépondérante de l'autosuffisance alimentaire ;

- Œuvrer pour la coordination des opinions à l'égard d'autres groupes économiques quant à l'exportation et à l'importation des produits agricoles et des intrants ;
- Faciliter la communication entre les prestataires du développement agricole en les exhortant à entretenir la coordination, la consultation, l'échange d'expériences et bénéficier des actions réussies notamment dans les domaines de la formation et de la vulgarisation ;
- Encourager la recherche scientifique dans les secteurs agricoles et la valorisation de ses acquis pour le développement de ces secteurs dans les pays du Maghreb ;
- Créer une base de données sur l'agriculture au Maghreb ;
- Publier des revues et des études, organiser des expositions communes ainsi que des journées commerciales magrébines dans le domaine agricole, en coordination avec les organisations membres et en alternance entre les pays du Maghreb ;
- Renforcer les liens de partenariat et de coopération entre les entrepreneurs maghrébins dans le cadre de la création de projets agricoles communs. Œuvrer pour assurer la cohérence entre les législations agricoles dans la perspective prééminente de leur normalisation ;
- Œuvrer pour une planification commune quant à l'exploitation raisonnée des ressources naturelles disponibles ;
- Œuvrer pour la coordination entre les fonds d'assurance et de sécurité sociale relatifs à l'agriculture et aux agriculteurs ;
- Le renforcement des relations avec les organisations agricoles dans le monde dans le cadre de l'intensification du rôle de l'union au niveau arabe et international.

A l'instar du ROPPA, le secteur de l'Elevage, bien qu'étant intégré dans le secteur Agricole, n'est pas visible dans les discours de l'UMAGRI. La communication également sur les activités de l'UMAGRI reste à parfaire. La coopération entre ROPPA et UMAGRI gagnerait à être renforcée.

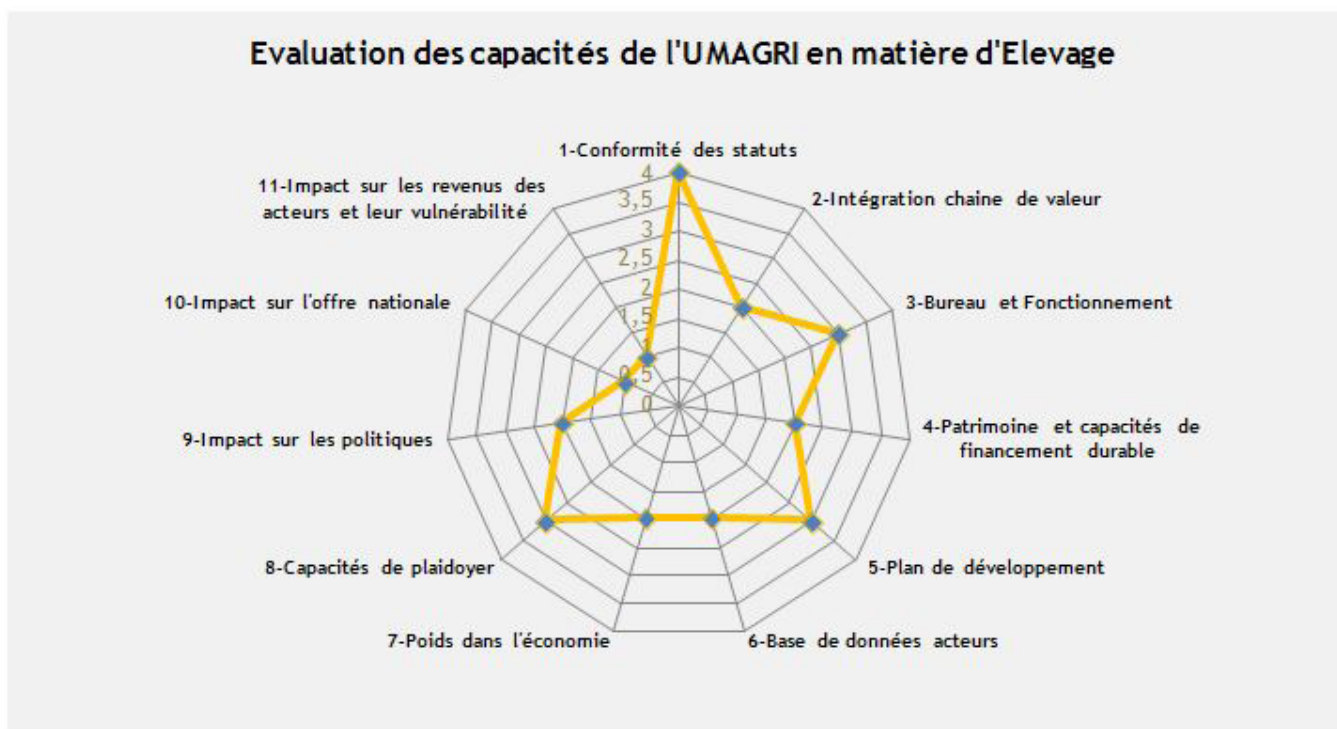


Figure 4 : Evaluation qualitative des capacités de l'UMAGRI en matière d'Elevage

4. DIAGNOSTIC DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DES CAPACITES DES ORGANISATIONS PAYSANNES NATIONALES DANS LA CEDEAO

Il s'agit d'évaluer le cadre institutionnel national pour l'appui au développement des organisations professionnelles agricoles en général et d'élevage en particulier.

4.1. Bénin

4.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.1.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

L'institution gouvernementale en charge des questions d'élevage au Bénin est le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches (MAEP). Le ministère comprend 3 directions, dont la Direction de l'Élevage qui est en charge de relever les principaux défis auxquels est confronté l'élevage au Bénin à court terme (2014-2020).

Afin d'atteindre les objectifs fixés, l'Etat a conçu un Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) en 2011, comprenant un volet dédié au sous-secteur de l'élevage, le «Programme de Développement de l'Élevage» qui vise un développement significatif du secteur à l'horizon 2020. La stratégie de mise en œuvre de ce plan est basée sur les 3 axes suivants :

- Une approche filière – chaîne de valeur ajoutée (CVA) : elle consiste à faire l'analyse des Chaînes de Valeurs Ajoutées (CVA) ainsi que liens d'affaires existant entre les différentes catégories d'acteurs impliqués dans les différents maillons de chaque CVA.
- Une approche participative et inclusive : la mise en œuvre du Programme Développement de l'Élevage impliquera toutes les catégories d'acteurs identifiés (les principaux acteurs sont : l'Etat, les producteurs et leurs organisations, les collectivités et le privé marchand). Elle doit s'inscrire dans un processus de concertation à caractère multi-acteurs et multidimensionnel. Il est question de s'assurer de l'engagement de tous et de chacun dans la mise en œuvre de ce Programme. Il s'agira de créer/dynamiser les cadres d'échanges et de concertation pour la prise en compte de différentes préoccupations afin de renforcer leurs capacités d'intervention.
- La promotion du secteur privé : les opérateurs privés jouent un rôle déterminant dans le développement des filières animales et leurs chaînes de valeurs ajoutées. Ces opérateurs doivent être appuyés pour s'organiser par catégorie d'acteurs et par maillon afin de prendre en charge efficacement les fonctions de production, de transformation et de mise en marché. Ceci doit se faire dans une démarche de complémentarité et de synergie d'actions. Il s'agira de créer un environnement favorable aux investissements d'élevage directement productifs et de renforcer leurs capacités techniques, managériales et organisationnelles.

Concernant l'objectif spécifique de cette étude, il convient de noter que les axes 2 et 3 sont très intéressants dans la mesure où une place prépondérante est accordée au renforcement de capacités des organisations de producteurs. Les organisations d'éleveurs sont considérées comme des partenaires privilégiés du MAEP qui les assiste traditionnellement dans les missions suivantes :

- Appuis organisationnels (séances de sensibilisation, campagnes de vaccination annuelles),
- Gestion de la transhumance nationale et transfrontalière,
- Gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs,
- Appuis à l'installation des infrastructures marchandes (marchés à bétail, aires d'abattage, aménagement des points d'abreuvement, etc...)
- Renforcement de capacités : formation des éleveurs sur la technique de fabrication de bloc multi-

nutritionnel densifié pour l'alimentation du bétail,

- Délimitation des couloirs de passage,
- Appui à l'installation des parcelles fourragères,
- Faciliter l'accès à l'information à l'organisation ;
- Participation aux réunions au niveau régional pour validation des plans stratégiques d'intervention en faveur du sous-secteur élevage

En résumé, le cadre institutionnel pour le développement des OP révèle les éléments suivants :

- Les OPE sont considérés comme des partenaires privilégiés par le MAEP, notamment la Direction de l'élevage
- Traditionnellement, la relation entre ces entités se résumait à une mission d'assistance de la Direction de l'Elevage envers ces OPE : appuis organisationnels, renforcement des capacités, aide à l'accès à l'information, etc.
- Toutefois, L'implication des OPE dans la définition et la conception des politiques de développement du sous-secteur de l'élevage était incomplète et insuffisante
- Afin de pallier à cette lacune, l'état envisage dans le cadre du Programme de Développement de l'Elevage une mesure qui aura des vertus correctrices : une approche participative et inclusive visant à assurer une participation multidimensionnelle et multi-acteurs englobant les principales OPE ;

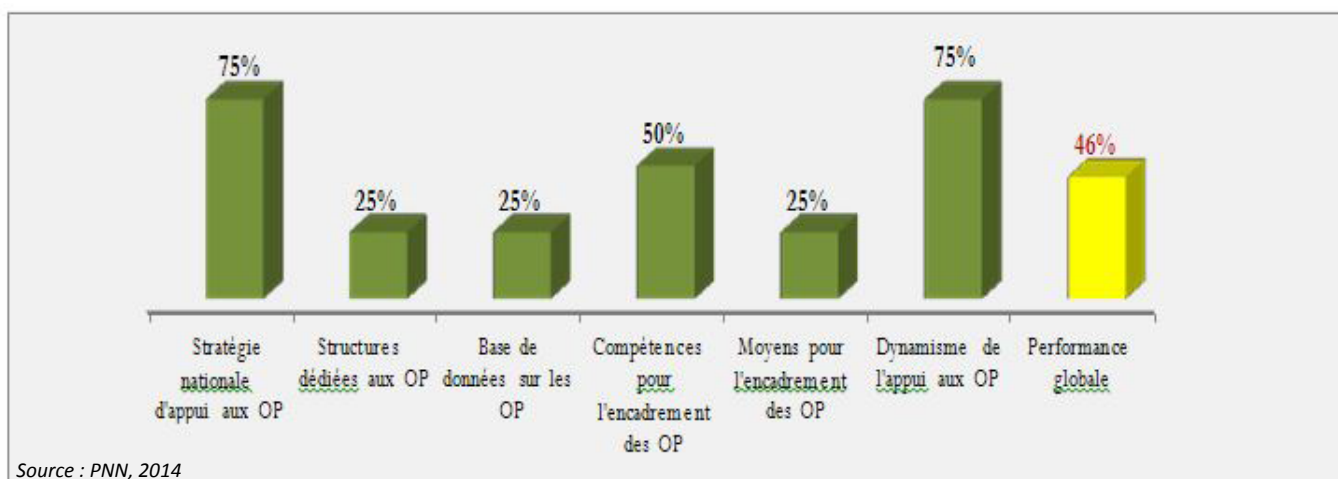


Figure 5 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Bénin

4.1.1.2. **Evaluation des capacités des OPE**

Les principales OP sont regroupées autour de la Plate-forme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA-BENIN). Les missions de la PNOPPA sont de veiller à la préservation de l'unité, la solidarité, du dialogue et de la cohésion au sein du mouvement paysan et de producteurs agricoles en République du Bénin, défendre les intérêts des producteurs béninois et de leurs Organisations. L'évaluation qualitative des OPE est résumée ci après.

Ces dernières années, plusieurs OP visant à défendre les intérêts des éleveurs ont vu le jour : ANOPER, ANAP, UNAP-Bénin, IAB, ABeC, ANATP, ANEP. Les principales OPE sont l'UNAP et l'ABEC dont la présentation synoptique est faite dans les tableaux suivants.

Evaluation des capacités des OP au Bénin

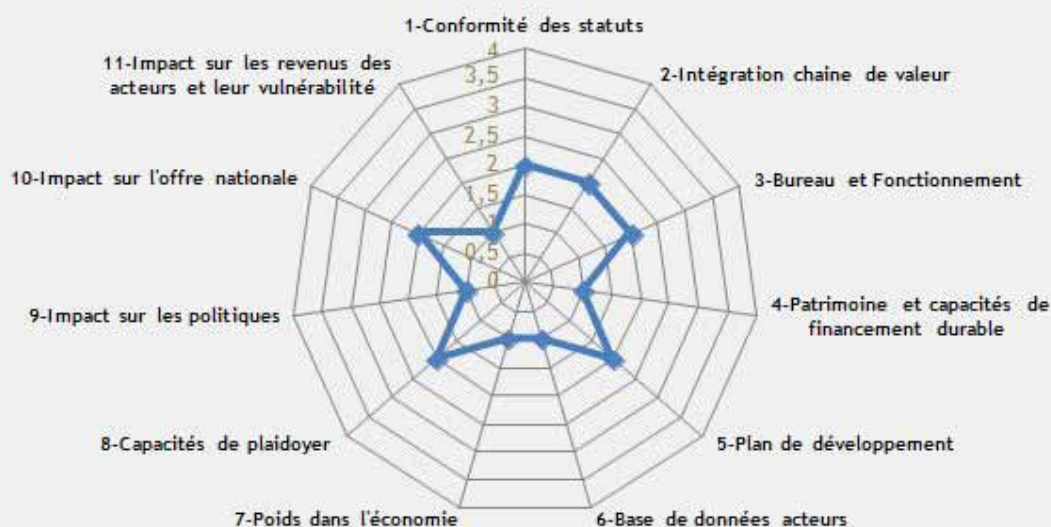


Figure 6 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Bénin

Tableau 3 : Présentation synoptique de l'UNAP

	UNAP-BENIN
Année de création	Février 2008
Composition	Producteurs d'œufs de consommation et de viande de volailles. 420 membres
Textes et conformité juridique	Bonne structuration avec l'AG, le CA, le Comité de Contrôle (CC), le secrétariat permanent en tant que bras administratif, technique et opérationnel du CA. Statuts et manuel de procédures, documents techniques, plans d'actions annuels, programmes d'activités, TDR pour l'élaboration du plan stratégique de développement.
Fonctionnement du bureau	fonctionnement régulier des différents organes dirigeants en toute indépendance et toute convergence, tenue régulière des réunions et AG, respect des principes associatifs et des règles démocratiques, etc.
Missions et ambitions	Contribuer au développement de l'aviculture moderne au Bénin ; faire le plaidoyer et Lobbying pour le développement de l'aviculture moderne au Bénin ; défendre les intérêts des aviculteurs au plan national ; développer l'esprit d'entraide et de cohésion au sein des aviculteurs ; faciliter l'accès des aviculteurs au crédit et aux intrants ; rechercher des débouchés pour l'écoulement de la production avicole nationale ; faciliter les relations entre aviculteurs et les autres acteurs de la sous-filière.
Services offerts aux membres	<ul style="list-style-type: none"> Formation et conseils techniques ; facilitation d'accès au crédit à des conditions allégées ; facilitation d'accès aux intrants ; information et communication à travers le bulletin « l'aviculteur »
Outils de planification	Manuel de procédures ; documents techniques ; plans d'actions annuels ; programmes d'activités
Moyens de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> Droits d'adhésion et cotisation ; vente des bulletins d'information ; vente de documents techniques ; appuis institutionnels ; sponsorings d'activités ou événements.
Patrimoine	Salle de réunion, bureaux du secrétariat permanent, salles de conférences des structures d'appuis partenaires au niveau décentralisé
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Passage du nombre d'adhérents de 127 (2008) à 420 (2014) Plaidoyer pour disponibilité des matières premières fondamentales en quantité, qualité et à prix raisonnables : maïs et soja. Plaidoyer et lobbyings pour l'obtention d'exonération sur les intrants et équipements avicoles ; Amélioration du niveau de biosécurité et de la conduite des animaux ;

	UNAP-BENIN
	<ul style="list-style-type: none"> Résolution de problèmes liés à la qualité de certains vaccins et mise en adéquation des programmes de vaccination. C'est surtout le cas surtout des maladies de Gumboro et de Newcastle. Accroissement de la notoriété des acteurs et du secteur d'activité ; Démarrage effectif d'un premier programme d'octroi de crédit à des conditions allégées.
Rayonnement	<p>Relations stratégiques avec d'autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> Institutions du secteur public : MAEP ; Ministère du Commerce et de l'Industrie ; Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ; Fonds d'Appui au Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage (FODEFCA) ; Fonds National de la Micro finance (FNM). Structures d'appui : ONG dont notamment SOJAGNON, CONSORTIUM SOJA, Cidel ONG, etc. Systèmes Financiers Décentralisés dont surtout COMUBA ; Banques, notamment la BRS. Organisations d'éleveurs : Association Nationale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants (ANOPER) ; Interprofession de l'Aviculture du Bénin (IAB) ; Union des Organisations de la Filière Avicole de l'Afrique de l'Ouest (UOFA-AO).
Problèmes rencontrés	Infrastructures et équipements ; modicité des ressources financières
Besoins d'appui	Renforcement des capacités : construction et équipement du siège (matériel de bureau et informatique) ; matériel roulant (véhicule) ; organisation et fonctionnement

Tableau 4 : Présentation synoptique de l'ABEC

	ABEC
Année de création	1993
Composition	Environ 1521 membres (tout éleveur ayant au moins 15 mères lapines), regroupés sur une base territoriale. Des sections locales (groupes de 7 à 15 éleveurs) sont regroupées pour former des zones dont les représentants forment l'assemblée générale.
Textes et conformité juridique	Bonne structuration avec une AG, le CA, un bureau élu, et un secrétariat permanent qui travaille sous l'égide du CA.
Fonctionnement du bureau	Tenue régulière des AG ; alternance régulière des dirigeants
Missions et ambitions	«Garantir des services adaptés à ses membres pour satisfaire les besoins des consommateurs en viande de lapins labellisée dans une perspective de développement durable, et de gestion transparente, en synergie avec les différentes interventions de l'Etat et des PTF dans le cadre de la promotion des filières agricoles et animales».
Services offerts aux membres	Développement du système d'approvisionnement en facteurs de production ; commercialisation des produits ; professionnalisation des acteurs ; développement de l'autofinancement et des relations contractuelles avec les partenaires
Outils de planification	Plan stratégique
Moyens de fonctionnement	Appui financier de Louvain coopération au Développement jusqu'en 2010 ; redevances des membres de l'association
Patrimoine	Siège aménagé, comprenant 5 bureaux équipés (ordinateurs, copieur, scanners, vidéo projecteur, armoire de rangement...), 1 salle de conférence, 1 magasin, 1 boutique de vente de lapin équipée et 1 chambre froide d'une capacité de 4 tonnes avec son générateur de relais (MCA) ; Divers équipements pour 10 postes de vente de viande de lapin (congélateurs, cuisinières, tables et chaises) ; Matériel roulant : 1 véhicule 4x4 et 10 motos

	ABEC
Réalisations	Passage du membership de 315 éleveurs en 1003 à 1599 en 2010 Expertise en matière d'élevage de lapins ; Entrée de la viande du lapin dans les habitudes alimentaires des ménages béninois Accroissement de la production favorisée par le partenariat avec l'institution de micro-finance PADME ; cet accroissement de la production a encouragé les éleveurs à libérer leurs redevances; Développement de partenariats avec plusieurs institutions nationales dont le ministère en charge de l'agriculture et le Millenium Challenge Account (MCA), la Firme Hycole en France, etc.
Rayonnement	Relations stratégiques avec les organisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Coopération Wallonne (Louvain Coopération au Développement) • Partenariat technique avec le Centre Cunicole de Recherche et d'Information (CECURI) • Partenariat avec l'institution de micro-finance PADME ; partenariats avec plusieurs institutions nationales : Ministère en charge de l'agriculture, Millenium Challenge Account (MCA), Firme Hycole en France, etc.
Problèmes rencontrés	Capacités techniques et financières fragiles depuis la fin des partenariats avec la CECURI et LD
Besoins d'appui	Renforcement des capacités techniques et organisationnelles: financement alternatif

4.1.2. Priorités d'appui

- Appuis institutionnels
 - » Structures dédiées à l'appui aux OPE au niveau de la direction de l'élevage
 - » Mise à jour de la base de données sur les OPE
 - » Formaliser la consultation des OPE lors de la conception des politiques d'élevage
- Appuis à la gouvernance
 - » Bases de données fiables sur les adhérents
 - » Systématisation des rapports d'activités et des bilans financiers
 - » Manuels de procédures
 - » Plans stratégiques
- Appuis techniques
 - » Construction de sièges principaux et secondaires
 - » Matériels et équipements de travail
 - » Bureautique et informatique
 - » Véhicules
 - » Modes de financement durables

4.2. Burkina Faso

4.2.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.2.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

La prise en charge des questions relatives aux OPA date de 1997. Et le récent Décret N°2013- 613 /PRES/ PM/MRAH portant organisation du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) renforce la volonté des pouvoirs publics de conférer une place importante au développement des OPA.

La Direction générale des productions animales (DGPA) a une Direction du Renforcement des Capacités des Acteurs (DRCA). Ses principales missions sont les suivantes :

- le suivi des organisations des acteurs directs des filières animales ; la mise en œuvre les stratégies et programmes d'appui au renforcement des capacités des acteurs ;
- l'appui à la création et/ou à la dynamisation des organisations professionnelles des acteurs ;
- l'appui à la formation, l'alphabétisation et l'information des acteurs ;
- le renforcement du cadre juridique des organisations professionnelles ;
- l'appui des cadres de concertation, des interprofessions et les chambres d'agriculture.

Par ailleurs, la Direction de la Promotion des Filières Animales (DPFA) œuvre également pour la structuration des filières majeures : bétail-viande, lait, aviculture, porc, cuirs et peaux.

Enfin, la Chambre d'Agriculture comporte des organisations faïtières œuvrant dans le domaine de l'élevage. Des actions sont menées pour améliorer les performances des organisations professionnelles.

D'une manière générale, il y a une implication grandissante des OPA dans les décisions qui concernent l'Élevage (élaboration des politiques, implication lors des situations de crises). La DRCA dispose d'une base de données des OPA comptant près de 6000 organisations d'éleveurs pour l'année 2008. Elle appuie les OPA à l'élaboration de plans stratégiques, la structuration des filières.

Mais, les moyens logistiques, matériels et humains ne suivent pas pour un coaching plus efficace et continu.

En somme, le cadre institutionnel pour le développement des OPA au Burkina Faso peut être résumé comme suit :

- Une longue tradition d'appui des OP par les pouvoirs publics ;
- Une volonté réelle de l'Etat d'accorder une place majeure aux OP dans le développement de l'Élevage ; formalisée dans l'axe 1 de la Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage (PNDEL) au Burkina Faso 2010-2025. Cet axe consacré au Renforcement des capacités des organisations professionnelles prévoit :
 - la Structuration des acteurs des différentes filières en interprofessions et Coopératives et
 - l'alphabétisation et l'éducation non formelle
- Une volonté freinée par l'absence de moyens matériels, techniques, logistiques
- Un déficit de compétences et d'effectifs significatifs pour une prise en charge plus efficace du développement des OP

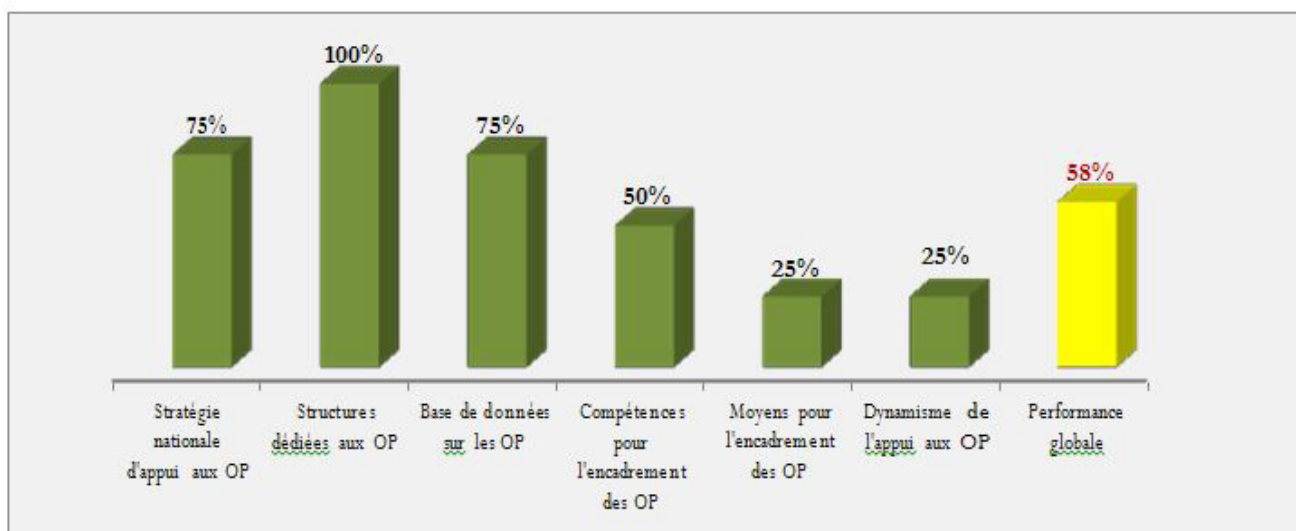


Figure 7 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Burkina Faso

4.2.1.2. Capacités des OPA

Les OPE suivantes ont permis d'évaluer la capacité et le dynamisme dans le secteur de l'Élevage :

- Union Nationale des Producteurs de Volaille Nationale ;
- Union Nationale des Groupements des Eleveurs Azawak ;
- Union Nationale des Transformateurs de la Filière Bétail-Viande ;
- Union Nationale des Commerçants de la Filière Bétail-Viande ;
- Interprofession Filière Lait ;
- Interprofession Volaille Moderne ;
- Interprofession Volaille Locale ;
- Interprofession Viande.

En résumé, les OPA du Burkina Faso se caractérisent comme suit :

- Des OP relativement importantes en termes d'effectifs, avec des moyens encore modestes limitant leurs ambitions, mais impliquées par l'Etat dans les questions relatives au développement de l'Élevage.
- Une gouvernance encore minimale marquée par la tenue d'assemblées générales annuelles, mais sans régularité des réunions périodiques, ni fonctionnement de la plateforme d'Élevage. Dans de rares cas, certaines OP disposent de Plans stratégiques et de Manuel de Procédures.
- Des capacités de plaidoyer modestes.
- Des réalisations surtout axées sur le renforcement de capacités dont l'appui a été facilité par les pouvoirs publics. La conséquence étant le faible impact de leurs interventions dans le développement de l'Élevage au Burkina Faso.

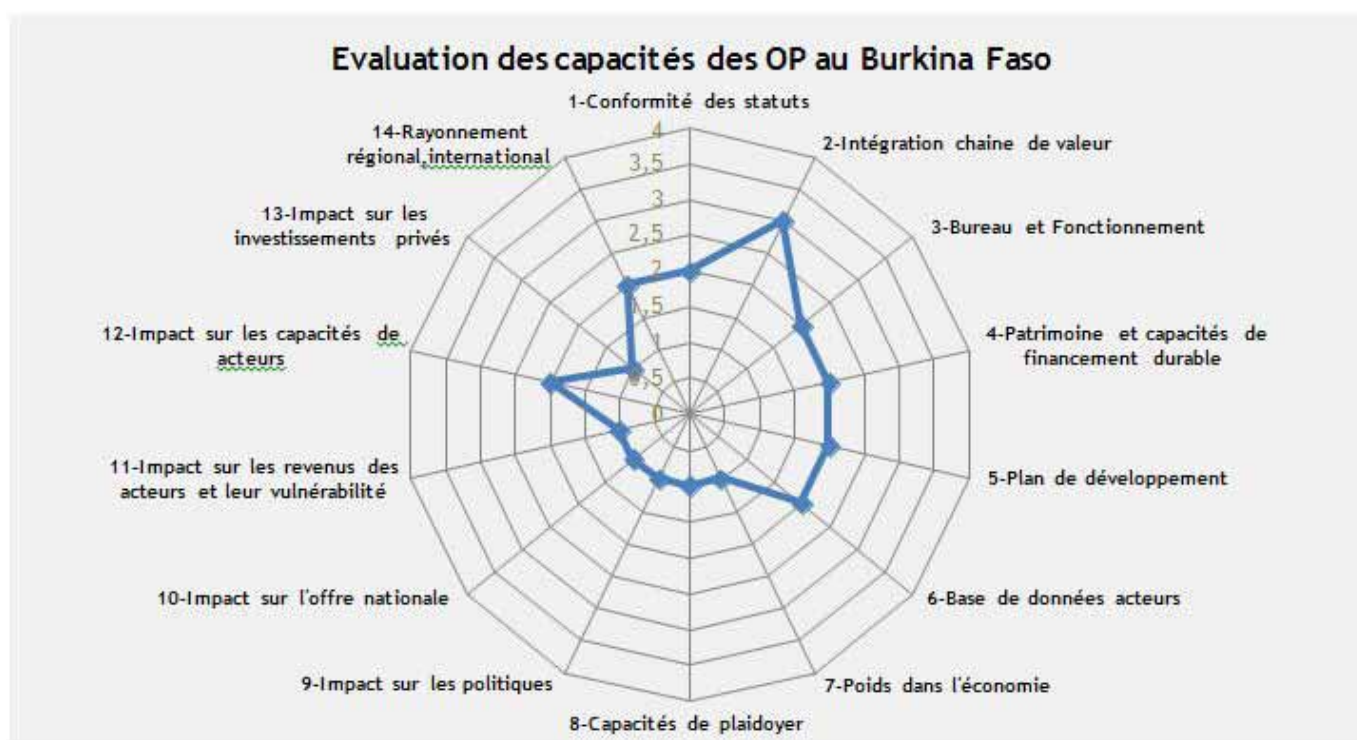


Figure 8 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Burkina Faso

Les tableaux ci après présentent un aperçu de 4 OP actives au Burkina Faso.

Tableau 5 : Synoptique de quelques OP au Burkina Faso

	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE	INTERPROFESSION LAIT
Année de création	Née en 2011	Née en 2013
Composition	Compte 3 Unions Nationales représentant les maillons de la chaîne de valeur (Production, Transformation et commercialisation) Membres affiliés au niveau des Unions estimés à 5000 acteurs au Mali	Compte 22 Associations représentant les maillons de la chaîne de valeur (Production et Transformation) Effectif des membres inconnu. Cependant, une étude réalisée par les pouvoirs publics en 2010 avec l'appui de la Coopération Canadienne avait dressé un premier répertoire des professionnels de la filière Lait.
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Irrégularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales	Irrégularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales
Missions et ambitions	Défense des intérêts des acteurs, accroissement de l'offre nationale et exporter	Défense des intérêts des acteurs, accroissement de l'offre nationale
Services offerts aux membres	Distribution d'intrants, appui au plaidoyer pour le développement de la filière et la mise à disposition de ressources financières, renforcement des capacités techniques des membres aux plans production et commercialisation, données sur les prix du marché	Appui au plaidoyer pour le développement de la filière et la mise à disposition de ressources financières, renforcement des capacités techniques des membres
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique • Manuel des procédures • Base des acteurs 	Néant
Moyens de fonctionnement	Cotisations occasionnelles des membres, appui du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH)	Cotisations occasionnelles des membres, appuis ponctuels de certaines ONG, appui du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH)
Patrimoine	Inexistant	Inexistant
Réalisations	Appui à la structuration de la filière et à sa protection à travers une tournée de sensibilisation des acteurs dans toutes les 13 régions du Burkina Faso Formation des acteurs à la base sur les techniques d'élevage, la transformation et la commercialisation de la volaille locale Voyages d'études au Maroc et en France	Appui à la structuration de la filière Organisation de Journées du lait dans les établissements scolaires et tenue régulière de la Journée du Lait Formation des acteurs (programme d'insémination artificielle, amélioration de la Qualité de l'aliment, conduite de troupeaux)
Rayonnement	Pas de relation avec des OP régionales. Pas d'appui de la part des organisations régionales	Pas de relation avec des OP régionales. Pas d'appui de la part des organisations régionales
Problèmes rencontrés	Financement des activités	Financement des activités
Besoins d'appui	Financement des activités Recensement exhaustif des acteurs Acquisition de siège, d'équipements bureautiques et de moyens logistiques Recrutement d'un Secrétaire Exécutif Amélioration de la compétitivité de la filière	Financement des activités Recensement exhaustif des acteurs Acquisition de siège, d'équipements bureautiques et de moyens logistiques Recrutement d'un Secrétaire Exécutif Développement de la chaîne de valeur pour une offre en quantité et qualité de lait local

	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE	INTERPROFESSION LAIT
	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion d'une Interprofession, hygiène et qualité.	Acquisition d'infrastructures pour la mise en place ou la mise à niveau des mini-laiteries Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion d'une Interprofession, hygiène et qualité.

Tableau 6 : Synoptique de quelques OP au Burkina Faso

	UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK	RESEAU BILLITAL MAROOBE
Année de création	Née en 2001	Née en 2006
Composition	Compte 19 Noyaux avec une présence dans 5 régions du Burkina Faso	Compte des organisations d'éleveurs avec des antennes dans 7 pays : Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Bénin et Nigéria Au Burkina Faso, 9 organisations sont membres du réseau Le Siège de l'organisation est à Niamey
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Irrégularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales	Régularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales, existence d'un Secrétariat Exécutif
Missions et ambitions	Défense des intérêts des acteurs, production de lait et développement de la race AZAWAK	Défense des intérêts de ses membres, défense et promotion du pastoralisme Sécurisation de l'élevage et de ses activités face à la spéculation foncière Développement d'un commerce de bétail qui profite aux éleveurs
Services offerts aux membres	Appui au plaidoyer pour le développement de la filière lait et la promotion de la race AZAWAK Renforcement des capacités techniques des membres	Appui au plaidoyer pour la protection et la promotion du pastoralisme Renforcement des capacités techniques des membres Appui au financement pour le fonctionnement des antennes et de ses membres Mise en partenariat entre partenaires techniques et Financiers (PTF) et les antennes du Réseau
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique Manuel des procédures Base des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique Budget de fonctionnement
Moyens de fonctionnement	Cotisations occasionnelles des membres, prélèvements sur la sortie des animaux du territoire (près de 3 milliards de FCFA logés au Fond de développement de l'Élevage), convention avec le Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP), appui du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH)	Cotisations des membres, appui du Ministère en charge de l'Élevage dans tous les pays disposant d'antennes, appui des PTF (OXFAM, CISV, etc.)
Patrimoine	Inexistant	Inexistant

	UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK	RESEAU BILLITAL MAROOBE
Réalisations	Formation des acteurs (technique et hygiène de la traite, alimentation, conduite de troupeaux, gestion financière des fermes laitières) Approvisionnement en intrants et en animaux AZAWAK (depuis le Niger)	Organisation de 13 ateliers régionaux sur le pastoralisme Création de la société civile pastorale Sensibilisation et prise en compte progressive de la question de la transhumance frontalière par les pouvoirs publics
Rayonnement	Appui par des ONG (Coopération Technique Belge, Lux Development)	Rayonnement régional du fait d'une présence dans 7 pays
Problèmes rencontrés	Disponibilité de la race AZAWAK Fonctionnement efficace de l'organisation	Problèmes de financement des activités Renforcement de l'organisation des membres
Besoins d'appui	Développement de la sélection d'Eleveurs Naisseurs Accroître le cheptel AZAWAK Disposer d'infrastructures modernes (laiteries)	Financement des activités Acquisition de Siège Organisation des membres de la plateforme : modalités de communication, de reporting et de fonctionnement plus efficace Renforcement des capacités (techniques et de plaidoyer) des acteurs Mise en place d'infrastructures (dont les forages pastoraux) pour accompagner le pastoralisme et résoudre progressivement les conflits liés à la dynamique spatiale Renforcement des équipes du Secrétariat Exécutif par des Juristes pour l'orientation et le Conseil juridique pour anticiper sur les éventuels contentieux Bonne diffusion et appropriation de la loi sur le pastoralisme pour permettre aux éleveurs de mener leurs activités dans un cadre serein Accompagnement prophylactique sur les bassins et décentralisation des dépôts de pharmacies vétérinaires Sensibilisation des pouvoirs publics pour la nomination d'un point focal en charge des questions liées au pastoralisme

4.2.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des OP d'Élevage au Burkina Faso ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Renforcement des effectifs et des compétences des équipes de la DRCA ;
 - » Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web) et d'un parc logistique pour la DRCA ;
 - » Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OP ;
 - » Mise à jour des textes réglementaires régissant l'Élevage au Burkina Faso ;
 - » Démarrage effectif des activités de la Plateforme sur les Politiques d'Élevage ;
 - » Organisation d'ateliers sur la transhumance frontalière.

- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.
- Appuis techniques
 - » Formation aux techniques de production et de transformation ;
 - » Mise en place de systèmes d'information sur les marchés de produits ;
 - » Appui à la mise à niveau des infrastructures PME d'Elevage ;
 - » Rédaction de Guides de Bonnes Pratiques pour les différentes chaînes de valeur.

4.3. Cap Vert

4.3.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.3.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

Le Gouvernement Capverdien avec l'appui de la FAO a élaboré une stratégie de développement du secteur agricole au sens large, à l'horizon 2015 ainsi qu'un Plan d'action associé. Le Cap Vert dispose d'un Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et d'un Plan Directeur de l'Elevage. Le Sous Programme 2 « Développement des filières agricoles et promotion des marchés » met l'accent entre autres sur le capital social grâce à un développement des organisations paysannes et de leurs fédérations, l'appui des ONG au renforcement des OP. Le Plan Directeur de l'Elevage au Cap Vert a permis de constater que d'une manière générale, les coopératives n'ont que peu d'impact sur le développement de l'agriculture et de l'élevage, surtout depuis l'effondrement des coopératives de production agricole en 1990.

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP)¹ est le département en charge de la conception, de la coordination, du contrôle, de l'exécution et de l'évaluation des politiques spécifiques définies par le Gouvernement dans le secteur de l'environnement, l'agriculture, la sylviculture, l'élevage, des pêches, de l'alimentation et de la sécurité alimentaire ainsi que des ressources naturelles et de l'environnement. Le MAAP comprend (loi organique de février 2002) notamment la Direction des Services de l'Elevage (DSP).

D'une manière générale, le dispositif institutionnel pour la prise en charge des OPA n'existe pas encore au Cap Vert. Il n'existe pas encore une masse critique d'acteurs. En résumé, l'évaluation institutionnelle peut être synthétisée comme indiquée ci après :

- Un cadre institutionnel encore très embryonnaire pour la prise en charge du développement des OPA ;
- Un manque de ressources humaines et de capacités institutionnelles de l'administration publique ;
- Un dispositif d'appui technique et financier naissant et faible : formations, appuis financiers.

¹ Decret-Loi 8/du 25 février 2002

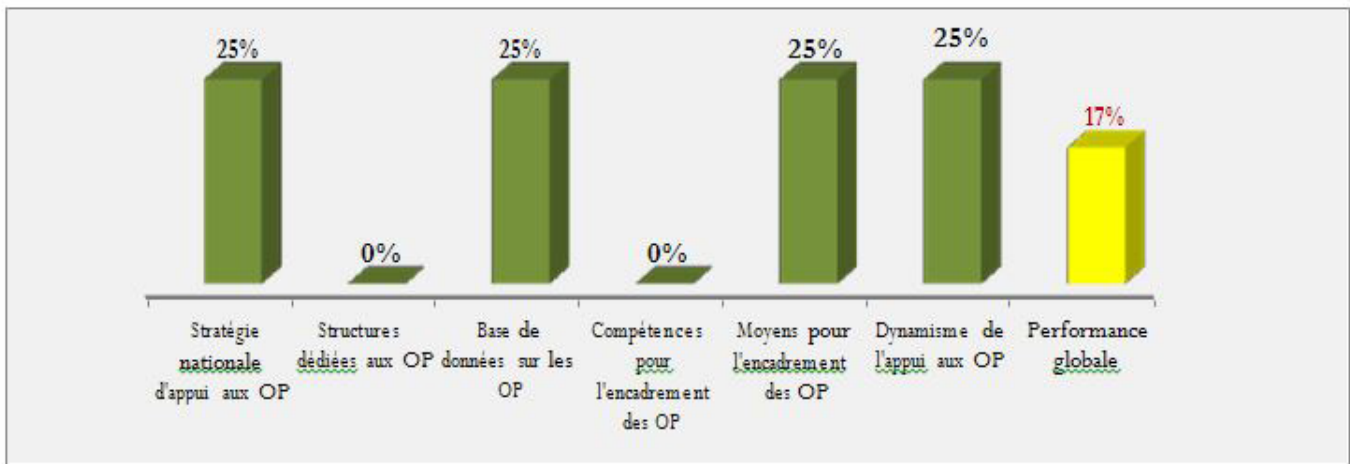


Figure 9 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Cap Vert

4.3.1.2. Capacités des OPE

L'analyse des documents institutionnels fournis par le point focal a permis de faire l'évaluation des OPE. Les OPE du Cap Vert se caractérisent comme suit :

1. Décret-Loi 8/du 25 février 2002

- Une culture de l'individualisme, avec des exploitations de type familial (près de 99%) et peu d'organisations professionnelles
- Les ACB², comblent partiellement le vide organisationnel existant au niveau des communautés rurales, bien qu'elles ne représentent celles-ci que de manière informelle, notamment vis-à-vis de l'administration locale. C'est ainsi que ces associations sont tacitement impliquées dans la planification et l'exécution des actions proposées par l'Etat et/ou par les projets. Les ACB reconnues assument plusieurs fonctions dans leurs communautés respectives, parmi lesquelles : (i) représenter ses membres dans et hors de la communauté, (ii) établir des relations de partenariat avec des institutions nationales et/ou internationales (coopérations), (iii) planifier et exécuter des activités de caractère socio-économique en vue d'améliorer les conditions de vie de ses membres et des communautés en général, et (iv) signer et exécuter des contrats de prestation de services dans et en dehors de la communauté.
- Le nombre d'ACB/OCB a augmenté régulièrement depuis 1993 : actuellement, le nombre total d'association de base est d'environ 163, avec 12318 adhérents, dont 50% de femmes. En considérant qu'un seul élément de l'agrégat familial est membre d'une association, le taux de pénétration des associations de base s'élève à environ un tiers des ménages ruraux. Toutes les associations communautaires de base sont structurées pratiquement de la même manière avec trois organes bien distincts : l'Assemblée Générale, le Conseil de Direction et le Conseil de Contrôle. Certaines ACB (25%) renferment une ou plusieurs commissions qui sont des groupes fonctionnels créés pour réfléchir et/ou exécuter des activités spécifiques à un groupe d'intérêt, qu'il soit agricole, économique ou culturel.
- Les associations faitières sont des organisations regroupant les associations de base. Actuellement, on en compte trois :
 - » Organisation des Agriculteurs et des Eleveurs de l'Île de Santiago (OASIS), créée en 1995, qui compte une cinquantaine d'ACB
 - » Organisation des Associations de l'Île de Santo Antão (OADISA), créée en 2000, avec 39 ACB,
 - » Organisation des Associations de Fogo (OAF), créée en 1999, avec 25 ACB membres.
- Avec une structure organisationnelle similaire aux ACB, les fonctions des associations faitières sont

²ACB (associations) ou OCB (organisations communautaires de base).

³A l'image de l'OASIS.

de (i) représenter les associations de base membres auprès des autorités nationales et des donateurs ; (ii) appuyer les associations de base dans divers domaines de formation (élaboration de projets, comptabilité, capacitation de l'association, etc.) et (iii) d'aider à la recherche de financement de projets élaborés par les associations de base auprès des autorités et des bailleurs de fonds. Il est prévu que ces structures faïtières se dotent de personnel permanent³ administratif et technique capable d'appuyer les organisations de base dans l'élaboration et le suivi de projets.

- Par ailleurs, il faut noter
 - » l'absence réelle d'outils de planification (plan stratégique, base de données, plan d'actions),
 - » des ressources financières faibles permettant de gérer quelques besoins primaires,
 - » des capacités de plaidoyer inexistantes,
 - » l'absence de réalisations réelles du fait de ces OPA,
 - » un impact quasi inexistant dans le développement de l'Élevage au Cap Vert.

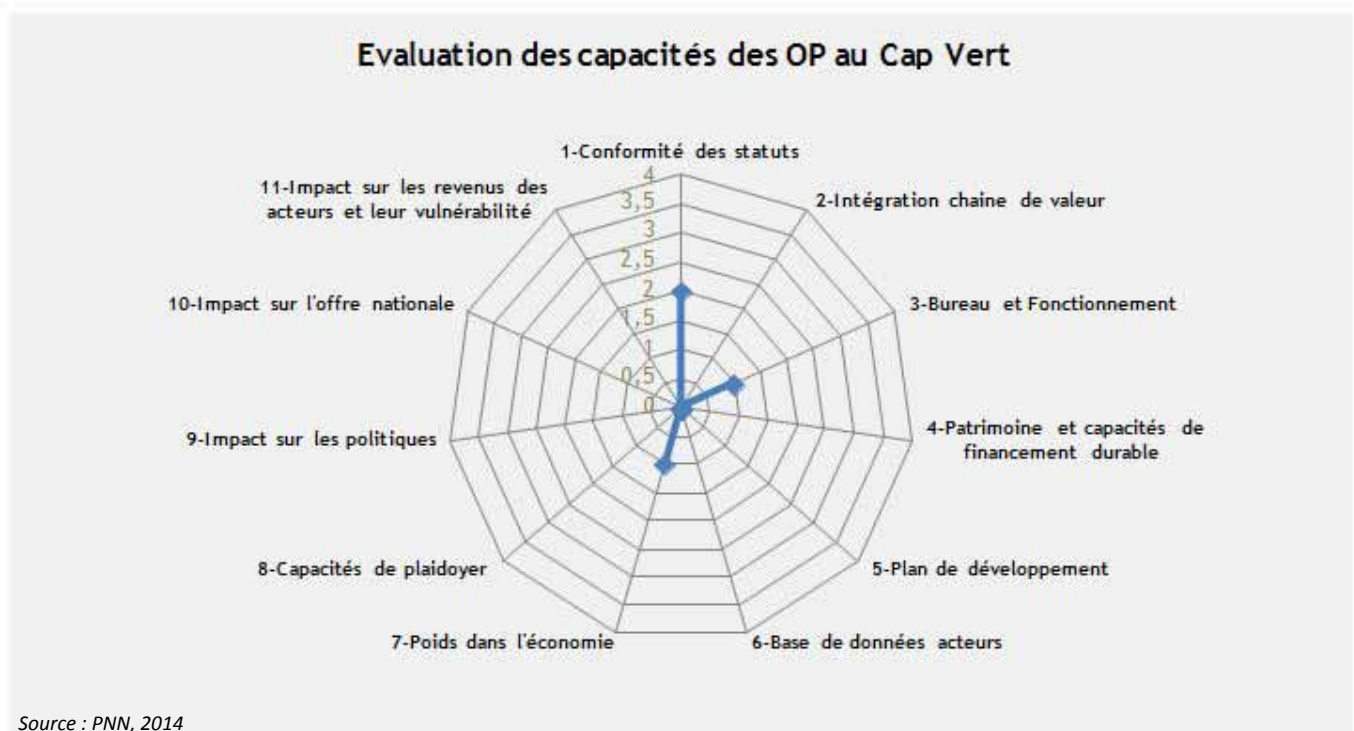


Figure 10 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Cap Vert

4.3.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des ACB, OCB et organisations faïtières ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Renforcement des capacités techniques de l'administration vétérinaire ;
 - » Désignation d'un responsable chargé des OPE et appui à l'élaboration d'un plan d'actions;
 - » Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des OPE et des Interprofessions ;
 - » Elaboration d'un Plan stratégique de l'Élevage.
- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les 3 OPE existantes (OASIS, OADISA et OAF;

- » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.
- Appuis techniques
 - » Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles villageoises et industrielles, de fabriques d'aliments et de magasins de stockage;
 - » Formation aux techniques de production et de transformation ;
 - » Amélioration de l'élevage familial des ruminants (bovins et caprins) par la construction de 310 abris/étables avec mangeoires, abreuvoirs, réservoirs d'eau/citerne;
 - » Promotion de l'élevage porcin semi intensif par la mise en place de 165 porcheries familiales améliorées (unités de 5 porcs améliorées);
 - » Diversification des spéculations animales en Zones agro-écologiques (ZAE) III et IV, notamment par:
 - » l'exploitation apicole (65 unités apicoles) dans les zones aménagées, et
 - » l'élevage de lapins (225 unités), surtout dans les zones irriguées et de production horticole.
 - » Formation aux bonnes pratiques d'hygiène de l'abattage et de l'inspection sanitaire avant commercialisation de la viande ;
 - » Etude de faisabilité pour la mise en place d'un abattoir de volailles. ;
 - » Formation des opérateurs à l'approche chaîne de valeur et aux bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication ainsi qu'à la valorisation des produits et sous produits ;
 - » Promotion des activités artisanales et semi industrielles de valorisation des produits et sous produits animaux tels que les cornes et peaux.

4.4. Côte d'Ivoire

4.4.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.4.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

La prise en charge des questions relatives aux OPA est formalisée depuis 2011 avec le décret n°2011-283 du 05 octobre 2011 portant création de la Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF) au sein du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH). Ainsi donc, les pouvoirs publics ivoiriens ont confirmé la place importante des OPA dans le développement de l'Élevage.

Le plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSDEPA-CI) -2013-2020 prévoit au niveau de l'axe 3, le renforcement des capacités des parties prenantes au développement de l'Élevage.

Au sein du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), existe une entité en charge des OP. En effet, la DOPAF est chargée de contribuer à la promotion et au développement des Organisations Professionnelles des filières des productions animales et halieutiques et à la professionnalisation des filières. Ses principales missions sont les suivantes :

- Appui à l'organisation des producteurs ;
- Appui à la représentation des Organisations Professionnelles à la Chambre d'Agriculture ;
- Appui à la professionnalisation des filières ;

- Appui à l'installation et à l'insertion sociale des producteurs ;
- Appui au financement ;
- Appui à la promotion de l'épargne locale et au conseil de gestion ;
- Appui à la gestion des relations publiques des coopératives.

Par ailleurs, le Ministère du Plan et du Développement est très à l'écoute des questions de planification du développement des OP. Le Fonds Interprofessionnel pour la recherche et le Conseil Agricoles appuie également le développement des OP et de l'Elevage en général en Cote d'Ivoire.

La DOPAF collabore avec :

- l'ANADER (Agence Nationale de Développement Rural), structure étatique chargée de l'encadrement au quotidien des organisations professionnelles sur le terrain ;
- le FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole) dans les domaines de renforcement des capacités et de la promotion des organisations professionnelles ;
- la Chambre Nationale d'Agriculture de Côte d'Ivoire (CNACI) ;
- la FAO et l'Unicef dans les domaines de lutte contre la pauvreté, de la sécurité alimentaire, d'aide aux organisations professionnelles.

D'une manière générale, il y a une implication des OPA dans la définition des politiques d'élevage. Cependant, la DOPAF éprouve quelques difficultés à disposer d'une base de données des OP pour l'ensemble des acteurs des différentes chaines de valeur existantes en Côte d'Ivoire.

Les moyens logistiques, matériels et humains sont quasiment inexistantes pour permettre à la DOPAF de jouer pleinement son rôle dans l'appui au développement des OP.

En résumé, le cadre institutionnel pour le développement des OP en Cote d'Ivoire se présente ainsi :

- Une volonté réelle de l'Etat d'accorder une place majeure aux OP dans le développement de l'Elevage, formalisée dans l'axe 3 du PSDEPA-CI ;
- Une implication réelle dans la définition des politiques de développement de l'Elevage en Cote d'Ivoire ;
- Des moyens matériels, techniques et logistiques limités réduisant l'efficacité des interventions de la DOPAF ;
- Un déficit de compétences et d'effectifs significatifs pour une prise en charge plus efficace du développement des OP.

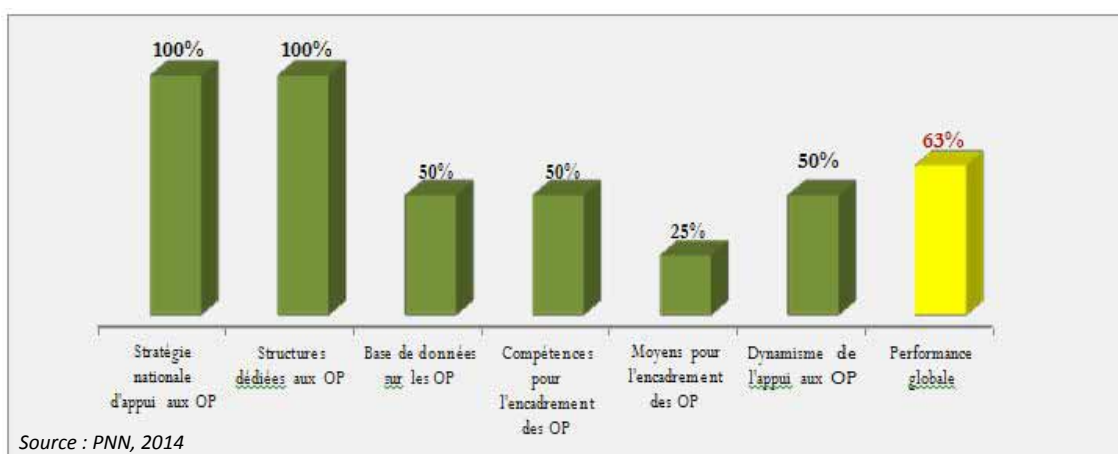


Figure 11 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP en Cote d'Ivoire

4.4.1.2. Capacités des OPA

Les OPE suivantes ont permis d'évaluer la capacité et le dynamisme dans le secteur de l'Élevage :

- La Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO) ;
- L'Interprofession Avicole de Cote d'Ivoire (IPRAVI) ;
- L'Interprofession Porcine de Cote d'Ivoire (INTERPORCI).

En résumé, les OPA en Cote d'Ivoire se caractérisent comme suit :

- Des OP importantes en termes d'effectifs, impliquées par l'Etat dans les questions relatives au développement de l'Élevage et dont le plaidoyer a permis par moment la prise de mesures institutionnelles majeures allant dans le sens du développement du secteur (cas de la filière avicole avec la surtaxe appliquée sur les importations) ;
- Une gouvernance encore modeste marquée par la tenue d'assemblées générales annuelles, mais sans régularité des réunions périodiques, ni fonctionnement de la plateforme d'Élevage. Les plans stratégiques des OP sont dépassés ou pas encore élaborés.
- Des capacités de plaidoyer modestes, mais avec des impacts très significatifs pour le développement de l'Élevage en Cote d'Ivoire et la circulation du bétail dans un environnement plus apaisé entre pays transfrontaliers.

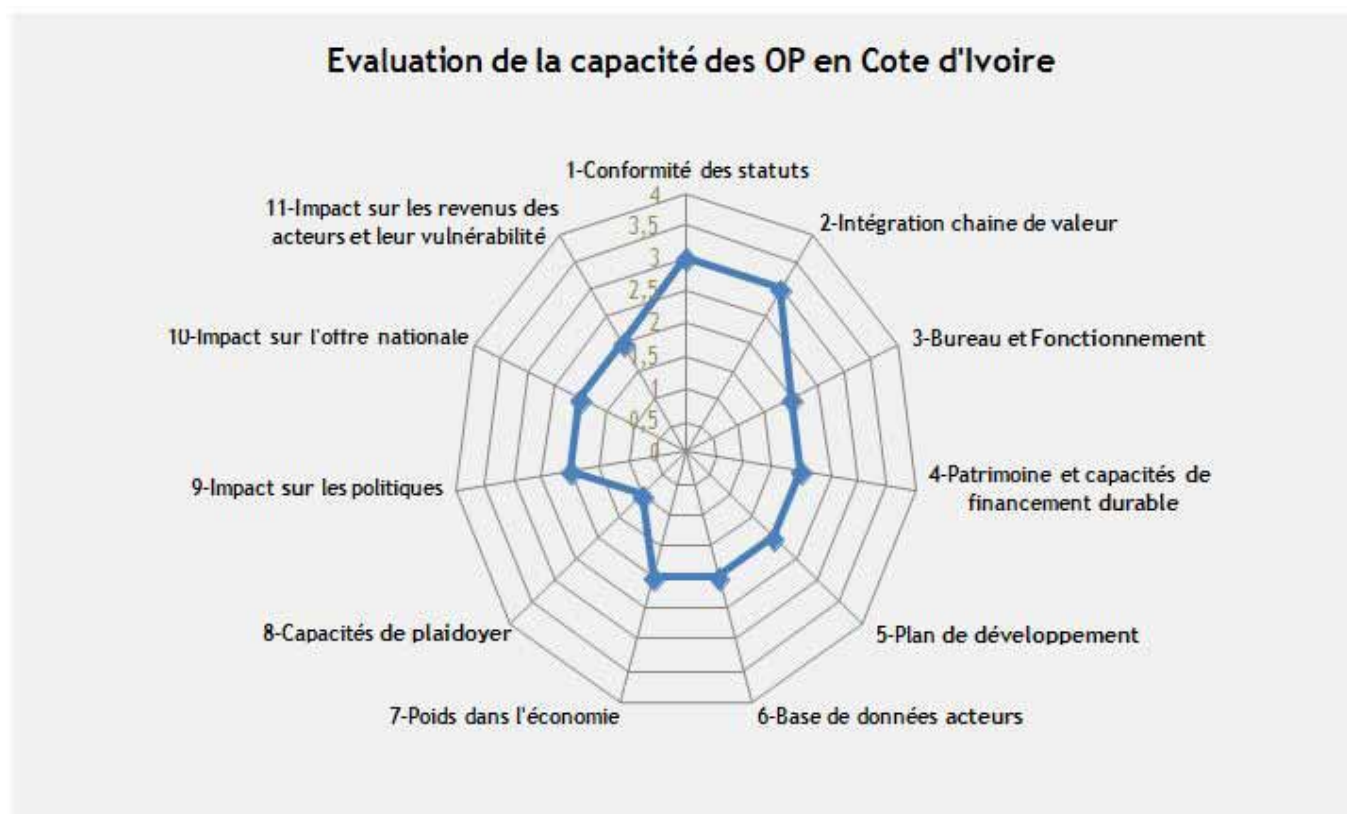


Figure 12 : Evaluation qualitative des capacités des OP en Cote d'Ivoire

Les tableaux ci après présentent un aperçu de 3 OP actives en Cote d'Ivoire.

Tableau 7 : Synoptique de quelques OP en Cote d'Ivoire

	Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest COFENABVI-AO	INTERPROFESSION AVICOLE DE COTE D'IVOIRE (IPRAVI)
Année de création	Née en Décembre 2004	Née en 1989
Composition	Initialement créée par les pays de l'UEMOA avec 8 Fédérations nationales, la COFENABVI-AO a évolué vers les autres pays de la CEDEAO avec les demandes du Ghana, de la Guinée, du Nigéria et du Libéria. Présence de tous les maillons de la chaîne de valeur bétail et viande. La COFENABVI-AO représente plus de 70% des exportations régionales de bétail. L'antenne de Cote d'Ivoire compte 37 coopératives.	Compte 4 Associations représentant les maillons de la chaîne de valeur (Accouveurs, Eleveurs, Revendeurs, Industriels) Effectif des acteurs estimé à 1800 éleveurs et une trentaine d'industriels
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Irrégularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales, mais toutes les instances ne sont pas encore renouvelées (notamment pour l'antenne de Cote d'Ivoire)	Régularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales
Missions et ambitions	Promouvoir la Filière Bétail et Viande par la valorisation des ressources animales pour une meilleure organisation des circuits commerciaux ; Inciter les autorités étatiques à l'application effective des règles communautaires relatives à la libre circulation des personnes et des biens ; Défendre les intérêts matériels et moraux des membres de la Confédération, entretenir des rapports de coopération entre les organisations professionnelles, les Chambres Consulaires, les organismes Publics ou Privés et les Partenaires au développement ; Participer à l'élaboration des politiques de développement national, sous-régional et international dans le secteur Bétail et Viande.	Défense des intérêts des acteurs, promotion de l'activité avicole
Services offerts aux membres	Assurer la formation des acteurs de la filière ; Aider à la mise en place des mécanismes d'importation et d'exportation de la viande et du bétail dans la sous région; Appuyer le développement et à la réorganisation des infrastructures, des structures de production, de commercialisation et de transformation ; Renforcer la coopération avec les services vétérinaires pour une meilleure harmonisation des politiques de santé animale ; Fournitures d'intrants.	Appui au plaidoyer pour le développement de la filière et la mise à disposition de ressources financières, renforcement des capacités techniques des membres, diffusion de l'information commerciale à travers un Système d'information sur le marché avicole ivoirien (prix pratiqués, offre, demande, etc...)

	Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest COFENABVI-AO	INTERPROFESSION AVICOLE DE COTE D'IVOIRE (IPRAVI)
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique Budget 	Plan stratégique écoulé depuis 2009, pas encore mis à jour
Moyens de fonctionnement	Les sources de financement ont changé allant de la prise en charge totale des activités par des mécènes aux appuis institutionnels et des cotisations un peu plus régulières mais insuffisantes des membres quoique insuffisantes.	Cotisations des membres, appuis ponctuels de certaines ONG, appui du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) et du FIRCA Prélèvements sur les ventes de poussins et d'aliments pour assurer le fonctionnement du bureau Exécutif
Patrimoine	Existence d'un siège	Existence d'un siège fourni par l'Etat
Réalisations	<p>Participation à des formations sur l'élevage ; Règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs ; fourniture d'intrants moyen chers aux producteurs à travers les détaxes en faveur de la COFENABVI-AO ; plaidoyer auprès des autorités Sénégalaises pour la levée des taxes sur les animaux en provenance du Mali.</p> <p>F o c u s s u r l ' a n t e n e d e C o t e d ' I v o i r e :</p> <p>Collecte de données statistiques sur l'approvisionnement des marchés en bétail avec l'appui de la CEDEAO</p> <p>Installation de jeunes dans 3 régions Formation aux techniques d'embouche et de commercialisation</p> <p>Formation sur la formulation des aliments pour un meilleur embonpoint</p> <p>Convention avec des agriculteurs pour la culture de 50 ha de soja et pour l'acquisition de semences dans l'optique d'améliorer l'alimentation du bétail</p>	<p>Décision de l'état ivoirien d'appliquer une surtaxe sur les volailles importées suite au plaidoyer de l'IPRAVI</p> <p>Appui à la structuration de la filière</p> <p>Accroissement de l'offre de consommation des produits avicoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> doublent entre 2008 et 2013 passant à 36 000 T, taux de consommation passant de 0,4% à 4%, investissements massifs dans l'aviculture industrielle, augmentation de la consommation per capita qui est supérieure à 2kg
Rayonnement	Présence progressive dans l'espace CEDEAO. OP connue des institutions régionales	Début d'échanges avec les OP régionales. Pas d'appui de la part des organisations régionales
Problèmes rencontrés	Financement des activités	Financement des activités et moyens encore limités pour un fonctionnement efficace du Bureau Exécutif
Besoins d'appui	<p>Financement du plan triennal ;</p> <p>Formation des acteurs pour une bonne appropriation des textes communautaires relatifs au commerce du bétail et de la viande ;</p> <p>Formation à la conduite d'élevage intensif ;</p> <p>Formation à la gestion des organisations professionnelles agricoles ;</p> <p>Formation et appui pour le plaidoyer et lobbying des fédérations Nationales ;</p> <p>Mettre en place un dispositif fiable et dynamique de collecte de données statistiques ;</p>	<p>Plaidoyer pour le Financement des activités à travers la collecte et la mise à disposition des prélèvements effectués sur les poussins et aliments de volailles</p> <p>Recensement exhaustif des acteurs</p> <p>Acquisition, d'équipements bureautiques et de moyens logistiques</p> <p>Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion d'une</p> <p>Interprofession, hygiène et qualité</p> <p>Appui pour le bilan du Plan stratégique passé et pour l'élaboration d'un nouveau Plan stratégique</p>

	Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest COFENABVI-AO	INTERPROFESSION AVICOLE DE COTE D'IVOIRE (IPRAVI)
	Organisation d'ateliers de réflexion pour la gestion des conflits liés au commerce transfrontalier du Bétail (Mali, Burkina Faso)	

Tableau 8 : Synoptique de quelques OP en Cote d'Ivoire

	INTERPROFESSION PORCINE DE COTE D'IVOIRE (INTERPORCI)
Année de création	Née en 2011, suite à la disparation de l'Association coopérative du fait de l'épizootie de peste porcine
Composition	Compte 2 Associations représentant les éleveurs (1300 à 1500), les charcutiers au nombre de 5, l'abattoir de porcs et la Coopérative de vente de viande porcine fraîche (CIVAC)
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales
Missions et ambitions	Défense des intérêts des acteurs, promotion de l'activité porcine et suivi des indemnisations suite à la Peste porcine
Services offerts aux membres	Appui au plaidoyer pour le développement de la filière, renforcement des capacités techniques des membres, promotion de la consommation de viande porcine au niveau national
Outils de planification	Plan stratégique écoulé depuis 2009, pas encore mis à jour
Moyens de fonctionnement	Cotisations des membres, appuis ponctuels de certaines ONG, appui du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) et du FIRCA Prélèvements sur les porcs sortant de l'abattoir
Patrimoine	Existence d'un siège fourni par l'Etat
Réalisations	<p>Organisation de la première journée de la Viande Porcine en Cote d'Ivoire</p> <p>Organisation de séminaires de formations des éleveurs de porcs</p> <p>Tournée nationale pour sensibiliser les éleveurs à leur adhésion à l'interprofession</p> <p>Participation de 17 professionnels au Salon de l'Elevage de Rennes sur financement de l'INTERPORCI et des éleveurs rennais</p> <p>Perfectionnement technique de 2 mois du Secrétaire Exécutif à Rennes</p> <p>Partage d'expériences avec des éleveurs rennais venus en Cote d'Ivoire dans le cadre d'un jumelage</p> <p>Mise en place d'un Programme sanitaire d'élevage porcin en Cote d'Ivoire.</p>
Rayonnement	Pas de visibilité régionale, mais jumelage avec des éleveurs rennais
Problèmes rencontrés	Financement des activités et moyens encore limités pour un fonctionnement efficace de l'Interprofession
Besoins d'appui	<p>Plaidoyer pour le Financement des activités à travers la collecte et la mise à disposition des prélèvements effectués sur les abattages e porc, mais aussi au niveau des élevages et des charcuteries</p> <p>Recensement exhaustif des acteurs</p> <p>Acquisition d'équipements bureautiques et de moyens logistiques</p> <p>Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion d'une Interprofession, hygiène et qualité</p> <p>Appui pour l'élaboration d'un Plan stratégique</p>

4.4.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- **Appuis institutionnels**
 - » Elaboration de la base de données des OP d'Élevage en Côte d'Ivoire ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur ;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Renforcement des effectifs et des compétences des équipes de la DOFAP ;
 - » Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web) et d'un parc logistique pour la DOFAP ;
 - » Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OP ;
 - » Mise à jour des textes réglementaires régissant l'Élevage en Côte d'Ivoire (transhumance frontalière, sécurisation foncière comprises) ;
 - » Démarrage effectif des activités de la Plateforme sur les Politiques d'Élevage ;
 - » Organisation d'ateliers sur la transhumance frontalière et la sécurisation foncière
- **Appui au plan de la gouvernance**
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.
- **Appuis techniques**
 - » Formation aux techniques de production et de transformation ;
 - » Mise en place de systèmes d'information sur les marchés de produits ;
 - » Appui à la mise à niveau des infrastructures PME d'Élevage ;
 - » Structuration des chaînes de valeurs Ruminants, Lapins, abeilles, Agoutis et mise en place des sociétés coopératives ;
 - » Appui au financement du projet d'amélioration génétique des races porcines ;
 - » Rédaction de Guides de Bonnes Pratiques pour les différentes chaînes de valeur.

4.5. Gambie

4.5.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

1.1.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

Le sous-secteur de l'élevage en Gambie contribue à la subsistance de la population rurale, par l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus. L'élevage contribue également au maintien de la fertilité des sols grâce à l'utilisation de la traction animale

pour la production végétale. Le département des Services Vétérinaires (Department of Livestock Services) du Ministère de l'Agriculture est l'institution en charge de conduire les politiques de développement de l'élevage. Cependant, d'autres départements du ministère ont occasionnellement des mandats en relation avec l'élevage : département des Forêts, Parcs et de la Faune ; département des Pêches ; département de la planification ; Institut national de recherche agricole (NARI). Les principaux objectifs du ministère entrent dans le cadre de la « Politique d'Agriculture et des ressources Naturelles »

(Agriculture and Natural Resource Policy, ANR):

- Promotion et l'adoption d'approches de la chaîne de valeur, y compris les aspects institutionnels et organisationnels, essentiellement pour accroître la productivité et la compétitivité, mettant davantage l'accent sur l'amélioration de l'agro-industrie
- Amélioration de la demande pour les produits agricoles, en particulier, la création de marchés et l'expansion de celles existantes
- Etablissement d'une masse critique de fournisseurs de services qualifiés et d'utilisateurs avertis, pour une productivité et une compétitivité accrues.
- Renforcement des capacités de certaines institutions dans les domaines suivants : capacités d'analyse des politiques ; suivi-évaluation ; conseils ; coordination ; réglementation et mobilisation des ressources.
- Renforcement des organisations communautaires, des associations de fermiers et leurs organisations faitières afin de promouvoir les domaines suivants : adoption de technologies améliorées ; économies d'échelle pour les fermes ; transformations et mise en marchés ; réseaux d'information améliorés ; renforcement des relations et du partenariat entre les organisations ; gouvernance locale et participation dans le suivi-évaluation des politiques
- Soutien du sous-secteur de l'élevage pour la productivité, la compétitivité, la génération de revenus et l'augmentation des exportations, avec une plus grande promotion de l'approche de la chaîne de valeur.

Les stratégies pour le développement de l'élevage ont connu des changements ces 10 dernières années. Ces stratégies sont inspirées des énoncés de Politique Agricole Nationale consécutifs à de larges forums avec toutes les parties prenantes du secteur pour consultation et validation. Le ministère a toujours considéré les organisations d'éleveurs comme acteurs incontournables dans le développement du secteur, mais les a toujours consultées sur une base non formelle.

En résumé, le cadre institutionnel pour l'appui aux OP présente les caractéristiques suivantes :

- Les autorités publiques considèrent les OP comme des partenaires incontournables dans la réussite de leurs stratégies de développement du secteur
- Un système de recensement des OP est en place avec l'enregistrement dans les Chambres de procureurs Généraux
- Les OP reçoivent ainsi l'assistance de l'état dans les domaines suivants : le développement des capacités dans les systèmes de production animale ; l'accès aux intrants agricoles et au crédit
- Les OP sont consultées périodiquement sur des questions ponctuelles : il n'existe pas un espace formel d'échanges et de dialogue.

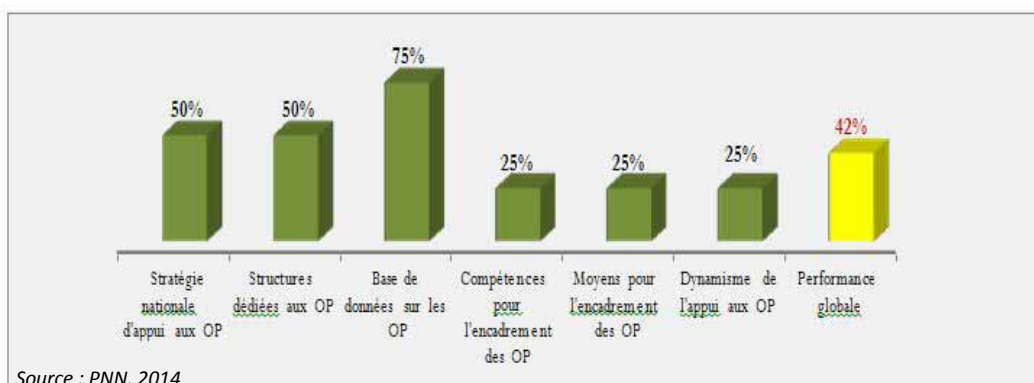


Figure 13 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP en Gambie

1.1.1.2. Capacités des OPE

Des informations documentées ne sont disponibles que pour la Livestock Owners Association, ce qui traduit le niveau d'indigence des autres OPE. Celles-ci sont peu nombreuses et pauvres en ressources humaines, matérielles et financières. La gouvernance est minimale, en raison des faibles capacités managériales et le non-respect d'une périodicité acceptable pour les AG et renouvellements de bureaux.

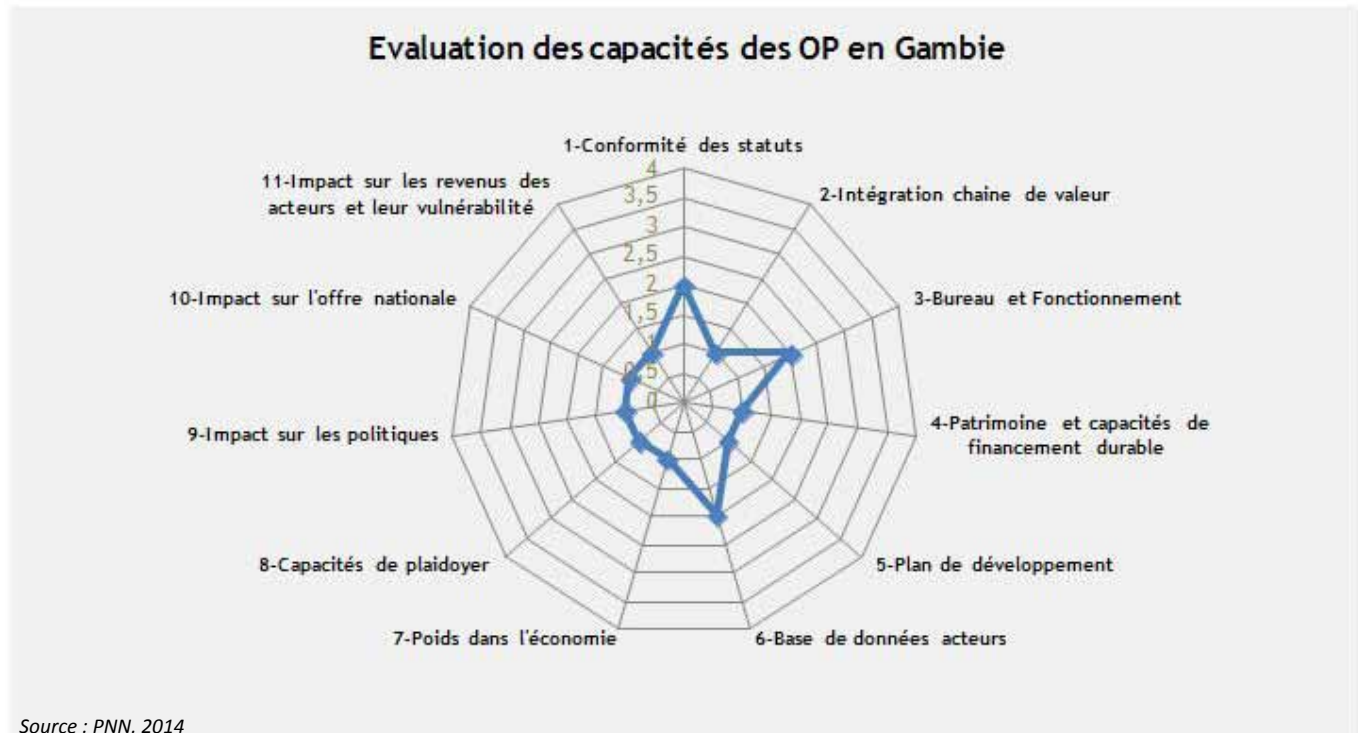


Figure 14 : Evaluation qualitative des capacités des OP en Gambie

Le tableau ci-après présente une synoptique de la principale OPE en Gambie

Tableau 9 : Présentation synoptique d'une OP de la Gambie

	LIVESTOCK OWNERS ASSOCIATION
Année de création	1970
Composition	43 associations représentant les 43 districts du pays, 100 à 150 membres/association
Textes et conformité juridique	Bureau respectant les statuts : Président, Secrétaire général, Trésorier et 10 membres
Fonctionnement du bureau	Réunions et assemblées générales irrégulières
Missions et ambitions	Développer l'élevage, augmenter la productivité et de l'élevage et de la production en termes de lait, les œufs et les produits à base de viande
Services offerts aux membres	Faciliter l'accès aux médicaments ; amélioration des conditions d'abreuvement ; accès aux prêts bancaires
Outils de planification	
Moyens de fonctionnement	Cotisations des membres ; levées de fonds ; donations des partenaires
Patrimoine	Pas de patrimoine déclaré
Réalisations	Fourniture de médicaments vétérinaires aux membres. Fourniture de points d'abreuvement pour le bétail Support technique aux éleveurs

	LIVESTOCK OWNERS ASSOCIATION
Rayonnement	Relations stratégiques : Autres organisations paysannes : Plateforme Nationale Agence pour la Promotion de l'Élevage Donateurs : WB, ADB, AU-BAR
Problèmes rencontrés	Pauvreté en ressources humaines qualifiées ; modalités de financement ; manque de formation des membres ; indigence matérielle
Besoins d'appui	Renforcement de capacités (développement de programmes, planification stratégique) ; ressources humaines ; infrastructure ; organisation ;

4.5.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- **Appuis institutionnels**
 - » Elaboration et mise à jour de la base de données des OPE en Gambie ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur ;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;
 - » Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, véhicules)
 - » Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OPE par le Ministère de l'Agriculture/ Département des Services vétérinaires ;
 - » Elaboration du nouveau Plan stratégique de l'Élevage.
- **Appui au plan de la gouvernance**
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OPE ;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
- **Appuis techniques**
 - » Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles, de fabriques d'aliment, de magasin de stockage et d'abattoir de volailles ;
 - » Formation aux techniques de production et de transformation.

4.6. Ghana

4.6.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.6.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

La prise en charge des questions relatives aux OPA a toujours existé, même si la date repère reste 1987. Les pouvoirs publics confèrent une place grandissante au développement des OPA dont près de 62% existantes sont dans l'agriculture. La stratégie nationale « Vision 2020 » est transformer le Ghana d'un pays pauvre à faible revenu à un pays à revenu intermédiaire prospère d'ici l'an 2020. L'agriculture devrait croître à un taux de 6% pendant la période. Afin de réaliser cet objectif, le Ministère des Ressources Animales et Agricoles MOFA a mis en place une stratégie de croissance agricole accélérée « Accelerated Agricultural Growth and Development Strategy » (AAGDS) pour mieux orienter les prestations des services agricoles et booster la production. Les axes de l'AAGDS sont:

- L'augmentation de la production agricole, la promotion des produits, l'amélioration de leur accès aux marchés national et d'exportation ;
- La facilitation pour l'accès à la technologie agricole,

- L'intermédiation financière pour accroître l'accès au crédit agricole ;
- La mise en place d'infrastructures rurales et la fourniture de services publics de qualité ;
- Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

La dernière décennie a vu une recrudescence de l'activité du secteur privé dans les services de vulgarisation. Les organisations (de producteurs, acheteurs, de transformateurs, d'exportateurs) ont développé des pratiques d'offre de services axés sur la vulgarisation destinés aux agriculteurs pour les produits agricoles spécifiques, comme le cacao, le coton, l'huile de palme, noix de cajou, ananas et légumes, entre autres. Les coûts de ces prestations de service sont récupérés au moment du paiement des agriculteurs lors de la vente de leurs produits. Cette activité bien qu'étant intéressante, se concentre surtout sur les cultures de valeur citées plus haut. Ainsi, la Direction des services vétérinaires du MOFA a mis en œuvre des expériences similaires axées sur l'Élevage.

La Directorate of Agricultural Extension Services (DAES) du MOFA a été érigée en 2012 avec pour principale mission d'assurer la diffusion des technologies agricoles dans tout le pays. L'élevage bien entendu y a sa place, même si l'activité dominante reste les services délivrés aux agriculteurs. La DAES est ainsi directement en relation avec les OPA. Un plan d'actions est en cours pour l'appui aux OPA.

D'une manière générale, le dispositif institutionnel pour la prise en charge des OPA reste relativement jeune bien que l'existence de coopératives agricoles soit une pratique ancienne. La DAES est une structure encore jeune qui focalise plus ses actions sur les OPA et très faiblement encore sur les OPE. L'implication des OPE est encore faible dans les décisions qui concernent l'Élevage (élaboration des politiques, implication lors des situations de crises). La DAES ne dispose d'une base de données des OPE et ses moyens logistiques, matériels ne suffisent pas pour jouer le rôle qui est attendu d'elle en direction des OPE.

En somme, le cadre institutionnel pour le développement des OPA au Ghana peut être résumé comme suit :

- Une longue tradition d'appui des agriculteurs par les pouvoirs publics à travers des coopératives, l'appui aux acteurs de l'Élevage étant relativement modeste ;
- Une volonté réelle de l'État d'accorder une importance aux OPE dans le développement de l'Élevage, avec l'avènement de la DAES et la mise en place de la Plateforme des Politiques d'Élevage qui est fonctionnelle avec la tenue de réunions régulières;
- Une modestie des moyens matériels, techniques, logistiques pour assurer la mise en œuvre du plan d'actions en direction des OPE ;
- Des compétences existantes en nombre assez significatif (une vingtaine) pour l'appui aux OPA qui pourraient faciliter l'appui aux OPE.

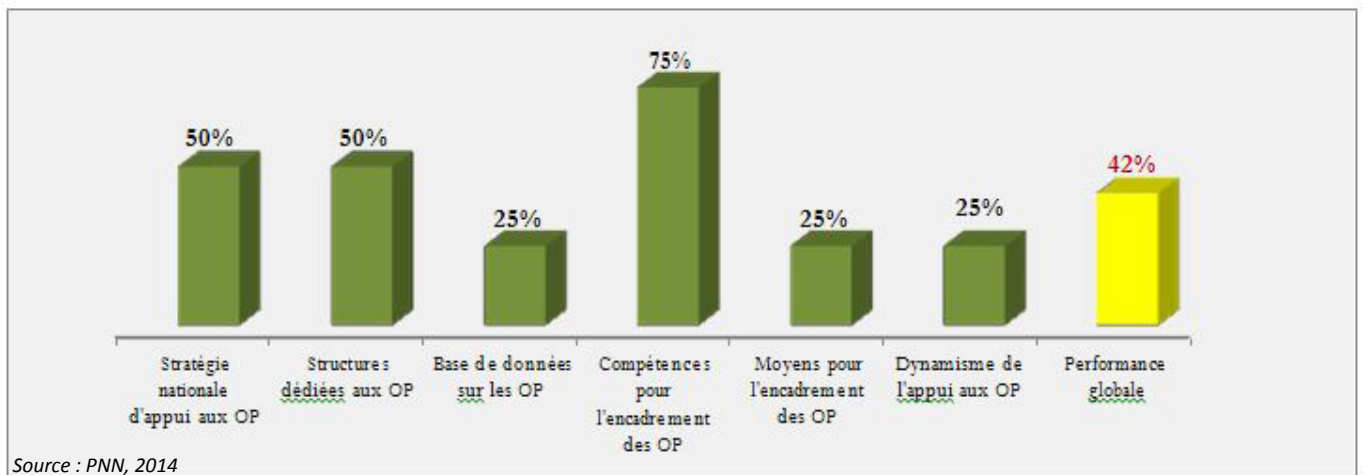


Figure 15 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Ghana

4.6.1.2. Capacités des OPE

Les OPE suivantes ont permis d'évaluer la capacité et le dynamisme dans le secteur de l'Élevage :

- Domeh Fowl Sellers Association;
- Ghana Poultry Network (GAPNET);
- Ata Mensah Women Group;
- Asutsuare Women Development Society.

En résumé, les OPE du Ghana se caractérisent comme suit :

- Des OP relativement importantes en termes d'effectifs, avec des moyens encore modestes limitant leurs ambitions,
- Un début d'implication par l'Etat dans les questions relatives au développement de l'Élevage avec le fonctionnement de la Plateforme d'Élevage,
- Une gouvernance encore minimale marquée par la tenue d'assemblées générales annuelles, mais sans régularité des réunions périodiques,
- L'absence réelle d'outils de planification (plan stratégique, base de données, plan d'actions),
- Des capacités de plaidoyer modestes,
- Des réalisations surtout axées sur le renforcement de capacités et la dotation en intrants de production dont l'appui a été facilité par les pouvoirs publics.
- Un impact encore faible impact de leurs interventions dans le développement de l'Élevage au Ghana.



Figure 16 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Ghana

Les tableaux ci après présentent un aperçu de 4 OP actives au Ghana.

Tableau 10 : Synoptique de quelques OP au Ghana

	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY	ATA MENSAH WOMEN GROUP
Année de création	Née en 2003	Née en 2001
Composition	Compte 60 femmes	Comptait 60 femmes au départ, actuellement 30 femmes
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales	Régularité des réunions, pas de tenue d'Assemblées Générales
Missions et ambitions	Défense des intérêts des femmes et plaider pour la reconnaissance de leurs rôles dans le développement économique et social Réduction de la pauvreté rurale et de la dépendance vis-à-vis des hommes, pris en charge des besoins d'éducation et de santé de leurs enfants	Défense des intérêts des femmes et plaider pour la reconnaissance de leurs rôles dans le développement économique et social Réduction de la pauvreté rurale et de la dépendance vis-à-vis des hommes, pris en charge des besoins d'éducation et de santé de leurs enfants
Services offerts aux membres	Recherche de financement et achat groupés d'aliments de volailles et de bétail (élevage de poulets, porcs et petits ruminants) Vente groupée des poulets Redistribution des recettes pour la participation aux dépenses familiales	Recherche de financement et achat groupés d'aliments de volailles et de bétail (élevage de poulets, porcs et petits ruminants) Vente groupée des poulets Redistribution des recettes pour la participation aux dépenses familiales
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Base des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Base des acteurs
Moyens de fonctionnement	Cotisations occasionnelles des membres, appui du MOFA et de certaines ONG (BUSAC Fund, SANKOFA FOUNDATION/GAPNET, BENTLEY University, CHILDREN INTERNATIONAL, SERVING CHRIST MINISTRIES, ASSOCIATION POULTRY FARMERS)	Cotisations occasionnelles des membres, appui du MOFA et de certaines ONG (SANKOFA FOUNDATION/GAPNET)
Patrimoine	Existence d'un siège	Inexistant
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour le renforcement de la santé animale : formation aux techniques vaccinales pour la conduite des bandes de volailles • Participation à une réunion de VET GOV à Lomé en 2012 • Les femmes ont bénéficié de formations sur la conduite des bandes en aviculture • Des modèles d'exploitations avicoles familiales ont été conçus • Chaque femme membre de l'Association a reçu 100 pondeuses en 2005 et 30 en 2006 et une dotation en aliments de volailles pour conduire les bandes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des modèles d'exploitations avicoles familiales ont été conçus pour elles • Chaque femme membre de l'Association a reçu 10 pondeuses et 2 chèvres • Appui technique permanent du MOFA et facilitation pour la recherche de financements

	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY	ATA MENSAH WOMEN GROUP
	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes bénéficient aussi du coaching annuel de Professeurs et étudiants de l'Université de Bentley des Etats Unis • Elles ont également acquis des tenues de travail • 2 d'entre elles sont envoyées en formation aux Pays Bas sur la conduite des exploitations avicoles • Elles ont également bénéficié à titre gratuit de vaccination de leurs bandes • Il leur a été octroyé enfin des aliments de volailles de qualité qui leur ont permis de produire et de vendre sans mortalité sur un cycle de production • Appui technique permanent du MOFA et facilitation pour la recherche de financements 	
Rayonnement	Appui de la part d'ONG internationales, mais pas de relations avec les OP régionales	Pas de visibilité hors du pays, appui par SANKOFA/GAPNET
Problèmes rencontrés	Financement des activités Qualité des aliments de volailles Santé des sujets et qualité des couvoirs	Financement des activités Qualité des aliments de volailles Santé des sujets et qualité des couvoirs
Besoins d'appui	Financement des activités Acquisition de couvoirs et d'unités de production d'aliments de volailles et de magasin de stockage Formulation des aliments Appui pour l'extension des capacités de leurs unités d'élevage Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion de leur Association, hygiène et qualité, marketing et vente	Financement des activités Acquisition de couvoirs et d'unités de production d'aliments de volailles et de magasin de stockage Formulation des aliments Appui pour l'extension des capacités de leurs unités d'élevage Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion de leur Association, hygiène et qualité, marketing et vente

Tableau 11 : Synoptique de quelques OP au Ghana

	DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION	GHANA POULTRY NETWORK (GAPNET)
Année de création	Née en 2012	Née en 2002
Composition	Compte 26 vendeurs de volailles	Compte 20 Associations d'Éleveurs
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales	Régularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales
Missions et ambitions	Développement de la vente de volailles de leur consommation à Accra. Obtention de revenus conséquents pour réaliser les ambitions personnelles des différents membres	Défense des intérêts des femmes et plaidoyer pour la reconnaissance de leurs rôles dans le développement économique et social Réduction de la pauvreté rurale et de la dépendance vis-à-vis des hommes, pris en charge des besoins d'éducation et de santé de leurs enfants
Services offerts aux membres	Achat groupés de volailles au niveau des fermes d'élevage, mutualisation des charges de transport et commercialisation au marché Redistribution des recettes pour la gestion de leurs besoins individuels	Défense des intérêts de ses membres Recherche de financement pour accroître la production et la consommation de volailles au Ghana Diversification des sources de consommation de viande avec le développement de l'élevage des petits ruminants Accroissement des revenus des producteurs et accessibilité de la viande à toutes les couches de la population
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Base des acteurs et quantités habituelles vendues 	<ul style="list-style-type: none"> • Base des acteurs
Moyens de fonctionnement	Cotisations occasionnelles des membres, appui du MOFA et de certaines ONG (USAID)	Cotisations occasionnelles des membres, appui du MOFA et de certaines ONG (SANKOFA FOUNDATION)
Patrimoine	Inexistant (présence au marché)	Pas encore de siège leur appartenant
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de casiers pour garder le transport des poulets des fermes au marché • Acquisition d'aires de stabulation des poulets en attente de leur commercialisation au niveau du marché • Appui technique permanent du MOFA et facilitation pour la recherche de financements 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une Newsletter • Facilitation et obtention de financement pour des micro-entreprises avicoles pour les femmes • Renforcement des capacités des membres sur la conduite de bandes avicoles et l'élevage de petits ruminants • Appui technique permanent du MOFA et facilitation pour la recherche de financements
Rayonnement	Pas visibilité, appui USAID cependant	Bonne visibilité avec la Newsletter et Facebook, appui de la part d'ONG
Problèmes rencontrés	Financement des activités Insuffisance de Casiers Pas d'espace d'abattage des poulets conforme aux règles d'hygiène	Financement des activités Renforcement des capacités Organisation des acteurs

	DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION	GHANA POULTRY NETWORK (GAPNET)
Besoins d'appui	Financement des activités Acquisition de casiers et d'aires de stabulation supplémentaires Acquisition de moyens de transport Besoin de chambres froides de stockage des poulets abattus et d'un abattoir de volailles Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion de l'Association, hygiène et qualité, marketing et vente	Financement des activités Acquisition de couvoirs et d'unités de production d'aliments de volailles et de magasin de stockage, de fermes avicoles ? d'abattoir de volailles et de fermes d'embouche Formulation des aliments Renforcement des capacités en plaidoyer et entrepreneuriat, gestion de l'Association, hygiène et qualité, marketing et vente, organisation des acteurs et structuration des chaînes de valeurs Petits Ruminants, Aviculture

4.6.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des OP d'Élevage au Ghana ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur ;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web) et d'un parc logistique pour la DAES avec un point focal OP Élevage ;
 - » Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OPE ;
 - » Mise à jour des textes réglementaires régissant l'Élevage au Ghana ;
 - » Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;
 - » Elaboration du nouveau Plan stratégique de l'Élevage.

- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.

- Appuis techniques
 - » Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles, de fabriques d'aliment, de magasin de stockage et d'abattoir de volailles ;
 - » Formation aux techniques de production et de transformation.

4.7. Guinée Bissau

4.7.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.7.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

La Direction Générale de l'Élevage a pour quatre missions principales :

- Garantir la protection zoo sanitaire et la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale au niveau national ;

- Augmenter les productions et la productivité animales ;
- Conserver et améliorer les ressources agro-sylvo-pastorales ;
- Promouvoir la recherche en matière d'élevage.

D'une manière générale, le dispositif institutionnel pour la prise en charge des OPE n'existe pas encore en Guinée Bissau. Il n'existe pas encore une masse critique d'acteurs. Ainsi donc, l'évaluation institutionnelle peut être synthétisée comme indiquée ci après :

- Un cadre institutionnel encore très embryonnaire pour la prise en charge du développement des OPE ;
- Un manque de ressources humaines et de capacités institutionnelles de l'administration publique ;
- Un dispositif d'appui technique et financier inexistant.

Pour l'instant, les actions de l'Etat sont surtout orientées vers la promotion des produits agricoles. L'Etat ambitionne toutefois le développement de stratégies spécifiques en faveur des éleveurs.

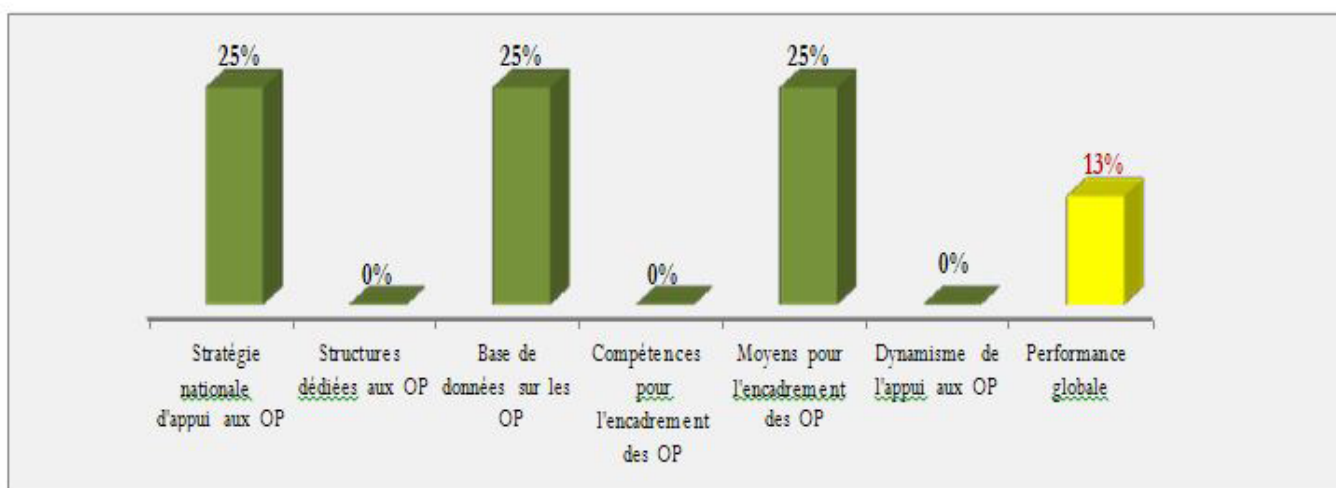


Figure 17 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP en Guinée Bissau

4.7.1.2. Capacités des OPE

L'analyse des documents institutionnels fournis par le point focal a permis de faire l'évaluation des OPE. Les OPE de la Guinée Bissau se caractérisent comme suit :

- Une masse encore faible d'Organisations professionnelles ;
 - » L'Association Balal Gaynancobé à Gabu ; née en 2001 ; formalisée en 2003, qui compte 1986 membres
 - » L'Association des éleveurs du Gado à Bafata ; créée en 1994 et qui compte 400 membres.
 - » L'Association nationale des bouchers, créée en 2004 et basée à Bissau. Elle compte 64 membres et est affiliée à la COFENABVI. Elle a eu un appui de l'AFD (une chambre froide)
 - » L'association nationale des agriculteurs de Guinée-Bissau (ANAG) créée depuis 1992, compte 12 382 membres et 68 associations affiliées dont des organisations d'éleveurs (BALAL GAYNANCOBE notamment).
- Des moyens très faibles ;
- Une gouvernance encore très informelle ;
- Des impacts inexistant sur le développement de l'Elevage en Guinée Bissau.

Evaluation des capacités des OP en Guinée Bissau

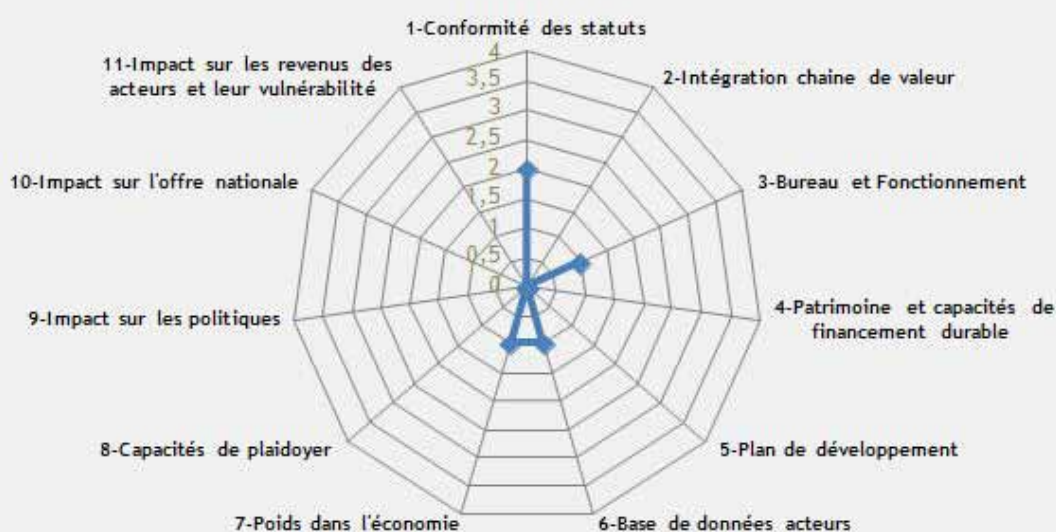


Figure 18 : Evaluation qualitative des capacités des OP en Guinée Bissau

4.7.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des acteurs et OPE ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Renforcement des capacités techniques de l'administration vétérinaire ;
 - » Désignation d'un responsable chargé des OPE et appui à l'élaboration d'un plan d'actions;
 - » Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des OPE et des Interprofessions ;
 - » Elaboration d'un Plan stratégique de l'Élevage.
- - Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les 3 OPE existantes (Association Balal Gaynancobé , Association des éleveurs du Gado; Association nationale des bouchers);
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges.
- - Appuis techniques
 - » Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles villageoises, de fabriques d'aliments, de magasins de stockage ;
 - » Formation aux techniques de production et de transformation ;
 - » Formation aux bonnes pratiques d'hygiène de l'abattage et de l'inspection sanitaire avant commercialisation de la viande ;
 - » Etude de faisabilité pour la mise en place d'un abattoir de volailles.

- » Formation des opérateurs à l'approche chaîne de valeur et aux bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication ainsi qu'à la valorisation des produits et sous produits.

4.8. Libéria

4.8.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

1.1.1.3. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

Le ministère de l'Agriculture (MoA) de la République du Libéria est l'institution gouvernementale en charge des questions d'élevage. Ce ministère comprend 4 départements (Administration ; Planification et Développement ; Affaires techniques ;

Développement rural, Recherche et Extension) et 8 bureaux, dont le Bureau des Services vétérinaires (National Livestock Bureau) et le Bureau de la Pêche et de l'Élevage (Fisheries & Livestock Bureau). L'ambition du MoA est de veiller à ce qu'une structure organisationnelle efficace soit mise en place et animée par un personnel capable de planifier, coordonner, et mettre en œuvre le suivi-évaluation des programmes de développement agricole. Il veille également à ce que les agriculteurs soient formés pour faire face aux défis des activités agricoles.

Cependant, en dépit de ces bonnes intentions, les services du MoA n'ont pas encore suffisamment de cadres formés à s'acquitter des tâches assignées au secteur de l'élevage et il n'y a pratiquement pas d'agents techniques situés à l'extérieur Monrovia (même les bureaux à Monrovia sont rares et vétustes).

La contribution de l'agriculture à l'économie est suffisamment importante pour que sa reprise soit essentielle à l'objectif déclaré du gouvernement de passer du statut de pays en développement à faible revenu à pays à revenu intermédiaire en 2015. En 2007, l'agriculture a contribué 61,5% du PIB du pays⁴.

Fort de ce constat et de l'objectif précité, le Libéria avait initié en 2007 un programme national dénommé « Evaluation globale du secteur de l'Agriculture au Libéria / CAAS- Libéria ». L'objectif général de cette évaluation était d'identifier les problèmes, contraintes, défis et opportunités du secteur afin de proposer des solutions d'avenir⁵.

Concernant spécifiquement l'élevage, des recommandations furent émises afin d'en faire un des piliers de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire :

- Création de centres d'élevage ou de microprojets dans les comtés choisis pour la démonstration de meilleures pratiques et la formation des éleveurs
- Amélioration de la couverture sanitaire du bétail et le renforcement des services vétérinaires par la construction et l'équipement de laboratoires.
- Réhabilitation de l'abattoir existant au Libéria, construction et équipement de quatre abattoirs de provinces
- Préserver, améliorer et mieux exploiter les ressources pastorales
- Réhabilitation, repeuplement et rééquipement de sept ranches.

Un autre programme national fut conçu en 2010 pour booster le secteur agricole. Il s'agit du « Programme d'Investissement du secteur Agricole au Libéria/LASIP ». Le LASIP⁶ était composé de 4 programmes

⁴ Ministry of Agriculture. www.moa.gov.

⁵ Rep. of Liberia. MoA. 2007. *Comprehensive assessment of the agriculture sector in Liberia (CAAS-Lib). Synthesis report. Vol. 1.*

⁶ Rep. of Liberia. 2010. *Liberia agriculture investment plan (LASIP) report. Prepared in Partial fulfillment of the Requirements for the Comprehensive African Agriculture Development Programme (CAADP) Compact*

: développement institutionnel ; Chaînes de valeur et commercialisation ; Sécurité alimentaire ; Terres et irrigation. Les questions liées à l'élevage étaient un sous-programme de la rubrique « Sécurité alimentaire » et étaient allouées d'un budget de 11,1 millions de \$, soit à peine 1% des investissements totaux prévus dans le cadre du LASIP.

Les OPE ne sont explicitement évoquées dans le document d'orientation du CAAS, ni dans le LASIP. Seules des coopératives de fermiers sont mentionnées dans le premier document, dans un objectif de promouvoir la mécanisation agricole.

En résumé, le cadre institutionnel pour le développement des OP au Libéria présente les caractéristiques suivantes :

- Les services de l'élevage ne sont pas en mesure de remplir correctement les tâches qui leur sont assignées, à cause de leur indigence sur le plan matériel (bureaux, laboratoires, véhicules) et du manque de ressources humaines (cadres et agents techniques) bien formés. Le service vétérinaire ne comprend que 2 cadres supérieurs (1 vétérinaire et 1 zootechnicien) et 17 cadres intermédiaires. Enfin, les structures de soutien intervenant dans le domaine de la santé et des productions animales sont rares, voire inexistantes : seules 3 ONG font de timides interventions dans ce secteur (German Agro-Action, Africare and CHF)
- L'élevage ne contribue que pour 14% du PIB de l'Agriculture. Ainsi, l'intégration des services de l'élevage dans le ministère de l'Agriculture ne plaide pas pour une bonne visibilité et une bonne allocation de ressources pour ce secteur. Ainsi, 1% des investissements du Plan d'Investissement Sectoriel de l'Agriculture était consacré à l'élevage.
- Cette modicité de moyens humains et matériels ne permet pas au Ministère d'apporter un appui substantiel aux OP qui traitent des problèmes d'élevage.

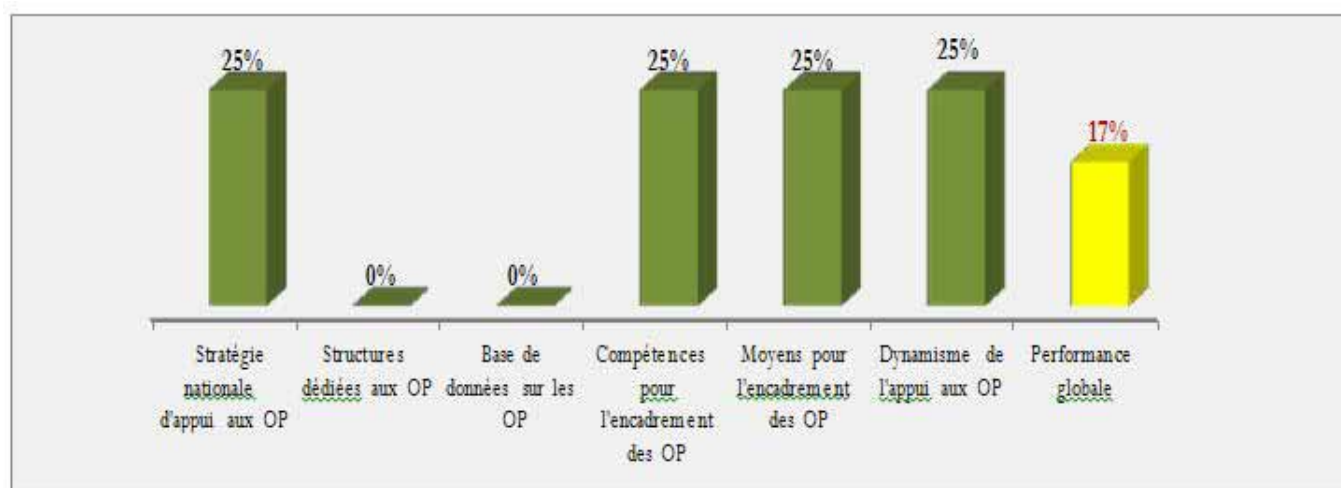


Figure 19 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Libéria

1.1.1.4. Capacités des OPE

Il n'y a pas d'OPE réellement structuré et spécifiquement dédié aux questions d'élevage au Libéria. L'OP de référence est le « Farmers Union Network of Liberia⁷⁷ » qui est de création récente (2008).

Le FUN-lib est théoriquement ouvert à l'adhésion d'organisations d'éleveurs. Cependant, il n'y a pas de regroupements professionnels d'éleveurs qui en font partie et ses actions sont presque exclusivement

⁷⁷ Robert S.M. Bimba. farmers union network of liberia presentation at the international seminar in brussels nov.28-29,2012 "farmers' organization involvement in agricultural programs". fev. 2012

orientées vers les productions végétales.

La seule organisation plus ou moins viable du secteur est l'Association des Bouchers du Libéria (ABL) dont certains membres sont aussi des éleveurs. Cette association a été reconnue depuis 1977 par les autorités⁸. Le quartier général se trouve à Monrovia et le président est aussi le consul du Mali au Libéria. L'association a plus de 50 membres principaux qui résident tous à Monrovia. D'autres membres actifs (une vingtaine) vivent à l'extérieur du comté de Montserrado, en particulier dans Sinoe, Grand Gedeh, Bassa, et Les comtés de Nimba. Selon les estimations données par le président de l'Association des bouchers du Libéria, chaque membre principal emploie 5 à 8 adjoints bouchers en plus à d'autres petits détaillants, qui est d'environ 8000 personnes.

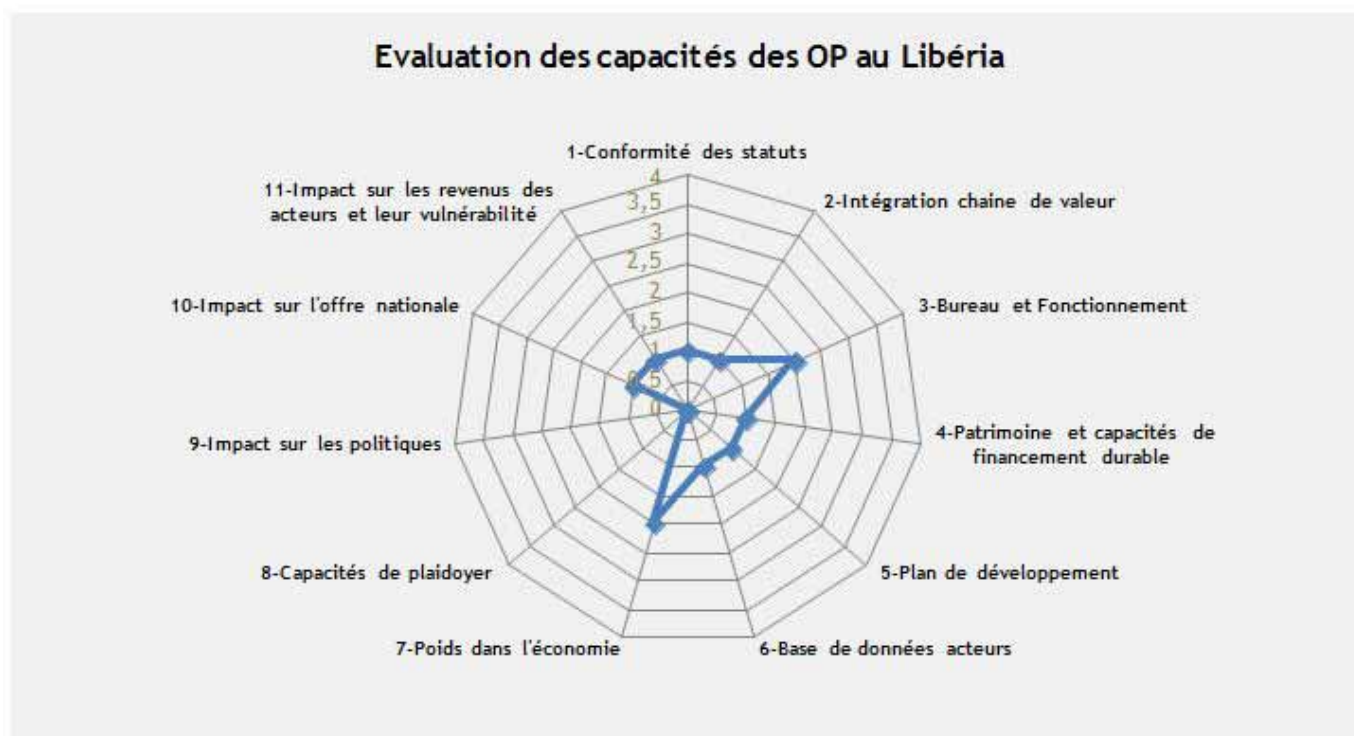


Figure 20 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Libéria

Le tableau ci-après en fait la présentation synoptique.

Tableau 12 : Présentation synoptique d'une OP du Libéria

	FUN-Lib
Année de création	15 Février 2008
Composition	Le FUN-lib compte aussi bien des membres individuels que des groupements de fermiers. Actuellement, il y aurait 35 000 membres actifs
Textes et conformité juridique	Les statuts de l'organisation ne sont pas disponibles
Fonctionnement du bureau	Il existe un bureau comprenant 1 président, 1 coordonnateur national et un chargé de programmes
Missions et ambitions	Les objectifs de FUN sont d'augmenter la production agricole nationale, d'améliorer la sécurité alimentaire nationale et d'améliorer le statut socio-économique des agriculteurs libériens.
Services offerts aux membres	La FUN sert d'organisation faîtière pour les agriculteurs à travers le Libéria (15 sous-divisions), offrant des formations dans les meilleures pratiques agricoles, du matériel de plantation, et de la supervision. La FUN s'occupe également des préoccupations légitimes et des intérêts des agriculteurs

	FUN-Lib
Outils de planification	Il n'existe pas de plan stratégique
Moyens de fonctionnement	Droits d'adhésion des membres, Bailleurs de fonds
Patrimoine	
Réalisations	<p>Augmentation des partenariats avec d'autres organisations (12)</p> <p>Le FUN dirige maintenant un programme national de la radio "Voix des agriculteurs", la négociation avec le FIDA pour un demi-million \$, la gestion d'une consultation nationale des agriculteurs, et est maintenant reconnue comme un interlocuteur-clé dans le secteur de l'agriculture secteur au Libéria.</p> <p>Le FUN est maintenant impliqué dans la mission de supervision du FIDA et d'autres projets, participe à la conception d'un nouveau projet et devrait servir d'intermédiaire du FIDA à Lofa. Consultation nationale des organisations paysannes. Le FUN siège actuellement dans trois comités directeurs nationaux, et a été en mesure de demander gouvernement du Libéria de faire allocation dans le budget national pour la première depuis l'après-guerre.</p>
Rayonnement	
Problèmes rencontrés	<p>Peu de support gouvernemental et institutionnel dans l'exécution des activités initiées par le FUN</p> <p>Manque de financement et des ressources humaines qualifiées pour mener à bien les programmes au bénéfice de ses membres</p> <p>Soutien institutionnel limité, la plupart des activités ne sont pas décentralisées en raison de mauvaises routes, et les mauvaises infrastructures dans les districts.</p> <p>Ressources très limitées, telles que de l'équipement de bureau, véhicule pour le suivi des activités sur le terrain</p> <p>Les relations avec le ministère de l'Agriculture et le gouvernement demeurent hautement asymétriques</p> <p>Difficultés d'accès à la terre et au financement pour les membres</p>
Besoins d'appui	<p>Support institutionnel de la part du gouvernement et des bailleurs</p> <p>Formalisation des relations avec le Ministère de l'Agriculture, renforcement des capacités organisationnelles</p> <p>Equipement (siège central ; bureaux dans les districts ; véhicule, matériels de bureau)</p>

4.8.2. Priorités d'appui

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des acteurs et OPE ;
 - » Aider à la mise en place d'OPE dans le secteur de l'élevage
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des principales chaînes de valeur du secteur : filière viande bovine, filière avicole, filière porcine et filière laitière
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Renforcement des capacités techniques de l'administration vétérinaire ;
 - » Elaboration d'un Plan stratégique de l'Élevage.
- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui matériel pour les OPE naissantes ou structurées (sièges et équipements de bureaux, sites web, élaboration de bases de données)
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;

- Appuis techniques
 - » Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles villageoises, de fabriques d'aliments, de magasins de stockage ;
 - » Faciliter l'accès aux médicaments vétérinaires
 - » Formation aux techniques de production et de transformation ;
 - » Formation aux bonnes pratiques d'hygiène de l'abattage et de l'inspection sanitaire avant commercialisation de la viande ;
 - » Modernisation de l'abattoir de Monrovia

4.9. Mali

4.9.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.9.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

- La Politique de Développement Agricole élaborée en 2013 accorde une place importante au développement des OP. En effet, l'un des objectifs clairement formulé par la PDA est de promouvoir le statut des exploitants Agricoles et de renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs. L'axe stratégique 2 « Assurer le développement institutionnel et le renforcement des capacités de tous les acteurs » est on ne peut plus explicite:
 - » Responsabilisation et structuration de la Profession Agricole et des autres acteurs du monde rural ;
 - » Organisation du système de gestion de développement agricole autour de pôles de croissance Agricole intégrés ;
 - » Amélioration du climat des investissements et de l'environnement des affaires du secteur Agricole ;
 - » Recentrage des missions et renforcement du dispositif d'intervention des acteurs ;
 - » Développement et renforcement des capacités nationales en matière de dialogue économique et commercial (OMC, APE, etc.) sur les questions Agricoles ;
 - » Renforcement des capacités des organisations de femmes et de jeunes ruraux.

L'axe 5 « Améliorer la compétitivité des produits Agricoles et agroindustriels sur les marchés aux plans intérieur, sous régional et international » prévoit aussi le renforcement des capacités techniques et commerciales des Organisations de producteurs agricoles et des Associations de commerçants.

Le Ministère du Développement Rural notamment les Directions en charge de l'Elevage n'ont pas d'entités dédiées aux Organisations professionnelles. Les relations sont par moment jugées tumultueuses du fait d'une position des OP jugée plutôt revendicative par les pouvoirs publics.

Ainsi donc, le dispositif institutionnel pour la prise en charge des OPE reste jeune bien qu'il existe des associations professionnelles. L'implication des OPE s'est accentuée notamment dans le cadre de l'élaboration de la PDA et actuellement avec le démarrage de la Plateforme des politiques d'Elevage, il est à espérer une plus grande implication des OPE.

En résumé, le cadre institutionnel pour le développement des OPE au Mali se présente comme suit :

- Une volonté réelle de l'Etat d'accorder une importance aux OPE dans le développement de l'Elevage, dans la PDA et également une implication grandissante des OP dans la définition des politiques avec le démarrage effectif des activités de la Plateforme des Politiques d'Elevage;
- L'inexistence d'une entité dédiée aux OPE ;

- Les relations tumultueuses avec les OPE.

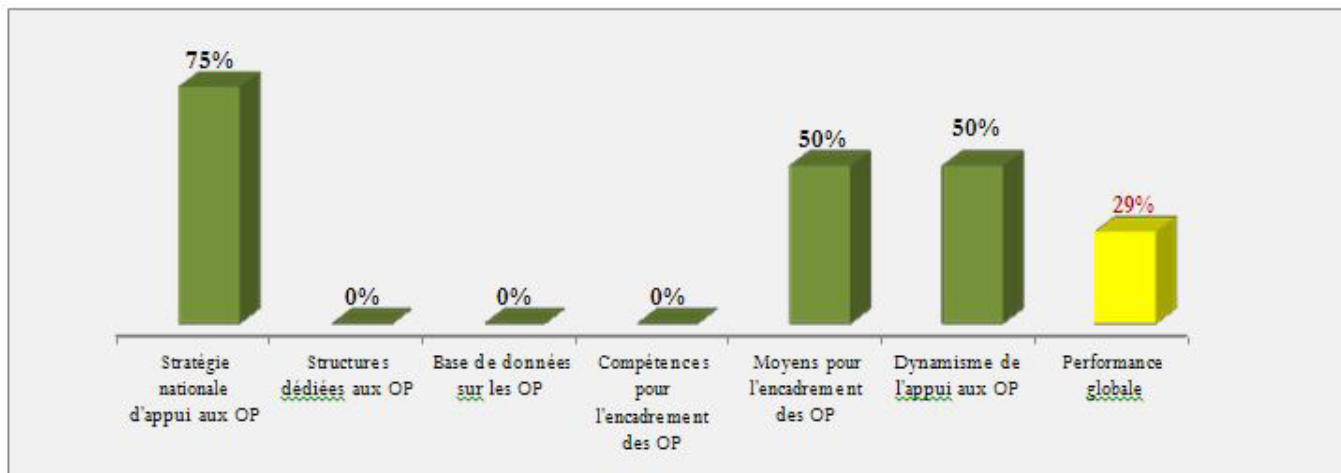


Figure 21 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Mali

4.9.1.2. Capacités des OPE

Les OPE suivantes ont permis d'évaluer la capacité et le dynamisme dans le secteur de l'Élevage :

- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM);
- Fédération Nationale des Groupements inter Professionnels de la Filière Bétail-Viande au Mali (FEBEVIM).

En résumé, les OPE du Mali se caractérisent comme suit :

- Des OP relativement importantes en termes d'effectifs, avec des moyens encore modestes limitant leurs ambitions, même si l'Etat leur a transféré en cogestion avec les collectivités locales les infrastructures d'Élevage ;
- Un début d'implication par l'Etat dans les questions relatives au développement de l'Élevage avec le fonctionnement de la Plateforme d'Élevage,
- Une gouvernance encore minimale marquée par la tenue d'assemblées générales annuelles, mais sans régularité des réunions périodiques,
- L'absence réelle d'outils de planification (plan stratégique, base de données, plan d'actions),
- Des capacités de plaidoyer modestes,
- Des réalisations surtout axées sur le renforcement de capacités, la résolution des conflits liés au commerce transfrontalier et la dotation en équipements informatiques pour le fonctionnement de l'Observatoire Régional du Bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Un impact de leur plaidoyer de plus en plus visible tant au niveau national que régional.

Evaluation des capacités des OP au Mali

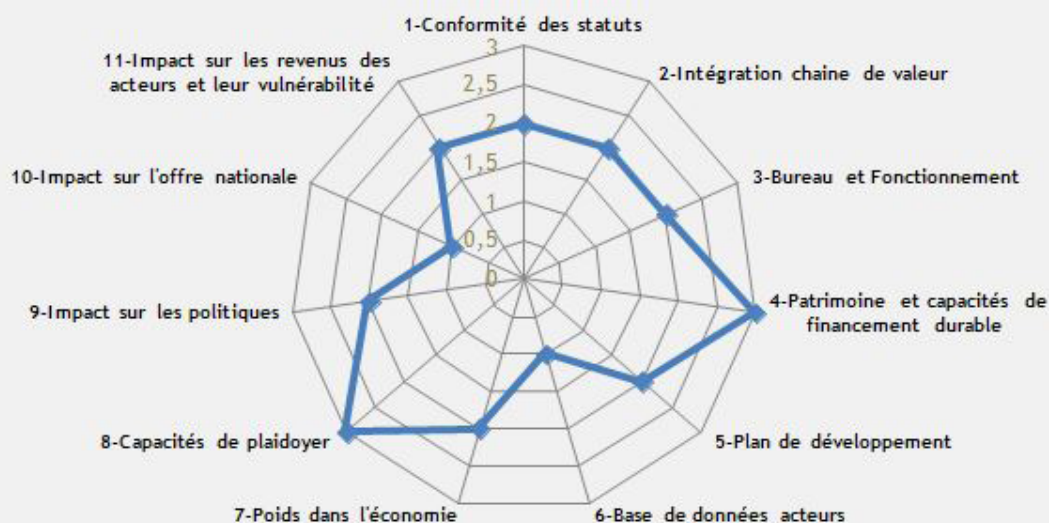


Figure 22 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Mali

Les tableaux ci après présentent un aperçu de 2 OP actives au Mali.

Tableau 13 : Synoptique de quelques OP au Mali

	ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU MALI (APCAM)	FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS INTER PROFESSIONNELS DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE AU MALI (FEBEVIM)
Année de création	Créée depuis 1988 par la loi N°93-044 du 04/08/1993	Née en 1999
Composition	Compte 4 organisations faitières (Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche)	Comptait 60 femmes au départ, actuellement 30 femmes
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions et des Assemblées Générales	Régularité des réunions et des Assemblées Générales
Missions et ambitions	<p>L'APCAM constitue auprès des pouvoirs publics un organe consultatif et professionnel des intérêts agricoles. C'est l'interface entre les pouvoirs publics et les producteurs. Elle donne un avis à la demande des pouvoirs publics ou formule des suggestions de leur propre initiative sur les questions agricoles ou relatives au Monde Rural, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> la politique des prix, des revenus, du crédit et de la commercialisation des produits agricoles ; la réglementation relative aux activités agricoles, pastorales, forestières, piscicole, fiscales et douanières concernant les activités rurales ; 	<p>Défense des intérêts des acteurs Amélioration des conditions de travail dans le secteur de l'Elevage Interface entre l'Etat et les professionnels du secteur Intermédiation avec les Partenaires Techniques et Financiers Interface entre les acteurs dans chacune des chaînes de valeur existantes au Mali Fluidification du commerce régional du Bétail en Afrique de l'Ouest Information sur les flux de commercialisation en Afrique de l'Ouest</p>

	ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU MALI (APCAM)	FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS INTER PROFESSIONNELS DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE AU MALI (FEBEVIM)
	<ul style="list-style-type: none"> la législation relative au droit du travail des entreprises agro sylvo-pastorales ainsi que celle relative au droit foncier en milieu rural ; la formation professionnelle agricole ; les moyens à mettre en œuvre afin d'accroître le développement de l'agriculture. 	
Services offerts aux membres	<p>Personne morale des organisations faitières et des acteurs pour défendre leurs intérêts auprès de l'Etat</p> <p>Plaidoyer pour le développement des secteurs représentés par les organisations faitières</p> <p>Recherche de financement pour appuyer leur fonctionnement</p> <p>Renforcement de leurs capacité</p>	<p>Information sur les données du marché du Bétail et de la Viande aux niveaux national et sous régional</p> <p>Renforcement de capacités</p> <p>Plaidoyer pour l'appui des OP et la mise à disposition de ressources financières conséquentes ainsi que des infrastructures d'élevage</p>
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> Budget annuel 	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'actions Base des acteurs
Moyens de fonctionnement	Financement par l'Etat, mais autonomie de fonctionnement (Etablissement Public à caractère Professionnel)	Cotisations occasionnelles des membres, recettes symboliques de la cogestion des infrastructures d'Eleavage, appui de l'Etat et de certaines ONG (Projet d'appui à la Production Agricole au Mali : PAPAM ; OXFAM, USAID, Programme des Organisations de la Société Civile : PAOS)
Patrimoine	Existence d'un siège et de moyens logistiques	Existence d'un Siège fourni par l'Etat Observatoire régional du bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise d'ouvrage déléguée de projets PAPAM, PASAOP, Affluence des ONG (VSF par exemple) et de bailleurs comme l'UE et contractualisation pour l'appui des OP Participation à l'élaboration de la Politique Agricole Commune (PAC) Recensement des exploitations agricoles Transfert depuis 1998 des infrastructures d'élevage aux OP pour une cogestion avec les collectivités locales (marchés à bétail, parcs de vaccination, puits pastoraux, aires d'abattages, abattoirs) Fourniture d'intrants et de semences pour les éleveurs lors de périodes de soudure 	<ul style="list-style-type: none"> Observatoire Régional du Bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre avec une communication via les media de la sous région Début de structuration des chaînes de valeur dans le secteur de l'Eleavage Formation des acteurs sur les techniques d'alimentation du Bétail (ration équilibrée) Formation des bouchers à la découpe Formation à l'hygiène de la découpe, du transport et de la commercialisation de la viande Formation de 25 formateurs aux métiers de la Boucherie qui ont formés 1500 bouchers Formation diplômante sur les techniques d'embouche Equipped des antennes régionales de la FEBEVIM en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet)

	ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU MALI (APCAM)	FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS INTER PROFESSIONNELS DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE AU MALI (FEBEVIM)
		<ul style="list-style-type: none"> • Voyage d'études et participation à des salons à Rennes, Clermont Ferrant et Strasbourg • Atelier sur les difficultés de la commercialisation du bétail sur l'axe Bamako-Dakar ayant permis de réduire les tensions • Plaidoyer pour la sécurisation du foncier rural • Réalisation d'études financées par les PTF sur la transhumance transfrontalière du bétail et décision institutionnelle d'allègement des taxes • Implication dans l'élaboration des politiques nationales (invitation à l'Assemblée Nationale) et régionales (CEDEAO, UEMOA) en matière d'Elevage
Rayonnement	Rayonnement national et régional. Au niveau national compte 8 chambres régionales en plus de celle du district de Bamako. Membre du Réseau des Chambres Consulaires et d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO) au niveau de l'UEMOA et de la CEDEAO	Rayonnement national et régional. Membre de la COFENABVI Présidence de l'Observatoire régional du bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest
Problèmes rencontrés	Gestion efficiente des ressources issues de la cogestion des infrastructures	Sécurisation du bétail Efficacité de l'Observatoire Financement des activités
Besoins d'appui	Structuration des OPE en interprofessions, structuration des chaînes de valeur Poursuite du recensement des OPE Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion des Interprofessions.	Construction et mise à disposition d'infrastructures d'élevage pour la cogestion : marchés à bétail, étals de bouchers, véhicules de transport du bétail et de la viande, matérialisation des terres (foncier) Marquage des animaux et système de traçabilité Elaboration d'un plan stratégique Organisation d'un forum africain sur le Pastoralisme Appui à la mise en place des autres Interprofessions Dynamisation de l'Observatoire régional du bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités pour les représentations de pays : Sénégal, Bénin, Cote d'Ivoire, Burkina Faso • Equipement informatique des Observatoires relais dans les pays Sénégal, Bénin, Cote d'Ivoire, Burkina Faso Appui pour la production régionale de viande HALAL (Niger, Mali, Burkina Faso, Sénégal, Cote d'Ivoire) Organisation d'un forum sur les obstacles au commerce

4.9.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des OP d'Elevage au Mali ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Mise en place d'une entité dédiée aux OP dans le secteur de l'Elevage ;
 - » Elaboration d'une stratégie d'appui des OPE ;
 - » Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;
 - » Construction et mise à disposition d'infrastructures d'élevage pour la cogestion : marchés à bétail, étals de bouchers, véhicules de transport du bétail et de la viande, matérialisation des terres (foncier) ;
 - » Marquage des animaux et système de traçabilité ;
 - » Appui pour la mise en place d'un Fond de Garantie et d'Appui au Développement de l'Elevage ;
 - » Appui pour une loi sur le financement de l'Elevage à partir d'une redevance tirée des importations de produits d'Elevage ;

- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à la mise en place des autres Interprofessions ;
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.

- Appuis techniques
 - » Organisation d'un forum africain sur le Pastoralisme ;
 - » Dynamisation de l'Observatoire régional du bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest ;
 - » Renforcement des capacités pour les représentations de pays : Sénégal, Bénin, Cote d'Ivoire, Burkina Faso
 - » Equipement informatique des Observatoires relais dans les pays Sénégal, Bénin, Cote d'Ivoire, Burkina Faso
 - » Appui pour la production régionale de viande HALAL (Niger, Mali, Burkina Faso, Sénégal, Cote d'Ivoire)
 - » Organisation d'un forum sur les obstacles au commerce sous régional (convoyage sur la Cote d'Ivoire par exemple) ;
 - » Appui sur 2 ans pour la mise en place d'un Secrétariat Exécutif pour assurer le fonctionnement efficace de la FEBEVIM ;
 - » Formation du bureau Exécutif de la FEBEVIM sur la formulation de projets, l'élaboration de plan stratégique.

4.10. Niger

4.10.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.10.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

La Stratégie de Développement Durable de l'Élevage 2012-2035 (SDDE) confère une place importante au développement des OP. Cette volonté politique ne date pas de 2012, déjà dans la Stratégie de Développement Rural de 2003, les pouvoirs publics avaient consacré un axe 3 sur le « Renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations rurales pour améliorer la gestion du secteur rural ». Ainsi, dans la nouvelle stratégie de développement de l'Élevage, En effet, l'un des objectifs clairement formulé dans la SDDE est de « créer un environnement juridique et institutionnel favorable au développement durable de l'élevage » est crée le statut des exploitants Agricoles et de renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs. De façon plus précise, il est attendu :

- Un regroupement des organisations rurales et un accroissement de leur représentativité ;
- Le renforcement des capacités et du niveau de structuration des organisations rurales ;
- Le développement des activités des organisations rurales et des services rendus à leurs membres.
- L'amélioration de la participation des femmes et des jeunes aux organisations rurales.

Plus spécifiquement, concernant le secteur de l'Élevage, les objectifs suivants ont été retenus :

- Prendre des mesures favorables à la professionnalisation des acteurs des filières animales ;
- Renforcer les capacités des organisations socioprofessionnelles de l'élevage à rendre des prestations adaptées aux réalités.

Le Ministère du Développement Rural dispose d'une Direction de la Promotion des Organisations d'Éleveurs (DPOE) depuis 2010. 8 profils viennent d'être recrutés pour appuyer le Directeur. Pour l'instant, les activités de la DPOE n'ont pas encore démarré.

Ainsi donc, le dispositif institutionnel pour la prise en charge des OPE reste jeune bien qu'il existe des associations professionnelles. L'implication des OPE s'est accentuée notamment dans le cadre de l'élaboration de la SDDE et du démarrage de la Plateforme des politiques d'Élevage qui est aujourd'hui le cadre d'échanges entre pouvoirs publics et OP.

Le cadre institutionnel pour le développement des OPE au Niger se résume ainsi :

- Une volonté réelle de l'Etat d'accorder une importance aux OPE dans le développement de l'Élevage, dans la SDDE avec une plus grande dans la définition des politiques à travers les concertations dans le cadre de la Plateforme des Politiques d'Élevage;
- L'existence d'une entité dédiée aux OPE, mais pas encore active.

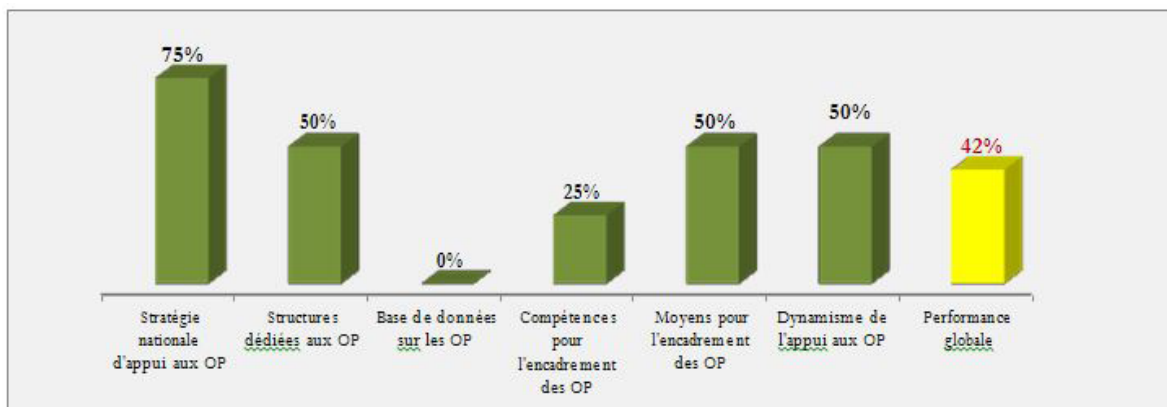


Figure 23 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Niger

4.10.1.2. Capacités des OPE

Les OPE suivantes ont permis d'évaluer la capacité et le dynamisme dans le secteur de l'Élevage :

- Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA);
- Association pour La Redynamisation de l'Élevage au Niger (AREN).

En résumé, les OPE du Niger se caractérisent comme suit :

- Des OP en nombre croissant, avec des moyens très variables avec des capacités de financement pas encore inscrites dans la durabilité;
- Une culture de la revendication encore persistante chez les OPE ;
- Un début d'implication par l'Etat dans les questions relatives au développement de l'Élevage avec la mise en place de la Plateforme d'Élevage ;
- Une gouvernance très souvent marquée par l'absence de renouvellement des instances ;
- L'absence réelle d'outils de planification (plan stratégique, base de données, plan d'actions) pour la plupart des OPE ;
- Des capacités de plaidoyer modestes,
- Des réalisations encore modestes et concernent surtout le renforcement de capacités, les discussions pour la résolution des conflits du fait des problèmes de sécurisation du foncier liés au pastoralisme
- Un rôle fort appréciable dans l'élaboration du code Pastoral qui peine à être totalement appliqué ;
- Une prise de conscience sur les effets des changements climatiques sur le cheptel et dans la vulnérabilité des ménages agropastoraux ;
- Un impact de leur plaidoyer de plus en plus visible tant au niveau national que régional.

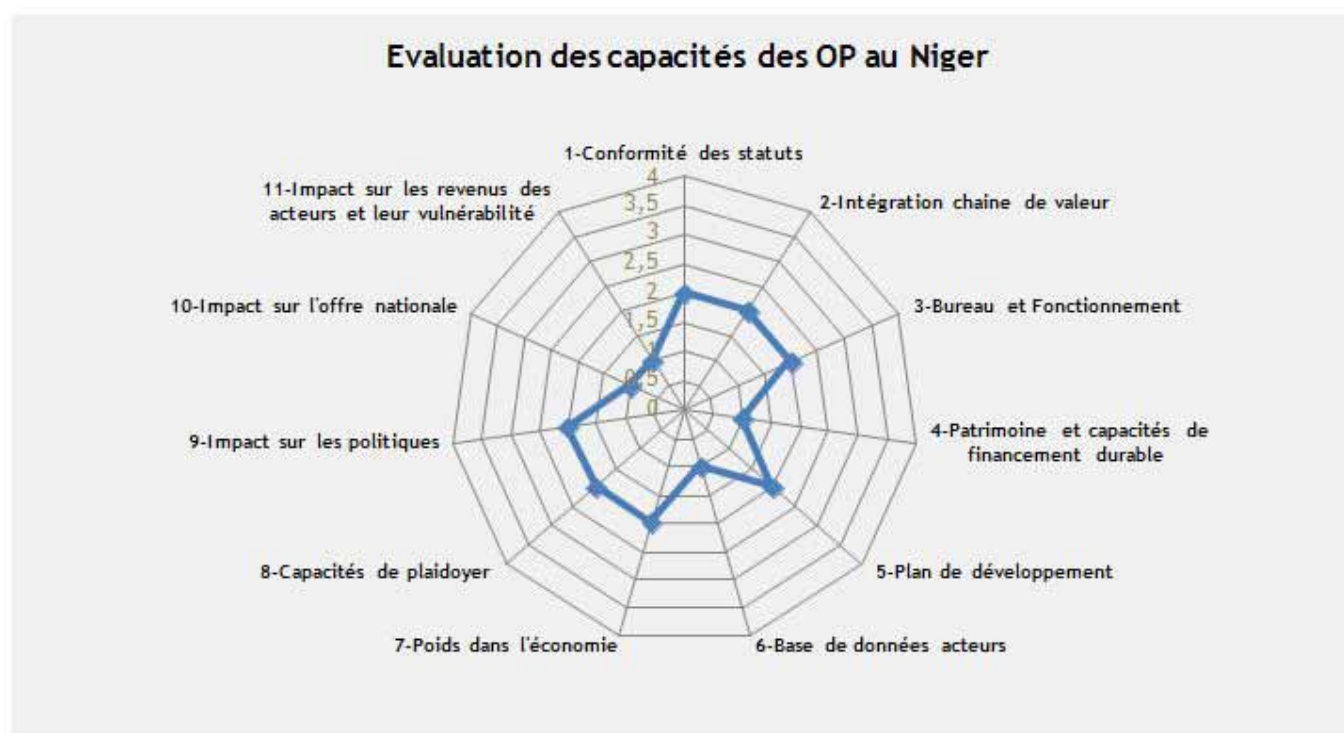


Figure 24 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Niger

Les tableaux ci après présentent un aperçu de 2 OP actives au Niger.

Tableau 14 : Synoptique de quelques OP au Niger

	RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU NIGER (RECA)	ASSOCIATION POUR LA REDYNAMISATION DE L'ELEVAGE AU NIGER (AREN)
Année de création	Créée depuis 2000 par la loi par la loi 2000-15 du 21 août 2000 et son décret d'application 2001-105 /PRN /MDR du 18 mai 2001	Créée en 1990
Composition	Compte 6 organisations faitières à raison de 2 par secteur : Agriculture, Elevage, Environnement (Pisciculture et foresterie)	Compte 1591 groupements de base avec plus de 60 000 membres dont 48,66% de femmes et 75% de jeunes
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions et des Assemblées Générales	Régularité des réunions et des Assemblées Générales Statut d'ONG depuis 2002 par arrêté N°174/MI.AT/DAPJ/SA du 28 juin 2002
Missions et ambitions	Faire connaître les préoccupations des diverses catégories de producteurs ruraux et faire valoir leur point de vue dans le cadre des politiques et programmes de développement ; Informers les producteurs ruraux dans tous les domaines qui les concernent et faciliter leur accès aux services et ressources en leur fournissant les orientations et les conseils adéquats ; Aider les producteurs ruraux dans la promotion et la réalisation de leur projet, en favorisant leurs organisations et en facilitant la mobilisation des appuis techniques et financiers dont ils ont besoin ; Représenter et défendre l'intérêt de l'ensemble de la profession agricole ; Représenter les Chambres Régionales auprès des pouvoirs publics ou de toutes institutions publiques, privées, nationales ou internationales	Outil associatif au service des éleveurs. Assure une représentation efficace des éleveurs dans les réflexions nationales, régionales avec les partenaires au développement Elle joue une fonction de tribune en tant qu'organisation reconnue et respectée pour faire entendre la voie des éleveurs notamment sur le foncier pastoral et la gestion des conflits.
Services offerts aux membres	Personne morale des organisations faitières et des acteurs pour défendre leurs intérêts auprès de l'Etat Plaidoyer pour le développement des secteurs	Appui-Conseil aux membres Intermédiation avec les Partenaires Techniques et Financiers Distribution d'aliments pour le bétail Renforcement des capacités techniques pour la production de lait Fluidification du commerce régional du Bétail en Afrique de l'Ouest Information sur les flux de commercialisation en Afrique de l'Ouest Plaidoyer pour l'appui des OP
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> Budget annuel Plan stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique Base des acteurs
Moyens de fonctionnement	Financement par l'Etat, mais autonomie de fonctionnement (Etablissement Public à caractère Professionnel)	Cotisations des membres, Maîtrise d'ouvrage déléguée de certains projets :

	RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU NIGER (RECA)	ASSOCIATION POUR LA REDYNAMISATION DE L'ELEVAGE AU NIGER (AREN)
		<ul style="list-style-type: none"> • Union européenne : programme à Difa axé sur la gestion des ressources pastorales et des moyens d'existence en communautés pastorales • Union Africaine : Organisation des éleveurs pour l'exploitation des ressources naturelles
Patrimoine	Existence d'un siège et de moyens logistiques	Existence d'un Siège lui appartenant
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Site web dynamique avec des outils de communication (bulletins d'informations, etc.) sur la situation de l'Élevage au Niger et dans la sous région • Maîtrise d'ouvrage déléguée de projets (surtout dans le domaine Agricole) • Affluence des ONG (OXFAM par exemple) et de bailleurs comme la Coopération Suisse, le FIDA, la Coopération Danoise et contractualisation pour l'appui des OP • Participation à l'élaboration de la Politique Agricole Commune (PAC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération suisse : Programme d'Appui aux Associations Pastorales, prévention et gestion des conflits, gestion commerciale de l'exploitation ; • OXFAM : plaidoyer et obtention de financement pour l'équipement des antennes de AREN au Niger, rencontre de sensibilisation avec les chefferies traditionnelles sur la sécurisation foncière et la prévention des conflits ; • AFD : plaidoyer pour le développement de la filière laitière ayant permis la mise en place de 2 centres de collecte de lait où les éleveurs assurent a commercialisation du lait ; • Construction de bâtiments et acquisition de tanks de refroidissement solaires du lait ; • CARE DENMARK : renforcement des capacités, sécurisation des espaces pastoraux, financement à Difa des activités de l'antenne (logistique, salaires du personnel, téléphone, internet, etc.) ; • Financement du Plan Stratégique ; • Développement d'une société forte : organisation des éleveurs dans toutes les régions du Niger avec un caractère multiracial ; • Membre fondateur du Réseau BILLITAL MAROOBE présent actuellement dans 7 pays de l'Afrique de l'Ouest: Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Bénin et Nigéria. Le Siège de l'organisation est à Niamey • Accès aux crédits de la micro finance • Rôle actif et majeur dans l'élaboration du Code Pastoral et la loi sur le Pastoralisme • Acteur de la biodiversité à travers la campagne de protection d'une race ovine qui était menacée : le mouton Balami

	RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU NIGER (RECA)	ASSOCIATION POUR LA REDYNAMISATION DE L'ELEVAGE AU NIGER (AREN)
Rayonnement	Rayonnement national et régional. Au niveau national compte 8 chambres régionales. Membre du Réseau des Chambres Consulaires et d'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest (RECAO) au niveau de l'UEMOA et de la CEDEAO	Rayonnement national et régional. Appui des bailleurs et ONG
Problèmes rencontrés	Relations avec les OPE et difficultés à leur professionnalisation	Alphabétisation des membres : 90% non alphabétisés Difficultés d'application du Code pastoral d'où récurrence de l'accaparement des terres par des « non ayant droit » Accès au financement
Besoins d'appui	Sensibilisation des acteurs sur les textes régissant les OPE, structuration des OPE en interprofessions, structuration des chaînes de valeur Recensement des OPE Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion des Interprofessions, gestion des exploitations familiales Organisation d'ateliers thématiques sur le financement de l'Agriculture (Elevage compris) Appui pour le recrutement de personnels en charge de l'Elevage au niveau des Chambres Régionales	Construction et mise à disposition d'infrastructures pastorales : marchés à bétail, matérialisation des terres (foncier), souhait d'acquisition de 2500 ha pour la gestion maîtrisée du bétail transhumant en zones agro-sylvo-pastorales Atelier de réflexion sur le développement d'une complémentation animale sécurisée Atelier de réflexion sur les effets climatiques sur le cheptel et la vulnérabilité des ménages pastoraux Marquage des animaux et système de traçabilité Organisation de voyages d'échanges dans les pays de l'Afrique et du Nord Appui pour le renforcement du Secrétariat Exécutif pour assurer le fonctionnement efficace de l'AREN ; recrutement : <ul style="list-style-type: none"> • d'agroéconomistes, • de sociologues, • de chargé de communication pour le plaidoyer • et de juristes. Formation de Représentants pour la participation aux commissions foncières Renforcement des capacités techniques sur les chaînes de valeur lait et Bétail Viande

4.10.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des OP d'Elevage au Niger;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Elaboration de la feuille de route de la DPOE et lancement de ses activités ;
 - » Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;
 - » Marquage des animaux et système de traçabilité ;
 - » Appui pour la mise en place d'un Fond d'Appui au Développement de l'Elevage.

- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à la mise en place des autres Interprofessions ;
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OP;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques.

- Appuis techniques
 - » Organisation d'un forum africain sur le Pastoralisme ;
 - » Organisation d'un forum sur les effets climatiques sur le cheptel et la vulnérabilité des ménages pastoraux ;
 - » Organisation d'un forum sur le financement des OPE par le secteur de l'Élevage ;
 - » Pour l'AREN
 - » Formation de Représentants pour la participation aux commissions foncières
 - » Renforcement du Secrétariat Exécutif les recrutements et la prise en charge sur une période des profils suivants : agroéconomistes, sociologues, chargé de communication pour le plaidoyer, juristes.
 - » Renforcement des capacités techniques sur les chaînes de valeur lait et Bétail Viande.

4.11. Nigéria

4.11.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

1.1.1.5. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

L'institution en charge du secteur de l'élevage est le Ministère Fédéral de l'Agriculture et du Développement Rural (Federal Ministry of Agriculture and Rural Development, FMARD), qui comprend la Direction Fédérale de l'Élevage (Federal Department of Livestock).

La Direction de l'Élevage (FDL) a la responsabilité générale de la formulation des politiques pour le sous-secteur de l'élevage dans le pays afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer la productivité et la production de toutes les espèces de bétail au Nigeria.
- Mettre en place un programme solide de santé animale qui garantit une productivité accrue pour toutes les espèces de bétail au Nigeria.
- Garantir la fourniture d'aliments sains d'origine animale pour répondre aux besoins locaux et à l'exportation.
- Assurer une utilisation optimale de l'écosystème pour la production de l'élevage avec un minimum de dommages.
- Assurer l'autonomisation économique des éleveurs pasteurs.
- Encourager le secteur privé de participer à tous les aspects de la production de l'élevage et de la commercialisation.
- Développer la main-d'œuvre et des compétences professionnelles pour toutes les parties prenantes dans le secteur de l'élevage.
- Contrôler et gérer efficacement les vecteurs de maladies animales et les oiseaux migrateurs ravageurs de cultures.

La FDL compte en son sein la Division de la Planification (Planning Division). Cette unité est située sous la responsabilité du directeur de la FDL et a la responsabilité globale de la coordination des différentes activités des divisions ainsi que les activités de planification sous-sectorielles. Ses objectifs stratégiques sont inscrits dans le cadre du Programme de Transformation Agricole (Agricultural Transformation Agenda, ATA). Ils peuvent être ainsi déclinés :

- Renforcement des activités-clés dans le domaine de la production animale, la transformation, la valeur ajoutée et la commercialisation.
- Repositionnement de l'élevage en fournissant des subventions aux intrants pour soutenir éleveurs dans les zones critiques du point de vue de l'alimentation, mais aussi des médicaments, vitamines et suppléments minéraux, des vaccins et poussins d'un jour.
- Mise en œuvre d'une politique de transformation de l'industrie de la viande au Nigeria par un changement structurel qui assure qui évite de déplacer les animaux vivants en mettant en place des battoirs décentralisés; augmenter la qualité hygiénique de la viande traitée est grâce à une chaîne de froid modernisée.
- Atteinte de l'autosuffisance dans la production de viande et de bétail en 2015 grâce à des investissements dans la chaîne de valeur de l'élevage ainsi que les programmes suivants:
 - » Promotion des fermes à grande échelle
 - » Sélection et amélioration génétique
 - » Expansion de petites fermes d'embouche péri-urbaines
 - » Contrôle des maladies transfrontalières
 - » Mise en place d'abattoirs modernes dans tous les états
 - » Production et transformation laitières

En résumé, le dispositif institutionnel de soutien aux OPA présente les caractéristiques suivantes :

- Le cadre institutionnel existe en théorie, mais n'est pas fonctionnel :
- Les compétences humaines existent pour la prise en charge des questions relatives aux OP, aussi bien dans le FMARD et le FDL. Concernant le cas spécifique de l'élevage, cela se traduit par une affectation, au niveau du FDL de bureaux dédiés aux différentes chaînes de valeur
- Différentes initiatives sont prises pour soutenir les éleveurs dans ces chaînes de valeur, mais il n'existe pas une stratégie nationale de soutien aux OP.

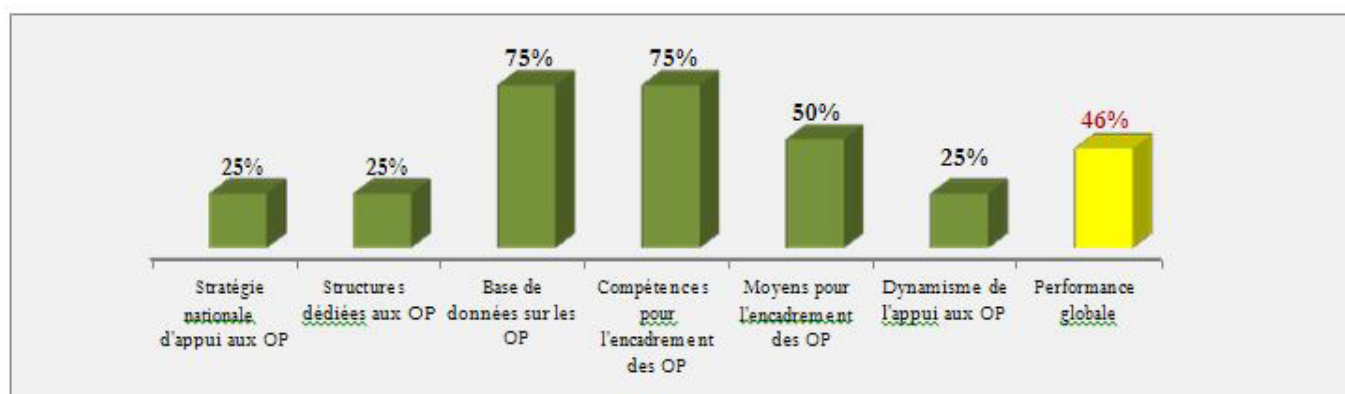


Figure 25 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Nigeria

1.1.1.6. Capacités des OPE

Il existe de grandes associations d'éleveurs, en rapport avec les différentes chaînes de valeur : Poultry Association of Nigeria (aviculture); Sheep and Goat Association of Nigeria (petits ruminants); Dairy Farmers Association (filère laitière); Leather Association of Nigeria (cuirs et peaux); Pig Association of Nigeria (filère porcine); All Farmers' Association of Nigeria ; The Pastoral Resolve (PARE).

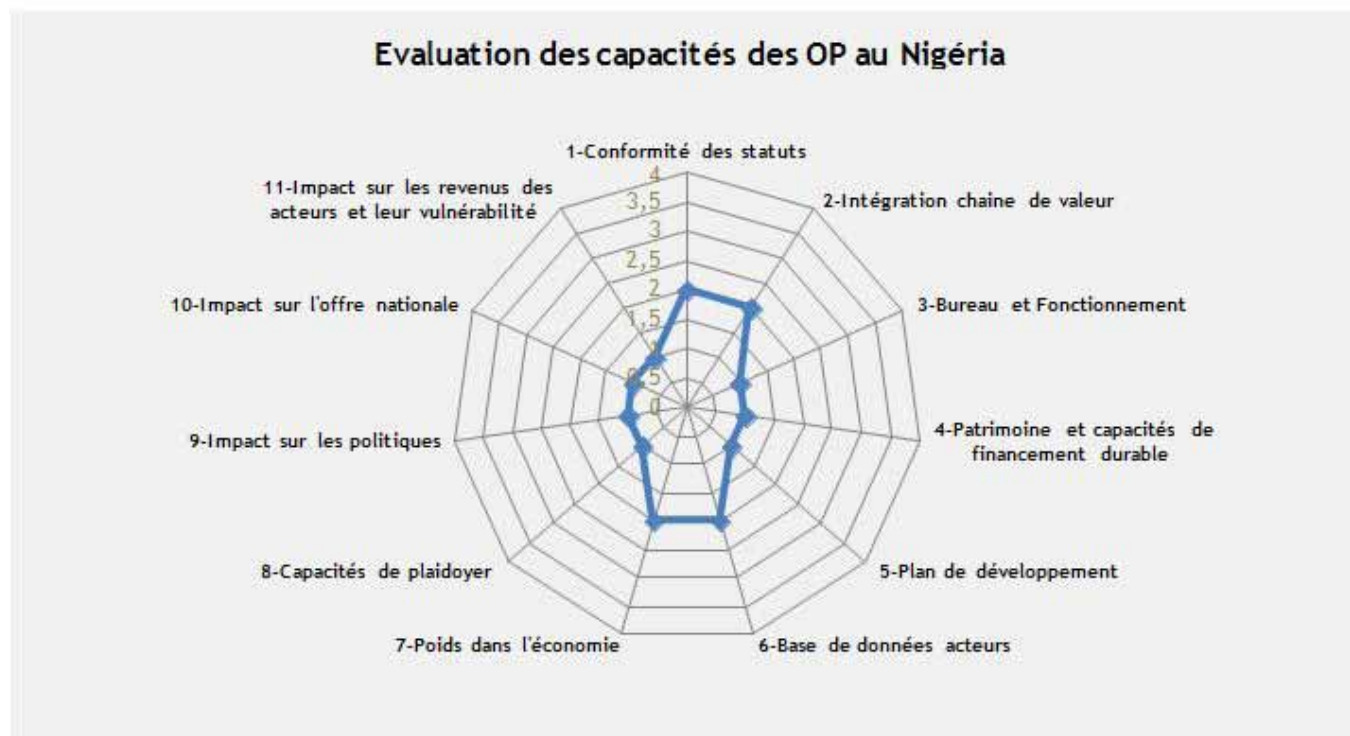


Figure 26 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Nigeria

Tableau 15 : Synoptique d'OP au Nigeria

	SHEEP AND GOAT FARMERS ASSOCIATION OF NIGERIA	THE PASTORAL RESOLVE (PARE)
Année de création	1989	Avril 1999
Composition	Une association dans chacun des 33 Etats, comprenant chacune 80 membres, soit 2460 membres	47 organisations d'éleveurs
Textes et conformité juridique	Textes et statut juridique non disponibles	Les organes de PARE sont le Conseil d'administration (9 membres); un Conseil exécutif (13 membres); le Secrétariat (le bras la mise en œuvre de ses activités et projets) et les chapitres de l'Etat (avec des succursales à Bauchi, Kogi, Adamawa, Bauchi et Borno)
Fonctionnement du bureau	Conseil d'administration. Informations sur les modalités et la fréquence des renouvellements non disponibles	Le fonctionnement est la responsabilité du Conseil exécutif et du Secrétariat. Il existe un manuel de procédures financières. Le PARE dispose d'un responsable du Suivi-évaluation, d'un comptable, d'un responsable des marchés, d'un comptable et d'un assistant administratif. le renouvellement du bureau n'est pas régulier

	SHEEP AND GOAT FARMERS ASSOCIATION OF NIGERIA	THE PASTORAL RESOLVE (PARE)
Missionset ambitions	Génération et augmentation de revenus pour les adhérents Diminution du chômage et du sous-emploi Amélioration du statut socio-économique des adhérents	Mobilisation des communautés pastorales et portant le plaidoyer en leur nom Promouvoir l'amélioration des productions animales Soutien à l'éducation et la formation des pasteurs Soutenir les initiatives de gestion des conflits
Services offerts aux membres	Séances de formation régulières au bénéfice des membres Octroi de 10 ha pour la multiplication de petits ruminants aux membres de l'état d'Oyo Assistance dans la formation de coopératives et d'accès à des prêts Mobilisation des membres pour la vaccination contre la PPR Ateliers et meetings mensuels sur des thèmes techniques	Renforcement de capacités Soutien dans la recherche de financement
Outils de planification	Pas de plan stratégique	Il existait un plan stratégique de 2009 à 2012, mais il n'a pas encore été remis à jour
Moyens de fonctionnement	Autofinancement (cotisations)	Autofinancement (cotisations) Donations
Patrimoine	Pas de patrimoine déclaré	Pas de patrimoine déclaré
Réalisations	Formations et renforcement de capacités des membres en relation avec le FMARD Vaccinations contre la PPR Ateliers pour les producteurs de petits ruminants en relation avec l'Institut de Recherches et de Formation Agricoles (IART)	Formation d'auxiliaires d'élevage spécialisés en santé animale; travailler avec les gouvernements de l'État et FDL à améliorer la qualité des soins de santé aux animaux. Mise en relation des pasteurs avec des fournisseurs de services privés Soutien aux campagnes de vaccination Soutien à l'éducation des nomades grâce à l'engagement communautaire, la formation d'enseignants et le plaidoyer. Amélioration du niveau de vie des éleveurs grâce à des interventions en matière de santé humaine (en particulier la santé reproductive, la garde des enfants et la vaccination), soutien à la fourniture d'infrastructures clés comme l'eau et l'extension aux éleveurs dans les différentes régions du Nigeria. Renforcement des capacités pour la médiation des conflits,
Rayonnement	Relations stratégiques avec : Fédération des Associations de produits de base du Nigéria /Federation of Agricultural Commodities Association of Nigeria ; l'Institut de Recherches et de Formation Agricoles / Institute of Agricultural Research and Training ; International Livestock Research Institute (ILRI); University of Illorin.	Relations stratégiques avec : Diverses associations d'éleveurs au Nigéria et d'autres pays Africains (Niger, Benin, Tchad, Burkina Faso, Mali, Cameroun) Institutions publiques : FDL ; Projet National de Développement de l'Élevage ; Comité National pour l'Éducation des Nomades ; l'Institut National de Recherches en production animales ; Donateurs :

	SHEEP AND GOAT FARMERS ASSOCIATION OF NIGERIA	THE PASTORAL RESOLVE (PARE)
		MercyCorps ; ActionAid ; Packard Foundation; Pathfinder International; Japanese International Cooperation Agency (JICA); Ambassade de France
Problèmes rencontrés	Manque de soutien financier du gouvernement Infrastructures (siège, bureautique) et moyens de déplacement	Financement Rétention des cadres qui, une fois bien formés, sont sollicités par d'autres organismes et démissionnent Infrastructures
Besoins d'appui	Financement des activités Infrastructures Renforcement des capacités administratives et de gestion	Améliorer les capacités en levée de fonds et la capacité d'investissement Amélioration de la capacité administrative et la gestion du personnel Renforcer les capacités de plaidoyer des organisations Soutien aux infrastructures

4.11.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Mise à jour de la base de données des OP d'Élevage au Nigéria ; o Détermination des mécanismes de financement durable des OP ; o Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OPE ;
 - » Renforcement des capacités des OPE des Interprofessions (allocations budgétaires);
 - » Elaboration d'un nouveau Plan stratégique de l'Élevage au niveau fédéral.
- Appui au plan de la gouvernance
 - » Gouvernance administrative et gestion des ressources humaines
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OPE;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.
- Appuis techniques
 - » Formation aux techniques modernes de production et de transformation.

4.12. Sénégal

4.12.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

4.12.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

La vision prospective du Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) 2013-2027 du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA) a pour ambition de « faire de l'Élevage un sous-secteur performant, capable de satisfaire la demande nationale en produits animaux et d'assurer la promotion socio-économique de ses acteurs ». Dans ce cadre, le renforcement du cadre institutionnel de sa mise en œuvre est une condition primordiale.

Le premier objectif de l'axe 4 « Renforcement du cadre institutionnel » est de « renforcer les capacités d'intervention des OPE », par un « Appui aux OPE », mis en œuvre à travers différentes actions prioritaires :

- procéder au recensement exhaustif des Organisations professionnelles de l'Élevage (OPE) ;
- assurer la redynamisation et la restructuration des OPE ;
- renforcer les capacités techniques, organisationnelles et de gestion des OPE ;
- renforcer les capacités en lobbying, plaidoyer et approche Genre ;
- capitaliser et mutualiser les expériences pertinentes des projets, des ONG, de la coopération décentralisée.

Le deuxième objectif a trait à l'accès à un financement adapté.

Le MEPA ne dispose pas d'une entité en charge des OPE, malgré la volonté exprimée dans le PNDE. Mais, les OPE jouent un rôle majeur dans l'élaboration des Politiques d'Élevage notamment pour le PNDE et le Code pastoral. Elles sont impliquées dans toutes les réflexions concernant le développement du secteur et les pouvoirs publics en font une règle systématique. La Plateforme des Politiques d'Élevage bien que n'étant pas encore mise en place, devrait permettre une plus grande synergie entre les OPE et l'Etat.

Le cadre institutionnel pour le développement des OPE au Sénégal se résume ainsi :

- Une longue tradition d'OPE,
- Une volonté réelle de l'Etat, clairement exprimée dans le PNDE, d'accorder une importance aux OPE dans le développement de l'Élevage,
- Une culture de l'approche participative impliquant les OPE dans toutes les décisions concernant le secteur de l'Élevage et l'allocation d'une Maison de l'Éleveur pour magnifier la place de choix conférée aux OPE ;
- Une volonté contrastée par l'absence d'une entité dédiée aux OPE, et le retard dans le démarrage des activités de la Plateforme des Politiques d'Élevage.

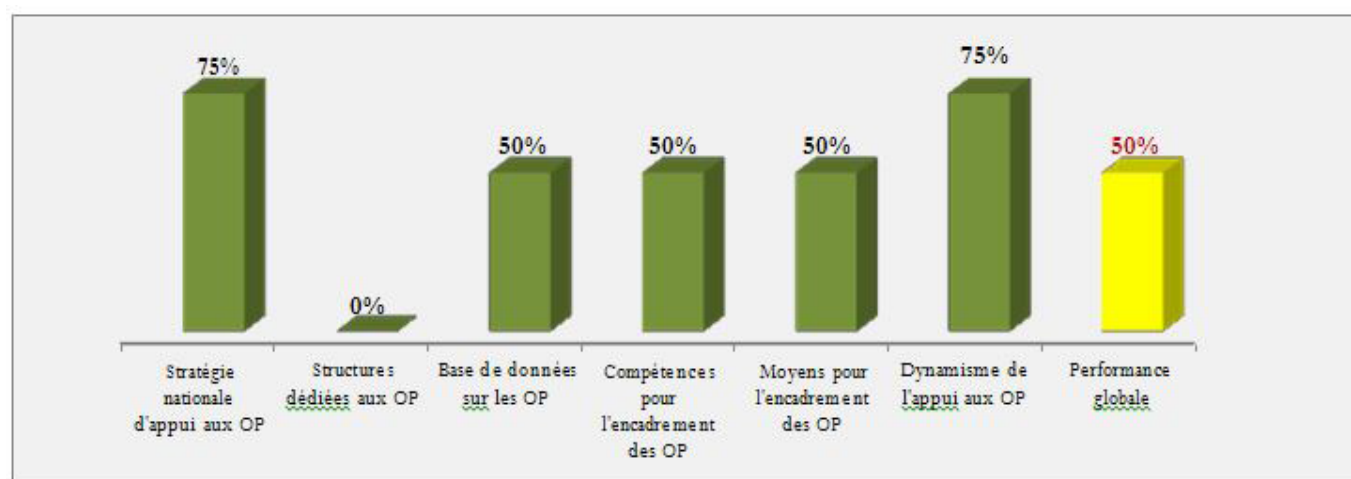


Figure 27 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Sénégal

4.12.1.2. Capacités des OPE

Les OPE suivantes ont permis d'évaluer la capacité et le dynamisme dans le secteur de l'Élevage :

- Association Nationale des Professionnels de la Viande et du Bétail au Sénégal (ANPROVBS);
- Fédération Nationale des Acteurs de la filière Lait au Sénégal (FENAFILS) ;
- Interprofession Avicole du Sénégal (IPAS).

En résumé, les OPE du Sénégal se caractérisent comme suit :

- Des OP en nombre croissant, avec des moyens très variables et des capacités de financement pas encore inscrites dans la durabilité;
- Une longue tradition de concertation avec les pouvoirs publics;
- Une implication forte par l'Etat, sur toutes les questions relatives au développement de l'Élevage;
- Une gouvernance très souvent marquée par l'absence de renouvellement des instances ;
- Une tendance à intégrer les chaînes de valeur dans les OPE ;
- L'absence réelle d'outils de planification (plan stratégique, base de données, plan d'actions) pour la plupart des OPE ;
- Des capacités de plaidoyer modestes ;
- Des réalisations encore modestes et concernant surtout le renforcement de capacités, la participation à l'élaboration du PNDE et du code Pastoral ;
- Un impact de leur plaidoyer encore faible au niveau régional et africain.

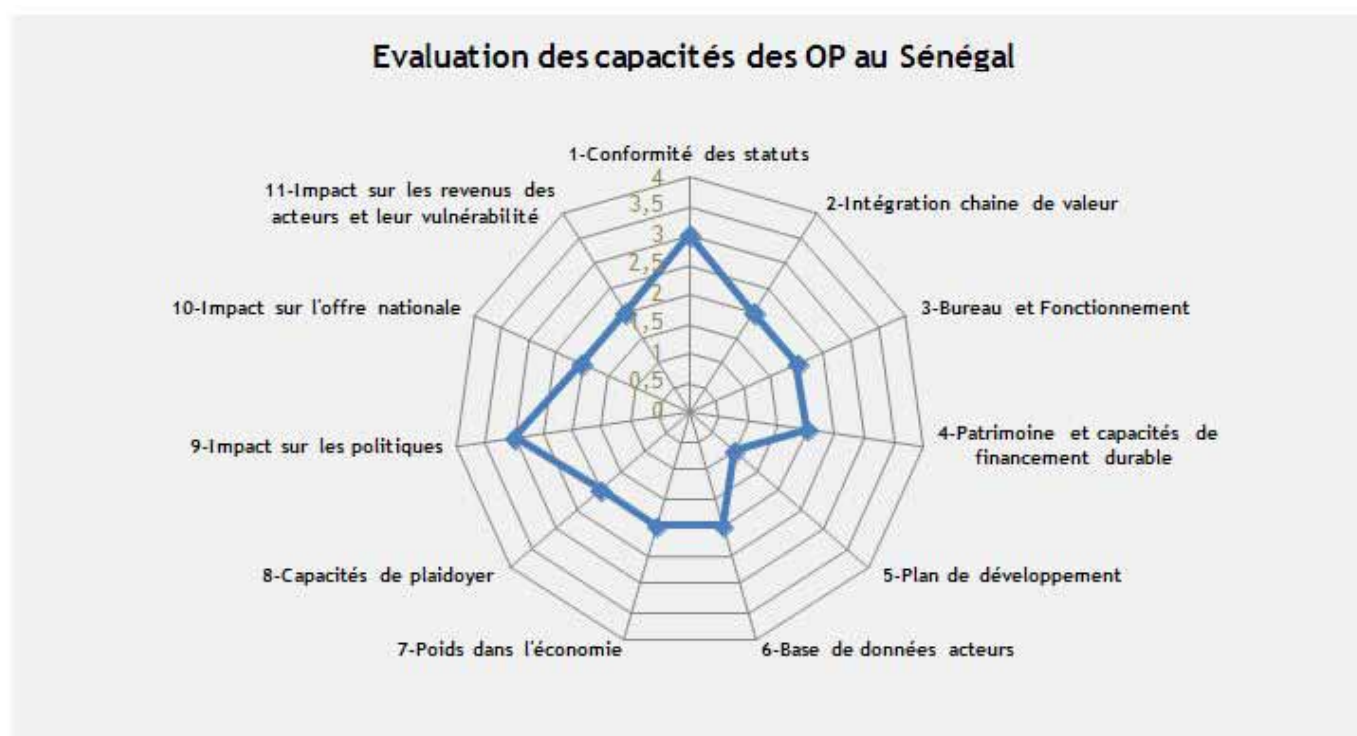


Figure 28 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Sénégal

Les tableaux ci après présentent un aperçu de 3 OP actives au Sénégal.

Tableau 16 : Synoptique de quelques OP au Sénégal

	ASSOCIATION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE LA VIANDE ET DU BETAIL AU SENEGAL (ANPROVBS)	FEDERATION NATIONALE DES ACTEURS DE LA FILIERE LAIT AU SENEGAL (FENAFILS)
Année de création	Créée en 1990	Créée en 2003
Composition	Compte 47 000 membres: éleveurs, chevillards, bouchers, tripiers, gargotiers, marchands de bétail, collecteurs de cuirs et peaux, bergers, convoyeurs. Présence dans toutes les 14 régions du Sénégal	Compte membres : producteurs, collecteurs, transformateurs et distributeurs). Présence dans 8 régions sur les 14
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)

	ASSOCIATION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE LA VIANDE ET DU BETAIL AU SENEGAL (ANPROVBS)	FEDERATION NATIONALE DES ACTEURS DE LA FILIERE LAIT AU SENEGAL (FENAFILS)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions et des Assemblées Générales	Non renouvellement des instances depuis sa création
Missions et ambitions	Défendre les intérêts des acteurs ; Accroître l'offre de viande au Sénégal en quantité et en qualité	Défense des intérêts des producteurs de lait Promotion de la consommation du lait local Résorber le déficit de la balance commerciale liée aux importations de lait Intégration Agriculture/Elevage
Services offerts aux membres	Personne morale des organisations faitières et des acteurs pour défendre leurs intérêts auprès de l'Etat Plaidoyer pour le développement de la filière Bétail Viande au Sénégal Recherche de financement pour appuyer leur fonctionnement Renforcement de leurs capacités Appui conseil aux membres Information commerciales sur les marchés national et régional (effectifs, prix, etc.); appui pour la promotion de la consommation de viande au Sénégal	Appui-Conseil aux membres Intermédiation avec les Partenaires Techniques et Financiers Distribution d'aliments pour le bétail et d'autres intrants Renforcement des capacités techniques pour la production de lait Plaidoyer pour la transformation et la valorisation du lait local
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'actions quinquennal déjà finalisé Base des acteurs membres 	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'actions
Moyens de fonctionnement	Vente des cartes de membres, cotisations annuelles des membres, prélèvements forfaitaires par tête d'animaux commercialisés sur pied, appui des bailleurs à travers des conventions Appui du ROPPA via ASPRODEB	Cotisations des membres, appui des ONG et des partenaires
Patrimoine	Pas encore de Siège (abrité dans les locaux de la SOGAS)	Pas de Siège (bail)
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Participation à toutes les réflexions sur l'Elevage au Sénégal ; Administrateur dans différents projets/programmes (maîtrise d'ouvrage déléguée) : PROGEBE, PDESOC, PDMAS ; Pilotage de la sous grappe Bétail/viande de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) ; Appui financier des activités par des partenaires financiers (FONSTAB du Ministère de l'Elevage, convention avec les banques classiques) ; Implication systématique dans les conseils interministériels pour préparer la fête de Tabaski au Sénégal (Aïd el Kebir) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de clusters dans les régions (producteurs, collecteurs, unités de transformation et distributeurs) pour optimiser les relations entre acteurs de la chaîne de valeur ; Pionner de la Journée Nationale du Lait avec le BAME/ISRA ; Plaidoyer pour la remise en état de quelques centres de collecte à Dahra ; Membre du Réseau BILLITAL MAROOBE.

	ASSOCIATION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE LA VIANDE ET DU BETAIL AU SENEGAL (ANPROVBS)	FEDERATION NATIONALE DES ACTEURS DE LA FILIERE LAIT AU SENEGAL (FENAFILS)
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un système d'information sur les flux de la viande et du bétail en Afrique de l'Ouest avec l'appui du CILSS, activité autonome actuellement ; Accord de siège avec la Cote d'Ivoire ; 2ème actionnaire de la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS) avec 30% des parts : cogestion des abattoirs dans tout le Sénégal Renforcement de capacités : formation aux métiers de la viande de 40 bouchers et de 40 Formateurs en Embouche par l'USAID/PCE Implication dans l'élaboration du Plan Sénégal Emergent (PSE) pour le volet Elevage Participation au Colloque Régional sur le Pastoralisme en Afrique de l'Ouest ; Convention avec l'Ordre des Docteurs Vétérinaires (ODVS) du Sénégal ; Convention avec des sociétés de transport pour disposer de voitures adaptées au transport de la viande ; 	
Rayonnement	Rayonnement national et régional. Vice Présidence de la COFENABVI au niveau de l'UEMOA et de la CEDEAO	Rayonnement national. Appui des bailleurs et ONG. Présence au niveau régional via le réseau BILLITAL MAROOBE.
Problèmes rencontrés	Financement conséquent des activités pour booster la consommation de viande de qualité au Sénégal et avoir des revenus décents	Reconnaissance institutionnelle de la FENAFILS Accès au financement
Besoins d'appui	<p>Construction d'un Siège sur 300 m²</p> <p>Recensement des acteurs</p> <p>Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion des Interprofessions, gestion des exploitations familiales</p> <p>Financement du projet d'embouche de 350 000 bœufs pour remplacer les 10 500 T de viande importée par an</p> <p>Facilitation du processus d'obtention d'une Assurance Agricole</p> <p>Appui pour le fonctionnement optimal de l'Observatoire Régional du Bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest : renforcement des capacités sur le SI pour mieux gérer les flux avec la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau</p> <p>Appui technique pour la mise à niveau de la filière Bétail/viande :</p> <ul style="list-style-type: none"> modernisation des abattoirs régionaux et de l'abattoir de Dakar ainsi que des aires de stabulation, 	<p>Construction et mise à disposition d'infrastructures laitières : mise à niveau des centres de collecte, acquisition de tanks solaires de refroidissement, développement de clusters pour former des pôles de développement de la production laitière au Sénégal ;</p> <p>Etude pour la définition du prix du lait au producteur et l'homologation du prix du lait au Sénégal ;</p> <p>Plaidoyer pour la consommation du lait local et sa valorisation (campagnes de promotion du lait local, financement de l'implantation et de la mise à niveau des unités de transformation locale) ;</p> <p>Etude sur la vulnérabilité des ménages pastoraux œuvrant dans l'activité laitière ;</p> <p>Marquage des animaux et système de traçabilité ;</p> <p>Organisation de voyages d'échanges dans les pays de l'Afrique et du Nord ;</p>

	ASSOCIATION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE LA VIANDE ET DU BETAIL AU SENEGAL (ANPROVBS)	FEDERATION NATIONALE DES ACTEURS DE LA FILIERE LAIT AU SENEGAL (FENAFILS)
	<ul style="list-style-type: none"> financement des bouchers pour l'installation de kiosques à viande aux normes, acquisition de matériel de boucherie et de camions frigorifiques. 	Appui pour le renforcement de l'OPE : plaidoyer, mise en place d'antennes fonctionnelles dans les régions avec équipements informatiques, logistiques et personnel minimal ;

Tableau 17 : *Synoptique de quelques OP au Sénégal*

	INTERPROFESSION AVICOLE DU SENEGAL (IPAS)
Année de création	Créée en 2013
Composition	Compte toutes les organisations de la chaîne de valeur industrielle et traditionnelle : OP des accoueurs et reproducteurs ; OP des producteurs, transformateurs, distributeurs ; OP des fournisseurs d'aliments ; OP des prestataires de services.
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Démarrage des activités cette année
Missions et ambitions	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir durablement le développement et la compétitivité du secteur avicole du Sénégal; Représenter et défendre les intérêts de la filière avicole auprès des institutions publiques et des partenaires au développement; Assurer la diffusion de toute information technique et commerciale auprès des acteurs de la filière avicole; Contribuer à l'élaboration et à la promotion des normes de qualité; Promouvoir la Recherche-Développement et le renforcement des capacités des acteurs de la filière avicole; Promouvoir les produits avicoles « origine Sénégal »
Services offerts aux membres	<ul style="list-style-type: none"> Personne morale des organisations faïtières et des acteurs pour défendre leurs intérêts auprès de l'Etat Plaidoyer pour le développement de la filière avicole Recherche de financement pour appuyer le développement de la filière et sa mise à niveau Renforcement des capacités pour améliorer la compétitivité de la filière avicole Appui conseil aux membres, Information sur le marché national et appui pour la promotion des produits locaux Implication des OP dans les Grands événements : Salon de l'Élevage, Journées consacrées à l'Aviculture
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'actions
Moyens de fonctionnement	Financement par les cotisations pour l'instant
Patrimoine	Pas de siège ni de moyens logistiques (siège actuel fourni par l'Etat)
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Voyage d'étude du bureau au Maroc Organisation d'ateliers thématiques sur l'aviculture au SIAGRO Des conventions en cours de négociations avec des partenaires techniques et financiers (ADEPTA, PLOUFRAGRAN, etc)
Rayonnement	Rayonnement national.
Problèmes rencontrés	Relations avec les OPE et difficultés à leur professionnalisation
Besoins d'appui	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des OPE et de leurs membres ; Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion des Interprofessions ; Elaboration du plan stratégique de l'IPAS ;

	INTERPROFESSION AVICOLE DU SENEGAL (IPAS)
	<ul style="list-style-type: none"> • Appui /coaching pour un fonctionnement de l'interprofession et des OPE ; • Financement de voyages d'études ; • Appui pour la construction et la fonctionnalité du Siège y compris le recrutement d'une équipe pour le secrétariat Exécutif ; • Appui pour la création d'un centre régional des métiers de l'aviculture basé au Sénégal • Appui pour la mise en place d'un Fond de garanti pour la mise à niveau de la filière avicole sénégalaise • Appui pour l'organisation du premier salon avicole Africain en 2016.

4.12.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des OP d'Élevage au Sénégal;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;
 - » Erection d'une Direction des OPA au MEPA et élaboration de la feuille de route pour une mise en œuvre rapide de ses activités ;
 - » Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;
 - » Marquage des animaux et système de traçabilité ;
 - » Appui pour la mise en place d'un Fond d'Appui au Développement de l'Élevage.
- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à la mise en place des autres Interprofessions ;
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OP;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques.
- Appuis techniques
 - » Appui pour la création d'un centre régional des métiers de l'aviculture basé au Sénégal ;
 - » Appui pour l'organisation du premier salon avicole Africain en 2016 ;
 - » Organisation d'un forum sur le financement des OPE par le secteur de l'Élevage ;
 - » Construction et mise à disposition d'infrastructures laitières ;
 - » Etude pour la définition du prix du lait au producteur et l'homologation du prix du lait au Sénégal ;
 - » Plaidoyer pour la consommation du lait local et sa valorisation;
 - » Etude sur la vulnérabilité des ménages pastoraux œuvrant dans l'activité laitière ;
 - » Mise à niveau de la filière Bétail/Viande ;
 - » Mise en œuvre du label Qualité des produits d'Élevage (Lait, aviculture) ;
 - » Renforcement des capacités techniques sur les chaînes de valeur lait, Bétail Viande, Aviculture, Cuirs et Peaux.

4.13. Sierra Léone

4.13.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

1.1.1.7. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

L'institution en charge du développement de l'élevage en Sierra Léone est le Ministère de l'Agriculture, de la Foresterie et de la Sécurité Alimentaire, (Ministry of Agriculture, Forestry and Food Security, MAFF), par l'intermédiaire de sa Division Elevage/Services Vétérinaires (Livestock/Veterinary services Division). Les principales missions du département de l'élevage sont l'amélioration de la santé et des productions animales. Le secteur de l'élevage est confronté à des nombreux problèmes : épidémies, rareté de professionnels qualifiés, modes de production désuets et accès difficile au crédit.

Afin de lever ces obstacles, le gouvernement a mis en place un cadre pour un Politique

National de l'Elevage était formé en Septembre 2013 and inauguré en Mars 2014.

Le Ministère a une opinion positive de ces OP qu'il considère comme des potentiels partenaires et les appuie dans différents domaines : facilitation de visites de travail dans d'autres pays ; fourniture d'intrants ; conseils techniques.

En résumé, le cadre opérationnel d'appui aux OP présente les caractéristiques suivantes :

- Il existe un cadre d'échanges entre le MAFF et les OP, par l'intermédiaire de la Fédération Nationale des Fermiers de Sierra Léone (NAFFSL) ;
- Le gouvernement apporte du soutien aux OP en termes de financement et de renforcement de capacités ;
- Les OPE sont consultées, au même titre que les ONG, lors de la formulation de la stratégie de développement de l'élevage : il en était ainsi pour le NLP.

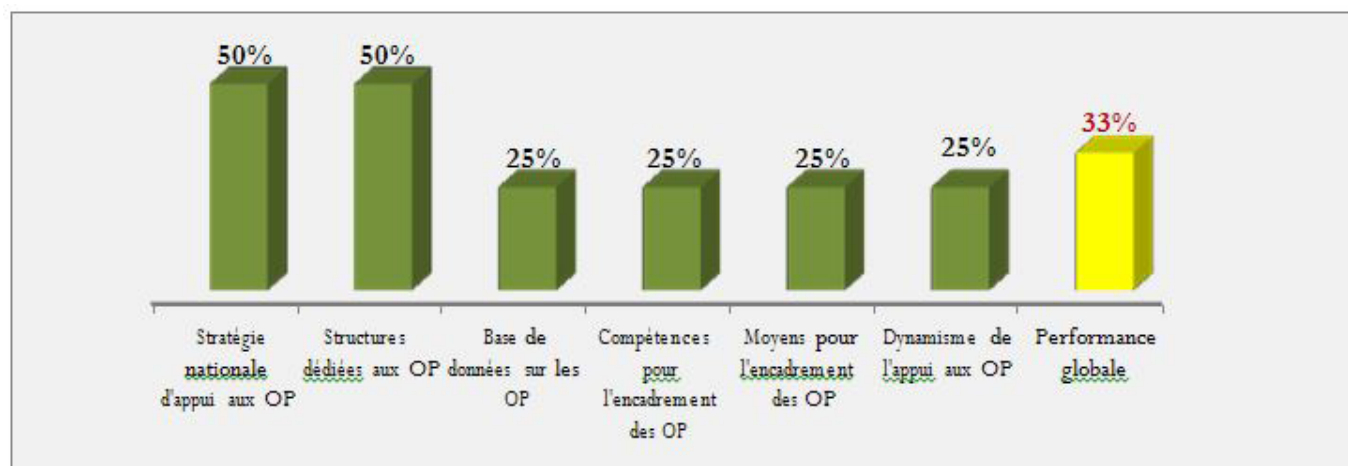


Figure 29 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP en Sierra Léone

1.1.1.8. Capacités des OPE

Les principales OPE de Sierra Léone sont : les Associations de commerçants de bovins ; Associations de bouchers ; Associations d'aviculteurs ; Associations de Producteurs porcins ; Associations d'aviculteurs ; Associations de vendeurs d'œufs et de viande de volaille. Les capacités de ces OPE sont résumées dans la figure ci après.

Evaluation des capacités des OP en Sierra Leone

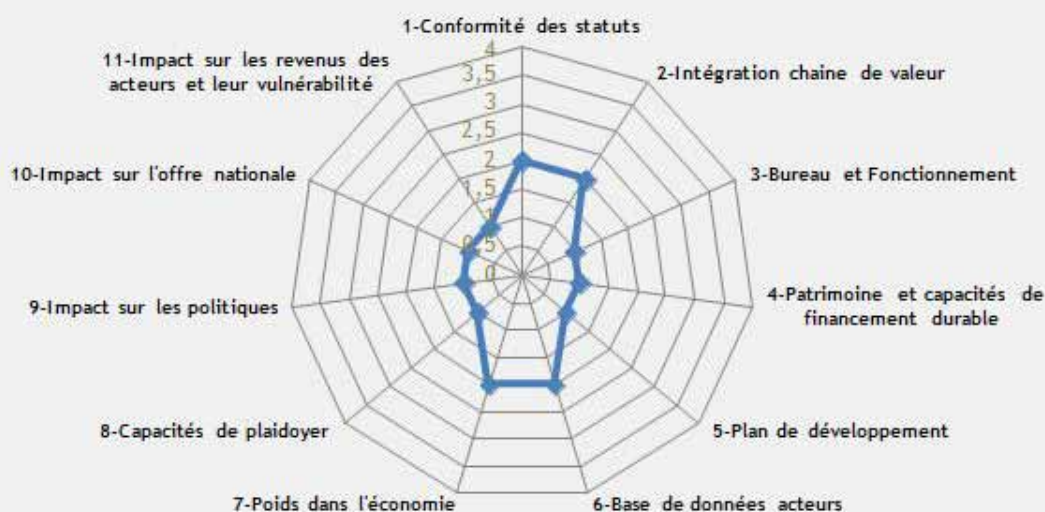


Figure 30 : Evaluation qualitative des capacités des OP en Sierra Leone

Tableau 18 : Synoptique d'OP en Sierra Leone

	NATIONAL FEDERATION OF FARMERS OF SIERRA LEONE
Année de création	2008
Composition	Association Nationale des Fermiers de Sierra Leone (NAFSL) ; Coopératives des femmes fermières de district (DWFC), Union Nationale des Coopératives Fermières (NAFCU) ; Fermes Scolaires (FFS) /Unité d'Economie Agricole, Producteurs Porcins et Aviculteurs, Associations de pêcheurs (Fisher Folks), etc.
Textes et conformité juridique	Le bureau comprend le Président National, le vice-président, le Secrétaire National, le Secrétaire aux finances et un personnel de soutien composé de 6 membres
Fonctionnement du bureau	Election démocratique des membres tous les 5 années
Missions et ambitions	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer • Lobbying • Mobilisation de ressources • Supervision des activités Agricoles • Conseil au gouvernement en matière de politique agricole • Nouer des relations bilatérales avec des partenaires nationaux et internationaux
Services offerts aux membres	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'intrants Agricoles aux fermiers, • Contrôle et supervision des activités des fermiers • Informations sur les marchés agricoles • Formations pour les membres
Outils de planification	Planification stratégique et développement de programmes
Moyens de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Contributions annuelles des membres • Subventions du gouvernement
Patrimoine	
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des associations d'éleveurs • Encourager les agriculteurs à pratiquer l'intégration avec l'élevage • Facilitation de la formation des éleveurs • Résolutions de conflits agriculteurs-éleveurs
Rayonnement	

	NATIONAL FEDERATION OF FARMERS OF SIERRA LEONE
Problèmes rencontrés	Manque de ressources matérielles et financières
Besoins d'appui	Matériels : véhicules, équipements de bureaux, informatique Infrastructures : sièges au niveau national et des districts Financements, fournitures d'intrants aux producteurs, soutiens pour la transformation et la mise en marché des produits Formation pour les dirigeants et les membres

4.13.2. Priorités d'appui

- Appuis institutionnels
 - » Mise à jour de la base de données des OPE d'Élevage en Sierra Léone
 - » Création d'une structure en charge des OPE au département de l'Élevage/Services vétérinaires
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;
 - » Déclinaison opérationnelle d'une stratégie d'appui des OPE par le Ministère;
 - » Renforcement des capacités des OPE des Interprofessions (allocations budgétaires);
 - » Elaboration d'un nouveau Plan stratégique de l'Élevage au niveau national.

- Appui au plan de la gouvernance
 - » Gouvernance administrative
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OPE;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation de spécialiste(s) sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.

- Appuis techniques
 - » Formation des éleveurs aux techniques modernes de production et de transformation.
 - » Formation des membres du bureau en gouvernance administrative et organisationnelle.

4.14. Togo

4.14.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

1.1.1.9. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

Les services publics encadrant la filière sont : la Direction de l'Élevage (DE) du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (SG-MAEP) ; l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) et l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT). Mais on note aussi l'intervention de l'Office Nationale des Abattoirs et Frigorifiques (ONAF).

La Direction de l'Élevage assure la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'élevage et de santé animale, la promotion de l'élevage, le suivi sanitaire des animaux, le laboratoire etc. Les interventions de la DE au niveau régional se fait par l'intermédiaire des directions régionales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (DRAEP) et des divisions de contrôles vétérinaires (DCVr).

L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) est la structure nationale de recherche dans le secteur agricole.

L'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT) a en charge l'encadrement technique des producteurs agricoles (agriculteurs, maraîchers, éleveurs, pêcheurs, planteurs, transformateurs de produits agricoles et produits dérivés). A travers ses démembrements, entre autres, les directions de délégations régionales, les agences localisées au niveau préfectoral et l'ensemble des agents de terrains (techniciens spécialisés et conseillers agricoles), il assure au quotidien l'intervention des services publics à la base.

L'Office Nationale des Abattoirs et Frigorifiques (ONAF) contribue à la protection de la Santé Publique en contrôlant tous les maillons de la chaîne d'abattage et de distribution des produits carnés.

Diverses structures de soutien agissent dans le domaine de l'élevage, en complément des actions gouvernementales. C'est le cas des projets de développement intégrés (Projet de Développement Rural Intégré de la plaine du Mò, PDRI-Mò et Projet de Développement Rural de la plaine de Djagblé, PDRD) qui ont des volets appui à l'élevage bovin et ovin- caprin ; le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PAAO-Togo) ont prévu un appui à la filière petits-ruminants notamment par le développement de ressources génétiques, la recapitalisation des troupeaux, l'équipement en bergeries traditionnelles améliorées et des actions de vaccination. Mais l'élevage bovin reste le parent pauvre de ses initiatives. La durée de ce volet II du PASA est de 4 ans (2011 à 2015). Le bailleur de fonds est la Banque Mondiale. C'est aussi le cas de certains projets sous-régionaux : le Projet TRYRAC (Trypanosomosis Rational Chemotherapy) ; le projet « Epidémiologie des trypanosomoses animales en relation avec la chimiorésistance dans les régions des Savanes et de la Kara au Togo » ; le Projet d'Appui à la Productivité de l'Elevage dans les systèmes agropastoraux du Nord du Togo (PAPE Togo) pour la filière bétail-viande.

Le dispositif institutionnel pour la prise en charge des OP est déficitaire à maints égards. Conscient de cet état de fait, les autorités ont initié diverses mesures afin de pallier à ces lacunes. Dans la Politique Nationale de Développement Agricole du Togo (PNDAT, 2012-2022), l'axe 2 est consacré au développement des filières animales, avec une importante composante sur la structuration des organisations d'éleveurs.

Les actions stratégiques que le Gouvernement prévoit à ce niveau peuvent être ainsi résumées :

- appui à l'émergence et à la structuration des organisations de base d'éleveurs ;
- renforcement des capacités en gestion des organisations de base d'éleveurs ;
- formation des représentants des organisations de base d'éleveurs à la maîtrise des itinéraires zootechniques et de reproduction ;
- facilitation de l'accès au crédit aux éleveurs à travers l'appui à l'opérationnalisation du fonds de développement de l'élevage ; et
- mise en place des faîtières des organisations professionnelles d'élevage par filière et renforcement de leurs capacités à l'instar de la structure existante dans les filières volaille et gros bétail, que sont l'Association Nationale des Professionnels Avicoles du Togo (ANPAT) et la Fédération Nationale des Producteurs de Bétail et Viande du Togo (FENAPBITO).

Le cadre institutionnel pour l'appui aux OP présente les caractéristiques suivantes :

- - Une prise de conscience sur la nécessité de structurer les OPA, matérialisée dans le document sur la Stratégie de Croissance accélérée (SCAPE, 2013-2017) : il est notamment relevé le « défi de structuration du monde rural et de professionnalisation de l'agriculture : les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et leurs associations sont appelées à jouer un rôle majeur dans le développement des filières et de la professionnalisation de l'agriculture, en tant que prestataires

de services, représentants de leurs intérêts, ou points d’ancrage pour les systèmes de financement. Dans cette perspective, une attention particulière sera accordée aux actions de renforcement de leurs capacités, notamment par des conseils de gestion et d’organisation, et par l’appui pour l’acquisition des équipements. Des OPA fortes, et véritablement représentatives (incluant femmes et jeunes), sont en particulier nécessaires pour permettre au Togo de pénétrer les marchés à l’exportation, en fournissant à leurs membres les informations et appuis essentiels

- Les OPE, spécifiques aux organisations d’éleveurs, sont prises en compte dans le PNDAT qui définit les axes prioritaires pour le développement de l’élevage dans la période 2013-2022.
- La perception du rôle des OPE par les autorités est positive. Le MAEP et la DE considèrent ces OPE comme un maillon essentiel au développement de l’élevage, mais le cadre de concertation et les limites d’intervention restent à définir.

Le MAEP et la DE sont conscientes de la nécessité d’impliquer les OPE dans la formulation des politiques qui affectent le secteur de l’élevage. Ainsi, les organisations d’éleveurs les plus dynamiques (Association nationale des professions de la filière avicole du Togo, et la Fédération nationale des professionnels de la filière Bétail et viande du Togo) sont impliquées dans la mise en œuvre du PNIASA (Programme National d’investissement agricole et de sécurité alimentaire).

Le cadre institutionnel d’appui aux OP est synthétisé ci après.

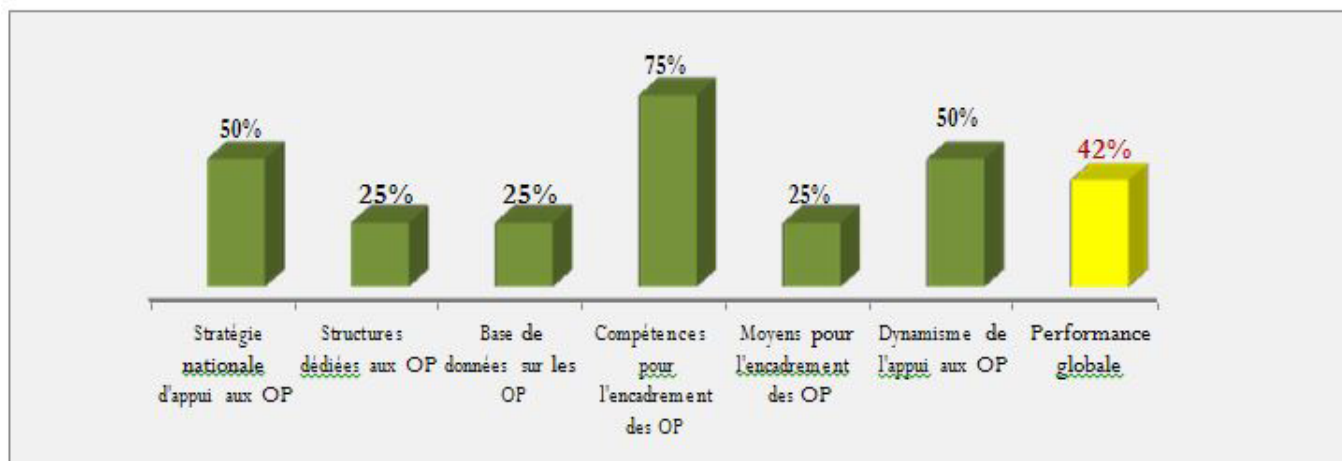


Figure 31 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d’appui aux OP au Togo

1.1.1.10. Capacités des OPE

Ces capacités seront évalués en prenant comme exemple les 2 OPE les mieux structurés : Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT) et la Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo (FENAPFIBVTO). L’évaluation synthétique des capacités des OPE sera toutefois pondérée en tenant compte de la présence d’autres organisations beaucoup moins structurées.

Evaluation des capacités des OP au Togo

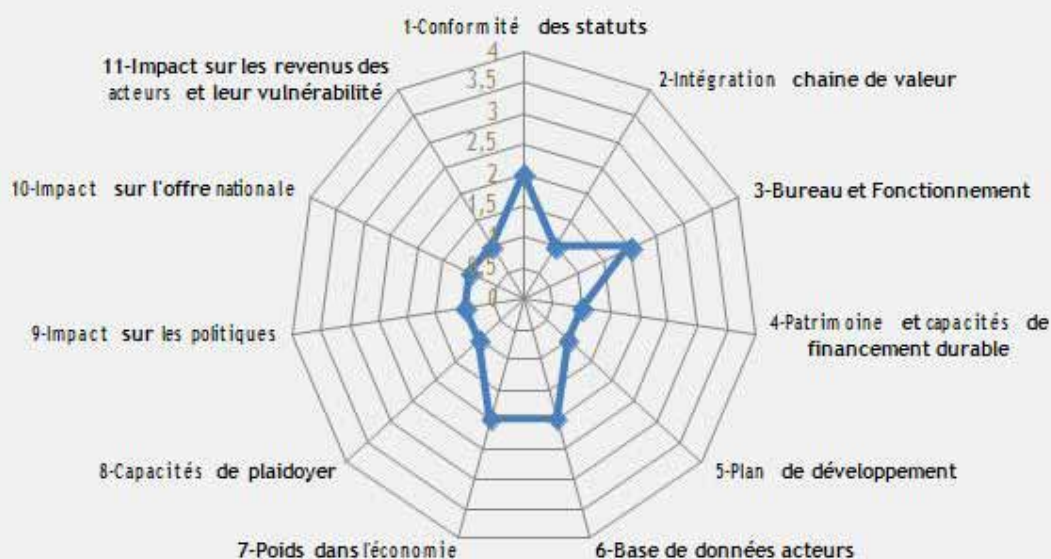


Figure 32 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Togo

Tableau 19 : Synoptique d'OP au Togo

	Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT)	Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo (FENAPFIBVTO)
Année de création	Octobre 1999	Octobre 2004
Composition	<p>Éleveurs de volailles Proviens, fabricants d'aliment, importateurs et fournisseurs de matières et / ou de matériels avicoles les accoueurs, centre d'abattage vétérinaires conseils, zootechniciens, techniciens d'élevage, pharmacies vétérinaires, centre de formation et centres de recherche. commerçants ou distributeurs des produits aviaires (œufs, viande...) 152 membres actifs</p>	<p>Les membres sont constitués des associations nationales, les groupements et les coopératives. Plus de 70% des éleveurs de bétail, des importateurs et des exportateurs sont membres de la fédération Il y a plus de 50 000 adhérents</p>
Textes et conformité juridique	<p>Assemblée Générale, Conseil d'administration, Commissaire aux comptes Le bureau de l'AG est présidé par le président du CA. Le CA est composé de 09 membres délégués élus au sein de l'Assemblée Générale des délégués pour une durée de trois ans renouvelable une (1) fois.</p>	<p>Existence d'un conseil d'administration dans lequel les grandes associations qui composent la fédération sont représentées par au moins un membre</p>
Fonctionnement du bureau	<p>Assemblée Générale, Conseil d'administration, Commissaire aux comptes</p>	<p>Existence d'un conseil d'administration dans lequel les grandes associations qui composent la fédération sont représentées par au moins un membre</p>

	Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT)	Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo (FENAPFIBVTO)
Fonctionnement du bureau	Assemblée Générale, Conseil d'administration, Commissaire aux comptes Le bureau de l'AG est présidé par le président du CA. Le CA est composé de 09 membres délégués élus au sein de l'Assemblée Générale des délégués pour une durée de trois ans renouvelable une (1) fois.	Existence d'un conseil d'administration dans lequel les grandes associations qui composent la fédération sont représentées par au moins un membre
Fonctionnement du bureau	Informations non disponibles	Informations non disponibles
Missions et ambitions	Les objectifs majeurs de l'organisation consistent à faire passer progressivement la consommation d'œufs de 9 à 13 œufs/an et la viande de poulet de chair de 3 kg à 8 kg. En passant par les objectifs spécifiques suivants : Achat et distribution de poussins reproducteurs (parentaux) et commerciaux de souches améliorées pour les éleveurs et les accouveurs. Fourniture de provende de qualité et produit vétérinaire (médicaments, vaccins etc.) Assurer des voyages d'échange et formation en matière de découpe de viandes de poulets. Installation d'unités de découpe de volailles dans les régions. Sensibilisation et suivi dans la mise en œuvre du projet.	Les objectifs majeurs consistent à renforcer et de structurer la fédération, de moderniser et promouvoir la filière bétail et viande Les stratégies : Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles de la fédération Contribuer à la structuration de la filière Renforcer les compétences et les capacités des membres par la formation Contribuer à lever les contraintes sanitaires et pastorales pour une meilleure production animale Rendre disponible des produits animaux compétitifs en qualité et en quantité Réduire les coûts de commercialisation Faciliter l'accès aux financements Contribuer à la pacification de la transhumance Promouvoir le commerce du bétail Améliorer les systèmes d'information sur les marchés Encourager la diffusion des textes qui règlementent l'élevage
Services offerts aux membres	Service de renforcement de capacité, Projet PROMAT (Projet de Promotion de l'Aviculture Togolaise) de 2006 à 2008. Le projet avait permis le renforcement des capacités des membres des exploitations avicoles du Togo. Projet OSRO sur financement UE exécuté par la FAO et le MAEP. Projet de prévention et de lutte contre l'influenza aviaire au Togo a permis de former les membres de l'ANPAT dans les mesures de biosécurité et l'équipement d'équipé certains fermes d'ouvrages (pédiluve, magasin, rotolue, etc.)	La représentation, la défense de l'intérêt des membres, l'information des membres aux nouvelles dispositions ou décisions prises par l'autorité Formation en embouche bovine Formation sur les rôles et responsabilité des responsables d'association Formation en TIC Plaidoyer pour la levée des postes de contrôle routiers Plaidoyer pour la réduction de la TVA Plaidoyer pour une coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs Appui conseils pour la mobilisation des ressources internes

	Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT)	Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo (FENAPFIBVTO)
Outils de planification	Elaboration d'un plan stratégique triennal de l'Organisation (2013, 2014, 2015).	En début de chaque année la FENAPFIBVTO adopte son plan d'action prioritaire pour l'année.
Moyens de fonctionnement	Droits d'adhésions et cotisations des membres dons des divers laboratoires de produits vétérinaires (LAPROVET, MERIAL, INTERCHEMIE) IFDC Subventions des partenaires financiers (UE, AFD, FAO).	Droits d'adhésion (100 000 Fcfa) et cotisations des membres Appuis institutionnels
Patrimoine	Pas de patrimoine conséquent	Pas de patrimoine conséquent
Réalisations	<p>Construction des magasins, vestiaires, rotoluve, pédiluve.</p> <p>Elaboration d'une étude sur la compétitivité de la filière avicole Togolaise, formation et recyclage de 36 jeunes aviculteurs, édition régulière d'un bulletin d'information et de formation dénommé ANPAT INFO,</p> <p>Incitation de certains membres du collège des industrielles a fournir des matériels d'élevage de qualité.</p> <p>Dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire les femmes du collège des revendeuses ont bénéficié de don de cages respectant les mesures de biosécurité.</p> <p>L'ANPAT a participé au programme du projet OSRO dans la lutte et la prévention contre la grippe aviaire, l'Organisation a signé avec l'UROPC/M (L'Union Régionale des Producteur de Céréale/ Maritime) un contrat pour la production du maïs jaune dans l'alimentation de volaille.</p> <p>Des actions sous forme de plaidoyer ont été adressées aux autorités en vue de réduire l'importation de poulets de chairs et des poules de réforme. Un mémorandum a été élaboré pour informer et sensibiliser la population sur les manifestations clinique de la grippe aviaire.</p> <p>Incitation des ESOP (Entreprise et Service des Organisations des Producteurs) pour la production du SOJA.</p>	<p>Le nombre d'organisations membres est passé de 5 à 15 en 10 ans</p> <p>Campagnes de sensibilisation de tous les acteurs impliqués dans le mouvement de transhumance</p> <p>Participation à des foires et plaidoyer pour une coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs</p> <p>Plaidoyer pour la délimitation des zones de pâturage, de point d'eau et de couloirs et pistes de passage des animaux.</p>
Rayonnement	Relations bilatérales entre l'organisation et la FENAPFIBVTO ; la CTOP afin de promouvoir et de défendre en permanence la valeur d'une agriculture professionnelle ; la CPC (Centrale des Producteurs de Céréales) pour la fourniture de céréale (maïs jaune et Soja) ; l'UOFA/AO (Union des Organisation de la Filière Avicole / Afrique de l'Ouest ;	Relations stratégiques avec des d'autres organisations (publique, privée, bilatérale, internationale, etc.) Bilital Marobé (Organisation Ouest-Africaine) ; Organisations dans la chaîne de valeur du bétail (COFENABVI-AO) ;

	Association Nationale des Professions Avicoles du Togo (ANPAT)	Fédération Nationale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du Togo (FENAPFIBVTO)
	l'AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière) d'une part et l'AFD (Agence Française de Développement) ; la BRS (Banque Régionale de Solidarité)	
Problèmes rencontrés	Financements aléatoires, indigence matérielle, organisation et fonctionnement	Financements aléatoires, indigence matérielle, organisation et fonctionnement
Besoins d'appui	Renforcement des capacités ; amélioration de la gouvernance (manuels de procédure administrative, financière et comptable) ; bureautique ; activités de formation au bénéfice des éleveurs de volailles	Amélioration de la gouvernance et de l'organisation, modes de financement durables, appui matériel (siège, bureautique, véhicule)

4.14.2. Actions prioritaires

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des OPE au Togo ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur ;
 - » Mécanismes de financement durable des OPE ;
 - » Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web) et d'un parc logistique pour la DE avec un point focal OP Elevage ;
 - » Mise en place d'une stratégie nationale d'appui des OPE ;
- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques sectoriels ;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OPE et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Mise à disposition des OPE d'un spécialiste en plaidoyer
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.
- Appuis techniques
 - » Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles, de fabriques d'aliment, de magasin de stockage et d'abattoir de volailles ;
 - » Formation aux techniques de production et de transformation pour les filières viande bovine, petits ruminants, volaille et lait.

5. DIAGNOSTIC DU CADRE INSTITUTIONNEL ET DES CAPACITES DES ORGANISATIONS PAYSANNES NATIONALES DANS L'UMA

5.1. Mauritanie

5.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

5.1.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

La stratégie en matière d'élevage et de production animale est définie dans la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), horizon 2015. Elle est centrée sur deux objectifs majeurs ; l'accroissement durable de la valeur ajoutée du secteur et la réduction de la vulnérabilité des populations vivant de l'élevage. L'accroissement durable de la valeur ajoutée se fera :

- par la concrétisation des potentiels d'amélioration de l'efficacité constatés sur certains systèmes d'élevage (systèmes d'élevage bovins transhumants et sédentaires, élevage laitier, etc.) et sur certaines activités (commercialisation, utilisation des sous-produits, etc.), et par la croissance des filières porteuses (viandes, aviculture traditionnelle, cuirs et peaux, lait).

La réduction de la vulnérabilité des populations vivant de l'élevage passera:

- par des appuis directs et ciblés aux personnes les plus vulnérables ou pauvres du secteur,
- et par la mise en œuvre de mesures de prévention et de gestion des effets des sécheresses.

Des activités de renforcement des structures communautaires de gestion des ressources sont bien précisées même si la dimension « Renforcement des Capacités des Organisations Professionnelles » n'est pas clairement explicitée dans la SDSR.

Il n'existe pas d'entités dédiées aux Organisations professionnelles dans le secteur de l'Élevage. L'Etat néanmoins implique de plus en plus certaines OPE dans la définition des politiques visant le développement de l'Élevage en Mauritanie.

Ainsi donc, le dispositif institutionnel pour la prise en charge des OPE reste embryonnaire. L'implication des OPE va s'accroître avec le démarrage de la Plateforme des politiques d'Élevage.

En résumé, le cadre institutionnel pour le développement des OPE en Mauritanie se présente comme suit :

- Un dispositif d'appui aux OPE embryonnaire ; les stratégies ne mettant pas clairement en exergue cette dimension dans les options de développement de l'Élevage en Mauritanie ;
- L'inexistence d'une entité dédiée aux OPE ;
- Un début d'implication des OPE par l'Etat sur les questions relatives au secteur.

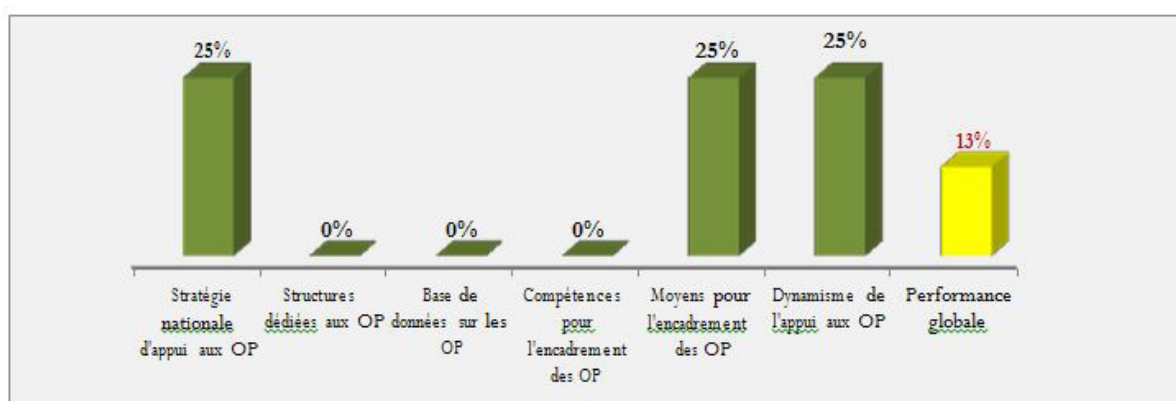


Figure 33 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP en Mauritanie

5.1.1.2. Capacités des OPE

Les OPE suivantes ont permis d'évaluer la capacité et le dynamisme dans le secteur de l'Élevage :

- Groupement National des Associations des coopératives agro sylvo Pastorales de la Mauritanie (GNAP);
- Fédération Nationale des Coopératives de Bouchers (FNCB) ;
- Association des Producteurs Laitiers et des Professionnels de l'Élevage.

En résumé, les OPE de la Mauritanie se caractérisent comme suit :

- Des OPE en développement, avec des moyens encore modestes limitant leurs ambitions;
- Un début d'implication par l'Etat dans les questions relatives au développement de l'Élevage avec la mise en place de la Plateforme d'Élevage,
- Une gouvernance encore minimale marquée par la tenue d'assemblées générales annuelles, et des efforts de régularité des réunions périodiques ;
- L'absence d'outils de planification (plan stratégique, base de données, plan d'actions) pour la plupart,
- Des capacités de plaidoyer modestes,
- Des réalisations fortes, malgré la faible prise en charge institutionnelle. Ces réalisations ont trait à l'autosuffisance en viande rouge, la couverture de la demande nationale en lait à près de 72%, l'augmentation de la taxe sur les importations de lait, l'implication des OPE (particulièrement du GNAP) dans l'élaboration du Code Pastoral et de son décret d'application
- Une visibilité grandissante tant au niveau national que régional.

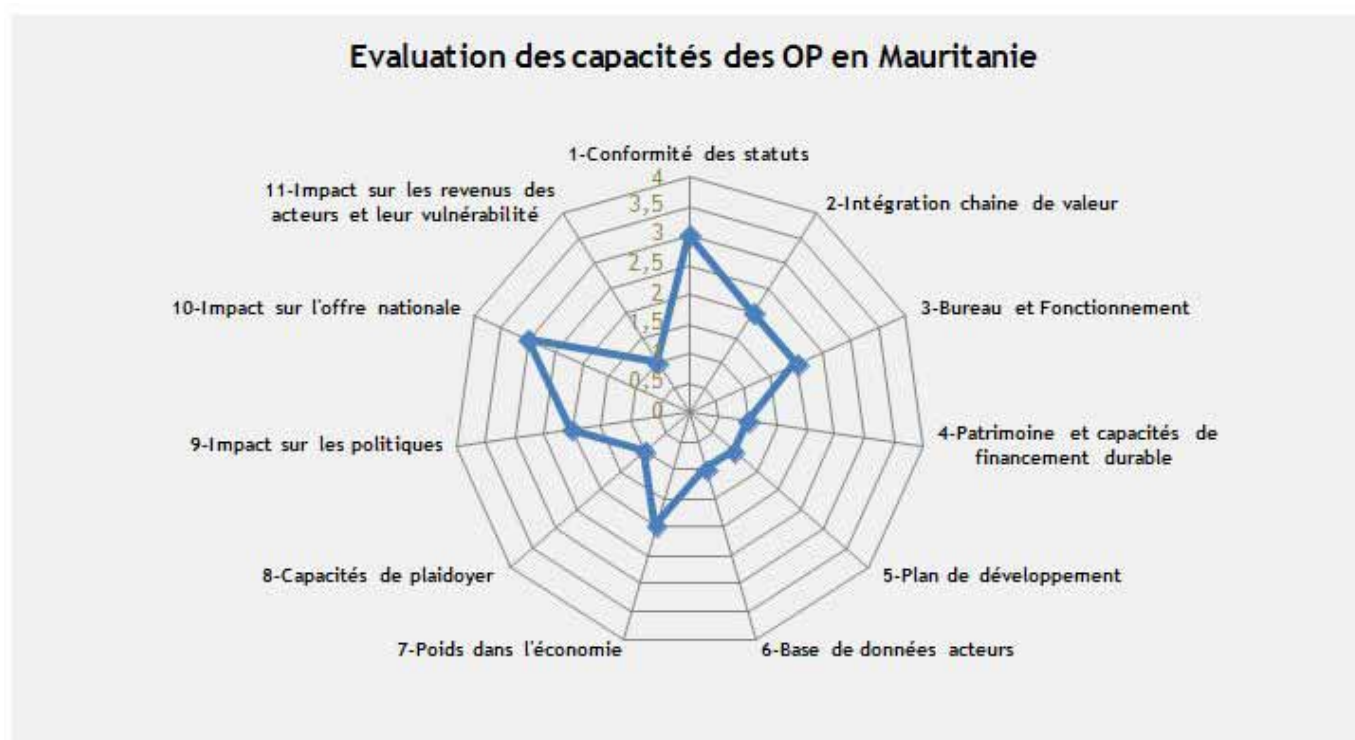


Figure 34 : Evaluation qualitative des capacités des OP en Mauritanie

Les tableaux ci après présentent un aperçu de 3 OPE actives en Mauritanie.

Tableau 20 : Synoptique de quelques OP en Mauritanie

	GROUPEMENT NATIONAL DES ASSOCIATIONS DES COOPERATIVES AGRO SYLVO PASTORALES DE LA MAURITANIE (GNAP)	FEDERATION NATIONALE DES COOPERATIVES DE BOUCHERS (FNCB)
Année de création	Créée en 1992	Née en 1991
Composition	Compte 45 associations (environ 450 000 adhérents) agro sylvo pastorales dans 10 des 12 régions de la Mauritanie	Compte 47 bureaux régionaux (environ 2700 membres)
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions et des Assemblées Générales	Régularité des réunions et des Assemblées Générales
Missions et ambitions	Le GNAP constitue auprès des pouvoirs publics un organe consultatif et professionnel des intérêts de l'Élevage. C'est l'interface entre les pouvoirs publics et les producteurs. Elle donne un avis à la demande des pouvoirs publics ou formule des suggestions de leur propre initiative sur les questions au développement de l'Élevage en Mauritanie et au développement du commerce de bétail en Afrique de l'Ouest.	Défense des intérêts des acteurs Développement de la filière Viande Services offerts aux membres
Services offerts aux membres	Personne morale pour défendre les intérêts des acteurs auprès de l'État Plaidoyer pour le développement de l'Élevage Recherche de financement pour appuyer leur fonctionnement Renforcement de leurs capacités Suivi de la campagne de vaccination	Information sur les données du marché de la Viande au niveau national Renforcement de capacités Plaidoyer pour l'appui des OP et la mise à disposition de ressources financières conséquentes
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> Plan stratégique Base des Associations 	
Moyens de fonctionnement	Cotisations des membres, appui technique de l'État et appui financier de bailleurs et d'ONG (GTZ, AFD, Banque Mondiale, etc.)	Cotisations occasionnelles des membres
Patrimoine	Siège en bail ; moyens logistiques limités	Siège en bail ; moyens modestes
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer fort pour la prise de conscience sur la place clef de l'Élevage en Mauritanie et au Sahel dans la sécurité alimentaire, Autosuffisance nationale en viande rouge, développement des exportations de bétail sur pied dans la sous région, Révision de la Stratégie de Développement Rural en Mauritanie avec une priorité accordée à l'Élevage ; Rôle majeur dans l'élaboration du Code Pastoral et de son décret d'application, Mise en place d'un Observatoire pour le suivi des impacts des changements climatiques sur le bétail transhumant, Visite d'échange au Maroc, Renforcement des capacités techniques et de gestion 	Organisation des bouchers en Coopératives dans tout le pays

	GROUPEMENT NATIONAL DES ASSOCIATIONS DES COOPERATIVES AGRO SYLVO PASTORALES DE LA MAURITANIE (GNAP)	FEDERATION NATIONALE DES COOPERATIVES DE BOUCHERS (FNCB)
Rayonnement	Rayonnement national et régional. Membre du RESEAU BILLITAL MAROOBE	Membre du GNAP
Problèmes rencontrés	Appuis réels pour le développement de l'Elevage et accroître la visibilité et le poids du GNAP dans les décisions publiques concernant le développement de l'Elevage en Afrique de l'Ouest	Capacités techniques et infrastructures limitées Financement des activités Pas d'équipement du Siège
Besoins d'appui	<p>Renforcement des capacités en plaidoyer</p> <p>Appui pour le plaidoyer pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des infrastructures d'Elevage (abattoirs, marchés à bétail, etc.) en Mauritanie, • La mise en place d'un Fond de garanti pour le développement de l'Elevage, • L'intégration de l'Elevage transhumant dans la ceinture verte « Grande Muraille Verte ». <p>Formation en gestion d'une Interprofession</p> <p>Formation en gestion et suivi des PME d'éleveurs (élaboration de business plan, détermination des prix et des marges, analyse de la rentabilité)</p> <p>Sensibilisation et vulgarisation du Code Pastoral dans tout le pays Atelier sous régional sur les problèmes de l'Elevage (production animale, productivité, santé animale, chaîne de valeur)</p> <p>Atelier sur le commerce de bétail en Afrique de l'Ouest et les problèmes de transhumance frontalière</p> <p>Acquisition d'un siège, de matériel bureautique et de véhicules</p> <p>Renforcement des capacités pour le fonctionnement efficace des</p> <p>Observatoires d'Elevage en Afrique de l'Ouest et la mise en disposition de statistiques fiables</p> <p>Etude de faisabilité pour la mise en place d'une école sur le pastoralisme à l'instar du Brésil et des Etats Unis</p> <p>Appui pour l'alphabétisation des éleveurs et la scolarisation de leurs enfants</p> <p>Modernisation et construction de puits pastoraux alimentés au solaire et gérés également par les Eleveurs</p> <p>Atelier sous régional et étude de faisabilité pour la mise en place d'un Fonds de crise pour gérer les effets des changements climatiques sur le bétail et les ménages pastoraux ou agropastoraux</p> <p>Appui pour la mise en place d'un Système de crédit Pastoral</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et mise à disposition d'infrastructures d'abattage: chambres froides pour la conservation de la viande, aires d'abattages dans les communes et départements, camions frigorifiques pour le transport de la viande destinée aux sociétés d'exploitation minière • Formation des bouchers à la découpe • Formation à l'hygiène de la découpe, du transport et de la commercialisation de la viande • Formation de formateurs aux métiers de la Boucherie • Equipement du Bureau en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet) • Construction d'une aire de stockage des peaux et formation aux métiers de la Tannerie • Voyages d'études

Tableau 21 : Synthétique de quelques OP en Mauritanie

	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ÉLEVAGE
Année de création	Née en 2007
Composition	Compte (environ 400 membres)
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions et des Assemblées Générales
Missions et ambitions	Défense des intérêts des acteurs Développement de l'offre nationale de lait en quantité et en qualité
Services offerts aux membres	Information sur les données du marché du lait Plaidoyer pour l'appui des OP et la mise à disposition de ressources financières conséquentes
Outils de planification	-
Moyens de fonctionnement	Cotisations occasionnelles des membres
Patrimoine	Siège en bail ; moyens modestes
Réalisations	Organisation producteurs laitiers en Coopératives dans tout le pays Augmentation de la taxe sur le lait importé Taux de couverture de la demande national en lait arrivé actuellement à 71,2% d'après une étude de la Banque Mondiale
Rayonnement	Membre du GNAP
Problèmes rencontrés	Capacités techniques et infrastructures limitées Financement des activités Pas d'équipement du Siège
Besoins d'appui	Construction et mise à disposition d'infrastructures de production, transport, stockage et transformation du lait: tanks solaires de refroidissement, camions frigorifiques de livraison <ul style="list-style-type: none"> • Formation des éleveurs : <ul style="list-style-type: none"> » hygiène de la traite, de la collecte du lait » évaluation de la ration alimentaire pour une production laitière de qualité • Appui au développement de fabriques d'aliments de bétail et de cultures fourragères • Organisation de campagnes d'insémination artificielle • Mise en place ou mise à niveau des unités de laiterie pour transformer le lait de chameau en fromage et accroître la production de lait pasteurisé • Construction de laboratoires pour contrôler la qualité hygiénique et sanitaire du lait produit et commercialisé • Formation à la gestion économique et financière d'une laiterie • Equipement du Bureau en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet) • Voyages d'études • Plaidoyer pour la protection des chamelles pour une production de lait primant sur la production de viande • Etude préalable avant la révision des textes pour réduire ou arrêter les importations de lait

5.1.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des OP d'Élevage en Mauritanie ;
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur ;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;
 - » Mise en place d'une entité dédiée aux OP dans le secteur de l'Élevage ;
 - » Elaboration d'une stratégie d'appui des OPE ;

- » Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;
 - » Organisation de campagnes d'insémination artificielle ;
 - » Construction et mise à disposition d'infrastructures d'abattage: chambres froides pour la conservation de la viande, aires d'abattages dans les communes et départements ;
 - » Construction d'une aire de stockage des peaux et formation aux métiers de la Tannerie ;
 - » Modernisation et construction de puits pastoraux alimentés au solaire et gérés également par les Eleveurs ;
 - » Etude préalable avant la révision des textes pour réduire ou arrêter les importations de lait ;
 - » Appui pour la mise en place d'un Système de crédit Pastoral
 - » Appui pour la mise en place d'un Fond de Garantie et d'Appui au Développement de l'Élevage.
- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.
- Appuis techniques
 - » Construction et mise à disposition d'infrastructures de production, transport, stockage et transformation du lait: tanks solaires de refroidissement, camions frigorifiques de livraison
 - » Formation des éleveurs :
 - » hygiène de la traite, de la collecte du lait
 - » évaluation de la ration alimentaire pour une production laitière de qualité
 - » Formation à la gestion économique et financière d'une laiterie Appui au développement de fabriques d'aliments de bétail et de cultures fourragères
 - » Mise en place ou mise à niveau des unités de laiterie pour transformer le lait de chameau en fromage et accroître la production de lait pasteurisé
 - » Construction de laboratoires pour contrôler la qualité hygiénique et sanitaire du lait produit et commercialisé
 - » Equipement du Bureau en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet)
 - » Plaidoyer pour la protection des chameaux pour une production de lait primant sur la production de viande ;
 - » Appui pour le plaidoyer pour :
 - » La gestion des infrastructures d'Élevage (abattoirs, marchés à bétail, etc.) en Mauritanie,
 - » La mise en place d'un Fond de garanti pour le développement de l'Élevage,
 - » L'intégration de l'Élevage transhumant dans la ceinture verte « Grande Muraille Verte »
 - » Mise à disposition de camions frigorifiques pour le transport de la viande destinée aux sociétés d'exploitation minière ;
 - » Voyages d'études ;
 - » Formation des bouchers à la découpe
 - » Formation aux techniques de la découpe, à l'hygiène de la découpe, du transport et de la commercialisation de la viande
 - » Formation de formateurs aux métiers de la Boucherie
 - » Formation en gestion d'une Interprofession ;

- » Formation en gestion et suivi des PME d'éleveurs (élaboration de business plan, détermination des prix et des marges, analyse de la rentabilité) ;
- » Sensibilisation et vulgarisation du Code Pastoral dans tout le pays ;
- » Atelier sous régional sur les problèmes de l'Elevage (production animale, productivité, santé animale, chaîne de valeur) ;
- » Atelier sur le commerce de bétail en Afrique de l'Ouest et les problèmes de transhumance frontalière ;
- » Renforcement des capacités pour le fonctionnement efficace des Observatoires d'Elevage en Afrique de l'Ouest et la mise en disposition de statistiques fiables ;
- » Etude de faisabilité pour la mise en place d'une école sur le pastoralisme à l'instar du Brésil et des Etats Unis ;
- » Appui pour l'alphabétisation des éleveurs et la scolarisation de leurs enfants ;
- » Atelier sous régional et étude de faisabilité pour la mise en place d'un Fonds de crise pour gérer les effets des changements climatiques sur le bétail et les ménages pastoraux ou agropastoraux.

5.2. Tunisie

5.2.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA et capacités des OPA

5.2.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

L'Etat accorde une place importante aux OPA, du fait même de son implication dans leur gestion. Toutes les OPA existantes sont financées par l'Etat et cogérées par l'Etat et les acteurs.

Le pays ne disposant pas actuellement de Plan Stratégique de l'Elevage, il faut toutefois signaler dans les missions du Ministère de l'Agriculture, le cachet accordé à « l'Encadrement des producteurs et organismes professionnels agricoles ».

Il existe une entité en charge des Organisations professionnelles dans le secteur de l'Agriculture. L'Elevage y trouvant sa place. Il s'agit de la Direction Générale du Financement, des Investissements et des Organismes Professionnels (DGFIOF). Ses missions sont les suivantes :

- assurer la préparation et le suivi d'exécution du budget d'équipement du ministère de l'agriculture,
- participer à la préparation et à la mise au point des programmes de coopération financière du ministère,
- assister les différents services du ministère dans la préparation des dossiers relatifs au financement des projets et programmes,
- participer en collaboration avec les ministères concernés, à trouver les ressources de financement des projets agricoles,
- étudier, évaluer et suivre les aspects financiers des projets de développement,
- assurer la programmation des crédits agricoles et le suivi d'exécution ainsi que la collecte et l'exploitation des données relatives aux crédits et l'investissement agricoles,
- participer à l'élaboration des procédures relatives à l'encouragement de l'investissement dans le secteur agricole,
- veiller à la promotion des structures professionnelles agricoles, au suivi et à l'évaluation de leurs activités et contrôler leur fonctionnement,
- assurer l'animation rurale en vue d'inciter les agriculteurs à s'organiser dans des structures professionnelles et appuyer leur participation dans le fonctionnement de ces structures,
- participer à la conclusion des accords avec les bailleurs de fonds dans le cadre de la coopération internationale,
- élaborer le tableau de bord de la direction générale

Ainsi l'Etat à travers la DGFIOP octroie des subventions aux Coopératives agricoles et Sociétés Mutuelles y compris celles actives dans l'Elevage. La DGFIOP dispose d'une base de données des Coopératives et Sociétés Mutuelles qui ressembleraient plus à des Coopératives d'Etat, bien que l'Etat ne participe pas au capital. Par ailleurs, l'Etat offre des primes sur les investissements à hauteur de 20% et une exonération ad vitam aeternam de l'impôt sur le bénéfice pour les Coopératives ou Sociétés Mutuelles.

L'implication des OPE va s'accroître avec le démarrage de la Plateforme des politiques d'Elevage. Mais, dans la pratique, actuellement l'implication de l'Etat limite réellement la contribution effective des OPE, qui malgré tout sont associées aux décisions qui concernent le développement du secteur de l'Elevage.

Par ailleurs, d'autres structures appuient le développement des OPE. Leurs actions combinées ont contribué à dynamiser les OPE et à améliorer de manière très significative les performances du secteur de l'Elevage en Tunisie. Pour preuve, la Tunisie est autosuffisante en lait à 100% et 96% en viandes rouges.

- La Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) dont la mission est de concevoir et de définir les stratégies pour prévenir les maladies, garantir la protection sanitaire des consommateurs de produits d'élevage, en assurant une qualité hygiénique et sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale.
- La Direction Générale de la Production Agricole (DGPA) apporte un soutien technique pour
 - » l'évaluation des études et des projets, l'élaboration des stratégies de production agricole,
 - » le choix des produits agricoles prioritaires,
 - » la gestion des quotas de produits à travers les exonérations et les incitations fiscales,
 - » la gestion des importations de certains produits agricoles (aliments de bétail, taurins et génisses et Œufs à Couvrir).
- La Direction Générale du Développement et des Etudes Agricoles (DGEDA) élabore et assure le suivi des Politiques Agricoles ainsi que les Plans de Développement. Elle réalise des enquêtes chaque décennie pour déterminer la structure des exploitations agricoles. Elle a à son actif, la stratégie Viande Rouge et la stratégie Lait ainsi que les Programmes d'Encouragement à l'Engraissement des bovins.
- L'Office de l'Elevage et du Pâturage (OEP) assure la promotion et le développement du secteur à l'échelle nationale. Elle déroule présentement 3 programmes majeurs.
- Le Programme d'amélioration de la production fourragère pour combler le déficit fourrager de l'ordre de -24%
 - » Le Programme d'amélioration génétique
 - » Le Programme d'encadrement des éleveurs. Les activités concernent
 - » le Conseil agricole,
 - » le conseil technique,
 - » la gestion de la subvention sur le lait à travers la supervision de la collecte,
 - » l'encadrement des petits éleveurs,
 - » la formation des techniciens des structures concernées,
 - » la formation des éleveurs et des fils d'éleveurs,
 - » l'encadrement des OP (sensibilisation des éleveurs, coaching pour l'élaboration de leurs plans d'actions, expériences pilotes de partenariat public-privé)
 - » Les autres interventions spécifiques ont trait à
 - » la régulation du marché des produits d'élevage selon le contexte (pénurie, surproduction, etc.),
 - » l'encadrement des engraisseurs pour la filière Viande Rouge

- » la promotion des Camélidés à travers l'installation d'infrastructures d'élevage (points d'eaux, abris) et la santé animale.

En résumé, le cadre institutionnel pour le développement des OPE en Tunisie se présente comme suit :

- Une forte présence de l'Etat pour l'appui au développement des OPA (y compris OPE) notamment pour les Interprofessions, les budgets de fonctionnement étant fournis par l'Etat ;
- L'existence de la DGFIOP, entité par excellence pour le développement des OPA (y compris OPE) ;
- La diversité des structures étatiques œuvrant pour le renforcement des OPE (DGEDA, OEP, DGSV, DGPA) ;
- Une implication des OPE par l'Etat sur les questions relatives au secteur, même si c'est l'Etat qui, au final, fixera les orientations.

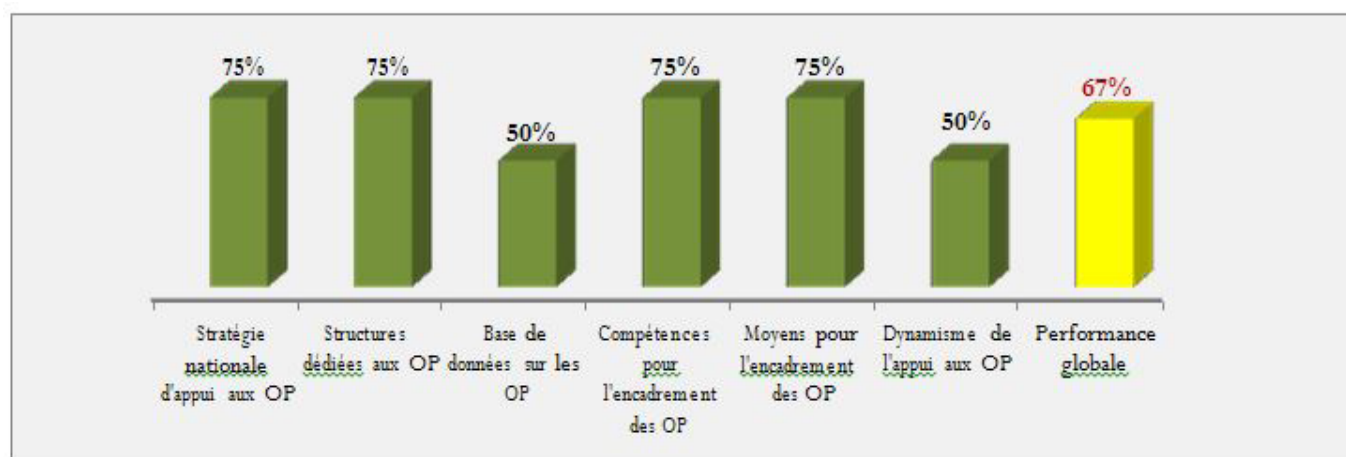


Figure 35 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP en Tunisie

5.2.1.2. Capacités des OPE

Les OPE suivantes ont permis d'évaluer la capacité et le dynamisme dans le secteur de l'Élevage :

- Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles (GIPAC);
- Groupement Interprofessionnel des Viandes rouges et du Lait (GIVLAIT) ;
- Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP).

En résumé, les OPE de la Tunisie se caractérisent comme suit :

- Des OPE en développement, mais intégrant une faible partie des acteurs, la plupart étant encore sur des approches individualistes ;
- Des moyens encore modestes limitant leurs ambitions;
- Une forte présence de l'Etat dans la gestion, en particulier pour les interprofessions ;
- Une réelle implication des OPE par l'Etat dans les questions relatives au développement de l'Élevage avec le fonctionnement de la Plateforme d'Élevage,
- Une gouvernance encore marquée le retard dans la tenue d'assemblées générales annuelles, avec toutefois des efforts de régularité des réunions périodiques ;
- L'existence d'un budget annuel de fonctionnement pour les Interprofessions,
- Des outils de planification encore incomplets ou inexistants (plan stratégique, base de données),
- Des capacités de plaidoyer modestes,
- Des réalisations fortes. Ces réalisations ont trait à l'autosuffisance en lait à 100% et en viande rouge à 96%
- Une visibilité grandissante tant au niveau national que régional.

Evaluation des capacités des OP en Tunisie

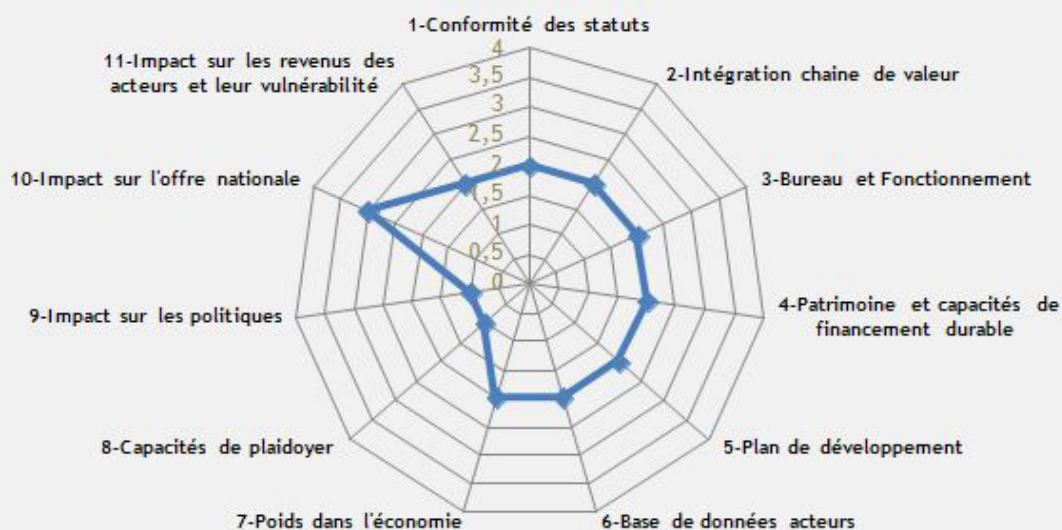


Figure 36 : Evaluation qualitative des capacités des OP en Tunisie

Les tableaux ci après présentent un aperçu de 3 OPE actives en Tunisie.

Tableau 22 : Synoptique d'OP en Tunisie

	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS AVICOLES ET CUNICOLES (GIPAC)	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES VIANDES ROUGES ET DU LAIT (GIVLAIT)
Année de création	Le GIPAC (initialement GIPA) est créé par la loi n°84-39 du 23 juillet 1984 telle que modifiée par la loi cadre n°93-84 du 26 juillet 1993 relative aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro-alimentaire et dont les articles 7 et 8 ont été modifiés par la loi n°16 du 16 février 2005.	Née en 1991
	Le GIPAC est une institution d'intérêt économique public dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Adhèrent au GIPAC les personnes physiques et morales ayant la qualité de producteurs, de transformateurs ou d'exportateurs dans les domaines avicole et cunicole.	Le Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait (GIVLait) est le résultat de la fusion du GIV (Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges) et du GILait (Groupement Interprofessionnel du Lait). Il constitue une institution interprofessionnelle d'intérêt économique public dotée de personnalité civile et de l'autonomie financière sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques.
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur). Le GIVLait est dirigé par un conseil d'administration constitué de 12 membres représentant: l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP, 4 membres),

	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS AVICOLES ET CUNICOLES (GIPAC)	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES VIANDES ROUGES ET DU LAIT (GIVLAIT)
	<p>Le GIPAC est administré par un conseil d'administration composé de douze membres dont le tiers représente l'administration (Ministères de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des finances) et les deux autres tiers les organisations professionnelles concernées (UTAP et UTICA).</p> <p>Les membres du conseil d'administration sont désignés par le Ministre de l'agriculture pour une durée de trois ans sur proposition des parties concernées, et élisent un président et un vice président.</p> <p>Le conseil d'administration désigne, après avis du ministre de l'agriculture, un directeur général pour assurer le fonctionnement du groupement.</p>	<p>El'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA, 4 membres), les Ministères de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, de l'Industrie, de l'Energie et des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat et des Finances.</p>
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions, mais pas d'Assemblées Générales depuis 2012	Régularité des réunions, mais pas d'Assemblées Générales depuis 2012
Missions et ambitions	<p>Conformément à la loi n°16 du 16 février 2005 modifiant l'article 7 de la loi cadre n°93-84 du 26 juillet 1993 relative aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agroalimentaire, le GIPAC assure les missions générales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la liaison entre les différentes phases par lesquelles passent les produits dans le cadre de filières, aider les producteurs à s'y intégrer et encourager les producteurs, les transformateurs et les commerçants des produits agricoles à travailler au moyen de contrats de production, • Faciliter la concertation entre les professionnels et l'administration afin d'arrêter les objectifs des différentes filières. Contribuer à l'équilibre du marché en usant des différents mécanismes adéquats et en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs concernés, • Participer à la promotion de l'exportation en collaboration et coordination avec les organismes professionnels et administratifs concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des filières viandes rouges et lait et le développement des relations entre les professions grâce à : <ul style="list-style-type: none"> » La facilitation la concertation entre les professionnels sur les préoccupations communes. » L'élaboration et la mise en place de l'approche contractuelle entre les professionnels. » La mise en place des bases organisationnelles des professions concernées par les filières. » L'arbitrage entre les professions et la promotion de la transparence dans les relations. » L'encouragement à l'émergence de l'interprofession au niveau régional. » La promotion et le développement des petites filières. • La promotion de la qualité grâce à : <ul style="list-style-type: none"> » La constitution d'un référentiel sur la qualité. » La réalisation de certaines actions pilotes de promotion de la qualité de la viande et du lait, le développement des programmes de formation pour la normalisation, la classification et la catégorisation des produits.

	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS AVICOLES ET CUNICOLES (GIPAC)	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES VIANDES ROUGES ET DU LAIT (GIVLAIT)
	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter, analyser et archiver les informations, mettre en place des banques de données se rapportant aux secteurs objet de leur intervention et procéder aux études concernant la réalité et les perspectives de ces secteurs sur le plan national et international. 	<ul style="list-style-type: none"> » L'inventaire des produits de qualité et promotion des produits biologiques. • La régulation du marché grâce à : <ul style="list-style-type: none"> » La constitution d'un système de veille et de suivi des marchés. » La constitution des stocks régulateurs en viandes, lait et fourrages en situation de déficit ou d'excédent des produits et veiller à assurer toujours l'équilibre. » L'assurance d'un rôle consultatif concernant les programmes d'importation et d'exportation des produits du secteur de l'élevage et de ses intrants.
Services offerts aux membres	<ul style="list-style-type: none"> • Défense des intérêts de la filière et des professionnels • Participation avec les autorités compétentes dans la préparation des politiques de développement des produits avicoles et cunicoles et leur programmation. • Suivi, contrôle et évaluation de la production et des projets avicoles et cunicoles au sein des structures existantes ou programmées. • Encadrement des éleveurs au sein des Coopératives devenues des Sociétés Mutuelles pour donner aux produits la compétitivité et la valeur ajoutée adéquates à travers l'organisation des rencontres, des séminaires et des journées de sensibilisation et de formation afin de mieux connaître les techniques de production et les exigences du marché. • Participation aux recherches appliquées dans les filières avicoles et cunicoles afin d'améliorer la qualité et le développement de la recherche promotionnelle pour valoriser et diversifier le produit. • Réalisation de campagnes de sensibilisation pour promouvoir la consommation des produits. • Représentation des secteurs avicole et cunicole au sein des organisations nationales et internationales. • Approvisionnement en poussins sur la base d'un quota d'importations d'œufs à couver 	<ul style="list-style-type: none"> • Défense des intérêts de la filière et des professionnels • Information sur les données du marché de la Viande au niveau national • Renforcement de capacités • Plaidoyer pour l'appui des OP et la mise à disposition de ressources financières conséquentes

	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS AVICOLES ET CUNICOLES (GIPAC)	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES VIANDES ROUGES ET DU LAIT (GIVLAIT)
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la production (statistiques, projection sur l'offre et la demande au niveau de chaque région) • Régulation du marché 	
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Budget annuel • Base des Coopératives et sociétés Mutuelles membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget annuel • Base des Coopératives et sociétés Mutuelles membres
Moyens de fonctionnement	Financement de l'Etat et 20% des taxes sur le maïs et le soja importé versés au GIPAC	Financement de l'Etat
Patrimoine	Siège fourni par l'Etat ; moyens logistiques limités,	Siège fourni par l'Etat ; moyens logistiques limités,
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Site web, newsletter • Exportation d'œufs sur le marché libyen • Développement de la filière avicole et croissance progressive de la filière cunicole • Organisation plus poussée des filières avicole et cunicole avec la naissance de Sociétés Mutuelles • Formalisation de Guides de Bonnes Pratiques d'Elevage et de biosécurité • Réalisation d'études économiques et de rentabilité des filières • Mise à jour des programmes de prophylaxie et lutte contre les pathologies • Base de données pour les Sociétés mutuelles créées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Site web • Autosuffisance en lait à 100% et 96% en viande rouge
Rayonnement	Rayonnement national et régional.	Rayonnement national et régional.
Problèmes rencontrés	<ul style="list-style-type: none"> • Faible organisation des producteurs • Difficultés de suivi et d'encadrement des acteurs • Moyens limités de l'interprofession 	<ul style="list-style-type: none"> • Paramètres de production lait et viande très variables et non maîtrisés • Faible organisation des producteurs • Moyens limités de l'interprofession
Besoins d'appui	<ul style="list-style-type: none"> • Plan stratégique pour les filières avicole et cunicole • Plan stratégique pour le GIPAC et cadre de suivi-évaluation des performances du GIPAC • Elaboration de la base de données des acteurs au niveau national • Appui pour la transformation des Coopératives en Sociétés Mutuelles Centrales • Renforcement des capacités en Plaidoyer • Etude des modalités de réforme institutionnelle des Interprofessions (modalités de refonte de la loi cadre n°93-84 du 26 juillet 1993 relative aux groupements interprofessionnels) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités en Plaidoyer • Elaboration de plan stratégique pour GIVLAIT • Elaboration de la base de données des acteurs • Equipement des Antennes en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet) • Mise en place d'un Observatoire de l'Industrie laitière et de la Viande Rouge en Tunisie

	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES PRODUITS AVICOLES ET CUNICOLES (GIPAC)	GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES VIANDES ROUGES ET DU LAIT (GIVLAIT)
	<ul style="list-style-type: none"> • Etude des sources de financement durable du GIPAC • Renforcement des capacités en Bonnes Pratiques d'Elevage, d'Hygiène et d'abattage • Renforcement en gestion économique et financière d'une exploitation avicole ou cunicole • Renforcement des capacités en élaboration de Business plan pour les aviculteurs, cunicultures et membres du management du GIPAC • Equipement des Antennes en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet) 	

Tableau 23 : Synoptique d'OP en Tunisie

	Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)
Année de création	Née en 1950, l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche est une organisation professionnelle nationale de développement et à caractère syndical.
Composition	L'UTAP regroupe en son sein les exploitants des secteurs de l'agriculture et de la pêche, petits ou grands, ainsi que les coopératives. Elle contribue en tant que membre actif de la société civile, à la concrétisation des grands choix et des principales orientations, qui fondent l'Etat de droit et des institutions.
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions et des Assemblées Générales
Missions et ambitions	L'UTAP constitue un partenaire économique et social efficace, ayant pour objectif ultime d'intégrer les agriculteurs et les agricultrices au tissu économique et social et de les impliquer davantage en tant que partenaires à part entière dans le processus de développement. Une attention particulière est prêtée aux moyens et plus petits d'entre eux qui constituent une grande majorité des producteurs.
Services offerts aux membres	Renforcement des moyens d'intervention auprès des agriculteurs modestes en leur facilitant l'accès aux moyens de production (crédit, intrants, etc.) et en leur permettant de participer d'une façon effective à la prise de décision. Revendications pour la préservation des intérêts des acteurs
Outils de planification	Budget
Moyens de fonctionnement	Cotisations occasionnelles des membres, Appui de l'Etat, Site web
Patrimoine	Siège appartenant à l'UTAP ; moyens modestes
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Appui et défense des Agriculteurs • Elaboration des fiches métiers dans le secteur Agricole • Participation à l'ingénierie et à la définition des curricula dans le secteur Agricole • Renforcement de l'Unité d'appui technique de l'UTAP par des recrutements de compétences de Haut niveau (docteurs vétérinaires, Ingénieurs Agro alimentaires, etc.) • Renforcement des capacités des acteurs et formation professionnelle des fils d'Eleveurs
Rayonnement	National, régional et international. Membre de l'UMAGRI

	Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)
Problèmes rencontrés	Appui technique encore modeste Financement des activités Position jugée trop revendicative par les pouvoirs publics
Besoins d'appui	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de Plaidoyer pour avoir des relations plus flexibles avec l'Etat • Mise en place d'un Fond de financement de la Formation professionnelle et continue des Eleveurs et des fils d'Eleveurs • Formation des cadres en Anglais • Base de données des acteurs de l'Elevage • Plan stratégique et étude pour le financement durable des activités de l'UTAP • Etude de la compétitivité des produits agricoles de la Tunisie

5.2.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;
 - » Mise en place d'un Observatoire de l'Elevage en Tunisie
 - » Mise en place d'un Fond de financement de la Formation professionnelle et continue des Eleveurs et des fils d'Eleveurs
- DGFIOP
 - » Appui logistique
 - » Elaboration d'une stratégie d'appui des OPE
 - » Elaboration de la base de données nationale sur les professionnels de l'Elevage
- DGEDA
 - » Etude de la compétitivité des produits d'Elevage de la Tunisie
 - » Renforcement de capacités de négociation avec l'OMC et l'UE sur les accords de Libres échanges
- OEP
 - » Voyages d'études en France
 - » Atelier régional pour harmoniser les stratégies d'adaptation du bétail aux changements climatiques
 - » Programme d'échanges de races entre les pays de l'UMA pour l'amélioration génétique
- DGSV
 - » Elaboration de la stratégie nationale de l'Elevage
- DGPA
 - » Appui pour finaliser le cadre réglementaire de la politique agricole
- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;
 - » Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des

acteurs) et logistiques.

- Appuis techniques
- GIPAC
 - » Plan stratégique pour les filières avicole et cunicole ;
 - » Plan stratégique pour le GIPAC et cadre de suivi-évaluation des performances du GIPAC ;
 - » Elaboration de la base de données des acteurs au niveau national ;
 - » Appui pour la transformation des Coopératives en Sociétés Mutuelles Centrales ;
 - » Renforcement des capacités en Plaidoyer ;
 - » Etude des modalités de réforme institutionnelle des Interprofessions (modalités de refonte de la loi cadre n°93-84 du 26 juillet 1993 relative aux groupements interprofessionnels) ;
 - » Renforcement des capacités en Bonnes Pratiques d'Élevage, d'Hygiène et d'abattage ;
 - » Renforcement en gestion économique et financière d'une exploitation avicole ou cunicole ;
 - » Renforcement des capacités en élaboration de Business plan pour les aviculteurs, cunicultures et membres du management du GIPAC ;
 - » Equipement des Antennes en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet).
- GIVLAIT
 - » Renforcement des capacités en Plaidoyer ;
 - » Elaboration de plan stratégique pour GIVLAIT ;
 - » Elaboration de la base de données des acteurs ;
 - » Equipement des Antennes en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet).
- UTAP
 - » Renforcement des capacités de Plaidoyer ;
 - » Formation des cadres en Anglais ;
 - » Base de données des acteurs de l'Élevage ;
 - » Plan stratégique de l'UTAP.

5.3. Soudan

5.3.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OP et capacités des OP

5.3.1.1. Cadre institutionnel pour l'appui aux OPA

Le Soudan est devenu en 2014, la première nation africaine d'Élevage devant le Botswana, démontrant toute l'importance de ce secteur au plan national. Les politiques d'Élevage sont du ressort du « Ministry of livestock, Fisheries and Rangelands » (MLFR) qui a réalisé beaucoup d'études dans l'optique du renforcement de la santé animale. Ces études ont porté sur la Variole caprine et ovine, la Peste des Petits Ruminants (PPR), la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB), la Fièvre aphteuse et la Brucellose ; des plans d'actions en ont découlé pour réduire l'impact économique de ces maladies tant au niveau des éleveurs que des exportations.

La Direction Générale de la Santé Animale et du Contrôle des Epizooties « General Directorate of Animals Health and Epizootic Diseases Control » (GDAHEDC) a réalisé des actions majeures contribuant à une meilleure maîtrise de la santé animale au Soudan :

- cartographie nationale des risques sur le bétail en relation avec les changements climatiques,
- cartographie nationale des infrastructures de santé animale,
- cartographie des marchés à bétail,
- campagnes de vaccination, etc.

Cette situation améliore de façon globale l'état de la Santé animale au Soudan. Les services en charge de l'Elevage œuvrent également pour l'augmentation de la production mais également de la valeur ajoutée, car à ce jour les exportations concernent surtout le bétail sur pied.

La question des OPA est du ressort du Ministère des Ressources Humaines (Ministry of Human Resource : MRH). C'est, en effet le MRH qui définit le cadre d'exercice des organisations professionnelles et veille au respect des règles de gouvernance (régularité des élections, respect des textes, etc.).

Les services vétérinaires en rapport avec le MRH appuient le renforcement des OPE.

D'une manière générale, le dispositif institutionnel pour la prise en charge des OPE n'est pas clairement prononcé. Il n'existe pas réellement une entité en charge des OPE. L'implication des OPE dans les décisions qui concernent l'Elevage (élaboration des politiques, implication lors des situations de crises), quoique effective, a démarré avec la mise en place de la Plateforme des Politiques d'Elevage. La GDAHEDC dispose d'une base de données des OPE. Mais, il n'existe pas de ressources humaines affectées à la gestion des OPE.

En somme, le cadre institutionnel pour le développement des OPE au Soudan peut être résumé comme suit :

- Une volonté de l'Etat d'accorder une importance aux OPE dans le développement de l'Elevage, du fait de l'inexistence d'une instance exclusivement dédiée à la gestion des OPE ;
- Une implication progressive des OPE avec la mise en place de la Plateforme des Politiques d'Elevage qui est fonctionnelle avec la tenue de réunions régulières ;
- Une logistique importante pour appuyer l'encadrement des OPE, contrastée par le manque d'affectation de ressources humaines en charge de ces questions.

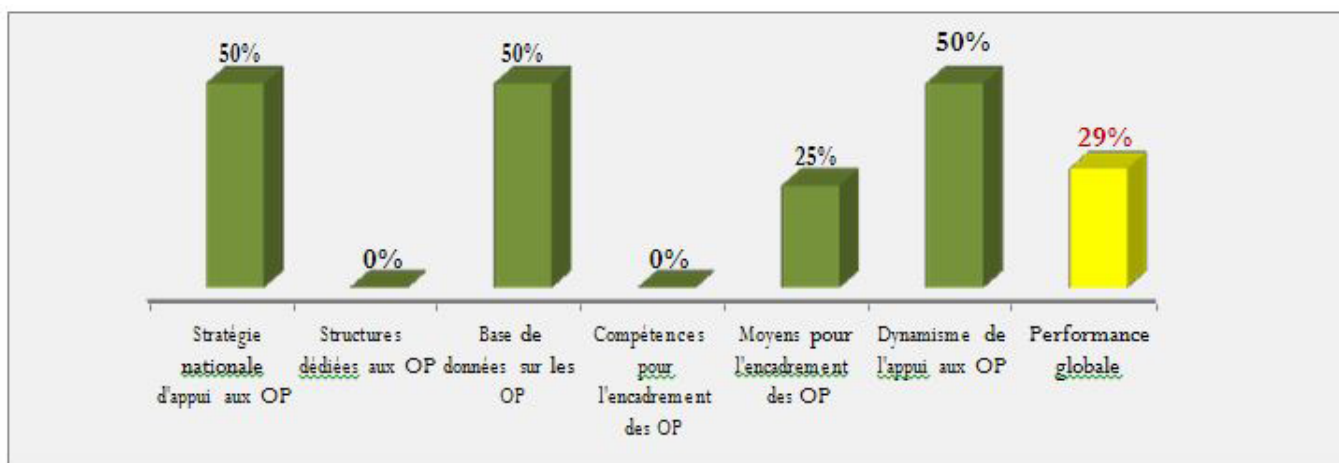


Figure 37 : Evaluation qualitative du cadre institutionnel d'appui aux OP au Soudan

5.3.1.2. Capacités des OPE

L'Organisation faîtière Sudan Union of Chambers of Agriculture and Animal Production (UCAAP) a été visitée.

En résumé, les OPE du Soudan se caractérisent comme suit :

- Des OP relativement importantes en termes d'effectifs, avec des moyens encore modestes limitant leurs ambitions,
- Un début d'implication par l'Etat dans les questions relatives au développement de l'Elevage avec le fonctionnement de la Plateforme d'Elevage,
- Une gouvernance encore minimale marquée par la tenue d'assemblées générales annuelles, mais sans régularité des réunions périodiques,
- L'absence réelle d'outils de planification (plan stratégique, base de données, plan d'actions),
- Des capacités de plaidoyer modestes,
- Des réalisations surtout axées sur le renforcement de capacités et la dotation en intrants de production dont l'appui a été facilité par les pouvoirs publics.
- Un impact encore faible impact de leurs interventions dans le développement de l'Elevage au Ghana.

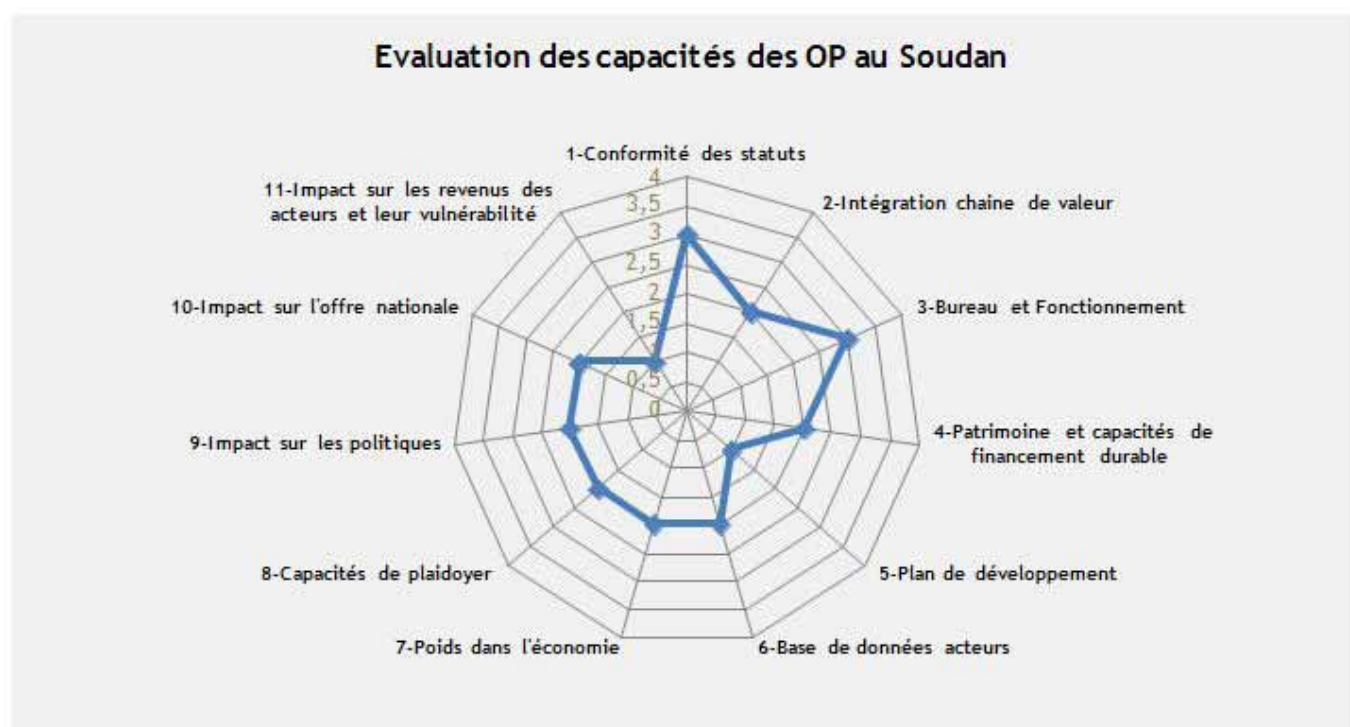


Figure 38 : Evaluation qualitative des capacités des OP au Soudan

Le tableau ci après présente un synopsis de l'UCAAP.

Tableau 24 : Synoptique d'OP au Soudan

	UNION OF CHAMBERS OF AGRICULTURE AND ANIMAL PRODUCTION (UCAAP)
Année de création	Née en 2002
Composition	Compte 10 Organisations (Chambers) : <ul style="list-style-type: none"> • Chamber of livestock and meat (9 000 membres), • Chamber of dairy, • Chamber of poultry (350 membres), • Chamber of honey producers,

	UNION OF CHAMBERS OF AGRICULTURE AND ANIMAL PRODUCTION (UCAAP)
	<ul style="list-style-type: none"> • Chamber of agriculture investment, • Chamber of agricultural services, • Chamber of forestry and gum Arabic (30 000 coopératives), • Chamber of horticulture crops, • Chamber of production inputs.
Textes et conformité juridique	Existence d'un bureau respectant les Textes (Statut et règlement intérieur)
Fonctionnement du bureau	Régularité des réunions, tenue d'Assemblées Générales
Missions et ambitions	Défense des intérêts des membres Amélioration des performances économiques nationales grâce à une offre quantitative et qualitative et aussi à travers l'accroissement des exportations
Services offerts aux membres	Plaidoyer pour l'appui de l'Etat pour le développement de l'Agriculture, l'Elevage et la Pêche Financement des projets des membres, renforcement des capacités
Outils de planification	<ul style="list-style-type: none"> • Base des acteurs
Moyens de fonctionnement	Cotisations des membres, appui des ONG et de certains bailleurs (FIDA, FAO)
Patrimoine	Existence d'un siège qui appartient à l'UCAAP
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du secteur de l'Elevage, • Plaidoyer pour le renforcement de la santé animale et l'accroissement de la production, • Développement de l'Elevage comme source de gains (Business porteur) et rupture avec la culture ancienne du pastoralisme non lucratif, • Organisation influant fortement sur les décisions de l'Etat sur les questions relatives au développement de l'Elevage.
Rayonnement	National et International
Problèmes rencontrés	Déficit d'aliments pour le bétail et la volaille, Financement des activités et des projets, Faible valorisation des produits
Besoins d'appui	Financement des activités de l'UCAAP Recrutement de conseillers juridiques et d'Experts sectoriels Financement de l'élaboration d'un plan stratégique Mise en place d'unités pilotes de valorisation des produits d'élevage

5.3.2. Priorités d'appuis

Elles peuvent être regroupées en 3 catégories :

- Appuis institutionnels
 - » Elaboration de la base de données des OP d'Elevage au Soudan ;
 - » Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;
 - » Politique d'incitation fiscale et de réduction des taxes
 - » à l'Export
 - » et à l'Importation (aliments volailles et autres intrants);
 - » Mise en place d'une entité dédiée à la gestion des OPE au MLFR ;
 - » Elaboration et déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OPE ;
 - » Elaboration du Plan stratégique de l'Elevage au Soudan ;
 - » Formation des services vétérinaires
 - » à la nutrition animale (formulation, suivi des performances, etc.)
 - » et à la négociation ;
 - » Appui pour la production de vaccins (PPR, PPCB, Newcastle, Gumboro) ;
 - » Appui pour la révision des textes réglementaires sur l'Elevage au Soudan ;

- » Elaboration du nouveau Plan stratégique de l'Élevage.
- Appui au plan de la gouvernance
 - » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour l'UCAAP et les Unions membres ;
 - » Plans stratégiques pour l'industrie de la viande, l'industrie laitière et l'industrie avicole ;
 - » Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord pour tous les OP (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;
 - » Formation des Unions membres sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs.
- Appuis techniques
 - » Atelier de sensibilisation des acteurs sur le business de l'Élevage ;
 - » Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles (parentaux et poulets de chair et poules pondeuses), de fabriques d'aliments, d'abattoirs de volailles et d'abattoirs de ruminants ; d'unités de production de lait en poudre, mise à disposition de camions frigorifiques pour la collecte et le transport du lait ; mise en place d'un Observatoire des produits d'Élevage ;
 - » Voyages d'études dans de grands pays d'Élevage ;
 - » Formation aux techniques de production et de transformation ainsi qu'à l'hygiène et la qualité sanitaire ;
 - » Aviculture :
 - » élevage des parentaux et conduite des bandes d'élevages de poulets de chair et pondeuses,
 - » techniques de découpe et de valorisation des poulets et ovo produits.
 - » Filière Lait:
 - » Insémination artificielle ;
 - » Gestion des unités laitières (organisation, marketing-vente, rentabilité, etc.) ;
 - » Production de lait en poudre ;
 - » Techniques d'alimentation des vaches laitières.
 - » Filière Viande:
 - » Technique de découpe de la viande
 - » Valorisation des cuirs et peaux.

6. RECOMMANDATIONS ET PLAN D' ACTIONS POUR UN APPUI PERFORMANT DES OPE EN AFRIQUE

6.1. En synthèse

6.1.1. Dans les pays de la CEDEAO

En dépit des efforts de la CEDEAO d'appuyer les OPE, les pays montrent encore des limites tant au niveau institutionnel qu'au niveau des capacités des OPE à se prendre en charge. La Côte d'Ivoire et le Sénégal semblent être les pays les plus en verve dans l'appui aux OPE.

Tableau 25 : Performance globale des pays de la CEDEAO en matière d'OPE

	Bénin	Burkina Faso	Cap Vert	Cote d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée Bissau	Libéria	Mali	Niger	Nigeria	Sénégal	Sierra Leone	Togo	Performance globale
Cadre institutionnel pour l'appui aux OPE	46%	58%	17%	63%	42%	42%	13%	17%	29%	42%	46%	50%	33%	42%	38%
Capacités des OPE	38%	41%	7%	52%	30%	36%	9%	21%	50%	43%	36%	52%	36%	36%	35%
Performance globale Pays	40%	46%	10%	55%	34%	38%	10%	20%	44%	43%	39%	51%	35%	38%	36%



Figure 39 : Performance globale des pays de la CEDEAO en matière d'OPE

6.1.2. Dans les pays de l'UMA et au Soudan

Outre le retard de l'UMA dans le dispositif institutionnel d'appui des OPE, les pays étudiés ont encore des efforts à déployer pour le développement des OPE. La diversité des textes selon les pays ne facilite pas une politique harmonieuse. Par ailleurs, la forte présence de l'Etat dans le pilotage bien qu'étant un signe d'engagement institutionnel ne milite pas non plus vers la prise en main par les acteurs de leur développement durable, de manière autonome. Cette situation pourrait également limiter le dynamisme du secteur privé. La Tunisie semble être aujourd'hui le pays, le plus en vue en matière d'appui aux OPE malgré les limites déjà évoquées.

L'analyse des pays de l'UMA aurait pu être plus exhaustive et plus réaliste si les pays comme l'Algérie, l'Egypte et la Libye avaient fourni les informations demandées à travers les différents questionnaires.

Tableau 26 : Performance globale des pays de l'UMA et du Soudan en matière d'OPE

	Mauritanie	Tunisie	Soudan	Performance globale
Cadre institutionnel pour l'appui aux OPE	13%	67%	29%	36%
Capacités des OPE	41%	46%	50%	46%
Performance globale Pays	33%	53%	44%	43%

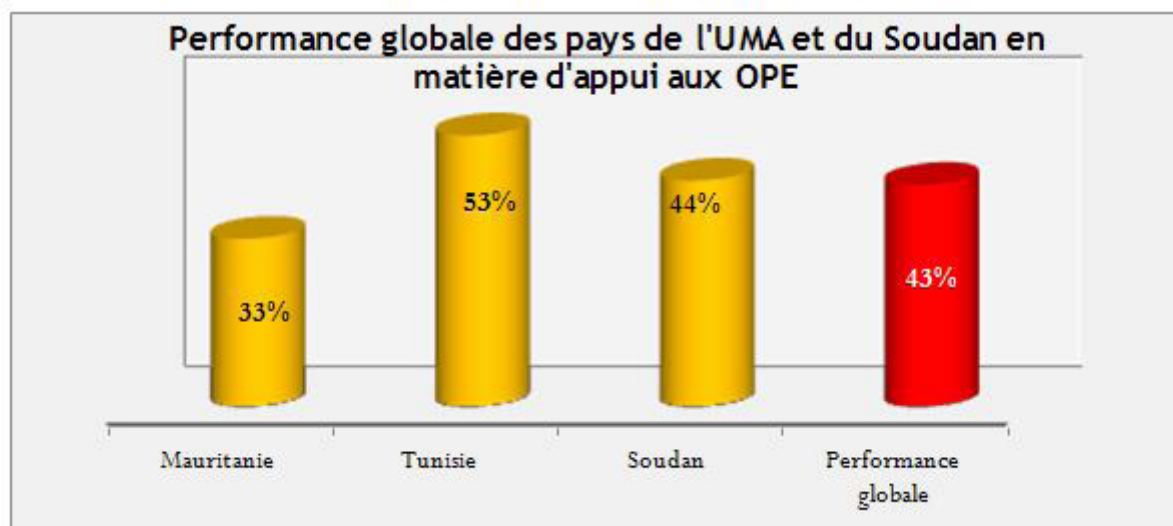


Figure 40 : Performance globale des pays de l'UMA et du Soudan en matière d'OPE

6.2. Recommandations majeures

Quatre axes pour un développement des OPE en Afrique dans la CEDEAO, l'UMA et au Soudan.

- Mise en place d'une Organisation faîtière Régionale sur l'Élevage dans chaque région (CEDEAO et UMA)
 - » Regroupement des Organisations faîtières nationales pour statuer sur les questions d'Élevage (réseau des OPE de la CEDEAO et réseau des OPE de l'UMA) ;
 - » Meilleure synergie et imbrication des acteurs de l'Élevage dans les pays d'une zone régionale et dans les régions d'Afrique ;
 - » Coaching et renforcement des capacités en plaidoyer et gouvernance par le ROPPA et l'UMAGRI respectivement pour la CEDEAO et l'UMA ;
 - » Harmonisation des textes sur les OPAP entre pays de l'UMA ;
 - » Coopération Régionale entre la CEDEAO et l'UMA.
- Évaluation réelle du poids de l'Élevage dans le PIB national et de la contribution de l'Élevage dans le revenu des ménages
 - » Formation et coaching des services officiels sur l'outil LSIPT d'ALIVE ;
 - » Réalisation d'enquêtes de ménages pour évaluer le poids de l'Élevage et la vulnérabilité des ménages.
- Déploiement d'un Système d'Information fiable et dynamique sur l'Élevage en Afrique
 - » Recensement exhaustif de toutes les OPE par pays ;
 - » Mise en place d'un dispositif de statistiques fiables ;
 - » Dynamisation et collaboration entre Organisations faîtières pour que les Observatoires sur les filières d'Élevage soient un outil de suivi du dynamisme de l'Élevage en Afrique et un outil d'aide à la décision.
- Capacitation réelle des OPE en gouvernance saine et durable, plaidoyer et savoir faire technique
 - » Mise en place dans chaque pays d'une structure publique en charge des OPE et capacitation (effectifs, compétences, moyens logistiques et matériels, feuille de route et outils de pilotage);

- » Appui à la mise en œuvre du Projet de Capacité africaine de gestion des Risques ou « African Risk Capacity (ARC) ;
- » Appui à la mise en œuvre d'un Programme d'Amélioration des Infrastructures Agricoles et d'un système de financement national et régional durable des OPE;
- » Dynamisation du fonctionnement des Plateformes des Politiques d'Elevage dans chaque pays ;
- » Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OPE ;
- » Elaboration de contrats de performances entre OPE et Structures d'appui (AU-IBAR, CEDEAO, UMA, ROPPA, UMAGRI) ;
- » Appui au renforcement des capacités (plaidoyer, négociation, techniques) ;
- » Mise en œuvre d'un cadre de Suivi-Evaluation de l'appui et analyse de l'impact économique, social, alimentaire et environnemental aux niveaux national et régional.

6.3. Plan d'actions

Cf Annexes.

CONCLUSION

L'un des objectifs stratégiques du programme VET-GOV de l'UA-BIRA consiste à renforcer les capacités des institutions régionales fournissant des services vétérinaires, afin qu'elles assurent pleinement leurs rôles de coordination, d'harmonisation, d'intégration et d'appui. Le but ultime est l'avènement d'un environnement plus propice aux investissements publics et privés dans le secteur de l'élevage.

Ainsi, l'étude commanditée par l'UA-BIRA voulait répondre à deux questions majeures :

- Comprendre l'importance que les organisations paysannes régionales accordent à l'élevage,
- Evaluer leur capacités et dispositions internes à prendre en compte les questions liées à l'élevage en vue de leur garantir, dans l'avenir, l'appui du Programme VET-GOV.

Cette évaluation devait être sous-tendue au préalable par une évaluation du dispositif institutionnel régional et national pour la CEDEAO, l'UMA et le Soudan.

L'étude réalisée dans 14 pays de la CEDEAO, 2 pays de l'UMA (Mauritanie, Tunisie) et au Soudan a permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- Au plan des capacités institutionnelles régionales,
 - » la CEDEAO reste une institution qui polarise beaucoup d'efforts pour le développement des OPA de manière générale. Elle met en œuvre plusieurs instruments pour les appuyer au-delà de leur implication dans les différentes stratégies régionales ;
 - » l'UMA a encore un dispositif institutionnel à l'endroit des OPAP encore embryonnaire, situation rendue complexe par l'existence d'une diversité de textes très différents d'un pays à un autre.
- Au plan des capacités institutionnelles nationales,
 - » les pays de la CEDEAO marquent de plus en plus une volonté affirmée d'appuyer les OPE avec toutefois des moyens très disparates. Très peu de pays ont une structure dédiée aux OPE et quand c'est le cas, les moyens ne suivent pas toujours (compétences, effectifs, logistique, système d'information, etc.). Les OPE sont de plus en plus impliquées dans les décisions impliquant le développement de l'Elevage, cette implication étant facilitée par l'existence d'une Plateforme des Politiques d'Elevage, dispositif conçu et mis en œuvre par l'UA-BIRA ;
 - » dans les pays de l'UMA et au Soudan, le fonctionnement des Plateformes des Politiques d'Elevage offre de plus en plus un cadre d'implication des OPE dans les stratégies de développement de l'Elevage. La volonté d'appuyer les OPE est affirmée par un trop plein de présence de l'Etat dans le pilotage des OPE dans certains pays comme la Tunisie qui demeure malgré tout un modèle en matière de dispositif d'appui des OPE. Les difficultés communes dans les autres pays résident encore dans l'allocation de ressources et l'élaboration de stratégie claire en direction des OPE.
- Au plan des capacités des organisations paysannes régionales,
 - » L'évaluation a confirmé les capacités déjà connues du ROPPA en matière de plaidoyer, même si l'Elevage (bien qu'étant intégré) occupe encore une place modeste dans les discours.
 - » L'UMAGRI ne déroge pas non plus à la règle, car mettant plus en évidence les questions agricoles que les questions d'Elevage.
- Au plan des capacités des organisations paysannes nationales,
 - » L'évaluation a mis en évidence les faibles capacités des OPE dans les pays de la CEDEAO à l'exception du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Les principales faiblesses sont encore liées à la gouvernance (plans stratégiques, fonctionnement et renouvellement des bureaux, absence d'une base de

données réelle), leur faible aptitude à développer des systèmes de financement durable, les faibles capacités de plaidoyer et leur faible capacité à démontrer le poids et leurs impacts dans le développement économique et social de leurs pays.

- » Les OPE des pays de l'UMA et du Soudan également éprouvent les mêmes difficultés, même si des appuis de l'Etat existent notamment pour la Tunisie.

Ainsi donc, les recommandations majeures pour développer les OPE peuvent être articulées autour des quatre axes suivants :

- La mise en place d'une Organisation faîtière Régionale sur l'Elevage dans la CEDEAO et une autre dans l'UMA ; ces organisations bénéficiant du coaching du ROPPA et de l'UMAGRI ;
- L'évaluation réelle du poids de l'Elevage dans le PIB national et de la contribution de l'Elevage dans le revenu des ménages à travers la généralisation de l'utilisation de la boîte à outil « Livestock Sector Investment and Policy Toolkit » ;
- Le déploiement d'un Système d'Information fiable et dynamique sur l'Elevage en Afrique par la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Elevage dans la CEDEAO et dans l'UMA ;
- La capacitation réelle des OPE en gouvernance saine et durable, plaidoyer et savoir faire technique.

BIBLIOGRAPHIE

1. ANWER, A. ADAMS, L., BIO GOURA, S., et Van Hoof, P. 2009. Mission d'évaluation du réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles (ROPPA)
2. ABEC, LOUVAIN. Plan Stratégique de L'ABEC, 2011-2015.
3. ABEC, LOUVAIN. Rapport Final Etude de référence du programme sexennal 2008-2013, Mars 2010.
4. AFRICAN UNION, INTERAFRICAN BUREAU FOR ANIMAL RESOURCES, KOFFI-TESSIO Egnonto, SAVADOGO Moumini. Regional assessment of livestock development: situation in West Africa.
5. AFRICAN UNION, INTERAFRICAN BUREAU FOR ANIMAL RESOURCES. Livestock development survey instrument.
6. AFRICAN UNION, WFP.ORG. Capacité africaine de gestion des risques, Solution aux risques souverains de catastrophes : un projet de l'Union africaine, Août 2011.
7. AFRIQUE EMERGENCE CONSEIL / STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE DU SENEGAL. Mise en œuvre du processus d'élaboration de la stratégie de croissance de la grappe «Elevage : Productions et Industries animales » de la SCA, 2013
8. AFRIQUE EMERGENCE CONSEIL / MINISTERE DE L'ELEVAGE ET PRODUCTION ANIMALES DU SENEGAL. Etude sur la relance de la filière avicole sénégalaise : agenda pour la compétitivité de la filière, Septembre 2010.
9. ANWER Ali, LAWRENCIA Adams, GOURA Bio Soulé, HOOF van Franz. Rapport provisoire Mission d'évaluation du réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles, Janvier 2009.
10. BAGNA Djibo, ROPPA. Rapport du représentant de la société civile africaine au comité de pilotage du GAFSP Mars-Septembre 2012.
11. BANQUE MONDIALE. Projet d'appui au secteur agricole, Mars 2011.
12. BURKINA FASO, MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES. Plan d'action et programme d'investissements du sous secteur de l'élevage 2010-2015.
13. BURKINA FASO, MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES. Politique nationale de développement durable de l'élevage au Burkina Faso 2010-2025, Septembre 2010.
14. BURKINA FASO. Décret portant organisation du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques 2013.
15. BURKINA FASO. Programme national du secteur rural 2011-2015, Mai 2012.
16. BURKINA FASO. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015.
17. CODJIA Victorin, FAO. Rapport de la revue des filières bétails/Viandes et lait au Benin, Mai 2013.
18. EAFF, PROPAC, ROPPA, SACAU, UMAGRI. Plan stratégique et programme de la PAFO dans le cadre du PAOPA 2012-2018, Octobre 2012.
19. FAO, CEDEAO/ECOWAS, TALAKI Essodina. Revue des filières bétails/viandes, lait et des politiques qui les influencent au Togo.
20. FERJANI, J. 2011. Plan de communication stratégique de l'UMAGRI 2013-2016. Rapport final de consultation
21. HOOF van Franz, ROPPA, Agriterra. Le ROPPA, Huit ans après sa création, Décembre 2008.
22. NIANG Papa Ndary, L'aviculture sénégalaise, une filière porteuse d'espoir pour l'émergence du Sénégal : plaidoyer pour l'essor de la filière par un appui conséquent de l'Etat, Juillet 2012.
23. REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, DIRECTION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DE L'APPUI AU FINANCEMENT. Informations générales sur l'organisation.
24. REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES. tome 1 Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture en Cote d'Ivoire 2013-2020, Décembre 2013.

25. REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES. tome 2 Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture en Cote d'Ivoire 2013-2020, Décembre 2013.
26. REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE. Répartition spatiale des organisations professionnelles par spéculation et par région.
27. REPUBLIQUE DE GAMBIE. General information about the organisation.
28. REPUBLIQUE DE GHANA. Extension policy-final draft of reviewed document.
29. REPUBLIQUE DE GHANA. National livestock of producers and traders, 2012.
30. REPUBLIQUE DE LA TUNISIE, CONFEDERATION DES ENTREPRISES CITOYENNES DE TUNISIE. Revue de presse du 05/12/2013.
31. REPUBLIQUE DE LA TUNISIE. Etude filières élevage révisée.
32. REPUBLIQUE D'OUGANDA, GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT. Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires, Projet 1 (CAIIP6-1), 2005.
33. REPUBLIQUE DU CAP VERT, CEDEAO. Sous programme n°2 « développement des filières agricoles et promotion des marches ».
34. REPUBLIQUE DU CAP VERT, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE. Stratégie de développement à l'horizon 2015 et plan d'action 2005-2008.
35. REPUBLIQUE DU CAP VERT. Evolution effectif de l'élevage-estimation compte national 2012.
36. REPUBLIQUE DU CAP VERT. O Decreto-Lei n.º 10/2013, de 26 de Fevereiro, estabelece a estrutura, a organização e as normas de funcionamento do Ministério do Desenvolvimento Rural.
37. REPUBLIQUE DU CAP VERT. Plan directeur du développement de l'élevage.
38. REPUBLIQUE DU CAP VERT. Recensement agricole 2004.
39. REPUBLIQUE DU MALI, ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU MALI. Règlement intérieur de l'APCAM 2005-2010, Août 2005.
40. REPUBLIQUE DU MALI, CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE. Présentation de la politique de développement agricole-mali, mai 2013.
41. REPUBLIQUE DU MALI, DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES. Cahier de charge relatif à la gestion du marché à bétail de DIEMA, Mai 2012.
42. REPUBLIQUE DU MALI, DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES. Projet de cahier de charges relatif à la gestion du marché à bétail de.... février 2012.
43. REPUBLIQUE DU MALI, DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES. Cahier de charge relatif à l'exploitation du ranch de stockage de Tintinba dans la commune rurale de logo, cercle de Kayes, septembre 2009.
44. REPUBLIQUE DU MALI. Décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des chambres régionales d'agriculture et de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali.
45. REPUBLIQUE DU MALI. Décret portant création des chambres régionales et de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture du mali.
46. REPUBLIQUE DU MALI. Décret portant modification du décret n° 93-295/P-RM du 18 aout 1993 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des chambres régionales d'agriculture et de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture du mali.
47. REPUBLIQUE DU NIGER, BANQUE MONDIALE, HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3 N. Plan d'action pour la gestion des risques agricoles au Niger 2014-2023.
48. REPUBLIQUE DU NIGER, CABINET DU PREMIER MINISTRE. Principaux enseignement de la mise en œuvre de la SDRP et de son architecture institutionnelle pour une mise en œuvre adéquate du PDES.
49. REPUBLIQUE DU NIGER, CEDEAO, CSAO/OCDE. Elevage et marche régional au sahel et en Afrique de l'ouest potentialité et défis, 2008.

50. REPUBLIQUE DU NIGER, FAO. La transhumance transfrontalière en Afrique de l'ouest proposition d'un plan d'action, juin 2012.
51. REPUBLIQUE DU NIGER, MINISTERE DE L'ELEVAGE. Plan d'action dans le cadre de la stratégie de développement de l'élevage, Avril 2012.
52. REPUBLIQUE DU NIGER, MINISTERE DE L'ELEVAGE. Rapport études renforcement des SV.
53. REPUBLIQUE DU NIGER, MINISTERE DE L'ELEVAGE. Rapport provisoire d'étude sur l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication opérationnel triennal du Ministère de l'élevage, Septembre 2012.
54. REPUBLIQUE DU NIGER, MINISTERE DU PLAN DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. Plan de développement économique et social 2012-2015.
55. REPUBLIQUE DU NIGER, MINISTERE DU PLAN DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. Plaquette de présentation PDES 2012-2015.
56. REPUBLIQUE DU NIGER, PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, HAUT COMMISSARIAT A L'INIATIVE 3N. Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durables « les Nigériens nourrissent les nigériens », Avril 2012.
57. REPUBLIQUE DU NIGER, PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES. Décret portant approbation du document sur la stratégie de développement Rural (SDR), Novembre 2003.
58. REPUBLIQUE DU NIGER, PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE. Décret fixant les modalités d'exercices de la profession vétérinaire, du 25 novembre 2011.
59. REPUBLIQUE DU NIGER, PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE. Décret portant réglementation de la police sanitaire des animaux domestiques, du 25 novembre 2011.
60. REPUBLIQUE DU NIGER, PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE. Décret réglementant la pharmacie vétérinaire, du 25 novembre 2011.
61. REPUBLIQUE DU NIGER, PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE. Réglementant l'inspection d'hygiène des denrées alimentaires d'origine animale, du 25 novembre 2011.
62. REPUBLIQUE DU NIGER, RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU NIGER. Plan de développement stratégique du RECA 2009-2012, Août 2008.
63. REPUBLIQUE DU NIGER, RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU NIGER. Plan opérationnel 2009-2012, Août 2008.
64. REPUBLIQUE DU NIGER, STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL. Le secteur rural, principal moteur de la croissance économique, Novembre 2003.
65. REPUBLIQUE DU NIGER. Arrêté portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la plateforme des politiques de l'élevage (PPE) du Niger.
66. REPUBLIQUE DU NIGER. Loi n° 2004-048 du 30 juin 2004 portant loi cadre relative a l'élevage.
67. REPUBLIQUE DU SENEGAL. Plan Sénégal Emergent, 2014.
68. REPUBLIQUE DU SENEGAL, MINISTERE DE L'ELEVAGE, Plan national de développement de l'élevage, Document 1 : diagnostic du secteur de l'élevage, Septembre 2011
69. REPUBLIQUE DU SENEGAL, MINISTERE DE L'ELEVAGE. Plan national de développement de l'élevage, document 2 : axes d'orientations stratégiques programmes thématiques majeurs et programmes d'investissement, Septembre 2011
70. REPUBLIQUE DU SOUDAN, MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES AND RANGELANDS. Action plan for the control of brucellosis, Avril 2012.
71. REPUBLIQUE DU SOUDAN, MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES AND RANGELANDS. Action for the control of food and mouth disease, April 2012.
72. REPUBLIQUE DU SOUDAN, MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES AND RANGELANDS. Action plan for the

- control of rift valley fever, April 2012.
73. REPUBLIQUE DU SOUDAN.PPR SGP budget Sudan revised, novembre 2011.
 74. REPUBLIQUE DU TOGO, ACTES DU GOUVERNEMENT. Journal officiel de la république togolaise, Décembre 1998.
 75. REPUBLIQUE DU TOGO, ACTES DU GOUVERNEMENT. Journal officiel de la république togolaise, Mars 1999.
 76. REPUBLIQUE DU TOGO, DIRECTION DE L'ELEVAGE ET DES PECHEES. Arrêté interministériel portant organisation du mouvement de la transhumance au Togo.
 77. REPUBLIQUE DU TOGO, DIRECTION DE L'ELEVAGE. Synthèse données abattoirs et répertoires abattoirs.
 78. REPUBLIQUE DU TOGO, MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE. Décret portant création, composition et attributions du comité national et des comités préfectoraux de la transhumance.
 79. REPUBLIQUE DU TOGO, MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE. Politique nationale de développement agricole du Togo 2013-2022, Décembre 2012.
 80. REPUBLIQUE DU TOGO, STATISTIQUES 2000 à 2012. Les effectifs du cheptel (bovins, ovins, caprin et porcins etc.)
 81. REPUBLIQUE DU TOGO. Version provisoire Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi 2013-2017, Août 2012.
 82. REPUBLIQUE DU TOGO, COORDINATION TOGOLAISE DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES. Expériences positives au tour des exploitations familiales : cas de la filière maïs au Togo, 2011.
 83. ROPPA. Plan quinquennal 2012-2016.
 84. SIMELA, L. 2014. Livestock related capacity and institutional assessment of regional farmer organization. 2nd draft Inception report.
 85. BURKINA FASO, ROPPA. Projet UE/FIDA Plan d'Actions 2009-2011 de la Confédération Paysanne du Faso, Mai 2009.
 86. BURKINA FASO, CIRAD TERAD, PESCHE Denis. Capitalisation sur l'Appui aux Organisations Paysannes dans le cadre des programmes « services agricoles » de la Banque Mondiale : le cas du Burkina Faso.
 87. BONNASSIEUX Alain. Les Cahiers d'Outre Mer : Filière Cotton, émergence des organisations de producteurs et de transformation territoriales au Mali et au Burkina, Octobre-Décembre 2002.
 88. RESEAU GAO. Les Organisations Paysannes et Rurales, Mars 1995.
 89. BELLIERES jean François, BARRETLuc, SAMA Zanton Charlotte, KUPER Marcel. Organisation et rôle de la profession agricole dans le développement des systèmes irrigués, Quelques enseignements tirés du cas de l'Office du Niger au Mali.

ANNEXES

Annexe 1. Plan d'actions global pour l'ensemble des pays de la CEDEAO et de l'UMA

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE	Avicole	Financement des activités	01
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE	Avicole	Recensement exhaustif des acteurs	02
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE	Avicole	Acquisition de siège, d'équipements bureautiques et de moyens logistiques	03
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE	Avicole	Recrutement d'un Secrétaire Exécutif	04
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE	Avicole	Amélioration de la compétitivité de la filière	05
Burkina FASO	TECHNIQUE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE	Avicole	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion d'une Interprofession, hygiène et qualité.	06
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION LAIT	Lait	Financement des activités	07
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	INTERPROFESSION LAIT	Lait	Recensement exhaustif des acteurs	08
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION LAIT	Lait	Acquisition de siège, d'équipements bureautiques et de moyens logistiques	09
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION LAIT	Lait	Recrutement d'un Secrétaire Exécutif	10
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION LAIT	Lait	Développement de la chaine de valeur pour une offre en quantité et qualité de lait local	11
Burkina FASO	TECHNIQUE	INTERPROFESSION LAIT	Lait	Acquisition d'infrastructures pour la mise en place ou la mise à niveau des mini-laiteries	12
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION LAIT	Lait	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion d'une Interprofession, hygiène et qualité.	13
Burkina FASO	TECHNIQUE	UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK	Bétail Viande	Développement de la sélection d'Eleveurs Naisseurs	14
Burkina FASO	TECHNIQUE	UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK	Bétail Viande	Accroitre le cheptel AZAWAK	15
Burkina FASO	TECHNIQUE	UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK	Lait	Disposer d'infrastructures modernes (laiteries)	16
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Financement des activités	17
Burkina FASO	GOUVERNANCE	REGIONAL	Bétail Viande	Acquisition de Siège	18
Burkina FASO	GOUVERNANCE	REGIONAL	Bétail Viande	Organisation des membres de la plateforme : modalités de communication, de reporting et de fonctionnement plus efficace	19

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Burkina FASO	TECHNIQUE	REGIONAL	Bétail Viande	Renforcement des capacités (techniques et de plaidoyer) des acteurs	20
Burkina FASO	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Mise en place d'infrastructures (dont les forages pastoraux) pour accompagner le pastoralisme et résoudre progressivement les conflits liés à la dynamique spatiale	21
Burkina FASO	GOUVERNANCE	REGIONAL	Bétail Viande	Renforcement des équipes du Secrétariat Exécutif par des Juristes pour l'orientation et le Conseil juridique pour anticiper sur les éventuels contentieux	22
Burkina FASO	GOUVERNANCE	REGIONAL	Bétail Viande	Bonne diffusion et appropriation de la loi sur le pastoralisme pour permettre aux éleveurs de mener leurs activités dans un cadre serein	23
Burkina FASO	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Accompagnement prophylactique sur les bassins et décentralisation des dépôts de pharmacies vétérinaires	24
Burkina FASO	GOUVERNANCE	NATIONAL	Bétail Viande	Sensibilisation des pouvoirs publics pour la nomination d'un point focal en charge des questions liées au pastoralisme	25
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Elaboration de la base de données des OP d'Élevage au Burkina Faso ;	26
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur ;	27
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	28
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Renforcement des effectifs et des compétences des équipes de la DRCA ;	29
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web) et d'un parc logistique pour la DRCA ;	30
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OP ;	31
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Mise à jour des textes réglementaires régissant l'Élevage au Burkina Faso ;	32
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Démarrage effectif des activités de la Plateforme sur les Politiques d'Élevage ;	33
Burkina FASO	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Organisation d'ateliers sur la transhumance frontalière.	34

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE INTERPROFESSION LAIT UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK RESEAU BILLITAL MAROOBE	Bétail Viande (BV)/Lait/ Volaille	Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;	35
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE INTERPROFESSION LAIT UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK RESEAU BILLITAL MAROOBE	BV/Lait/ Volaille	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	36
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE INTERPROFESSION LAIT UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK RESEAU BILLITAL MAROOBE	BV/Lait/ Volaille	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	37
Burkina FASO	GOUVERNANCE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE INTERPROFESSION LAIT UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK RESEAU BILLITAL MAROOBE	BV/Lait/ Volaille	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	38
Burkina FASO	TECHNIQUE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE INTERPROFESSION LAIT UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK RESEAU BILLITAL MAROOBE	BV/Lait/ Volaille	Formation aux techniques de production et de transformation ;	39

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Burkina FASO	TECHNIQUE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE INTERPROFESSION LAIT UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK RESEAU BILLITAL MAROOBE	BV/Lait/ Volaille	Mise en place de systèmes d'information sur les marchés de produits ;	40
Burkina FASO	TECHNIQUE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE INTERPROFESSION LAIT UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK RESEAU BILLITAL MAROOBE	BV/Lait/ Volaille	Appui à la mise à niveau des infrastructures PME d'Élevage ;	41
Burkina FASO	TECHNIQUE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE INTERPROFESSION LAIT UNION NATIONALE DES ELEVEURS AZAWAK RESEAU BILLITAL MAROOBE	BV/Lait/ Volaille	Rédaction de Guides de Bonnes Pratiques pour les différentes chaînes de valeur.	42
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	COFENABVI-AO	BV/Lait/ Volaille	Financement du plan triennal ;	43
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	REGIONAL	BV/Lait/ Volaille	Formation des acteurs pour une bonne appropriation des textes communautaires relatifs au commerce du bétail et de la viande ;	44
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	REGIONAL	BV/Lait/ Volaille	Formation à la conduite d'élevage intensif ;	45
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	REGIONAL	BV/Lait/ Volaille	Formation à la gestion des organisations professionnelles agricoles ;	46
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	REGIONAL	BV/Lait/ Volaille	Formation et appui pour le plaidoyer et lobbying des fédérations Nationales ;	47
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	REGIONAL	BV/Lait/ Volaille	Mettre en place un dispositif fiable et dynamique de collecte de données statistiques ;	48
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	REGIONAL	BV/Lait/ Volaille	Organisation d'ateliers de réflexion pour la gestion des conflits liés au commerce transfrontalier du Bétail (Mali, Burkina Faso)	49

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	IPRAVI	Avicole	Plaidoyer pour le Financement des activités à travers la collecte et la mise à disposition des prélèvements effectués sur les poussins et aliments de volailles	50
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	IPRAVI	Avicole	Recensement exhaustif des acteurs	51
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	IPRAVI	Avicole	Acquisition, d'équipements bureautiques et de moyens logistiques	52
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	IPRAVI	Avicole	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion d'une Interprofession, hygiène et qualité	53
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	IPRAVI	Avicole	Appui pour le bilan du Plan stratégique passé et pour l'élaboration d'un nouveau Plan stratégique	54
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	INTERPORCI	Porcine	Plaidoyer pour le Financement des activités à travers la collecte et la mise à disposition des prélèvements effectués sur les abattages de porc, mais aussi au niveau des élevages et des charcuteries	55
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	INTERPORCI	Porcine	Recensement exhaustif des acteurs	56
Côte d'Ivoire	GOVERNANCE	INTERPORCI	Porcine	Acquisition d'équipements bureautiques et de moyens logistiques	57
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	INTERPORCI	Porcine	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion d'une Interprofession, hygiène et qualité	58
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	INTERPORCI	Porcine	Appui pour l'élaboration d'un Plan stratégique	59
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	COFENABVI-AO/IPRAVI/INTERPORCI	BV/Porcine/Volaille	Elaboration de la base de données des OP d'Élevage en Cote d'Ivoire ;	60
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	COFENABVI-AO/IPRAVI/INTERPORCI	BV/Porcine/Volaille	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;	61
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	COFENABVI-AO/IPRAVI/INTERPORCI	BV/Porcine/Volaille	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	62
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	COFENABVI-AO/IPRAVI/INTERPORCI	BV/Porcine/Volaille	Renforcement des effectifs et des compétences des équipes de la DOFAP ;	63
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	COFENABVI-AO/IPRAVI/INTERPORCI	BV/Porcine/Volaille	Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web) et d'un parc logistique pour la DOFAP ;	64
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Porcine/Volaille	Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OP ;	65

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Mise à jour des textes réglementaires régissant l'Élevage en Côte d'Ivoire (transhumance frontalière, sécurisation foncière comprises) ;	66
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Porcine/ Volaille	Démarrage effectif des activités de la Plateforme sur les Politiques d'Élevage ;	67
Côte d'Ivoire	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Organisation d'ateliers sur la transhumance frontalière et la sécurisation foncière	68
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	COFENABVI- AO/IPRAVI/ INTERPORCI	BV/Porcine/ Volaille	Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;	69
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	COFENABVI- AO/IPRAVI/ INTERPORCI	BV/Porcine/ Volaille	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	70
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	COFENABVI- AO/IPRAVI/ INTERPORCI	BV/Porcine/ Volaille	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	71
Côte d'Ivoire	GOUVERNANCE	COFENABVI- AO/IPRAVI/ INTERPORCI	BV/Porcine/ Volaille	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	72
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	COFENABVI- AO/IPRAVI/ INTERPORCI	BV/Porcine/ Volaille	Formation aux techniques de production et de transformation ;	73
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	COFENABVI- AO/IPRAVI/ INTERPORCI	BV/Porcine/ Volaille	Mise en place de systèmes d'information sur les marchés de produits ;	74
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	COFENABVI- AO/IPRAVI/ INTERPORCI	BV/Porcine/ Volaille	Appui à la mise à niveau des infrastructures PME d'Élevage ;	75
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	TOUTES INTERPROFESSIONS		Structuration des chaînes de valeurs Ruminants, Lapins, abeilles, Agoutis et mise en place des sociétés coopératives ;	76
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	INTERPORCI		Appui au financement du projet d'amélioration génétique des races porcines ;	77
Côte d'Ivoire	TECHNIQUE	COFENABVI- AO/IPRAVI/ INTERPORCI		Rédaction de Guides de Bonnes Pratiques pour les différentes chaînes de valeur	78
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY		Financement des activités	79

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY	BV/Porcine/Volaille	Acquisition de couvoirs et d'unités de production d'aliments de volailles et de magasin de stockage	80
Ghana	TECHNIQUE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY	BV/Porcine/Volaille	Formulation des aliments	81
Ghana	TECHNIQUE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY	BV/Porcine/Volaille	Appui pour l'extension des capacités de leurs unités d'élevage	82
Ghana	GOUVERNANCE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY	BV/Porcine/Volaille	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion de leur Association, hygiène et qualité, marketing et vente	83
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATA MENSAH WOMEN GROUP	BV/Porcine/Volaille	Financement des activités	84
Ghana	TECHNIQUE	ATA MENSAH WOMEN GROUP	Avicole	Acquisition de couvoirs et d'unités de production d'aliments de volailles et de magasin de stockage	85
Ghana	TECHNIQUE	ATA MENSAH WOMEN GROUP	BV/Porcine/Volaille	Formulation des aliments	86
Ghana	TECHNIQUE	ATA MENSAH WOMEN GROUP	BV/Porcine/Volaille	Appui pour l'extension des capacités de leurs unités d'élevage	87
Ghana	GOUVERNANCE	ATA MENSAH WOMEN GROUP	BV/Porcine/Volaille	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion de leur Association, hygiène et qualité, marketing et vente	88
Ghana	INSTITUTIONNEL	DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION	Avicole	Financement des activités	89
Ghana	TECHNIQUE	DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION	Avicole	Acquisition de casiers et d'aires de stabulation supplémentaires	90
Ghana	TECHNIQUE	DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION	Avicole	Acquisition de moyens de transport	91
Ghana	TECHNIQUE	DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION	Avicole	Besoin de chambres froides de stockage des poulets abattus et d'un abattoir de volailles	92
Ghana	GOUVERNANCE	DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION	Avicole	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion de l'Association, hygiène et qualité, marketing et vente	93
Ghana	INSTITUTIONNEL	GAPNET	Avicole	Financement des activités	94
Ghana	TECHNIQUE	GAPNET	Avicole	Acquisition de couvoirs et d'unités de production d'aliments de volailles et de magasin de stockage, de fermes avicoles, d'abattoir de volailles et de fermes d'embouche	95
Ghana	TECHNIQUE	GAPNET	Avicole	Formulation des aliments	96

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Ghana	GOUVERNANCE	GAPNET	Avicole	Renforcement des capacités en plaidoyer et entrepreneuriat, gestion de l'Association, hygiène et qualité, marketing et vente, organisation des acteurs et structuration des chaînes de valeurs Petits Ruminants, Aviculture	97
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Elaboration de la base de données des OP d'Elevage au Ghana ;	98
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;	99
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	100
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web) et d'un parc logistique pour la DAES avec un point focal OP Elevage ;	101
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OPE ;	102

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Mise à jour des textes réglementaires régissant l'Élevage au Ghana ;	103
Ghana	INSTITUTIONNEL	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des interprofessions ;	104
Ghana	GOUVERNANCE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Elaboration du nouveau Plan stratégique de l'Élevage.	105
Ghana	GOUVERNANCE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;	106
Ghana	GOUVERNANCE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	107
Ghana	GOUVERNANCE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	108

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Ghana	GOUVERNANCE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	109
Ghana	TECHNIQUE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles, de fabriques d'aliment, de magasin de stockage et d'abattoir de volailles ;	110
Ghana	TECHNIQUE	ATSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY ATA MENSAH WOMEN GROUP DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION GAPNET	BV/Porcine/ Volaille	Formation aux techniques de production et de transformation.	111
Mali	INSTITUTIONNEL	APCAM	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Structuration des OPE en interprofessions, structuration des chaines de valeur	112
Mali	INSTITUTIONNEL	APCAM	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Poursuite du recensement des OPE	113
Mali	INSTITUTIONNEL	APCAM	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion des Interprofessions.	114
Mali	TECHNIQUE	FEBEVIM	Bétail Viande	Construction et mise à disposition d'infrastructures d'élevage pour la cogestion : marchés à bétail, étals de bouchers, véhicules de transport du bétail et de la viande, matérialisation des terres (foncier)	115
Mali	TECHNIQUE	FEBEVIM	Bétail Viande	Marquage des animaux et système de traçabilité	116
Mali	GOUVERNANCE	FEBEVIM	Bétail Viande	Elaboration d'un plan stratégique	117

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Mali	INSTITUTIONNEL	FEBEVIM	Bétail Viande	Organisation d'un forum africain sur le Pastoralisme	118
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Appui à la mise en place des autres Interprofessions	119
Mali	TECHNIQUE	REGIONAL	Bétail Viande	Dynamisation de l'Observatoire régional du bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest: <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités pour les représentations de pays : Sénégal, Bénin, Cote d'Ivoire, Burkina Faso Equipeement informatique des Observatoires relais dans les pays Sénégal, Bénin, Cote d'Ivoire, Burkina Faso 	120
Mali	INSTITUTIONNEL	REGIONAL	Bétail Viande	Appui pour la production régionale de viande HALAL (Niger, Mali, Burkina Faso, Sénégal, Cote d'Ivoire)	121
Mali		REGIONAL	Bétail Viande	Organisation d'un forum sur les obstacles au commerce sous régional (convoyage sur la Cote d'Ivoire par exemple)	122
Mali	GOUVERNANCE	FEBEVIM	Bétail Viande	Appui sur 2 ans pour la mise en place d'un Secrétariat Exécutif pour assurer le fonctionnement efficace de la FEBEVIM	123
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Appui pour une loi sur le financement de l'Elevage à partir d'une redevance tirée des importations de produits d'Elevage	124
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Elaboration de la base de données des OP d'Elevage au Mali ;	125
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaines de valeur;	126
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	127
Mali	INSTITUTIONNEL	FEBEVIM	Bétail Viande	Mise en place d'une entité dédiée aux OP dans le secteur de l'Elevage ;	128

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Elaboration d'une stratégie d'appui des OPE ;	129
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;	130
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui pour la mise en place d'un Fond de Garantie et d'Appui au Développement de l'Elevage ;	131
Mali	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui à la mise en place des autres Interprofessions ;	132
Mali	GOUVERNANCE	APCAM/ FEBEVIM	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui à l'élaboration de plans stratégiques ;	133
Mali	GOUVERNANCE	APCAM/ FEBEVIM	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	134
Mali	GOUVERNANCE	APCAM/ FEBEVIM	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	135
Mali	GOUVERNANCE	APCAM/ FEBEVIM	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	136
Mali	TECHNIQUE	REGIONAL	Bétail Viande	Appui pour la production régionale de viande HALAL (Niger, Mali, Burkina Faso, Sénégal, Cote d'Ivoire)	137
Mali	TECHNIQUE	REGIONAL	Bétail Viande	Formation du bureau Exécutif de la FEBEVIM sur la formulation de projets, l'élaboration de plan stratégique.	138

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Niger	GOUVERNANCE	RECA	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Sensibilisation des acteurs sur les textes régissant les OPE, structuration des OPE en interprofessions, structuration des chaînes de valeur	139
Niger	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Recensement des OPE	140
Niger	GOUVERNANCE	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion des Interprofessions, gestion des exploitations familiales	141
Niger	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Organisation d'ateliers thématiques sur le financement de l'Agriculture (Elevage compris)	142
Niger	GOUVERNANCE	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui pour le recrutement de personnels en charge de l'Elevage au niveau des Chambres Régionales	143
Niger	TECHNIQUE	AREN	Bétail Viande	Construction et mise à disposition d'infrastructures pastorales : marchés à bétail, matérialisation des terres (foncier), souhait d'acquisition de 2500 ha pour la gestion maîtrisée du bétail transhumant en zones agro-sylvo-pastorales	144
Niger	GOUVERNANCE	NATIONAL	Bétail Viande	Atelier de réflexion sur le développement d'une complémentation animale sécurisée	145
Niger	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Atelier de réflexion sur les effets climatiques sur le cheptel et la vulnérabilité des ménages pastoraux	146
Niger	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Marquage des animaux et système de traçabilité	147
Niger	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait	Organisation de voyages d'échanges dans les pays de l'Afrique et du Nord	148
Niger	GOUVERNANCE	AREN	BV/Lait	Appui pour le renforcement du Secrétariat Exécutif pour assurer le fonctionnement efficace de l'AREN ; recrutement : <ul style="list-style-type: none"> d'agroéconomistes, de sociologues, 	149

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
				<ul style="list-style-type: none"> de chargé de communication pour le plaidoyer et de juristes. 	
Niger	TECHNIQUE	NATIONAL		Formation de Représentants pour la participation aux commissions foncières	151
Niger	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Elaboration de la base de données des OP d'Elevage au Niger;	152
Niger	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaines de valeur;	153
Niger	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	154
Niger	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Elaboration de la feuille de route de la DPOE et lancement de ses activités ;	155
Niger	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;	156
Niger	INSTITUTIONNEL	AREN	Bétail Viande	Marquage des animaux et système de traçabilité ;	157
Niger	INSTITUTIONNEL	AREN	Bétail Viande	Appui pour la mise en place d'un Fond d'Appui au Développement de l'Elevage.	158
Niger	GOUVERNANCE	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui à la mise en place des autres Interprofessions ;	159
Niger	GOUVERNANCE	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OP;	160

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Niger	GOUVERNANCE	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	161
Niger	GOUVERNANCE	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	162
Niger	GOUVERNANCE	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques.	163
Niger	TECHNIQUE	NATIONAL	Agriculture, Elevage, Exploitation forestière, Pêche	Organisation d'un forum africain sur le Pastoralisme ;	164
Niger	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Organisation d'un forum sur les effets climatiques sur le cheptel et la vulnérabilité des ménages pastoraux ;	165
Niger	TECHNIQUE	AREN	Bétail Viande	Organisation d'un forum sur le financement des OPE par le secteur de l'Elevage ; <ul style="list-style-type: none"> -Formation de Représentants pour la participation aux commissions foncières -Renforcement du Secrétariat Exécutif les recrutements et la prise en charge sur une période des profils suivants : agroéconomistes, sociologues, chargé de communication pour le plaidoyer, juristes. 	166
Sénégal	TECHNIQUE	ANPROVBS	Bétail Viande	Construction d'un Siège sur 300 m2	167
Sénégal	INSTITUTIONNEL	ANPROVBS	Bétail Viande	Recensement des acteurs	168
Sénégal	GOUVERNANCE	ANPROVBS	Bétail Viande	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion des Interprofessions, gestion des exploitations familiales	169
Sénégal	TECHNIQUE	ANPROVBS	Bétail Viande	Financement du projet d'embouche de 350 000 bœufs pour remplacer les 10 500 T de viande importée par an	170
Sénégal	GOUVERNANCE	ANPROVBS	Bétail Viande	Facilitation du processus d'obtention d'une Assurance Agricole	171

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Sénégal	GOUVERNANCE	ANPROVBS	Bétail Viande	Appui pour le fonctionnement optimal de l'Observatoire Régional du Bétail et de la Viande en Afrique de l'Ouest : renforcement des capacités sur le SI pour mieux gérer les flux avec la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau	172
Sénégal	TECHNIQUE	ANPROVBS	Bétail Viande	Appui technique pour la mise à niveau de la filière Bétail/viande : '-modernisation des abattoirs régionaux et de l'abattoir de Dakar ainsi que des aires de stabulation, '-financement des bouchers pour l'installation de kiosques à viande aux normes, '-acquisition de matériel de boucherie et de camions frigorifiques.	173
Sénégal	TECHNIQUE	FENAFILS	Lait	Construction et mise à disposition d'infrastructures laitières : mise à niveau des centres de collecte, acquisition de tanks solaires de refroidissement, développement de clusters pour former des pôles de développement de la production laitière au Sénégal ;	174
Sénégal	GOUVERNANCE	FENAFILS	Lait	Etude pour la définition du prix du lait au producteur et l'homologation du prix du lait au Sénégal ;	175
Sénégal	GOUVERNANCE	FENAFILS	Lait	Plaidoyer pour la consommation du lait local et sa valorisation (campagnes de promotion du lait local, financement de l'implantation et de la mise à niveau des unités de transformation locale) ;	176
Sénégal	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Lait	Etude sur la vulnérabilité des ménages pastoraux œuvrant dans l'activité laitière ;	177
Sénégal	TECHNIQUE	FENAFILS	Lait	Marquage des animaux et système de traçabilité ;	178
Sénégal	TECHNIQUE	FENAFILS	Lait	Organisation de voyages d'échanges dans les pays de l'Afrique et du Nord ;	179
Sénégal	GOUVERNANCE	FENAFILS	Lait	Appui pour le renforcement de l'OPE : plaidoyer, mise en place d'antennes fonctionnelles dans les régions avec équipements informatiques, logistiques et personnel minimal ;	180

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Sénégal	INSTITUTIONNEL	FENAFILS	Lait	Elaboration de plan stratégique et gouvernance plus efficace de la FENAFILS	181
Sénégal	TECHNIQUE	FENAFILS	Lait	Renforcement des capacités techniques : formation à l'alimentation animale, l'hygiène et la qualité de la traite, l'hygiène de la transformation, la diversification des produits et le marketing du lait et des produits laitiers locaux	182
Sénégal	TECHNIQUE	FENAFILS	Lait	Appui à la démarche de labellisation des produits laitiers du Sénégal	183
Sénégal	GOUVERNANCE	FENAFILS	Lait	Refonte de la FENAFILS pour bâtir une véritable Interprofession au sens des textes de l'OHADA	184
Sénégal	INSTITUTIONNEL	IPAS	Avicole	Recensement des OPE et de leurs membres ;	185
Sénégal	TECHNIQUE	IPAS	Avicole	Renforcement des capacités en plaidoyer, gestion des Interprofessions ; Elaboration du plan stratégique de l'IPAS ;	186
Sénégal	GOUVERNANCE	IPAS	Avicole	Appui /coaching pour un fonctionnement de l'interprofession et des OPE ;	187
Sénégal	TECHNIQUE	IPAS	Avicole	Financement de voyages d'études ;	188
Sénégal	GOUVERNANCE	IPAS	Avicole	Appui pour la construction et la fonctionnalité du Siège y compris le recrutement d'une équipe pour le secrétariat Exécutif ;	189
Sénégal	TECHNIQUE	IPAS	Avicole	Appui pour la création d'un centre régional des métiers de l'aviculture basé au Sénégal	190
Sénégal	GOUVERNANCE	IPAS	Avicole	Appui pour la mise en place d'un Fond de garanti pour la mise à niveau de la filière avicole sénégalaise	191
Sénégal	GOUVERNANCE	IPAS	Avicole	Appui pour l'organisation du premier salon avicole Africain en 2016.	192
Sénégal	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Elaboration de la base de données des OP d'Élevage au Sénégal;	193
Sénégal	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;	194
Sénégal	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;	195
Sénégal	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Erection d'une Direction des OPA au MEPA et élaboration de la feuille de route pour une mise en œuvre rapide de ses activités ;	196

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Sénégal	GOUVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;	197
Sénégal	GOUVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Marquage des animaux et système de traçabilité ;	198
Sénégal	GOUVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait	Appui pour la mise en place d'un Fond d'Appui au Développement de l'Elevage.	200
Sénégal	GOUVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OP;	201
Sénégal	GOUVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	202
Sénégal	GOUVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	203
Sénégal	GOUVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques.	204
Sénégal	TECHNIQUE	NATIONAL	Lait	Organisation d'un forum sur le financement des OPE par le secteur de l'Elevage ;	205
Sénégal	TECHNIQUE	FENAFILS	Lait	Etude pour la définition du prix du lait au producteur et l'homologation du prix du lait au Sénégal ;	206
Sénégal	TECHNIQUE	FENAFILS	Bétail Viande	Etude sur la vulnérabilité des ménages pastoraux œuvrant dans l'activité laitière ;	207
Sénégal	TECHNIQUE	ANPROVBS	Lait/Volaille	Mise à niveau de la filière Bétail/ Viande ;	208
Sénégal	TECHNIQUE	ANPROVBS/ FENAFILS	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Mise en œuvre du label Qualité des produits d'Elevage (Lait, aviculture) ;	209
Sénégal	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Renforcement des capacités techniques sur les chaînes de valeur lait, Bétail Viande, Aviculture, Cuirs et Peaux.	210
Mauritanie	TECHNIQUE	GNAP	Bétail Viande	Renforcement des capacités en plaidoyer	211
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	REGIONAL	Bétail Viande	Atelier sous régional sur les problèmes de l'Elevage (production animale, productivité, santé animale, chaîne de valeur)	212
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	REGIONAL	Bétail Viande	Atelier sur le commerce de bétail en Afrique de l'Ouest et les problèmes de transhumance frontalière	213

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Mauritanie	GOUVERNANCE	GNAP	Bétail Viande	Acquisition d'un siège, de matériel bureautique et de véhicules	214
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Etude de faisabilité pour la mise en place d'une école sur le pastoralisme à l'instar du Brésil et des Etats Unis	215
Mauritanie	TECHNIQUE	GNAP	Bétail Viande	Modernisation et construction de puits pastoraux alimentés au solaire et gérés également par les Eleveurs	216
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	REGIONAL		Atelier sous régional et étude de faisabilité pour la mise en place d'un Fonds de crise pour gérer les effets des changements climatiques sur le bétail et les ménages pastoraux ou agropastoraux	217
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	GNAP		Appui pour la mise en place d'un Système de crédit Pastoral	218
Mauritanie	TECHNIQUE	FNCB	Bétail Viande	Construction et mise à disposition d'infrastructures d'abattage: chambres froides pour la conservation de la viande, aires d'abattages dans les communes et départements, camions frigorifiques pour le transport de la viande destinée aux sociétés d'exploitation minière	219
Mauritanie	TECHNIQUE	FNCB	Bétail Viande	Formation à l'hygiène de la découpe, du transport et de la commercialisation de la viande	220
Mauritanie	TECHNIQUE	FNCB	Bétail Viande	Formation de formateurs aux métiers de la Boucherie	221
Mauritanie	GOUVERNANCE	FNCB	Bétail Viande	Equipement du Bureau en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet)	222
Mauritanie	TECHNIQUE	FNCB	Cuir et peaux	Construction d'une aire de stockage des peaux et formation aux métiers de la Tannerie	223
Mauritanie	TECHNIQUE	FNCB	Bétail Viande	Voyages d'études	224
Mauritanie	TECHNIQUE	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Construction et mise à disposition d'infrastructures de production, transport, stockage et transformation du lait: tanks solaires de refroidissement, camions frigorifiques de livraison	225
Mauritanie	TECHNIQUE	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Formation des éleveurs : <ul style="list-style-type: none"> hygiène de la traite, de la collecte du lait évaluation de la ration alimentaire pour une production laitière de qualité 	226

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Mauritanie	TECHNIQUE	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Appui au développement de fabriques d'aliments de bétail et de cultures fourragères	227
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Organisation de campagnes d'insémination artificielle	228
Mauritanie	TECHNIQUE	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Mise en place ou mise à niveau des unités de laiterie pour transformer le lait de chameau en fromage et accroître la production de lait pasteurisé	229
Mauritanie	TECHNIQUE	NATIONAL	Lait	Construction de laboratoires pour contrôler la qualité hygiénique et sanitaire du lait produit et commercialisé	230
Mauritanie	TECHNIQUE	NATIONAL	Lait	Formation à la gestion économique et financière d'une laiterie	231
Mauritanie	GOUVERNANCE	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Equipped du Bureau en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet)	232
Mauritanie	TECHNIQUE	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Voyages d'études	233
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Plaidoyer pour la protection des chameaux pour une production de lait primant sur la production de viande	234
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE	Lait	Etude préalable avant la révision des textes pour réduire ou arrêter les importations de lait	235
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Elaboration de la base de données des OP d'Elevage en Mauritanie ;	236
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;	237

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	238
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Mise en place d'une entité dédiée aux OP dans le secteur de l'Élevage ;	239
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Elaboration d'une stratégie d'appui des OPE ;	240
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des Interprofessions ;	241
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	FNCB	Bétail Viande	Organisation de campagnes d'insémination artificielle ;	242
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	FNCB	Bétail Viande	Appui pour la mise en place d'un Système de crédit Pastoral	243
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	FNCB	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Appui pour la mise en place d'un Fond de Garantie et d'Appui au Développement de l'Élevage.	244
Mauritanie	GOVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	245
Mauritanie	GOVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	246
Mauritanie	GOVERNANCE	NATIONAL	BV/Lait/ Volaille/Cuirs et peaux	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	247
Mauritanie	TECHNIQUE	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ÉLEVAGE	Lait	Formation à la gestion économique et financière d'une laiterie	248
Mauritanie	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Appui au développement de fabriques d'aliments de bétail et de cultures fourragères	249
Mauritanie	TECHNIQUE	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ÉLEVAGE	Lait	Mise en place ou mise à niveau des unités de laiterie pour transformer le lait de chameau en fromage et accroître la production de lait pasteurisé	250
Mauritanie	TECHNIQUE	NATIONAL	Lait	Construction de laboratoires pour contrôler la qualité hygiénique et sanitaire du lait produit et commercialisé	251

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Mauritanie	TECHNIQUE	NATIONAL	BV/Lait	Equipped du Bureau en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet)	252
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Bétail Viande	Appui pour le plaidoyer pour : '-La gestion des infrastructures d'Élevage (abattoirs, marchés à bétail, e t c .) en Mauritanie, '-La mise en place d'un Fond de garanti pour le développement de l'Élevage, '-L'intégration de l'Élevage transhumant dans la ceinture verte « Grande Muraille Verte »	253
Mauritanie	TECHNIQUE	FNCB	Bétail Viande	Mise à disposition de camions frigorifiques pour le transport de la viande destinée aux sociétés d'exploitation minière ;	254
Mauritanie	TECHNIQUE	FNCB	Bétail Viande	Formation des bouchers à la découpe: <ul style="list-style-type: none"> • Formation aux techniques de la découpe, à l'hygiène de la découpe, du transport et de la commercialisation de la viande • Formation de formateurs aux métiers de la Boucherie 	255
Mauritanie	TECHNIQUE	NATIONAL	BV/Lait/Cuirs et peaux	Formation en gestion d'une Interprofession ;	256
Mauritanie	TECHNIQUE	NATIONAL	BV/Lait/Cuirs et peaux	Formation en gestion et suivi des PME d'éleveurs (élaboration de business plan, détermination des prix et des marges, analyse de la rentabilité) ;	257
Mauritanie	TECHNIQUE	NATIONAL	BV/Lait/Cuirs et peaux	Sensibilisation et vulgarisation du Code Pastoral dans tout le pays ;	258
Mauritanie	TECHNIQUE	REGIONAL	BV/Lait/Cuirs et peaux	Renforcement des capacités pour le fonctionnement efficace des Observatoires d'Élevage en Afrique de l'Ouest et la mise en disposition de statistiques fiables ;	259
Mauritanie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	BV/Lait/Cuirs et peaux	Appui pour l'alphabétisation des éleveurs et la scolarisation de leurs enfants ;	260
Cap Vert	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Elaboration de la base de données des ACB, OCB et organisations faitières ;	261

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Cap Vert	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;	262
Cap Vert	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	263
Cap Vert	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Renforcement des capacités techniques de l'administration vétérinaire ;	264
Cap Vert	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Désignation d'un responsable chargé des OPE et appui à l'élaboration d'un plan d'actions;	265
Cap Vert	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des OPE et des Interprofessions ;	266
Cap Vert	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Elaboration d'un Plan stratégique de l'Élevage.	267
Cap Vert	GOVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les 3 OPE existantes (OASIS, OADISA et OAF);	268
Cap Vert	GOVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	269
Cap Vert	GOVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Formation sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	270
Cap Vert	GOVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	271
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles villageoises et industrielles, de fabriques d'aliments et de magasins de stockage;	272
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Formation aux techniques de production et de transformation ;	273
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Amélioration de l'élevage familial des ruminants (bovins et caprins) par la construction de 310 abris/étables avec mangeoires, abreuvoirs, réservoirs d'eau/citerne;	274
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Porcine	Promotion de l'élevage porcin semi intensif par la mise en place de 165 porcheries familiales améliorées (unités de 5 porcs améliorées);	275

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Apiculture, Aviculture	Diversification des spéculations animales en Zones agro- écologiques (ZAE) III et IV, notamment par: <ul style="list-style-type: none"> l'exploitation apicole (65 unités apicoles) dans les zones aménagées, et l'élevage de lapins (225 unités), surtout dans les zones irriguées et de production horticole. 	276
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Formation aux bonnes pratiques d'hygiène de l'abattage et de l'inspection sanitaire avant commercialisation de la viande ;	277
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Avicole	Etude de faisabilité pour la mise en place d'un abattoir de volailles. ;	278
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Bétail Viande	Formation des opérateurs à l'approche chaîne de valeur et aux bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication ainsi qu'à la valorisation des produits et sous-produits ;	279
Cap Vert	TECHNIQUE	NATIONAL	Cuirs et peaux	Promotion des activités artisanales et semi industrielles de valorisation des produits et sous-produits animaux tels que les cornes et peaux.	280
Guinée Bissau	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Elaboration de la base de données des acteurs et OPE ;	281
Guinée Bissau	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;	282
Guinée Bissau	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	283
Guinée Bissau	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Renforcement des capacités techniques de l'administration vétérinaire ;	284
Guinée Bissau	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Désignation d'un responsable chargé des OPE et appui à l'élaboration d'un plan d'actions;	285
Guinée Bissau	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Organisation d'ateliers de sensibilisation pour la mise en place des OPE et des Interprofessions ;	286
Guinée Bissau	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Elaboration d'un Plan stratégique de l'Elevage.	287
Guinée Bissau	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	OPE existantes (Association Balal Gaynancobé, Association des éleveurs du Gado; Association nationale	288

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Guinée Bissau	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	289
Guinée Bissau	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Formation sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	290
Guinée Bissau	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges.	291
Guinée Bissau	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles villageoises, de fabriques d'aliments, de magasins de stockage ;	292
Guinée Bissau	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Formation aux techniques de production et de transformation ;	293
Guinée Bissau	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Formation aux bonnes pratiques d'hygiène de l'abattage et de l'inspection sanitaire avant commercialisation de la viande ;	294
Guinée Bissau	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Etude de faisabilité pour la mise en place d'un abattoir de volailles.	295
Guinée Bissau	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Formation des opérateurs à l'approche chaîne de valeur et aux bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication ainsi qu'à la valorisation des produits et sous-produits.	296
Bénin	TECHNIQUE	UNAP	Toutes filières	Renforcement des capacités : construction et équipement du siège (matériel de bureau et informatique) ; matériel roulant (véhicule) ; organisation et fonctionnement	297
Bénin	TECHNIQUE	ABEC	Toutes filières	Renforcement des capacités techniques et organisationnelles: financement alternatif	298
Bénin	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Structures dédiées à l'appui aux OPE au niveau de la direction de l'élevage	299
Bénin	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Mise à jour de la base de données sur les OPE	300
Bénin	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Formaliser la consultation des OPE lors de la conception des politiques d'élevage	301
Bénin	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Bases de données fiables sur les adhérents	302

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Bénin	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Systématisation des rapports d'activités et des bilans financiers	303
Bénin	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Manuels de procédures	304
Bénin	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Construction de sièges principaux et secondaires	305
Bénin	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Matériels et équipements de travail: <ul style="list-style-type: none"> • Bureautique et informatique • Véhicules 	306
Bénin	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Modes de financement durables	307
Bénin	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Modes de financement durables	308
Togo	GOUVERNANCE	ANPAT	Avicole	Renforcement des capacités ; amélioration de la gouvernance (manuels de procédure administrative, financière et comptable) ; bureautique ; activités de formation au bénéfice des éleveurs de volailles	309
Togo	INSTITUTIONNEL	FENAPFIBVTO	Bétail Viande	Amélioration de la gouvernance et de l'organisation, modes de financement durables, appui matériel (siège, bureautique, véhicule)	310
Togo	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Elaboration de la base de données des OPE au Togo ;	311
Togo	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;	312
Togo	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Mécanismes de financement durable des OPE ;	313
Togo	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web) et d'un parc logistique pour la DE avec un point focal OP Elevage ;	314
Togo	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Mise en place d'une stratégie nationale d'appui des OPE ;	315
Togo	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de plans stratégiques sectoriels;	316
Togo	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OPE et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	317
Togo	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Mise à disposition des OPE d'un spécialiste en plaidoyer	318

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Togo	TECHNIQUE	ANPAT	Avicole	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	320
Togo	TECHNIQUE	ANPAT/ FENAPFIBVTO	BV/Lait/ Volaille	Formation aux techniques de production et de transformation pour les filières viande bovine, petits ruminants, volaille et lait.	321
Libéria	INSTITUTIONNEL	FUN-Lib	Toutes filières	Support institutionnel de la part du gouvernement et des bailleurs	322
Libéria	GOVERNANCE	FUN-Lib	Toutes filières	Formalisation des relations avec le Ministère de l'Agriculture	323
Libéria	TECHNIQUE	FUN-Lib	Toutes filières	Renforcement des capacités organisationnelles	324
Libéria	GOVERNANCE	FUN-Lib	Toutes filières	Modes de financement durables	325
Libéria	GOVERNANCE	FUN-Lib	Toutes filières	Equipement (siège central ; bureaux dans les districts ; véhicule, matériels de bureau)	326
Libéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Elaboration de la base de données des acteurs et OPE ;	327
Libéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Aider à la mise en place d'OPE dans le secteur de l'élevage	328
Libéria	INSTITUTIONNEL		BV/Lait/ Volaille/ Porcine	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des principales chaînes de valeur du secteur : filière viande bovine, filière avicole, filière porcine et filière laitière	329
Libéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	330
Libéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Renforcement des capacités techniques de l'administration vétérinaire ;	331
Libéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Elaboration d'un Plan stratégique de l'Elevage.	332
Libéria	GOVERNANCE	FUN-Lib	Toutes filières	Appui matériel pour les OPE naissantes ou structurées (sièges et équipements de bureaux, sites web, élaboration de bases de données)	333
Libéria	GOVERNANCE	FUN-Lib	Toutes filières	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	334

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Libéria	GOUVERNANCE	FUN-Lib	Toutes filières	Formation sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	335
Libéria	TECHNIQUE	FUN-Lib	Avicole	Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles villageoises, de fabriques d'aliments, de magasins de stockage ;	336
Libéria	TECHNIQUE	FUN-Lib	Toutes filières	Faciliter l'accès aux médicaments vétérinaires	337
Libéria	TECHNIQUE	FUN-Lib	Bétail Viande	Formation aux techniques de production et de transformation ;	338
Libéria	TECHNIQUE	FUN-Lib	Toutes filières	Formation aux bonnes pratiques d'hygiène de l'abattage et de l'inspection sanitaire avant commercialisation de la viande ;	339
Libéria	TECHNIQUE	FUN-Lib	Bétail Viande	Modernisation de l'abattoir de Monrovia	340
Nigéria	INSTITUTIONNEL	Sheep and goat Farmers Association of Nigeria	Bétail Viande	Financement des activités	341
Nigéria	TECHNIQUE	Sheep and goat Farmers Association of Nigeria	Bétail Viande	Infrastructures	342
Nigéria	GOUVERNANCE	Sheep and goat Farmers Association of Nigeria	Bétail Viande	Renforcement des capacités administratives et de gestion	343
Nigéria	GOUVERNANCE	The Pastoral Resolve (PARE)	Bétail Viande	Améliorer les capacités en levée de fonds et la capacité d'investissement	344
Nigéria	GOUVERNANCE	The Pastoral Resolve (PARE)	Bétail Viande	Amélioration de la capacité administrative et la gestion du personnel	345
Nigéria	TECHNIQUE	The Pastoral Resolve (PARE)	Bétail Viande	Renforcer les capacités de plaidoyer des organisations	346
Nigéria	TECHNIQUE	The Pastoral Resolve (PARE)	Bétail Viande	Soutien aux infrastructures	347
Nigéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Mise à jour de la base de données des OP d'Élevage au Nigéria ;	348
Nigéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Détermination des mécanismes de financement durable des OP ;	349
Nigéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OPE ;	350
Nigéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Renforcement des capacités des OPE des Interprofessions (allocations budgétaires);	351

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Nigéria	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Elaboration d'un nouveau Plan stratégique de l'Elevage au niveau fédéral.	352
Nigéria	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Gouvernance administrative et gestion des ressources humaines	353
Nigéria	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OPE;	354
Nigéria	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	355
Nigéria	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	356
Nigéria	GOUVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	357
Nigéria	TECHNIQUE	NATIONAL	Toutes filières	Formation aux techniques modernes de production et de transformation	358
Gambie	GOUVERNANCE	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Renforcement de capacités (développement de programmes, planification stratégique) ; ressources humaines ; infrastructure ; organisation ;	359
Gambie	INSTITUTIONNEL	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Elaboration et mise à jour de la base de données des OPE en Gambie ;	360
Gambie	INSTITUTIONNEL	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaînes de valeur;	361
Gambie	INSTITUTIONNEL	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;	362
Gambie	INSTITUTIONNEL	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Mise à disposition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, véhicules)	363
Gambie	INSTITUTIONNEL	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OPE par le Ministère de l'Agriculture/ Département des Services vétérinaires;	364
Gambie	INSTITUTIONNEL	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Elaboration du nouveau Plan stratégique de l'Elevage.	365
Gambie	GOUVERNANCE	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OPE;	366

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Gambie	GOUVERNANCE	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	367
Gambie	GOUVERNANCE	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	368
Gambie	TECHNIQUE	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles, de fabriques d'aliment, de magasin de stockage et d'abattoir de volailles ;	369
Gambie	TECHNIQUE	Livestock Owners Association	BV/Lait/Volaille	Formation aux techniques de production et de transformation.	370
Sierra Léone	GOUVERNANCE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Matériels : véhicules, équipements de bureaux, informatique	371
Sierra Léone	GOUVERNANCE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Infrastructures : sièges au niveau national et des districts	372
Sierra Léone	TECHNIQUE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Financements, fournitures d'intrants aux producteurs, soutiens pour la transformation et la mise en marché des produits	373
Sierra Léone	TECHNIQUE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Formation pour les dirigeants et les membres	374
Sierra Léone	INSTITUTIONNEL	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Mise à jour de la base de données des OPE d'Elevage en Sierra Léone	375
Sierra Léone	INSTITUTIONNEL	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Création d'une structure en charge des OPE au département de l'Elevage/Services vétérinaires	376
Sierra Léone	INSTITUTIONNEL	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;	377
Sierra Léone	INSTITUTIONNEL	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Déclinaison opérationnelle d'une stratégie d'appui des OPE par le Ministère;	378

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Sierra Léone	INSTITUTIONNEL	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Renforcement des capacités des OPE des Interprofessions (allocations budgétaires);	379
Sierra Léone	INSTITUTIONNEL	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Elaboration d'un nouveau Plan stratégique de l'Elevage au niveau national.	380
Sierra Léone	GOUVERNANCE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Gouvernance administrative	381
Sierra Léone	GOUVERNANCE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OPE;	382
Sierra Léone	GOUVERNANCE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	383
Sierra Léone	GOUVERNANCE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Formation de spécialiste(s) sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	384
Sierra Léone	GOUVERNANCE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques et l'implantation de Sièges au fonctionnement mutualisé.	385
Sierra Léone	TECHNIQUE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Formation des éleveurs aux techniques modernes de production et de transformation.	386
Sierra Léone	TECHNIQUE	National Federation of Farmers of Sierra Leone	BV/Lait/Volaille/Porcine	Formation des membres du bureau en gouvernance administrative et organisationnelle	387
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/Volaille/Pêche/Miel/Agriculture/Horticulture	Financement des activités de l'UCAAP	388
Soudan	GOUVERNANCE	UCAAP	BV/Lait/Volaille/Pêche/Miel/Agriculture/Horticulture	Recrutement de conseillers juridiques et d'Experts sectoriels	389

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Financement de l'élaboration d'un plan stratégique	390
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Mise en place d'unités pilotes de valorisation des produits d'élevage	391
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Elaboration de la base de données des OP d'Elevage au Soudan ;	392
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;	393
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Politique d'incitation fiscale et de réduction des taxes: <ul style="list-style-type: none"> à l'Export et à l'Importation (aliments volailles et autres intrants); 	394
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Mise en place d'une entité dédiée à la gestion des OPE au MLFR ;	395
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Elaboration et déclinaison opérationnelle de la stratégie d'appui des OPE ;	396
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Elaboration du Plan stratégique de l'Elevage au Soudan ;	397
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Formation des services vétérinaires: <ul style="list-style-type: none"> 'à la nutrition animale (formulation, suivi des performances, etc.) '-et à la négociation ; 	398
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	Avicole	Appui pour la production de vaccins (PPR, PPCB, Newcastle, Gumboro) ;	399

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille	Appui pour la révision des textes réglementaires sur l'Élevage au Soudan ;	400
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille	Elaboration du nouveau Plan stratégique de l'Élevage.	401
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour l'UCAAP et les Unions membres ;	402
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	Avicole	Plans stratégiques pour l'industrie de la viande, l'industrie laitière et l'industrie avicole ;	403
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord pour tous les OP (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	404
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille/ Pêche/Miel/ Agriculture/ Horticulture	Formation des Unions membres sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs	405
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille	Atelier de sensibilisation des acteurs sur le business de l'Élevage ;	406
Soudan	INSTITUTIONNEL	UCAAP	BV/Lait/ Volaille	Appui pour la mise en place de fermes d'embouches, de fermes avicoles (parentaux et poulets de chair et poules pondeuses), de fabriques d'aliments, d'abattoirs de volailles et d'abattoirs de ruminants ; d'unités de production de lait en poudre, mise à disposition de camions frigorifiques pour la collecte et le transport du lait ; mise en place d'un Observatoire des produits d'Élevage ;	407
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	BV/Lait/ Volaille	Voyages d'études dans de grands pays d'Élevage ;	408
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	BV/Lait/ Volaille	Formation aux techniques de production et de transformation ainsi qu'à l'hygiène et la qualité sanitaire ;	409
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	Avicole	Élevage des parentaux et conduite des bandes d'élevages de poulets de chair et pondeuses,	410
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	Avicole	Techniques de découpe et de valorisation des poulets et ovo produits.	411

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	Lait	Insémination artificielle ;	412
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	Lait	Gestion des unités laitières (organisation, marketing- vente, rentabilité, etc.) ;	413
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	Lait	Production de lait en poudre ;	414
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	Lait	Techniques d'alimentation des vaches laitières.	415
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	Bétail Viande	Technique de découpe de la viande	416
Soudan	TECHNIQUE	UCAAP	Bétail Viande	Valorisation des cuirs et peaux.	417
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Mise en place d'une Organisation faîtière Régionale sur l'Élevage	418
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Regroupement des Organisations faîtières nationales pour statuer sur les questions d'Élevage ;	419
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Meilleure synergie et imbrication des acteurs de l'Élevage dans les pays d'une zone régionale et dans les régions d'Afrique ;	420
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Coaching et renforcement des capacités en plaidoyer et gouvernance par le ROPPIA et l'UMAGRI respectivement pour la CEDEAO et l'UMA.	421
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Harmonisation des textes sur les OPAP entre pays de l'UMA	422
ROPPIA/UM AGRI	INSTITUTIONNEL	REGIONAL	Toutes filières	Coopération régionale entre CEDEAO et UMA	423
ROPPIA/UM AGRI	INSTITUTIONNEL	REGIONAL	Toutes filières	Évaluation réelle du poids de l'Élevage dans le PIB national et de la contribution de l'Élevage dans le revenu des ménages	424
ROPPIA/UM AGRI	TECHNIQUE	REGIONAL	Toutes filières	Formation et coaching des services officiels sur l'outil LS IPT d'ALIVE ;	425
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Réalisation d'enquêtes de ménages pour évaluer le poids de l'Élevage et la vulnérabilité des ménages.	426
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Mise en place d'un Système d'Information fiable et dynamique sur l'Élevage en Afrique	427
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Recensement exhaustif de toutes les OPE par pays ;	428
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Mise en place d'un dispositif de statistiques fiables ;	429
ROPPIA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Dynamisation et collaboration entre Organisations faîtières pour que les Observatoires sur les filières d'Élevage soient un outil de suivi du dynamisme de l'Élevage en Afrique et un outil d'aide à la décision.	430

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
ROP/PA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Mise en place dans chaque pays d'une structure publique en charge des OPE et capacitation (effectifs, compétences, moyens logistiques et matériels, feuille de route et outils de pilotage);	432
ROP/PA/UM AGRI	TECHNIQUE	REGIONAL	Toutes filières	Appui à la mise en œuvre du Projet de Capacité africaine de gestion des Risques ou « African Risk Capacity (ARC) ;	433
ROP/PA/UM AGRI	INSTITUTIONNEL	REGIONAL	Toutes filières	Appui à la mise en œuvre d'un Programme d'Amélioration des Infrastructures Agricoles et d'un système de financement national et régional durable des OPE;	434
ROP/PA/UM AGRI	INSTITUTIONNEL	REGIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de plans stratégiques pour les OPE ;	435
ROP/PA/UM AGRI	INSTITUTIONNEL	REGIONAL	Toutes filières	Dynamisation du fonctionnement des Plateformes des Politiques d'Elevage dans chaque pays ;	436
ROP/PA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Elaboration de contrats de performances entre OPE et Structures d'appui (AU-IBAR, CEDEAO, UMA, ROP/PA, UMAGRI) ;	437
ROP/PA/UM AGRI	TECHNIQUE	REGIONAL	Toutes filières	Appui au renforcement des capacités (plaidoyer, négociation, techniques) ;	438
ROP/PA/UM AGRI	GOUVERNANCE	REGIONAL	Toutes filières	Mise en œuvre d'un cadre de Suivi-Evaluation de l'appui et analyse de l'impact économique, social, alimentaire et environnemental aux niveaux national et régional.	439
Tunisie	INSTITUTIONNEL	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Plan stratégique pour les filières avicole et cunicole	440
Tunisie	GOUVERNANCE	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Plan stratégique pour le GIPAC et cadre de suivi-évaluation des performances du GIPAC	441
Tunisie	GOUVERNANCE	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Elaboration de la base de données des acteurs au niveau national	442
Tunisie	TECHNIQUE	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Appui pour la transformation des Coopératives en Sociétés Mutuelles Centrales	443
Tunisie	INSTITUTIONNEL	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Renforcement des capacités en Plaidoyer	444
Tunisie	INSTITUTIONNEL	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Etude des modalités de réforme institutionnelle des Interprofessions (modalités de refonte de la loi cadre n°93-84 du 26 juillet 1993 relative aux groupements interprofessionnels)	445

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Tunisie	GOUVERNANCE	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Etude des sources de financement durable du GIPAC	446
Tunisie	TECHNIQUE	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Renforcement des capacités en Bonnes Pratiques d'Elevage, d'Hygiène et d'abattage	447
Tunisie	TECHNIQUE	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Renforcement en gestion économique et financière d'une exploitation avicole ou cunicole	448
Tunisie	TECHNIQUE	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Renforcement des capacités en élaboration de Business plan pour les aviculteurs, cunicultures et membres du management du GIPAC	449
Tunisie	INSTITUTIONNEL	GIPAC	Avicole/ Cunicole	Equipement des Antennes en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet)	450
Tunisie	INSTITUTIONNEL	GIVLAIT	BV/Lait	Renforcement des capacités en Plaidoyer	451
Tunisie	GOUVERNANCE	GIVLAIT	BV/Lait	Elaboration de plan stratégique pour GIVLAIT	452
Tunisie	GOUVERNANCE	GIVLAIT	BV/Lait	Elaboration de la base de données des acteurs	453
Tunisie	GOUVERNANCE	GIVLAIT	BV/Lait	Equipement des Antennes en Kit informatique (Onduleurs, imprimante, Ordinateur, télécopieur, Internet)	454
Tunisie	GOUVERNANCE	GIVLAIT	BV/Lait	Mise en place d'un Observatoire de l'Industrie laitière et de la Viande Rouge en Tunisie	455
Tunisie	GOUVERNANCE	UTAP	Agriculture/ Pêche	Renforcement des capacités de Plaidoyer pour avoir des relations plus flexibles avec l'Etat	456
Tunisie	TECHNIQUE	UTAP	Agriculture/ Pêche	Mise en place d'un Fond de financement de la Formation professionnelle et continue des Eleveurs et des fils d'Eleveurs	457
Tunisie	TECHNIQUE	UTAP	Agriculture/ Pêche	Formation des cadres en Anglais	458
Tunisie	GOUVERNANCE	UTAP	Agriculture/ Pêche	Base de données des acteurs de l'Elevage	459
Tunisie	INSTITUTIONNEL	UTAP	Agriculture/ Pêche	Plan stratégique et étude pour le financement durable des activités de l'UTAP	460
Tunisie	INSTITUTIONNEL	UTAP	Agriculture/ Pêche	Etude de la compétitivité des produits agricoles de la Tunisie	461
Tunisie	INSTITUTIONNEL	UTAP	Agriculture/ Pêche	Appui pour la mise en place des interprofessions et la structuration des chaines de valeur;	462
Tunisie	INSTITUTIONNEL	UTAP	Agriculture/ Pêche	Détermination des mécanismes de financement durable des OPE ;	463

PAYS	NATURE DE L'APPUI	SPECIFICITE	FILIERE	ACTIONS	No.
Tunisie	INSTITUTIONNEL	NATIONAL	Toutes filières	Mise en place d'un Fond de financement de la Formation professionnelle et continue des Eleveurs et des fils d'Eleveurs	465
Tunisie	INSTITUTIONNEL	DGEDA	Toutes filières	Appui logistique	466
Tunisie	INSTITUTIONNEL	DGEDA	Toutes filières	Elaboration d'une stratégie d'appui des OPE	467
Tunisie	INSTITUTIONNEL	DGEDA	Toutes filières	Elaboration de la base de données nationale sur les professionnels de l'Elevage	468
Tunisie	INSTITUTIONNEL	DGEDA	Toutes filières	Etude de la compétitivité des produits d'Elevage de la Tunisie	469
Tunisie	INSTITUTIONNEL	DGEDA	Toutes filières	Renforcement de capacités de négociation avec l'OMC et l'UE sur les accords de Libres échanges	470
Tunisie	INSTITUTIONNEL	OEP	Toutes filières	Voyages d'études en France	471
Tunisie	INSTITUTIONNEL	OEP	Toutes filières	Atelier régional pour harmoniser les stratégies d'adaptation du bétail aux changements climatiques	472
Tunisie	INSTITUTIONNEL	OEP	Toutes filières	Programme d'échanges de races entre les pays de l'UMA pour l'amélioration génétique	473
Tunisie	INSTITUTIONNEL	DGSV	Toutes filières	Elaboration de la stratégie nationale de l'Elevage	474
Tunisie	GOVERNANCE	DGPA	Toutes filières	Appui pour finaliser le cadre réglementaire de la politique agricole	475
Tunisie	GOVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Appui à l'élaboration de Manuel de procédures et de tableau de bord (pilotage de la performance des OP et suivi-évaluation des impacts de leurs actions) ;	476
Tunisie	GOVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Formation des Bureaux sur le plaidoyer et les négociations avec les décideurs ;	477
Tunisie	GOVERNANCE	NATIONAL	Toutes filières	Facilitation pour l'acquisition de moyens matériels (Ordinateurs, site web, base de données des acteurs) et logistiques.	478
UMA	GOVERNANCE	UMAGRI	Siège	Mise en œuvre d'une démarche Qualité avec Certification ISO 9001	479
CEDEAO	GOVERNANCE	ROPFA	Siège	Mise en œuvre d'une démarche Qualité avec Certification ISO 9001	480

Annexe 2: Chronogramme de la mission terrain et structures rencontrées

Mission Burkina Faso

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Lundi 5 Mai	MINISTERE RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES
	DIRECTION TECHNIQUE DES PRODUCTIONS ANIMALES
	ANTENNE RBM
Jour 2 : Mardi 6 Mai	ROPPA
	ASSOCIATION TIN HINANE
	ANTENNE RBM-BF

Mission Côte d'Ivoire

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Lundi 12 Mai	DSV : Prise de contact
	Visite de courtoisie au Directeur de Cabinet
	DSV + PASA-HPV
	Ministère d'Etat Ministère du Plan et du Développement Ministère d'Etat Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget
	DPP
	DPE (avec PADECI PROGIRS PAPAN) DOPAF
Jour 2 : Mardi 13 Mai	IPRAVI INTERPORCI
	FAO
	FIRCA
Jour 3 : Mercredi 14 Mai	Synthèse à la DSV
	Briefing au cabinet
	Fin de mission

Mission Ghana

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Jeudi 15 Mai	MINISTRY OF AGRICULTURE
	FAO REGIONAL REPRESENTATIVE
	DOMEH FOWL SELLERS ASSOCIATION
	GHANA POULTRY NETWORK
Jour 2 : Vendredi 16 Mai	ATA MENSAH WOMEN GROUP
	ASUTSUARE WOMEN DEVELOPMENT SOCIETY
	LIVESTOCK BREEDERS AND TRADERS ASSOCIATION
	Ghana National Association of Poultry Farmers

Mission Mali

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Lundi 19 Mai	APCAM
	SV
	DNPIA
Jour 2 : Mardi 20 Mai	LABORATOIRE CENTRAL DE RECHERCHES VETERINAIRES
	FEBEVIM
	MUTUELLE DES PROFESSIONNELS DE CUIRE ET PEAUX

Mission Mali

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Mercredi 21 Mai	GNAP
	BRAKNA
	DNPIA
	FNCB
	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LAITIERS ET DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE

Mission Niger

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Lundi 26 Mai	SV
	DPOE
	RECA
	AREN

Mission Soudan

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Mercredi 28 Mai	ANIMAL HEALTH
	UNION OF CHAMBERS OF AGRICULTURES FARMERS ANIMALS PRODUCTION

Mission Tunisie

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Lundi 2 Juin	MINISTERE DE L'AGRICULTURE
	FIOP
	GIPAC
	DGPA
	OEP
Jour 2 : Mardi 03 Juin	UTAB
	GIVLAIT
	DGEDA

Mission Sénégal

DATE	STRUCTURES
Jour 1 : Mercredi 18 Juin	AFAO
Jour 2 : Jeudi 19 Juin	FENAFILS
	ADENA
	CODEL
	COMITE AD HOC
Jour 3 : Vendredi 20 Juin	IPAS
	ANPROBVS
Jour 4 : Lundi 24 Juin	CNCR
	ROPPA

Annexe 3. Listes des personnes rencontrées

Pays	Personnes rencontrées	Fonctions et Structures
SENEGAL	Mamadou FALL	Président/ ANPROBVS
	Khady Fall TALL	Présidente/ AFAO
	Samba GUEYE	Président/CNCR
	Mamadou CISSOKHO	Président d'honneur/ CNCR & ROPPA
	Saliou NDIAYE	Chargé de programme ASPRODEB
	Ousmane NDIAYE	DG ASPRODEB
	Thierno CISSE	Assistant de coordination Technique CNCR
	Babacar NGOM	Président/ IPAS
	Moustapha DIA	Secrétaire général FENAFILS, Président ADENA
	Samba Moussa BA	Membre du comité AD HOC, FENAFILS, ADENA
TUNISIE	Dr Faical HAMANI	DG SV
	Ben Cheikh Ahmed SAMIA	Directrice des OP
	Bovziri CLOHRI	Ingénieur principal, DG FIOP
	Dr Ines TAK TOK	Sous directeur promotion de la Qualité et du Marketing GIPAC
	Hechlef HAIKEL	Ingénieur ZOOTECHNICIEN, chef du service de la production des viandes rouges à la DGPA
	Adel BESBER	Sous directeur contrôle de gestion et évaluation du secteur de l'élevage/OEP
	Dridi NAZIHE	Directrice évaluation et du suivi du secteur
	Henda HANAFI	Chef de service OEP
	Dr Taoufik JNAOUI	Vétérinaire principal et sous directeur GIVELAIT
	Zairi JAHIDA	Ingénieur principal chargé de l'aviculture-cuniculture/ UTAP
	Mme Gmir NADOUA	Directeur des études et de la planification et développement agricole
	Mme Kaduther khodkhadi SERREB	DG Etudes et Développement Agricoles
SOUDAN	Dr Hathiam FADLLLA	Director of Anmal Health
	Dr Khalid MAGBOUL	Union of chambers of Agricultures farmers Animal Production
NIGER	Mahman Mojilobo MOUTOURI	DG SV
	Dr Laowal CHEGOU	DPOE
	Seyni SOULEY	Chargé de programme RECA
	Bourreima DODO	Secrétaire Exécutif AREN
MAURITANIE	El hacen ould TALEB	Président du GNAF et antenne RBM
	Ahmed Elhadji NESALMA	Secrétaire général GNAF
	Aminetou Mint MAOULOUD	Représentante Régionale BRAKNA GNAF
	Oumar Ould BILAL	Président du FNCFB
	Tate Ould MOUHAMEDOU	Président Association des Producteurs Laitiers et des Professionnels de l'Elevage
	Elhadji TAMBOURA	Conseiller Technique APCAM
	Dr Traoré Halimatou KONE	DGSV
	Dr Ahmadou Bocar CISSE	Directeur National de DNPIA
	Mme Salimata Berthe KONE	Directeur Général Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires
	Dr Boubacar DIALLO	Directeur Général Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires
	Dr Memadou NIANG	Directeur Général Adjoint
	Mr Al Housseyni KONE	Secrétaire à l'Organisation FEBEVIM
	Hamidou TRAORE	Président Mutuel des Professionnels des Cuires et Peaux

Pays	Personnes rencontrées	Fonctions et Structures
	Bocar BA	Syndicat des Bouchers, Commissaire aux Comptes
	Souleymane SANGHARE	Syndicat des Bouchers, Secrétaire aux Affaires Extérieures
	Sandjiba KONARE	Éleveur, Syndicat des bouchers, Secrétaire à l'Organisation
	Fassoum DOUMBIA	Secrétaire Administratif
	Sory KOULIBALY	Syndicat des Éleveurs et Marchand de bœufs, Vice président
	Ababacar BA	Président
	René BARBIER	Président FEBEVIM
GHANA	Dr K.B. Philip SALIA	AG Director of veterinary Services
	Dr AKUNZULE	Deputy Director
	Charles ADAMS	Officier in Charge of Crops/ FBO
BURKINA FASO	Dr Marcel NAGALO	ITS/MERAH - IGS
	Thomas SAWODOGO	Directeur du Renforcement des Capacités des Acteurs/Direction Technique des Productions Animales
	Kalilou SYLLA	Secrétaire Exécutif ROPPA
	Mamedou OUEDRAGO	Chargé Commission ROPPA
	Elhadji Koniogomde BABES	SG
	Augustin BOUDA	Secrétaire Permanent /APOFAM
	L. Nodeste OUEDRAGO	SG/IPROLAIT
	Elhadji Kharouna SAWODOGO	IProbevi/Secrétaire aux relations extérieures
	Sylvestre COMPAORE	IProbevi/Responsable chargé de l'organisation
	Al ayat OUEDRAGO	IPROLAIT/Président
	Micheline KIEMA	UNEAB/Secrétaire générale
	Zongo BOUCARE	GESAC/Président
	Boukary DIALLO	IPROBVI/Responsable infos et organisation
	Zongo RASMANE	INTERPROFESSION VOLAILLE LOCALE/Président Union National
	Nebie Sanata FALL	DRCA/DGPA Agent
Souleymane PINDE	DG	
CÔTE D'IVOIRE	Dr Diarra CISSE	DGSV
	Dr Louis Ketermindie	MIRAH/DSV
	Dr Souleymane FADIGA	Coordonnateur de projet / FAO
	DR Mamadou TACHE	FIRCA/ CP EP
	Dr Donikpo KOULIBALY	FAO
	Yélassigné OUATTARA	IPRAVI
	Yéo Pevanny SOUMAILA	INTERPORCI
	Roger BONI	FENACOFBVI CI
	Deni Eric GOMA	PASA HPV
	Amankou KOUADIO	FENACOFBVI CI
	Paul CELESTIN	FENACOFBVI CI
	Dr OUATTARA Douyeri Thierry	DSV/SDRIT
	Dougnon GOUEBRINI	MIRAH/DPP
	Mme FADIGA DIAWARSOUBE HAIKAK	DSV/SDRIT
	DR N'GUESSAU ASSANVO	DSV/SUSA
	Brou Kouampé EVARISTE	DSV/SDPMV
	Dr Isaac MADIOR	DPP/MIRAH
	Koya NATOUEU	Conseiller Technique MEMPO

Pays	Personnes rencontrées	Fonctions et Structures
	Souphy MACINES	CE/MEMPD
	Marc Olivier TOURE	CE/MEMPD
	Gbajere Alouis	CE/CAB
	Soro TIORMA	DPP/MIRAH
	Dr Moussa TRAORE	PADESI/MIRAH Coordonnateur
	Joseph André KOUASSI	PADESI/MIRAH Chef département Suivi évaluation
	Isabelle GUEABLE	Secrétaire MEMPD
	Dr Koffi HOUMAMM	CE DPP/MIRAH
	Tetié BARO	Chargé d'Etudes DPP/MIRAH
	Tabi Djehi BLAISE	Sous directeur PNFPE MIRAH/DSS
	Dr Abé Thon Roland	Chef de service MIRAH /PAPAN
	Elia AKA	Sous Directeur de l'appui au financement DOPAF
	Yao Gérald ACOPAIX	Sous Directeur PME MIRAH/DPP
	Dr Jean Pierre KONAN-BANNY	Coordonnateur MIRAH/PROGIRS
	Gerard Olivier KOUAKOU	Chef département Suivi évaluation MIRAH PROGIRS

Annexe 4. Questionnaire organisations nationales

A. Information générale sur l'organisation

- A1. Nom de l'organisation
- A2. Date de création
- A3. Adresse et localisation
- A4. Noms des personnes ressources et leurs responsabilités dans l'organisation
- A5. Qui sont membres de l'organisation et leur profil?
- A6. Quel est le nombre de membres actifs?
- A7. Que représente l'organisation en termes de poids dans l'offre nationale et dans les exportations
- A8. Comment les critères d'adhésion des membres ont évolué durant les 10 dernières années (nombre, répartition et profil des membres)?
- A9. Quels étaient les raisons majeures des changements de critères d'adhésion des membres, s'il y en a?
- A10. Quels sont les objectifs majeurs de l'organisation et quelles stratégies pour atteindre ses objectifs (demander le plan stratégique, si disponible). Les objectifs ont ils changé durant les 10 dernières années; si oui, donner des explications
- A11. Quels sont les services offerts aux membres? Ces services concernent ils les 10 dernières années (donner des explications)

B. Les capacités de l'organisation

- B1. Quelle est la capacité minimale de l'organisation pour remplir son mandat (et fournir les services nécessaires aux membres)? Fournir le minimum de détail nécessaire par rapport aux disponibilités pour:
 - a. Gouvernance et leadership
 - b. Structure organisationnelle
 - c. Compétences organisationnelles, de la planification stratégique pour programmer le développement et l'exécution
 - d. Ressources humaines
 - e. Système et infrastructures
- B2. Lequel des points (en B1) est l'obstacle majeur à l'exécution du mandat de l'organisation?
- B3. Quelles sont les pistes d'amélioration pour augmenter les capacités de l'organisation?
- B4. Quels sont les succès majeurs de l'organisation en prestation de services/ atteignant ses objectifs durant les 10 dernières années?
- B5. Quels étaient les clés des succès en B4
- B6. Quels étaient les points faibles majeurs de l'organisation dans ses prestations de service destinées aux membres durant les 10 dernières années?
- B7. Quelles étaient les raisons principales des points faibles
- B8. Quelles sont les sources de financement des activités de l'organisation?
 - a. Membres des réunions statutaires
 - b. Les services des membres
 - c. Les appuis institutionnels
- B9. Ces sources de financement ont elles changés durant les 10 dernières années? B10. Quels sont les mécanismes mis en place pour appuyer les activités d'élevage
- B11. Quels sont les principaux travaux réalisés par l'organisation (résolution des problèmes liés à

l'élevage, appui technique aux éleveurs, financement des éleveurs, amélioration de la santé animale, valorisation des produits et sous-produits, plaidoyer, etc.)

B12. Citer les besoins en renforcement de capacités de l'organisation (matériel/infrastructure, financier, formation, etc.)

C. Relations stratégiques

C1. Identifiez et décrivez les liens/relations avec d'autres organisations (publique, privée, bilatérale, internationale, etc.)

a. Autres organisations d'éleveurs

b. Organisations dans la chaîne de valeur du bétail c. Institutions du secteur public

d. Structures d'appui

e. Autres (à spécifier)

C2. Quels étaient les impacts de chacun de ses partenariats sur la capacité de l'organisation à atteindre ses principaux objectifs?

Annexe 5. Questionnaire organisations régionales

A. Informations générales sur l'organisation

- A1. Nom de l'organisation
- A2. Date de création
- A3. Adresse et localisation
- A4. Noms des personnes ressources et leurs responsabilités dans l'organisation
- A5. Qui sont membres de l'organisation et leurs profils (demander la fiche de membre, si disponible)?
- A6. Quel est le nombre de membres actifs?
- A7. Comment les critères d'adhésion des membres ont changé durant les 10 dernières années (nombre, répartition et profils des membres)?
- A8. Quels étaient les raisons majeures des changements d'adhésion des membres, s'il y en a?
- A9. Quels sont les objectifs majeurs de l'organisation et quelles stratégies pour atteindre ses objectifs (demander le plan stratégique, si disponible)? Les objectifs ont ils changé durant les 10 dernières années; si oui, donner des explications
- A10. Quels sont les services offerts aux membres? Ces services concernent ils les 10 dernières années (donner des explications)
- A11. Quelle est la capacité minimale de l'organisation pour remplir son mandat (et fournir les services nécessaires aux membres)? Fournir le minimum de détail nécessaire par rapport aux disponibilités pour:
 - a. Gouvernance et leadership
 - b. Structure organisationnelle
 - c. Compétences organisationnelles, de la planification stratégique pour programmer le développement et l'exécution
 - d. Ressources humaines
 - e. Système et infrastructures
- A12. Quelles sont les sources de financement des activités de l'organisation?
- A13. Ces sources de financement ont elles changé durant les 10 dernières années (expliquer)
- A14. Êtes-vous satisfait de la manière dont l'organisation a réalisé ses objectifs majeurs durant les 10 dernières années (expliquer)

B. Capacité et concentration sur les questions spécifiques à l'Élevage

- B1. Existe t-il des stratégies, programmes et services qui sont spécifiquement prévus pour l'Élevage ?
- B2. Quels sont les mécanismes mis en place pour appuyer les activités d'élevage
- B3. Quels sont les principaux travaux réalisés par l'organisation (résolution des problèmes liés à l'élevage, appui technique aux éleveurs, financement des éleveurs, amélioration de la santé animale, valorisation des produits et sous-produits, etc.
- B4. Expliquer pourquoi l'élevage n'est pas un point focal pour l'union en terme de:
 - a. Compréhension du rôle et de l'importance de l'Élevage dans l'économie nationale
 - b. Chaines de valeur de l'Élevage et liens avec autres secteurs agricoles
 - c. Contribution au PIB, emploi et autres priorités nationales
 - d. Questions majeures visant à améliorer la performance de l'Élevage
- B5. L'organisation a t-elle les capacités pour prendre en charge les questions relatives à l'Élevage? Expliquer en terme de:
 - a. Structure organisationnelle

- b. Expertise disponible/accessible à l'organisation
- c. Partenariats stratégiques
- d. Fond et autres ressources disponibles
- B6. Quels points (B3) constituent des obstacles majeurs pour une prise en charge effective des questions d'Elevage dans la stratégie et des programmes de l'organisation?
- B7. Quelles sont les pistes d'amélioration des capacités de l'organisation pour traiter les questions liées à l'Elevage?
- B8. Quels ont été les succès majeurs de l'organisation dans la prestation de services / l'atteinte de ses objectifs pendant les 10 dernières années? Ya t-il eu des succès spécifiques à l'élevage?
- B9. Quels étaient les clés de ces succès en B6?
- B10. Quelles ont été les faiblesses majeures de l'organisation dans les services fournis aux membres pendant les 10 dernières années? Ya t-il eu des faiblesses spécifiques à l'élevage?
- B11. Quelles ont été les raisons principales des faiblesses en B8?
- B12. Citer les besoins en renforcement de capacités de l'organisation (matériel/infrastructure, financier, formation, etc.)

C. Liens /Relations

- C1. Identifiez et décrivez des liens/reactions avec d'autres organisations (publique, privée, bilatérale, internationale, etc.)
 - a. Autres organisations d'éleveurs
 - b. Organisations présentes dans les segments des chaînes de valeur du secteur de l'Elevage
 - c. Institutions du secteur public
 - d. Structures d'appui
 - e. Autres (à spécifier)
- C2. Quel a été l'impact de chacun des liens en C1 sur la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs et plus spécifiquement sa capacité à traiter les questions liées à l'Elevage?

Annexe 6. Questionnaire structures publiques

A. Informations générales sur l'organisation

- A1. Nom du département ou de la Division
- A2. Date d'établissement
- A3. Adresse et localisation
- A4. Quels sont les objectifs principaux du Département/Division et quelles stratégies pour réaliser les objectifs (demander le plan stratégique si disponible) ? ces objectifs ont ils changé durant les 10 dernières années. Si oui, expliquer.
- A5. Statistiques sur l'élevage

B. Les détails de la planification et relations avec les organisations d'éleveurs

- B1. Y a-t-il une base de données de l'Elevage et un dispositif de suivi des évolutions dans la Division/Département/Ministère?
- B2. Quelles sont les tendances dans le secteur de l'Elevage ? Quels sont les défis et les opportunités ?
- B3. Y a-t-il des stratégies nationales pour le secteur de l'Elevage ? Ces objectifs ont-ils changé durant les 10 dernières années, et si oui expliquer ?
- B4. Qu'est ce qui informe sur la stratégie nationale de l'Elevage et qui est impliqué dans son développement ? Les organisations d'éleveurs sont-elles spécifiquement impliquées, si tel est le cas dans quelle mesure participent-elles à la planification du secteur?
- B5. Les organisations d'éleveurs peuvent elles jouer et augmenter leur rôle dans le traitement des questions liées au secteur de l'Elevage. Si tel est le cas, comment et que doivent elles faire ?
- B6. Le Ministère/Département/Division a-t-il un plan structuré pour s'engager avec les organisations d'éleveurs ? Quelle est situation actuelle ?
- B7. Quelle est la perception générale du Ministère/Département/Division sur les organisations d'éleveurs?
- B8. Quels sont les types d'appuis apportés aux organisations les 10 dernières années.
- B9. Quelles sont les réglementations existantes concernant les organisations d'éleveurs

C. Liens/Relations

- C1. Identifiez et décrivez des liens/relations avec d'autres organisations (publique, privée, bilatérale, internationale, etc.)
 - a. Autres organisations d'éleveurs
 - b. Autres Ministères /Département/Divisions œuvrant pour le développement de l'Elevage

Annexe 7. Termes de référence de l'étude

Capacités en matière d'élevage et évaluation institutionnelle des organisations paysannes régionales

1. Introduction : Gouvernance vétérinaire et organisations paysannes régionales

En Afrique sub-saharienne (ASS) l'élevage représente en moyenne 30% du produit intérieur brut (P11B) agricole et près de 10% du P11B national. Les populations à faible revenu qui tirent leurs ressources et leurs moyens de subsistance de l'élevage se chiffrent à 250 millions de personnes environ. Or, le secteur est sérieusement entravé par la forte prévalence des maladies animales et l'insuffisance des investissements capables d'améliorer sa contribution au développement du continent africain, malgré son énorme potentiel de mobilisation des financements. Depuis les années 80, le sous-secteur de l'élevage en Afrique a été soumis à des mesures gouvernementales défavorables résultant des programmes d'ajustement structurel dont les répercussions sur le sous-financement des secteurs public et privé ainsi que sur le mauvais fonctionnement des structures institutionnelles et la faible capacité d'application des politiques, des règlements et des normes sont sensibles. Afin d'inverser les tendances négatives de développement du secteur de l'élevage en Afrique subsaharienne, il faudrait lancer, au niveau national, régional et panafricain, d'importantes réformes institutionnelles et stratégiques.

C'est la raison pour laquelle, l'objectif stratégique du projet de gouvernance vétérinaire (VET GOV) consiste à renforcer les institutions en charge de la fourniture des services vétérinaires pour : (i) mettre en place des services vétérinaires appropriés au niveau national ; (ii) renforcer les institutions régionales afin de leur permettre de jouer leurs rôles de coordination, d'harmonisation, d'intégration et d'appui aux pays, dans le but de faciliter l'avènement d'un environnement plus propice aux investissements publics et privés dans le secteur de l'élevage. Les trois domaines prioritaires qui feront l'objet d'une attention particulière sont les suivants :

- La création, dans le cadre des opérations de sensibilisation fondées sur des faits concrets et sur le transfert des connaissances, d'un environnement favorable et participatif adapté aux changements ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles en matière d'analyse, de formulation et d'application des politiques visant à renforcer les institutions responsables des services vétérinaires ;
- L'adoption des mesures visant à encourager le changement à travers des initiatives de soutien dotées de puissants effets de levier.

Les organisations regroupant les intervenants du secteur de l'élevage, notamment les organisations de producteurs de bétail, doivent jouer un rôle crucial dans la sensibilisation et la persuasion des autorités publiques à savoir : (i) faire mieux connaître les questions relatives au secteur de l'élevage ; (ii) mettre en place des politiques favorables au secteur de l'élevage et ; (iii) relever le niveau des ressources allouées au secteur de l'élevage. Dans le cadre de son mandat de catalyseur des changements censés améliorer l'environnement institutionnel en vigueur, le Programme de gouvernance vétérinaire (VET- GOV) cherche à collaborer avec les organisations des intervenants du secteur de l'élevage dans la perspective de la réalisation de son objectif. Pour des raisons d'efficacité et afin de maximiser l'effet de levier, le Programme cible essentiellement les organisations régionales d'agriculteurs parmi lesquelles figurent les organisations paysannes régionales telles que le Réseau des Organisations Paysannes et de Analyse des capacités en élevage et évaluation institutionnelle des organisations paysannes en Afrique de l'ouest et au Maghreb Page 196 sur 199 21 Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest. (ROPPEA)¹, la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU)², la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF)³, la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC)⁴, l'Union maghrébine des

agriculteurs (UMAGRI) qui, à l'heure actuelle, sont officiellement reconnues sur le continent et au niveau international, en particulier grâce à leur plate-forme continentale. Ces organisations ont effectivement confirmé leurs aptitudes en matière de sensibilisation et de plaider dans les instances internationales et continentales (principalement lors des sommets du G-20, de l'OMC et de l'Union africaine).

2. Justification et objectifs de la consultation

Or, les organisations régionales de producteurs agricoles citées au précédent paragraphe sont, la plupart du temps, aussi bien dans leur composition que dans leurs domaines d'intervention respectifs et leurs opérations de sensibilisation (par exemple le rôle du ROPPA dans les négociations de l'OMC sur les subventions américaines en faveur de son industrie de coton), centrées sur les cultures. Il faudrait, par conséquent, accorder davantage d'espace à l'élevage dans ces organisations paysannes pour mieux cibler les interventions du Programme de gouvernance vétérinaire (VET-GOV). L'objectif de la consultation est donc de mieux ressortir l'importance de l'élevage dans ces organisations paysannes régionales et d'insister notamment sur la portée des questions traitées, la capacité et les dispositions internes en place pour faciliter la prise en compte des questions traitant de l'élevage en vue de leur garantir, dans l'avenir, l'appui du Programme VET-GOV. Les objectifs spécifiques de la consultation sont les suivants :

1. Établir la cartographie des organisations régionales de producteurs et décrire leur évolution au courant des 10 dernières années tant au niveau de leur configuration, qu'à celui des fonctions qu'elles assument et des services qu'elles fournissent ;
2. Comprendre la portée réelle des travaux entrepris, des questions abordées et/ou résolues par les organisations paysannes régionales ;
3. Comprendre les mécanismes actuellement en place dans les organisations paysannes régionales, sur le plan institutionnel et en matière de gouvernance, pour appuyer les activités associées à l'élevage, en prenant soin d'inclure les liens horizontaux et verticaux qui les raccordent aux organisations nationales et internationales ;
4. Comprendre les dimensions sociale, économique et politique du travail actuellement effectué par les organisations régionales d'agriculteurs au niveau de l'élevage (en fonction des types de bétail/des chaînes de valeur et des thèmes) et les stratégies utilisées ;
5. Proposer des stratégies visant à renforcer le rôle des organisations nationales et régionales d'éleveurs dans la gouvernance et les fonctions des organisations paysannes régionales ;
6. Relever les besoins en matière de renforcement des capacités jugées nécessaires pour soutenir les organisations paysannes régionales à consolider leurs activités de sensibilisation des autorités publiques aux questions liées à l'élevage dont l'adoption des mesures visant à s'assurer que les objectifs de l'élevage sont pris en compte dans les programmes de croissance économique, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

Analyse des capacités en élevage et évaluation institutionnelle des organisations paysannes en Afrique de l'ouest et au Maghreb Page 197 sur 199

3. Compétences et tâches prévues dans la mission du Consultant

La mission du Consultant couvrira les organisations paysannes régionales de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dont le notamment le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale.(PROPAC), l'Union maghrébine des agriculteurs (UMAGRI) et la plate-forme continentale. Les tâches spécifiques que devra effectuer le Consultant sont les

suivantes :

- a. Effectuer l'analyse critique des documents techniques disponibles auprès des organisations paysannes régionales et tenir des discussions avec le personnel de l'UA BIRA et du Programme de gouvernance vétérinaire (VET-GOV) de la FAO ;
- b. Élaborer un rapport initial sur les modalités d'exécution du contrat de consultation dans lequel figurent la méthodologie, le plan de travail et le budget proposé pour la tâche ;
- c. Tenir une réunion avec le personnel de l'UA-BIRA, de l'OIE et du Programme VETGOV de la FAO pour discuter du rapport initial ;
- d. Contacter les coordonnateurs régionaux du Programme de gouvernance vétérinaire (VET-GOV) en vue de retenir les dates de descente sur le terrain auprès des organisations paysannes régionales ;
- e. Effectuer des visites de travail sur le terrain des organisations paysannes régionales ;
- f. Élaborer un avant-projet du rapport de mission ;
- g. Examiner le projet de rapport avec le personnel de l'UA-BIRA, de l'OIE et du Programme VET- GOV de la FAO ;
- h. Élaborer le Rapport final de la mission.

4. Résultats/Produits

- Rapport initial
- Avant-projet de rapport final
- Rapport final.

5. Calendrier d'exécution

2 mois

6. Structure hiérarchique

Le Consultant sera placé sous l'autorité du Coordinateur du Programme de gouvernance vétérinaire (VET-GOV) de la FAO.

7. Qualifications

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme d'Études supérieures en économie ou en sciences sociales

8. Expérience professionnelle

La personne dont la candidature sera retenue devra :

- Avoir une expérience avérée de collaboration d'au moins cinq ans avec les organisations paysannes régionales
- Avoir une expérience de collaboration d'au moins trois ans avec les organisations de producteurs de bétail en Afrique.
- Maîtriser les questions relatives à la formulation des politiques et des stratégies d'élevage
- Disposer des compétences concrètes en rédaction des rapports et savoir présenter avec clarté les résultats des travaux.

9. Conditions d'engagement

Les experts-conseils seront engagés pour une durée totale de deux mois et leur rémunération correspondra au barème en vigueur à l'Union africaine pour le personnel de la catégorie P3, 5ème échelon.

10. Deadline for Date de clôture pour les présentations de candidature

Les demandes doivent parvenir à la Direction du Programme au plus tard le 20 Février 2014.

11. Procédures et modalités de soumission de candidature

Toutes les demandes doivent être adressées au Directeur du Programme à travers la messagerie électronique suivante : <applications@au-ibar.org> avec ampliation à <hro@au-ibar.org> et doivent préciser clairement l'objet du courriel et le nom du Cabinet d'Expert-conseils.

¹Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest.

²Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe.

³Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale.

⁴Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale.

⁵La plate-forme de l'Organisation africaine des agriculteurs est considérée par la Commission de l'Union africaine comme l'institution qui représente les organisations paysannes de l'ensemble du continent. La plate-forme représente les agriculteurs du continent dans les instances politiques mondiales telles que le Sommet du G-20 et l'OMC.



Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales
(UA-BIRA)

Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi
KENYA

Telephone : +254 (20) 3674 000

Fax : +254 (20) 3674 341 / 3674 342

Email : ibar.office@au-ibar.org

Site internet : www.au-ibar.org